

LETTRES, MEMOIRES,

ET

NEGOTIATIONS PARTICULIERES

DU

CHEVALIER D'EON,

Ministre Plenipotentiaire auprès du Roi de la Grande-Bretagne ;

AVEC

M. M. les Ducs de PRASLIN, de NIVERNOIS, de SAINTE-FOY, & REGNIER DE GUERCHY, Ambaffad. Extr. &c. &c. &c.

SECONDE PARTIE.

L'innocente amitié de la terre exilée
Retourna dans le Ciel, où Dieu l'a rappellée.
Son nom feul eft refté : l'efpoir, l'ambition,
Le plaifir, l'intérêt ont emprunté fon nom.

Tous deux d'une même ame ils furent la moitié :
Mais fouvent leur amour troubla leur amitié.

MENAGE.

LONDRES,

MDCCLXV.



Copie de la Lettre de M. le Duc de Briſſac à M. le Duc de Nivernois.

à *Briſſac*, ce 1 *Octobre* 1762.

En vérité, Monſieur le Duc, ce n'eſt pas d'aujourd'hui que vous complétez ma joie par la diſtinction dont vous jouïſſez en notre nation : elle eſt bien ſatisfaite de voir ſes intérêts en vos mains ſpirituelles. Vous êtes reconnu le bouquet favori de la vertu, j'en fais grande fête à mon cœur votre allié. Je prie votre ſanté d'être raſſurante aux travaux de votre gloire ſi couſue d'embarras ; ſoïez heureux dans les prééminences que vous donne l'opinion générale. Je ſouhaite à de promts préliminaires la courſe de mon fils vers ſon beau-pere. La Ste. émanation de vous ſi guirlandée de charmes qui allument ma vétuſté m'a écrit la lettre la mieux penſée. Ma chere petite n'a que faire de douter de l'amour le plus tendre, & le mieux ordonné à mes ſentimens. Vivez en bonne ſanté pour la paix de la mienne ; on ne peut vous aimer & eſtimer mieux que je fais.

J'ai l'honneur d'être,

Monſieur le Duc,

Votre très humble, & très obéïſſant ſerviteur,

Signé, Le Duc de Briſſac.

P. S. Je vous recommande M. D'Eon: mon fils m'a dit que c'étoit un véritable dragon à l'armée & au cabinet.

Note de M. D'Eon.

Je suis fâché que l'on n'ait pas nommé M. le Duc de Brissac Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre: j'aurois été charmé de lui être utile, & de travailler sous ses ordres, parcequ'il a toute la noblesse & la bravoure de l'ancienne chevalerie: aussi il y a longtems que je l'aime, & le respecte pour cela; avant même que M. le Duc de Cossé se fut conjoint à la Ste. émanation de M. le Duc de Nivernois, que je porterai toujours dans mon cœur, malgré les petites tracasseries qu'il ma faites par pure complaisance pour ses amis de 30 ans.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Comte de Choiseul.

à *Londres*, le 2 *Octobre* 1762.

Le pauvre petit D'Eon est malade. Il travaille comme à son ordinaire, c'est-à-dire, du matin au soir. Quoique vous lui rendiez toute la justice qu'il mérite, je ne puis vous le nommer sans vous en dire du bien. Je ne saurois vous en trop dire de son zele, de sa douceur & de son activité, &c.

Ex-

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin.

à Londres, le 24 Novembre 1762.

Je vous recommande, auprès du Duc de Choiseul, ma proposition d'envoïer M. Durand à Lisbonne. Je la crois excellente, plus j'y réfléchis. Quand ma mauvaise santé me forcera de quitter ce païs-ci au printems, avec votre permission j'y laisserai notre petit D'Eon en attendant mon successeur; & je vous promets qu'il y sera bien voulu. Il est fort actif, fort avisé, & fort discret, ne faisant jamais le curiex ni l'empressé, & partant ne pouvant inspirer aucun ombrage ni défiance, *quod est inveniendum:* car ici, la plûpart des hommes sont, comme les chevaux, les plus ombrageux & les plus durs à manier de tout l'univers.

Extrait de la Lettre de Mr. de Sainte Foy à M. D'Eon.

à *Versailles*, le 4 *Décembre* 1762.

La petite correspondance dont vous m'avez envoïé copie, mon cher ami, m'a réjouï plus que l'opéra comique: il est vrai qu'il y entre bien quelque chose de la foire. En vé-

rité le ſeigneur Rabutino-Polichinello méritoit completement les naſardes que votre Duc lui a ſi joliment diſtribuées dans ſa réponſe ; la tranſition de la fin eſt délicieuſe, charmante, & je l'eſtime autant que la meilleure ſatire de notre ami Deſpréaux. Je compte bien en régaler M. le Duc de Praſlin, & le Pr. dès que j'irai le voir, & je ſuis ſûr de lui rendre un moment de ſanté, dont il a grand beſoin le pauvre Pilade.

Je trouve, cher ami, qu'il eſt aſſez indifférent que vous apportiez ou non le traité définitif. Le patron à qui j'ai parlé de votre envie de l'apporter m'a dit, que vous n'aviez pas beſoin de cela pour parvenir à ſes graces, & qu'il n'avoit pas beſoin d'étre pouſſé pour déſirer de vous obliger. A l'égard de vos amis que vous ſeriez bien aiſe de revoir, c'eſt trois mois plus tôt, ou plus tart & même pas tant, puiſque M. le Duc de Nivernois ne reſtera ſûrement que le moins poſſible après la confection du grand ouvrage, *& que vous reviendrez avec lui ainſi qu'il a été convenu.* Ne manquez pas de rejetter toute inſinuation qui tendroit à vous perpétuer dans le poſte de ſécrétaire d'ambaſſade à Londres : il n'en a pas été queſtion entre le patron & moi ; mais je craindrois que cette idée ne vint à M. le Duc de Nivernois, & ſi cela arrivoit, comme je connois votre attachement pour lui, il faudroit lui dire qu'après avoir eu le bonheur de lui être attaché, *votre cœur ne ſauroit plus l'être à d'autres.*

Vous ſentez, cher ami, que ce ſeroit encore reſter dans un état précaire, *& cet état pour un capitaine de dragons ne vous convient point ni à moi non plus, qui vous regarde com-*

me

me mon jumeau politique , & un ſecond moi-même. Cet état eſt bon avec M. le Duc de Nivernois qui eſt un grand ſeigneur, & qui eſt emploïé momentanément pour la plus grande affaire du Roi & du roïaume, *mais cet état deviendroit mauvais pour vous, ſi on vous le faiſoit continuer ſous un autre miniſtre que je ne connois pas encore, & qui n'aura ſûrement ni ſa naiſſance, ni ſes grandes qualités* (*a*).

Je vous dirai ſur ce ſujet, qu'un jour en parlant de vous, & cela nous arrive ſouvent, M. le Duc de Praſlin me dit qu'il avoit bien des projets ſur vous & que ſûrement vous ſeriez bien placé de ſa main, *&c.*

Si vous ne pouvez voir à préſent la Ruſſie, nous vous trouverons d'autres lieux pour exercer & faire reſplendir vos talents politiques. Vous pouvez être tranquile ſur ce ſujet-là, je réponds que vous ſerez content (*b*). Mille graces, très cher ami, de l'imprimé des préliminaires que vous avez bien voulu m'adreſſer : vous êtes d'une éxactitude charmante; & je conviens avec bien du plaiſir qu'il n'y a pas un meilleur ami que vous dans le monde : auſſi puis-je dire que vous feriez infiniment de chemin ſans en rencontrer un qui vous aime plus tendrement que moi. Mes parens ne vous oublient point, & Madame de Brige eſt enchan-

(*a*) Mon ami Sainte-Foy étoit un très grand prophête ſans le ſavoir; mais je voudrois qu'il pût concilier cette lettre avec celle qu'il m'a écrite le 18 Septembre 1763.

(*b*) Je m'en apperçois bien aujourd'hui : je ſuis très content, puiſque je ſuis dans le roïaume de Papimanie de la Fontaine.

chantée de vous, & d'une certaine épitre que vous avez écrite à un certain Cardinal, & que celui-ci lui a montrée.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Comte de Choiseul.

à *Londres*, le 9 *Octobre* 1762.

Quoique je ne sois pas rancunier, Monsieur le Comte, je ne puis m'empêcher d'avoir encore sur le cœur la prétendue irrégularité & erreur que vos Bureaux ont trouvées dans le Nos. partis de Versailles & non pas dans ceux partis de Londres, comme il vous sera facile de le vérifier par le relevé de toutes vos dépêches & des miennes que je joins ici & que j'ai verifié moi-même. Je sens toute l'importance d'éviter la confusion dans notre correspondance, & vous savez que je suis très amateur de l'ordre. Ce n'est pas en maniere de reproche que je dis ceci, c'est seulement en forme d'apologie, & je n'ajouterai rien à cette importante dépêche, que les assurances du très sincere attachement avec lequel j'ai l'honneur, &c.

Ex-

Extrait de la Lettre de M. le Comte de Choiseul à M. le Duc de Nivernois.

à *Fontainebleau*, le Octobre 1761.

J'ai fait vérifier dans mes Bureaux la suite des Nos. de vos dépêches, qui se sont trouvés justes, ainsi je fais réparation à votre Sécrétairerie.

Observations sur la Lettre de M. de Bussy, que M. D'Eon à faites en courant la Poste.

1. *Edifié, &c.*] L'Auteur de cette lettre regarde sans doute son bureau comme sa chapelle ou sa paroisse. Il veut dire apparament que son bureau trouve des erreurs où il n'y en a point, & ne les remarque pas où elles sont; mais sa phrase est si obscure qu'on ne voit pas

Lettre de M. de Bussy, à M. le Duc de Nivernois.

Monseigneur,

Vous avez adressé le 15 à M le Comte de Choiseul une lettre, dans laquelle vous paroissez peu (1) édifié de la régularité de MON BUREAU, à trouver des erreurs où il n'y en a point & à ne les pas remarquer où il y en a. *Comme je crains qu'on ne vous ait*

Obſervations.

pas clairement ce qu'il veut dire.

2 *Inſinué.*] On dit plutôt *inſpirer qu'inſinuer* une idée, mais cette inſinuation de Buſſy vouloit tomber ſur M. D'Eon avec lequel il avoit eu une petite querelle, dont il ne chercera pas à ſe glorifier.

3. *Puiſſiez.*] Il faut vous *puſſiez* ſans quoi il faudroit je ſuis au lieu de je ſerois.

4. *Nous n'avons, &c.*] Il faudroit *nous n'avons pas eu d'autres lettres portant les mêmes Nos.* La phraſe telle qu'elle eſt conſtruite eſt purement *Gotbique* : une diſſertation complete pour la critiquer ne ſuffiroit pas.

5. *Exacts de part ou d'au*

Lettre de M. de Buſſy.

(2) inſinué cette idée, *bien moins pour vous indiſpoſer contre mon* bureau, *que contre le chef; & que je ſerois au déſeſpoir que vous* (3) puiſſiez *me ſoupçonner ou mon* bureau *d'avoir manqué d'attention à votre égard, j'eſpere que vous voudrez bien me permettre de vous faire connoître l'exacte vérité. Je n'étois point à mon* bureau, *quand la lettre du* 7 *de M. le Comte de Choiſeul vous a été écrite; & ni moi ni mon* bureau *n'en avons eu connoiſſance que par la réception de la vôtre du* 15. (4) Nous n'avons pas eu d'avantage des lettres qui vous ont été écrites, portant les memes numeros: *ainſi nous avons été hors d'état de ſavoir ſi les Numeros ont été* (5) exacts de part ou d'autre. *Ce qui prouve encore, Monſeigneur, que*

Observations.

d'autre.] Il faudroit *quels Nos. sont exacts.* Toute cette lettre est d'une obscurité du diable, aussi lorsque l'Auteur de cette Epitre étoit à Londres, les Anglois ont bien eu raison de le faire *conférer & dialaguer avec Satan.*

6. *Bureau.*] En vérité ce Bussy est un terrible Boureau. Avec son *bureau* il m'écorche les oreilles & me fend l'ame en deux. On croiroit à l'entendre que son Bureau est un établissement aussi roïal que l'hôtel de la guerre ou des invalides, & cependant son *bureau* est sous les goutieres au 4 étage: c'est un nid à rats. Le mot *Bureau* est répeté 11 à 12

Lettre de M. de Bussy.

que l'observation sur les Numeros de vos lettres ne vient pas de mon bureau, *c'est qu'elle se trouve dans la lettre même du ministre, & qu'il est établi dans mon* bureau, *que quand il s'est glissé quelque erreur dans les Nos. soit d'une part soit de l'autre, on n'en parle ni au ministre des affaires étrangeres ni à l'Ambassadeur: on en écrit seulement au sécrétaire principal de l'Ambassadeur ou au chef du* bureau *des affaires étrangeres, par ce qu'on ne croit pas que cela vaille la peine d'interrompre les ministres, & que c'est une affaire des* bureaux. *Je crois, Monseigneur, qu'en voilà suffisament pour vous prouver l'innocence de mon* (6) bureau & de son chef. *Je vous demande mille pardons d'être entré dans une si*

Obſervations.

12 fois dans cette petite lettre auſſi lamentable que les Jérémiades. Ce n'eſt pas comme cela que M. l'Abbé de la Ville écrit : quelle différence pour l'eſprit & le génie !

7. *A quelque choſe malheur eſt bon.*] ce paſſage eſt tiré d'Æſope, qui faiſoit parler les bêtes. L'Auteur de la lettre ne pouvoit pas choiſir un meilleur modele : il a le corps de ce grand homme & l'eſprit des dernieres.

Lettre de M. de Buſſy.

ſi longue diſcuſſion pour une ſi petite affaire : mais j'ai la conſcience ſi délicate ſur ce qui peut vous inſpirer le moindre ſoupçon de manque d'attention de ma part ou de mon bureau, *que j'eſpere que vous voudrez bien m'excuſer.* (7) A quelque choſe malheur eſt bon, *puis que cette diſcuſſion me donne l'occaſion de vous renouveller les aſſurances du ſincere dévouement & du profond reſpect avec leſquels j'ai l'honneur d'être*

Monſeigneur,

Votre très humble & très obeiſſant Serviteur

à *Fontainebleau* le 30 Octobre.

Signé, DE BUSSY.

L'original de cette Lettre, ou plûtôt cette Lettre originale a été ſi longtems entre les mains de M. D'Eon, que toute la ſécrétairetie de M. de Guerchy doit la ſavoir par cœur, ainſi

ainsi que la moitié de Londres qui l'a lue, tenue & maniée en original véritable.

Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. de Bussy.

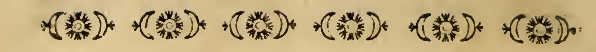
à *Londres*, le 4 *Novembre* 1762.

Je vois, Monsieur, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 Octobre, que les plaisanteries, faites de cent lieuës, ne valent jamais rien. Ma lettre apologétique sur les numeros étoit une pure plaisanterie, qui est venue au courant de ma plume, & qui n'y seroit pas venuë, si ce n'est que j'écrivois à un Ministre dont je suis ami depuis trente ans, & qui est accoutumé à mon allure. Je vous en demande pardon, Monsieur: mais il me paroit que vous vous êtes trompé en lisant ma lettre, & que vous lui avez attribué un sens & une intention qu'elle n'avoit pas. Je crois superflu de vous dire qu'il n'y a eu dans tout cela aucune inspiration étrangère. Cette idée seroit injurieuse pour tout le monde & pour moi: aussi je passe bien vîte là-dessus, & je vous renouvelle les assurances de tous les sentimens avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être très parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble & très obéissant Serviteur, &c.



Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy, à M. D'Eon.

â *Verſailles*, ce 8. *Janvier*, 1763.

Bon jour & bon an, très cher ami, ſi la fortune veut répondre dans le cours de 1763 aux vœux que je ferai pour votre bonheur, je vous certifie qu'il ſera complet. Le mien eſt d'avoir un ami tel que vous, & ce ſera celui qui ne m'échappera pas. Vous avez commencé l'année par être furieuſement occupé de moi; je vous réponds bien de vous le rendre, & je me flatte que vous connoiſſez aſſez mon cœur pour n'en pas douter.

Vous ne voulez donc abſolument pas être de nos commenſaux de Verſailles: le ſéjour de ce païs-ci vous ennuie, vous effraie: il me déplairoit autant qu'à vous, & je n'y ſuis pas encore plus attaché; mais il faut ſavoir ſe plier quelquefois aux circonſtances, & mériter le repos dont on jouït après avec d'autant plus de plaiſir qu'il nous a plus coûté. Enfin, très cher ami, je vois qu'il ſeroit ſuperflu de vous préſenter des réflexions ſur ce ſujet, & de combattre des idées qui me ſemblent très profondément gravées dans votre imagination. Il faudra donc vous laiſſer courir la carriere du païs étranger, & même vous y pouſſer de façon que vous n'aïez jamais à vous repentir de

n'a-

n'avoir pas voulu de Verſailles. (c) Vous voïez que je ne ſuis pas obſtiné, & que je n'en aime pas moins mes amis, quand même ils ſemblent vouloir s'éloigner de moi. Je ne disconviens pas, cher ami, que la croix de St. Louis ne ſoit très intereſſante, & tres agréable, c'eſt, à vous parler vrai, le ſeul inconvénient que je trouvois au projet de M. le Duc de Praſſin, & la ſeule de vos objections qui me ſemble bonne, ainſi je conviens volontiers qu'il faut la ſuivre.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praſſin à M. le Duc de Nivernois.

à *Verſailles*, ce 8 *Janvier* 1763.

Tenez vous pour aſſuré, mon cher ami, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les ſots propos qui ſe tiennent & qui ſe mandent ſur le prétendu refroidiſſement qu'il y a entre mon couſin & moi. Madame de Grammont ſeroit bien capable de nous racommoder, ſi nous étions brouillés; elle en auroit la volonté,

NOTE de M. D'Eon.

(d) Le Grand projet de M. le Duc de Praſlin pour moi étoit de me donner la place de M. de Buſſy; mais j'aimerois mieux être tambour dans mon Régiment, que de ſucceder à ce Grand-homme. Je n'en ſuis pas moins reconnoiſſant envers M. le Duc de Praſlin, qui ne connoît pas mon goût, & qui veut toujours dominer deſpotiquement ſur les eſprits, comme ſur les cœurs.

té, le crédit, & les talens; car elle a beaucoup d'afcendant fur nous deux, & l'un par ce que donne l'amitié; mais elle n'a aucun ufage à faire de tous ces moiens. Il arrive rarement que le Duc de Choifeul & moi ne foions pas de même avis, parce qu'en général nous avons les mêmes principes fur la politique & le gouvernement (*d*); cependant aucun de nous n'a fait vœu de n'être jamais d'un avis contraire à l'autre; nous n'avons ni l'un ni l'autre de prétention à l'infaillibilité; & nous n'avons pas voulu abfolument des Jefuites, parce que leur inftitut leur interdit d'avoir d'autres fentimens que ceux du général.

Vous pouvez conclure de là que nous fommes enfemble comme nous l'avons toujours été: je vous affure, mon ami, que nous difputons beaucoup moins fur les affaires que fur l'Opéra & la Comédie, & fi l'on dit que nous fommes brouillés, c'eft qu'on voudroit que cela fût.

Voilà ma profeffion de foi: je fuis fûr que celle du Duc de Choifeul feroit la même, & vous pouvez m'en croire, il y a affez longtems que vous lifez dans mon cœur: les caractères n'en font pas changés.

Adieu, adieu, mon cher ami.

Ex-

(*d*) J'en ferois bien faché pour la France & pour M. le Duc de Choifeul.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin.

à *Londres*, le 20 *Janvier* 1763.

Oh! oh! mon cher ami, la terrible besogne dont je me suis chargé en venant ici. Je suis en vérité hors de combat, il me fau . . . . dix bonnes années de repos absolu . . . . ces gens-ci sont bien loin d'être des hommes à l'ordinaire; & la négociation dans ce païs-ci est un vrai métier de galérien. Cela me fait trembler (*quand j'y pense*) pour notre pauvre ami Guerchy *qui est tout neuf* à la négociation: il aura diablement de peine: mais heureusement il aura, j'espère, notre petit D'Eon. Vous me demandez s'il faut le lui laisser? vraiment vous ne pouvez mieux faire; mais cependant je crois que M. D'Eon, qui est un excellent sujet, vous seroit encore plus utile à Petersbourg qu'ailleurs, & peut-être est-il le seul en état de bien servir le Roi en Russie. Au demeurant il vous aime de cœur, & s'il étoit sûr que vous fussiez éternellement en place, il aimeroit autant se fixer en enfer qu'en Paradis pour vous plaire, & avec la certitude que ce seroit pour vous servir. Partez de la combinaison de toutes ces vérités, mon cher ami, je n'ai pas d'autres matériaux à fournir à votre décision.

Mais une chose que je dois vous dire encore

re ici ſur notre ami, c'eſt que, s'il amène ici *ſa femme*, il fera très-mal. Je ne parle pas pour la dépenſe: mais une femme Françoiſe ne réuſſira jamais ici, & ſachez que Madame la Ducheſſe de Mirepoix, qui eſt très-aimable, qui a même l'humeur très-prévenante, les manières très-flexibles, a eu bien de la peine à y réuſſir. D'ailleurs notre pauvre ami allant toutes les années paſſer trois ou quatre mois à Verſailles; cet arrangement rendroit une Femme bien embarraſſante (*e*), & auſſi je penſe qu'au moien d'un pareil arrangement, la Femme de notre ami conſentiroit à le laiſſer aller ſans elle. Quand nous nous reverrons, je vous en dirai encore bien d'avantage; & en attendant, ſi vous voulez queſtionner ſur cela M. Durand qui va vous rejoindre bientôt, qui connoît ce païs-ci, il pourra éclaircir vos idées. En vérité c'eſt une bien vertueuſe & honnête créature que le bon Durand: c'eſt en même tems un bien bon ſerviteur & dont la tête eſt extrêmement bien meublée, & par-deſſus le marché je lui crois un ſincère & véritable attachement pour vous. Je ſais toute l'amitié que vous avez pour lui, & non ſeulement je la trouve bien placée, mais je vous aſſure que vous la lui devez, & que vous ne ſauriez mieux faire que de lui en donner des marques.

Let-

(*f*) M. le Duc de Nivernois auroit pu ajouter & bien embarraſſée.

Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Choiseul.

à *Londres*, le 20 *Janvier* 1763.

M. le Duc,

Le congé de quatre mois, que vous avez eu la bonté d'accorder, au commencement de Juin dernier, à M. D'Eon Capitaine à la suite du Regiment d'Autichamp Dragons, étant expiré depuis longtems, & le travail sans fin que je lui ai donné depuis qu'il est auprès de moi lui aïant fait oublier le besoin d'une prolongation que son Colonel lui demande, je vous serai infiniment obligé, Monsieur le Duc, d'en ordonner l'expédition & la prolongation, jusqu'à ce que le Roi & M. votre Cousin le retirent d'ici. Je serois bien faché de perdre M. D'Eon, dont le travail ici est plus utile au service du Roi, que ne le feroit sa présence au Regiment pour lequel il a cependant beaucoup d'amour, malgré son goût & ses talens politiques, dont M. le Duc de Praslin peut se servir avec fruit en plus d'un païs; & je crois que c'est son intention, parce que je sais qu'il l'aime beaucoup, & que vous avez aussi, M. le Duc, des bontés particulières pour lui, dont il est très-reconnoissant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Ex-



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin.

à *Londres* le 17 *Janvier* 1763.

Rassurez-vous, mon cher ami : tout ce que vous desirez s'arrangera ; & il dépend de vous de l'arranger à la satisfaction de tout le monde. *Vous devez savoir que le petit D'Eon n'est venu à Londres avec plaisir que dans l'esperance de s'en retourner avec moi en France (f)* pour être ensuite placé par vous en quelque part en qualité de Resident ou de Ministre & non de Sécrétaire, étant un peu las d'avoir sécrétarisé depuis si longtems & avec tant de personnages divers. Mais il vous est tendrement attaché : toutes ses répugnances & tous ses désirs se combineront toujours avec vos intentions, & ce qu'il souhaite par préference à tout, est de faire ce qui vous plait. En revanche il est juste que vous cherchiez aussi de votre côté à lui faire plaisir ; & voici comme cela se peut arranger très parfaitement & très utilement pour son bien, pour celui du service du Roi, & pour celui de mon

(*f*) C'étoit même une *conditio sine qua non* que j'avois pris la liberté de faire avec M. le Duc de Nivernois ; attendu que je n'ai pas le cœur banal ; que ma volonté n'est pas d'être le Sécretaire de tous les grands Seigneurs de la Cour de France ; & que je n'aime pas à succéder dans une Ambassade comme un immeuble.

mon successeur que je *suppose notre ami Guerchy.* Donnez lui la place de Resident avec tels appointemens que vous voudrez : *il est très aisé à vivre*; il en sera plus consideré ici & partant plus utile, & il sera aussi plus content, parce qu'il aura la certitude de passer en sortant d'ici à une autre place, y compris celle de Petersbourg, pour laquelle il a toujours du foible. D'ailleurs vous devez & vous pouvez compter sur ma parole que rien n'est mieux que d'avoir ici un Résident à demeure; comptez que le service du Roi se trouvera fort bien de cet arrangement, & comptez que le petit D'Eon est le plus propre que vous puissiez trouver pour remplir cet *objet-là.* Je regarde donc cela comme arrangé & je passe à un autre article qui est celui de la Femme.

Sans doute il vaudroit mieux qu'il n'y eut jamais ici d'Ambassadrice Françoise: mais je dois vous dire aussi *qu'une femme d'un certain âge & sans aucunes prétentions, de figure comme est celle de notre ami, réussira moins mal qu'une autre & aura moins d'inconvénient; ainsi que cela ne vous arrête point, & laissez venir notre ami avec toute sa famille, s'il l'aime mieux.*

Il ne m'a pas été possible de vous écrire cela de ma main. Je ne vois en vérité pas clair, & je suis vraiment tué par le travail, qui me porte sur les nerfs & sur l'estomac d'une manière insupportable. J'ai outre cela un bon gros rhume bien étoffé, qui, selon l'usage d'Angleterre, ne finit point, & que je promene pourtant tous les jours, soit à pied, soit à cheval; à pied pour faire vos affaires de mon mieux, & à cheval pour ne pas périr

rir tout-à-fait d'infomnie, de vapeurs, & de non-digeftion: vienne le mois d'Avril, tout cela ne fera rien & en attendant je me refigne. Je vous embraffe, mon très cher ami, avec toute la tendreffe de mon cœur.

Je crois bien faire de vous envoyer ma dépêche par un Courier, dans la crainte que quelqu'accident ne retarde M. Durand qui part demain. Celui-ci vous portera *les détails œconomiques d'où refultera la décifion* DE NOTRE AMI, *& je ne doute pas qu'il n'accepte.*

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praflin.

à *Londres*, le 7 *Février* 1763.

J'apprends dans ce moment, par une lettre de ma femme, la mort de notre pauvre préfident. J'en fuis en vérité bien affligé. Je fais combien vous aviez de confiance en lui & combien il vous étoit attaché. Le petit D'Eon, qui étoit fon ami, eft pénétré de douleur de cette perte. Ce pauvre préfident avoit un confulat quelque part, que vous devriez bien donner au malheureux Favier, que vous avez pris en grippe fort mal à propos. Ce feroit le moïen de mettre en activité fes talens. Quant au petit D'Eon, c'eft en vérité un bien bon cœur & un excellent fujet, dont je ne puis vous dire trop de bien. Je ne doute pas que Sainte-Foy ne foit bien affligé, & je vous prie de lui dire combien je prends part à fa peine.



Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy à M. D'Eon.

à *Versailles*, le 8 *Février* 1763.

Je n'ai qu'un mot à vous dire aujourd'hui, mon cher ami : nous avons perdu le pauvre président, & ses souffrances m'ont trop vivement percé le cœur pour que je puisse essaïer de vous en entretenir. C'est un malheur de l'humanité que de voir ainsi éteindre ceux que l'on a chéri le plus. Il faut ou mourir avant eux, ou leur survivre ; rien n'est plus affreux que cette image, mais il n'est pas en nous de la changer, ni de l'adoucir. J'ai perdu un ami unique, & rien au monde ne me consolera de cette perte : le traité définitif va se signer, ainsi je n'ai plus rien à vous demander à cet égard. M. Durand est arrivé & dit beaucoup de bien de vous. Je vous embrasse & vous aime, mon cher ami, de tout mon cœur.

POST SCRIPTUM.

D'une Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin.

En date de *Londres*, le 10 *Février* 1763.

Mon très cher ami, je vous recommande de toute ma force mon petit D'Eon :

en

en vérité il mérite encouragement, récompense & consolation. Je lui ai prêté 3500. l. pour le tirer d'une vexation malitieuse qu'il éprouve, & ce n'est pas de l'argent du Roi que je lui ai prêté cette petite somme. Mais je présume que vous me manderez de m'en faire rembourser ici chez M. Vanneck, & de vous la porter en compte. Sa santé est bien mauvaise à mon pauvre Sécrétaire; mais pourtant il n'en travaille ni moins, ni moins bien, mais il en mérite d'avantage.

Si vous vouliez mettre de la réciprocité en tout vis-à-vis de l'Angleterre, mon petit D'Eon feroit mieux dans ses affaires qu'il n'y est. On donne ici douze-cens-guinées d'appointement à un Sécrétaire d'ambassade, & de la vaisselle d'argent pour environ trente-mille-livres: cela ne vous fait-il pas venir l'eau à la bouche d'être sécrétaire Anglois, & du moins cela doit vous faire mettre la main à la poche pour les François. (*)

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin.

Du 13 *Février* 1763.

Vous ne m'avez rien répondu sur les propositions que je vous ai faites par rapport

(*) M. D'Eon ne sait pas si cela a fait venir l'eau à la bouche de M. le Duc de Praslin: mais ce qu'il y a de certain, c'est que cela ne lui a pas fait mettre la main à la poche; car M. D'Eon a rendu de sa bourse ces 3500 l. à M. le Duc de Nivernois.

port à notre petit D'Eon, & je n'en ſuis pas étonné, car, comme diſoit le bon homme Beauregard qui a élevé votre ſerviteur, *vous aviez d'autres prunes à vendre quand vous m'avez écrit* : mais cela n'empêche pas, que tout ce que je vous ai mandé à ſon ſujet, ne ſoit très vrai, très raiſonnable & très convenable; & j'eſpere que vous y ferez droit. Je crois que vous ne pouvez mieux faire, je ne dis pas pour ſon bien, mais pour celui du ſervice du Roi.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 13 *Février* 1763.

Il eſt bon que vous ſachiez que M. de Newille Sécrétaire de l'Ambaſſade du Duc de Bedford, qui apportera le traité, recevra une récompenſe & une gratification de mille louis au moins, & l'uſage eſt auſſi qu'on faſſe une grace quelconque à celui qui apporte les ratifications. Si vous voulez vous conformer à cet uſage très digne de vous, je ferai en ſorte de vous envoier les ratifications d'Angleterre par mon petit D'Eon; qui, je vous aſſure, a eu plus de peine ici que M. de Newille à Paris; & eſt, comme vous ſavez d'ailleurs, très digne & très ſuſceptible des graces du Roi. Vous ne me le garderiez pas longtems, & dans ce peu de tems il vous diroit bien des choſes, qui pourroient vous être utiles ainſi qu'à celui qui me ſuccédera.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin. (*)

à *Londres*, le 13 *Février* 1763.

L'on m'avertit dans l'instant, mon cher ami, qu'il va partir un courier pour Londres, & le tems étant trop court pour vous écrire autant en détail que je le désirerois, je me borne à vous envoïer les deux lettres ci-jointes, dont une est pour vous, & l'autre pour le Roux, & à vous dire que j'ai reçu votre épitre du 13. & tout ce qui y étoit joint, que j'ai déjà remis votre adresse au Duc notre ministre, & que je suis chargé par lui d'aviser aux moïens de vous procurer les lettres d'état, au lieu de vous donner de l'argent comptant que vous désirez. *M. de Guerchy est nommé pour remplir l'ambassade de Londres après M. de Nivernois, & l'on a terriblement envie que vous y restiez avec lui.* Je vous écrirai plus amplement, mon cher ami, par le premier courier. M. Durand se porte bien : il est à Paris, & moi confiné à Versailles. Mes hommages à votre Duc, dont le cœur est aussi bon que l'esprit. Je vous embrasse de toute mon ame.

(*) Aparemment c'est une Lettre de Monf. de St. Foye à M. D'Eon. [Rem. de l'Edit.]

Extrait d'une autre Lettre du même au même.

En date de *Verſailles*, le 24 *Février* 1763.

Je ne vous écris encore, cher ami, qu'un mot, parceque c'eſt tout unimenc par la poſte & pour vous envoïer pluſieurs lettres qui me ſont venues pour vous, & dont le retard pourroit peut-être nuire à vos affaires. M. le Duc de Praſſin vous a fait expédier des lettres d'état : elles ont été ſignées par lui-même avant-hier & envoïées tout de ſuite au ſceau. J'ai écrit à M. Niorte de les retirer & de païer le prix de cette formalité, après quoi vos créanciers ſeront tenus de vous laiſſer tranquille.

Les lettres d'état qu'on vous a donné ne ſont que pour ſix mois, parceque c'eſt une règle impreſcriptible. On vous les renouvellera ſûrement au bout de ce tems, ſi on ne vous donne pas d'argent.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois au Roi.

à *Londres*, le 17 *Février* 1763.

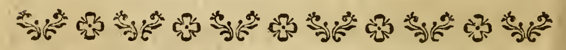
SIRE,

C'eſt M. D'Eon, Capitaine au régiment d'Autichamp dragons, & mon Sécrétaire

 d'am-

d'ambaſſade, qui porte au Duc de Bedford les ratifications de la paix ; & c'eſt une galanterie du Roi d'Angleterre. Ce Prince ſe ſert avec plaiſir d'un François pour cette honorable & importante commiſſion, regardant cette tournure, qui n'eſt pas dans l'ordre ordinaire, comme une marque éclatante d'union & de cordialité de ſa part.

Je ne puis, SIRE, à cette occaſion me diſpenſer de rendre à M. D'Eon tous les temoignages que méritent ſon zele & ſes talents ; & je dois aſſurer avec vérité VOTRE MAJESTÉ qu'il eſt à tous égards très digne de ſa protection, & de ſes graces, tant comme politique que comme militaire.



Extrait des Lettres de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Choiſeul, & à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, les 17 & 19 *Février* 1763.

Monſieur le Duc,

C'eſt M. D'Eon, Capitaine au régiment d'Autichamp dragons & mon Sécrétaire d'ambaſſade, qui va à Paris porter à M. le Duc de Bedford les ratifications de la paix. C'eſt une galanterie de Milord Bute, de Milord Egremont, & même du Roi d'Angleterre, qui ſe ſert avec plaiſir d'un François pour cet honorable & importante commiſſion, regardant cette tournure, qui n'eſt pas dans l'ordre or-

di-

dinaire, comme une marque éclatante d'union & de cordialité de sa part & qui met le sceau à la consommation du grand ouvrage de la paix. Le Roi d'Angleterre désire avec ardeur que l'heureux rétablissement de la paix dure, non seulement entre les deux nations, mais qu'elle pose sur le fondement d'une amitié & cordialité sincere entre les deux monarques.

Vous savez, Monsieur le Duc, que l'usage est ici de récompenser magnifiquement ceux qui sont chargés de commissions pareilles à celle de M. D'Eon; mais il est trop désintéressé pour avoir une semblable perspective. Je sais que vous le connoissez & l'aimez depuis long-tems. Il est digne de votre protection par ses services & l'attachement sincere qu'il a pour vous. Vous le mettriez au comble de ses vœux, en lui procurant la croix de Saint Louis, ou le brevet de colonel à la suite de son régiment, car il est toujours dans le cœur aussi militaire que vous le connoissez; & il est muni de certificats bien honorables & distingués par rapport à ses services à la guerre; mas au reste quelque chose que vous jugiez à propos de faire pour lui, je puis vous assurer qu'il en sera content; & seulement je dois, pour l'aquit de ma conscience, vous dire qu'indépendamment de tout ce qu'il vaut d'ailleurs, le travail prodigieux, qu'il a fait ici sous mes yeux depuis que je suis ici avec un zele & une intelligence infinie, le rend plus susceptible de quelque grace éclatante du Roi en cette occasion. Il convient qu'il revienne à Londres avec une grace quelconque, malgré la mauvaise crainte qu'il a que vous ne le soupçonniez de s'être fait

donner cette commiſſion à cet effet. En vérité cela n'eſt ni vrai, ni dans ſa façon de penſer.

Milord Bute & Milord Egremont m'ont asſuré, M. le Duc, que les ordres ſont donnés pour que les évacuations de la part de l'Angleterre ſe faſſent & s'achevent avec la plus grande diligence & bonne foi.

Signé, Le Duc DE NIVERNOIS.

Eztrait d'une Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Bedford.

à *Londres* le 20 *Février*, 1764.

Milord,

M. D'Eon, Capitaine au régiment d'Autichamp dragons & mon Sécrétaire d'ambaſſade, a l'honneur de porter à votre Excellence les ratifications de la paix. C'eſt, Milord, une galanterie de votre miniſtere, & une bonté du Roi votre maître, qui ſe ſert avec plaiſir d'un François pour cette honorable & importante commiſſion, regardant cette tournure, qui n'eſt pas dans l'ordre ordinaire, comme une marque éclatante d'union & de cordialité de ſa part. Je vois avec la joie la plus vive que ſa Majeſté Britannique déſire avec ardeur, ainſi que le Roi mon maître, que l'heureux rétabliſſement de la paix dure non ſeulement entre les deux nations, mais qu'elle poſe le fondement d'une amitié & cordialité entre les deux

mo-

monarques, & qu'il en résulte un concert véritable entre les deux ministeres.

Je ne finerois point, Milord, si je me laissois aller au plaisir de vous entretenir de toutes les vertus que je connois à votre jeune Monarque; & de la justice qu'il rend à toutes celles du Roi mon maître. En mon particulier je suis pénétré de toutes les marques de bonté dont il ne cesse de m'honorer.

Je charge M. D'Eon de feliciter de ma part V. E. sur l'heureuse conclusion de cette paix, à laquelle votre franchise, Milord, votre noblesse & votre honnêteté ont tant contribué; & de vous témoigner tout l'intérêt que je prends à votre gloire, ainsi qu'à votre santé & à celle de Madame la Duchesse de Bedford. M. de Newille m'a fait bien du plaisir, en m'apprenant l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé, qui est toujours fort délabrée; & qui a grand besoin de repos.

Je prends beaucoup de part au rétablissement de la vôtre, & je renouvelle à V. E. avec grand plaisir les assurances du très sincere & inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Milord, Votre, &c.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin.

à *Londres* le 20 *Février*, 1763.

Dieu soit loué, mon très cher ami, de ce que l'affaire de Guerchy est consommée,

mais pourquoi ne le nommez vous pas tout-à-fait? 1. il y a mille exemples de deux ambassadeurs à la fois, & puis moi je ſuis un animal extraordinaire, & puis je ſuis ſans appointemens: ainſi dans la forme, je ne vois pas de difficulté réelle à la nomination. Vous avez raiſon de n'être pas en peine de ce que je dirai de lui ici, mais il ne falloit pas mettre cela au futur contingent, car il y a longtems que tout eſt dit, & j'oſe vous répondre que j'ai fait cette beſoigne d'ami, avec toute l'addreſſe & la reſerve convenable: auſſi vous pouvez tenir pour certain, que notre ami eſt connu ici pour ce qu'il vaut (*g*). Quant à *l'intérim*, certainement & ſans aucun doute, mon cher ami, il faut en charger le petit D'Eon. Ce ſeroit un dégoût qui le dégoûteroit entierement, que de le donner à un autre, & il ne mérite pas cela. Mais il y a plus, c'eſt qu'il fera fort bien ce que perſonne ne feroit auſſi bien que lui; on ſera fort aiſe de le voir ſuivre les affaires après moi & dans ma maniere; & tout autre donneroit de l'inquiétude. M. Bute l'a pris en amitié & a très bonne opinion de lui, ce qui n'eſt pas peu dire; cela ne ſe trouve pas dans le pas d'un cheval, & quiconque viendroit marqueroit probablement cette trouvaille: les affaires iront ainſi *uno tenore*: les perſonnes n'auront pas la crainte de trouver à déchanter, ainſi point d'ombrage, & tout ira auſſi bien que la nature des choſes & du païs le com-

---

(*g*) **M. le Duc de Nivernois parle-t-il tout de bon?**

comporte. Au demeurant je ſuis toujours d'avis que vous donniez au petit D'Eon le titre de Réſident : c'en eſt même là une occaſion naturelle, & quand il ne s'agiroit pas de lui que nous aimons, je vous donne ma parole que la choſe en ſoi-même eſt très bonne pour le bien du ſervice.

Voilà, je crois, cet article ſuffiſamment nettoïé, & maintenant il faut que je vous gronde. Vous me priez de reſter ici jusqu'à la ſéparation du Parlement, & vous craignez que je ne me preſſe comme un enfant de revenir. Vous ne me connoiſſez donc pas, mon cher ami? je ſuis venu ici pour vous faire plaiſir, je ne m'en irai pas en vous faiſant de la peine, & de plus je vois que *vous ne liſez pas mes lettres* (†). Toutes les fois que je vous ai demandé mes récréances, je vous ai mandé que je n'en abuſerois pas: je vous ai mandé pluſieurs fois que je ne partirois qu'au commencement de Mai: alors tout ſera fini ; ou du moins il ne reſtera que de ces queuës de détail, dont le petit D'Eon ſe tirera auſſi bien que moi, & peut-être mieux. Je vous chanterois bien plus pouille, ſi je n'étois pas aveugle: *mais en voilà aſſez, mon cher ami, pour vous faire honte ; & je ſerai content dès que vous m'aurez demandé pardon*, en m'envoïant mon rappel dont, encore une fois, je n'abuſerai pas.

A

(†) Cela arrive de tems en tems à M. le Duc de Praſlin & même de n'y pas répondre, ou de répondre des duretés à ceux qui ont eu le bonheur, ou qui ſont encore dans la volonté de ſervir la patrie avec le plus grand zele.

A préſent pour me raccommoder avec vous, il faut que je vous remercie bien tendrement, de m'avoir envoïé votre diſcours au Parlement. Il eſt en vérité de toute excellence, & c'eſt une admirable *mercuriale* pour les Rois, pour leurs miniſtres, pour les parlements, & pour les ſujets. Il y a tout ce qu'il vous convenoit de dire & que perſonne n'auroit dit ſi bien que vous (*), parceque perſonne ne l'auroit ſi bien ſenti. Je l'ai confié au petit D'Eon & à mon ami Dromgold ; & je ne puis vous dire combien cette lecture nous a fait de bien ; *mais ce diſcours doit vous avoir bien coûté & fait bien de l'honneur*, & j'ai bien du regret de n'avoir pas été témoin de l'impreſſion en tout genre qu'il a dû faire.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin à M. le Duc de Nivernois.

à *Verſailles* le 23 *Février* 1763.

Il n'eſt pas poſſible que vous envoyiez M. D'Eon porter la ratification du Traité de Paix; le Miniſtère Anglois ne la confieroit ſûrement pas à un Etranger: cela ſeroit contre toute régle & contre tout uſage; & n'aïant pas ce prétexte, il n'y auroit nulle raiſon pour envoyer ici M. D'Eon. Je ſuis très aiſe de la gra-

(*) Ou que M. Thomas.

gratification qu'a obtenu M. de Newille : c'est un honnête homme, bien intentionné, & qui est digne des graces du Roi son Maître.

Copie de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Londres*, le 24 *Février* 1763.

Vous nous avez bien manqué hier, mon cher ami, & vous auriez été content, car nous avons étalé votre chere nappe de bois, nous avons *toasté* & chanté fort gaiment, & enfin nous avons été quatre bonnes heures à table. M. de Newille est on ne peut pas plus aimable; mais je n'en jouïrai pas beaucoup, car il s'en va passer quelques jours à la campagne, selon la louable & irrésistible coutume Angloise.

Je crois vous avoir chargé de mille amitiés & remercimens pour notre ami Durand. Madame de Rochefort m'a mandé qu'il a eu la bonté de dire beaucoup de bien de moi : vous me connoissez assez pour savoir combien j'en suis touché, & je vous prie instamment de le lui bien exprimer.

Nous sommes actuellement occupés le petit Boucher & moi à réparer 5 ou 600 absurdités & méprises faites par votre grandeur dans l'intitulé de la chemise de l'expédition d'hier. Je n'en manderai rien au Roi, afin de ne vous pas détruire dans son esprit, & je finis le badinage en vous souhaitant de tout mon cœur

une bonne ſanté, & un promt retour.

Je vous embraſſe, mon cher enfant : je m'en vais chez Milord Halifax à pied, & puis je monterai à cheval, & puis je verrai le pauvre Comte de Viry qui ſouffre beaucoup aujourd'hui, & puis je dinerai chez moi, & puis je vous dicterai peut-être un mot en P. S. s'il y a matière.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praſlin à M. le Duc de Nivernois.

à *Verſailles* ce *Mercredi*, 25 *Février* 1763.

Vous vous aveuglez, mon cher ami, par le bien que vous voulez à M. D'Eon; comment pouvez-vous penſer que la Cour de Londres le charge de porter ici les ratifications? Au ſurplus il eſt jeune, il a le tems de rendre encore des ſervices & de mériter des récompenſes : je m'intéreſſe à lui, & je le mettrai volontiers à portée de les obtenir avec le tems & le travail.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praſlin à M. le Duc de Nivernois.

à *Paris*, le 26 *Février* 1763.

Le petit D'Eon arrive dans ce moment, Monſieur le Duc, & je me hâte de vous en

en informer par la poſte qui part aujourd'hui & dont l'heure me preſſe. Je ne croyois pas que ce projet fut exécutable & c'eſt un procédé bien honnête de la part du Roi d'Angleterre & de ſes Miniſtres. Ils nous donnent en toute occaſion des preuves de la nobleſſe de leurs ſentimens, qui font à la fois déſirer & eſpérer d'établir & de maintenir la bonne intelligence & une union ſolide entre les deux Cours.

Je ne répondrai point aujourd'hui, Monſieur, au contenu de vos dépêches & de vos lettres particulières, parce que j'ai eu à peine le tems de les parcourir & que je ne veux pas manquer l'heure de la poſte.

J'ai d'un autre côté une nouvelle très intéreſſante à vous mander : c'eſt la concluſion de la paix entre l'Imperatrice, le Roi de Pologne & le Roi de Pruſſe : leur Traité définitif a été ſigné le 15 de ce Mois à Hubertzbourg ; ainſi voilà la paix rétablie dans toutes les parties, cela eſt bien heureux. Nous ne devons plus nous occuper aujourd'hui que de l'exécution de notre traité.

Je ne vous envoie pas, Monſieur le Duc, la copie du Traité de l'Imperatrice avec le Roi de Pruſſe par la raiſon que je ne l'ai pas encore; mais j'en chargerai M. D'Eon quand il retournera à Londres. Je ſais ſeulement que les parties contractantes reſtent dans l'état où elles étoient avant la guerre ; que les ratifications doivent ſe faire dans l'eſpace de 14 jours pour la Cour de Vienne, & que les évacuations reſpectives doivent avoir lieu 21 jours après l'échange des ratifications : ce qui quadre parfaitement avec les époques de notre Traité.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praſlin à M. le Duc de Nivernois.

à *Verſailles*, le 1 *Mars* 1763.

Je vous ai accuſé, Monſieur le Duc, l'arrivée de M. D'Eon qui a fait une grande diligence, & que j'ai reçu avec beaucoup de plaiſir. Vous ſavez que je l'aime, & vous ne devez pas douter que je ne faſſe de mon mieux pour que ſon voyage ne ſoit pas infructueux. J'ai vu le même jour M. le Duc de Bedford qui m'a paru fort content de l'arrivée des ratifications : il me dit que l'échange s'en feroit quand nous le voudrions ; que rien ne le gênoit à cet égard, &c.

Je compte vous renvoyer M. D'Eon dès que l'échange des ratifications ſera faite, & il vous portera vos lettres de récréance.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praſlin à M. le Duc de Nivernois.

à *Verſailles*, le 1 *Mars* 1763.

Votre petit D'Eon aura la croix de Saint Louis & une gratification du Roi. Je crois qu'il ſera content : pour moi je le ſuis fort ; car c'eſt un joli garçon, bon travailleur, à qui je veux toutes ſortes de biens ; & j'ai

grand

grand plaiſir à faire les choſes qui peuvent vous plaire.

Je ne réponds pas aux critiques que vous avez faites ſur notre traité. J'ai inſtruit M. D'Eon, & il y répondra pour moi lors qu'il ſera de retour auprès de vous.

Je ne ſuis pas embaraſſé de la maniere dont vous avez annoncé notre pauvre ami Guerchy; & je ſuis perſuadé que vous aurez bien préparé les voies. M. D'Eon portera les préſens du Roi au Comte de Viry. Renvoïez-nous M. de Newille le plutôt qu'il ſera poſſible.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 3 *Mars* 1763.

JE ſuis bien aiſe que vous aïez été une bête en croïant, mon cher ami, qu'il étoit inexécutable de faire porter les ratifications du Roi d'Angleterre par le Sécrétaire de France mon petit D'Eon. C'eſt que vous ne ſavez pas à quel point va la bonté & l'eſtime qu'on a ici pour votre Ambaſſadeur ; & il n'y a pas de mal que vous l'aïez touché au doigt en cette occaſion, car ſans cela vous auriez été homme à me mépriſer toute votre vie, au lieu qu'à préſent vous me conſidererèz ſans doute un peu.

Lettre

Lettre de M. le Duc de Nivernois à à M. D'Eon.

à *Londres*, le 3 *Mars* 1763. à 9 heures du foir.

Je reçois dans l'inftant, mon cher ami, votre dépêche nocturne, & je vous remercie bien fincerement des détails qu'elle contient, de toutes les courfes que vous avez bien voulu faire malgré votre fatigue, de tous les comptes que vous avez rendu de ma fanté, de notre befogne, &c. &c.

Je fuis trés charmé que vous aïez été bien reçu, & je fouhaite que l'on vous renvoïe bien vîte & content. Il femble que le diable s'en mêle depuis votre départ; je fuis accablé de befogne, tous les jours de nouveaux embaras: j'ai en outre un mal de gorge fort défagréable, ainfi vous jugez bien que le plutôt vous reviendrez fera le meilleur. Je ne vous en dirai pas d'avantage aujourd'hui, parceque je ne veux pas trop retarder l'envoi de mes lettres à la pofte, & je me borne pour ce foir à vous aimer.

J'ai dicté ceci au petit le Boucher parceque j'avois du monde: j'ai pourtant trouvé moïen de vous dire mon petit mot à part. Le pauvre petit Boucher eft malade auffi, & on l'a faigné hier: c'eft un joli enfant en vérité.

Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

Londres, le 3 *Mars*, *à* 8 heures du soir 1763.

Mon cher petit ami, je reçois votre lettre seulement tout à l'heure par ce benoit courier écclésiastique. Je ne puis que vous embrasser tendrement, car je suis assommé. Je lis ou j'écris depuis sept heures du matin avec mon mal de gorge. Oh! ma foi, assurez le Duc de Praslin que, si je reste encore ici trois mois, j'y resterai par-delà ma vie; & n'est-ce pas bien assez d'y rester par delà mes forces?

Ma femme raffole de vous, ma fille aussi, M. de Rochefort aussi & rien de tout cela ne m'étonne, car j'en fais autant de mon côté. Revenez vite & avec un bon traitement. Voilà ce qu'il me faut, mais il me le faut. Adieu mon cher ami, je vous embrasse de bien bon cœur. Dromgold vous embrasse de tout son cœur. N'oubliez pas, je vous prie, de voir l'Abbé de l'Isle Dieu, dont je viens de recevoir encore une grande diable de lettre.



Extrait des Lettres de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praflin & à M. le Duc de Choifeul.

à *Londres*, le 7 *Mars* 1763.

Je ne fuis pas moins reconnoiffant de l'accueil que vous avez fait à mon petit D'Eon. A dire vrai il eft vôtre, plus anciennement qu'il n'eft mien; mais ce que je dois vous dire, c'eft qu'on fera très aife ici du bien, que vous lui aurez fait, & très aife d'y avoir contribué, par la commiffion dont on l'a honoré par bienveillance pour lui, & par égard pour moi.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Londres*, le 7 *Mars* 1763.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre. Elle m'a fait un plaifir infini & je vous remercie bien fincerement des détails qu'elle contient. Je fuis, on ne peut plus, charmé de tous vos fuccès, & je vous en fais mon compliment de bien bon cœur : J'écris au Duc de Praflin fur la réfidence, de façon à lui ôter tous les fcrupules & je regarde cette affaire comme certaine.

En

En vous parlant de ma femme & de Madame de Rochefort, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'elles ont la même façon de penſer que moi ſur mon petit D'Eon, & qu'il eſt auſſi aimé à l'hôtel Tournon & au Luxembourg qu'à l'hôtel Granby.

M. Dromgold, à qui j'ai tout bonnement lu l'article de votre lettre, eſt très reconnoiſſant de tout ce que vous avez fait pour lui & très ſenſible aux marques de votre amitié. Nous vous en faiſons l'un & l'autre bien des remercimens.

Je vous prie d'aſſurer Guerchy qu'une maiſon plus grande que la mienne eſt presque introuvable à Londres. Je crois qu'il feroit très bien d'envoïer ſon homme de confiance pour voir par ſes yeux. (*) *Cet homme ne lui coutera rien*, tant que je ſerai ici, parceque je le nourirai chez moi & le logerai dans mon voiſinage, & il poura prendre d'avance des arrangemens qui faciliteront le promt établiſſement de mon ſucceſſeur.

N'oubliez pas, mon cher ami, d'annoncer bien poſitivement mon retour néceſſaire pour le mois de May, ſi l'on veut que je retourne vivant. Je ſuis tué de fatigue & je commence à ne pouvoir plus réſiſter au travail continuel qui, comme vous ſavez, eſt néceſſaire dans ce païs-ci.

J'aurois mille autres choſes à vous dire, mon cher ami, ſur tous les objets de votre let-

(*) On voit bien que M. le Duc de Nivernois connoît le foible de ſes amis.

lettre : mais je me réserve à m'en entretenir avec vous à votre retour & je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin à M. le Duc de Nivernois.

à *Versailles*, ce 11 *Mars* 1763.

Je vous aurois renvoïé aujourd'hui votre petit D'Eon, si je n'avois eu pitié de sa convalescence. Il a été assez malade sans être cependant en danger, & je me serois fait conscience de l'exposer à une tempête comme celle que nous avons aujourd'hui en relevant de maladie.

Je souhaite toute sorte de bien & d'avantage à M. de Newille, car c'est un bon & galant homme, & je vous prie de lui faire bien des amitiés de ma part, mais je serois fort fâché qu'il ne revint pas.

Je compte vous renvoïer dans cinq ou six jours votre Ambassadeur le petit D'Eon.

Voilà une lettre de Madame de P******** elle me chante pouille & prétend que je ne l'avertis jamais quand il faut vous écrire. Elle pourroit bien avoir quelque raison.

Ex-

Extrait de la Lettre de Madame la Marquise de P*****. au Duc de Nivernois.

à Versailles, le 11 *Mars* 1763.

M D'Eon m'a bien dit, ... des nouvelles de votre santé. L'air de France la raccommodera, à ce que j'espere, ainsi que vos méchants yeux. Ce M. D'Eon est, dit-on, un fort bon sujet, qui a servi le Roi en plus d'un païs; & Mrs. les Anglois ont été très polis de lui donner à apporter le traité. Je ne doute pas qu'il ne s'en trouve bien. J'aime, ainsi que vous, le Roi d'Angleterre. Il me paroît rempli de candeur, d'humanité & de toutes les vertus qui forment un bon Roi. C'est le plus grand éloge à mon gré: *les conquérants ne sont que des tirans, qu'à tort on appelle grands hommes. Ah! les vilaines bourses que vous nous avez envoiées; elles sont grosses comme des cordes: aussi notre ami Praslin en a-t-il été gratifié.* Quand je ne vous rappellerois pas au souvenir de notre très aimé Maître, la besogne que vous avez faite ne vous auroit pas laissé oublié: elle est enfin terminée: embrassons-nous, ... pour nous en féliciter l'un & l'autre. Les petites dames vous saluent.

Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Londres*, le 14 *Mars* 1763.

Le valet de chambre Patiſſier de mon ſucceſſeur, parti le ſamedi 5 au matin, eſt arrivé bravement le vendredi 11 au ſoir. Il m'a remis votre lettre du 4, mon cher ami, & je ſuis bien touché de tout ce que vous faites & dites en mémoire & en amour de moi. J'en ſuis informé par mes parens & amis, encore mieux que par vous; & je crois que vous me connoiſſez aſſez pour être bien ſûr de ma reconnoiſſance. Mon pauvre Dromgold en eſt pénétré de ſon côté & il vous aime auſſi de tout ſon cœur. Mais, mon cher ami, je ſuis bien affligé de votre mal de gorge & de cette fievre qui l'accompagnoit quand vous avez écrit. Il n'y a qu'une choſe qui me conſole, c'eſt que dans le même tems préciſément ou à peu près, j'étois dans la même ſituation que vous, & j'avois auſſi moi mon mal de gorge, qui m'a retenu pluſieurs jours dans ma chambre. Faites comme j'ai fait, mon cher ami: menagez vous beaucoup & guériſſez vous bien vîte. Je le ſouhaite en vérité auſſi ardemment que qui que ce puiſſe être.

Milord Bute m'a demandé ſi vous ſeriez content & ſi votre voïage vous auroit profité. Je lui ai dit que Oui, ſans lui en dire d'avantage,

tage, & je vous assure que cette nouvelle lui a fait un grand plaisir.

A Dieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur & n'ai pas la force de vous en dire d'avantage, car j'ai encore la tête bien foible. Je commence pourtant à être mieux.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin à M. le Duc de Nivernois.

à *Versailles* le 21 *Mars*, 1763.

Je comptois, M. le Duc, vous renvoïer aujourd'hui M. D'Eon; mais il se trouve un peu indisposé, & j'ai cru lui rendre service en différant son départ jusqu'à la fin de la semaine; cependant comme je vous ai promis depuis longtems vos lettres de Rappel, je ne veux pas vous les faire attendre d'avantage, & je vous les envoie ci-jointes, afin que vous en fassiez usage quand vous le jugerez à propos. Le Roi s'en rapporte sur cet article à votre zele pour son service; mais en même tems sa Majesté seroit bien faché que l'excès de ce même zele pût être nuisible à votre santé.

Ex-

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praslin à M. le Duc de Nivernois.

à *Versailles*, le 21 *Mars* 1763.

Je vous garde le petit D'Eon, mon cher ami, parcequ'il ne se porte pas bien, mais il sera en état de partir à la fin de la semaine. Je compte qu'il sera content : il portera la croix de S. Louis qu'il a voulu recevoir de vos mains & qui aquerra par-là un nouveau prix. De plus je lui ai fait avoir une gratification de deux-mille-écus, ainsi il ne doit pas avoir regret à son voïage.

A propos le petit D'Eon n'est sur aucun état pour être païé, parceque l'on compte que vous le paierez sur vos dépenses. Il faut vous dire que les sécrétaires d'ambassade les mieux païés n'ont que mille-écus, & je ne puis changer cette étiquette à cause des conséquences. Vous pouvez donc le faire païer sur ce pied-là & porter cette dépense sur vos états.

Lettre de M. de Sainte-Foy à M. D'Eon.

à Versailles, le jeudi 24 *Mars* 1763.

Vous n'avez pas voulu m'attendre hier au soir chez mes parens, mon cher ami, vous

vous les avez quittés une minute avant mon retour, & j'avois à vous dire une chose assez intéressante, c'est que l'on ne paie pas chez M. de la Borde pendant la sainte semaine, & que sur l'avis qu'on m'en a donné, j'ai été obligé d'y envoïer ce matin pour toucher ma subsistance du quartier. Je n'avois point d'ordonnance ni de billet de vous, ainsi je n'ai pu rien faire à cet égard, mais je viens de voir M. Gaudin qui m'a dit que l'état de distribution générale aïant été envoïé à M. de la Borde, vous pouviez vous présenter chez lui dans la matinée de demain, pour palper vos deux-mille-écus, si vous en avez le tems. Si vous ne l'avez pas, & que d'un autre côté l'argent ne vous manque point, je les ferai recevoir pour vous après votre départ. Sur ce, très cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur (*).

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin.

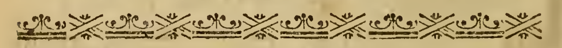
à *Londres* le 29 *Mars* 1763.

Mon cher ami, je vous rends mille tendres graces de ce que vous avez fait & fait faire pour mon petit D'Eon, mon grand aide de camp, que j'attends avec bien de l'impatience.

(*) M. D'Eon aïant été obligé de partir pour Londres, M. de Sainte-Foye a bien voulu se charger de recevoir cet argent pour lui.

ce. Je fais que vous l'aimiez avant que je le connusse ; mais je suis sûr que l'amitié qu'il a pris pour moi vous le fait aimer encore d'avantage, & cela m'est bien doux à penser. J'aurai soin de lui paier ses appointemens conformément à ce que vous me dites là-dessus dans votre lettre particuliere ; c'est-à-dire, sur le pied de 3000 l. par an ; mais chemin faisant & non pas relativement à lui, il est bon que vous sachiez qu'avec 3000 l. de France à Londres, on ne fait pas autant qu'avec 1500 l. à Paris.

J'ai grand besoin que M. D'Eon revienne : à propos n'apportera-t-il pas toutes ses flûtes de Résident, car songez que je dois prendre congé dans 4 ou 5 semaines; & en vérité ce ne sera pas trop-tôt.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin.

à *Londres*, le 29 *Mars* 1763.

Je commence par vous remercier bien sincerement & de m'avoir envoïé mes lettres de rappel dont ma santé avoit grand besoin, & de la forme obligeante & honorable pour moi dont vous avez bien voulu les tourner. Le Roi d'Angleterre y reconnoîtra votre amitié pour moi & il m'en aimera & estimera d'avantage. A vuë de païs je compte prendre congé de lui dans le commencement de Mai, &c. . . . .

Il

Il n'y aura qu'à ſuivre ici le chemin tracé, M. D'Eon s'en acquitera auſſi bien que moi; & il eſt capable de bien plus que cela. Il réuſſira d'autant mieux dans *l'interim* qu'on a ici beaucoup de bienveillance pour lui. Milord Bute en particulier l'a pris en amitié, ce qui n'eſt pas peu dire.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Choiſeul.

à *Londres*, le 31 *Mars* 1763.

Hier une heure après l'arrivée de M. D'Eon, j'ai eu l'honneur de le recevoir au nom du Roi Chevalier de St. Louïs, ſelon les formes preſcrites; & j'ai bien du plaiſir à vous en rendre compte, en vous renouvellant mes très ſincères remercimens de la bonté que vous avez euë de lui accorder cette grace, & de toutes les autres dont vous l'avez comblé: il en eſt pénetré de reconnoiſſance & je la partage bien véritablement. Je ne manquerai pas de lui remettre entre les mains un certificat ſelon l'uſage & ſelon qu'il eſt preſcrit dans l'inſtruction du Roi.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 31 *Mars* 1763.

Votre préſent au Comte de Viry apporté par notre petit D'Eon eſt bien royal & magnifique.

M. D'Eon ne me parle que de vous, de votre excellent coeur & de votre tendre amitié pour moi: il ne m'a rien appris, mais cela eſt bien doux à entendre. Pour moi, mon cher ami, vous ſavez comme je vous aime, & vous pouvez être bien ſûr que c'eſt pour toute ma pauvre chienne de vie.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 5 *Avril* 1763.

Monſieur le Duc,

M. D'Eon, dès le jour de ſon arrivée ici, a remis à M. le Comte de Viry le portrait du Roi enrichi de diamans & la lettre dont dont vous l'aviez chargé. Ce Miniſtre a reçu avec beaucoup de ſenſibilité & de reconnoisſance ce bienfait de Sa Majeſté, ainſi que l'annonce des Tapiſſeries, des Gobelins & des

des Tapis de la Savonnerie qui lui ſont auſſi deſtinés, que M. D'Eon a paſſés ſur ſon Pacquetbot & qu'il a remis à Douvres chez M. Minet, pour être envoyés ici inceſſamment. M. le Comte de Viry doit déjà vous avoir fait, M. le Duc, tous ſes remercimens par le dernier Courier Torſey. Son premier empreſſement a été de faire voir à Milord Bute le Portrait de Sa Majeſté & la lettre que vous lui avez écrite ; ce Miniſtre a porté ſur le champ l'un & l'autre au Roi d'Angleterre, qui a trouvé ces préſens magnifiques, & la lettre charmante.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 6 *Avril* 1763.

Le pauvre petit D'Eon s'eſt toujours mal porté depuis ſon retour ici ; mais cette nuit il eſt vraiment malade. C'eſt un catharre violent avec fièvre & grande oppreſſion de poitrine, en même tems qu'il a presque la jauniſſe. Le Médecin y eſt bien embarraſſé & moi je ſuis bien fâché.

On va le ſaigner, & lui donner l'émétique deux heures après ; vous trouverez peut-être cela un peu roide, mais il faut bien être traité ici à l'angloiſe.

Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foye à M. D'Eon.

à *Verſailles*, le 6 *Avril* 1763.

J'ai ſu, mon cher ami, par le retour du dernier courier que vous étiez arrivé ſain & ſauf à Londres. Vous êtes ſans doute actuellement décoré des marques honorifiques de vos exploits militaires, & cela de la main qui vous eſt la plus chere ; je vous en fais mon double compliment & vous le répéterai de bon cœur ſur l'enveloppe de mon épitre. Vous ne m'avez point encore donné de vos nouvelles, mon cher ami, mais j'eſpere que j'en aurai tout inceſſamment. Vous avez bien des commiſſions à faire pour des gens de ma connoiſſance, car graces à mon zele patriotique, vous ſavez que je ne demande jamais rien pour moi de Mrs. les étrangers.

J'ai reçu votre gratification montant à 6000 l. & lui donnerai la deſtination convenue. Le Roi ne fait point de voïages, & nous reſtons à Verſailles, comme s'il n'y avoit plus de Paris dans le monde; cependant, il y fait bien chaud au moment que je vous écris, dans cette bonne ville. Un courier de M. de Chevreuſe vient d'annoncer ici que l'opéra bruloit, vous jugez bien que l'on a quelque peur pour le palais roïal.

Hier jour très remarquable, on a aſſemblé un conſeil extraordinaire des finances, M. ***. y a expoſé les opérations qu'il projette. Il y en

en a de toutes ſortes & de toutes mains. Les unes ont été dreſſées par des conſeillers de cours ſupérieures, un autre par M. *** premier commis des finances, & un autre, dit-on, par M. ***. Il eſt certain que cette derniere accolade eſt de toute juſtice, parceque la jambe de ce dernier & la tête du premier ont probablement été taillés à la même ſouche. Au demeurant comme j'ai des amis dans le Parlement qui ne ſont pas des têtes à perruque, je vous aſſure que les opérations en queſtion ne ſont que de légeres emplâtres, qui ſont bien éloignées de produire le bien qu'il faudroit faire; que tout eſt petit dans les idées motrices, & dans la maniere de l'exécution, & qui pis eſt qu'il va y avoir du grabuge, parceque très certainement le Parlement n'enregiſtrera pas le 2. vingtieme. Je l'ai dit d'avance à notre miniſtre, parceque j'eſpérois qu'il en feroit ſon profit ou plutôt celui du Roi: mais la choſe a paſſé, & nous verrons ce que le Parlement va dire. On m'a répondu qu'on tiendroit, s'il le falloit, un lit de juſtice, & j'ai pris la liberté d'obſerver à ce ſujet deux choſes. La premiere que ce ſeroit une odioſité que de conduire le Roi au palais pour établir un impôt dans le moment de la paix, & de l'érection de ſa ſtatue; la 2. qu'on auroit d'autant plus lieu de regretter cette démarche, lorsque l'on verroit que le ſecond 20e. étoit impoſſible à percevoir dans pluſieurs provinces, & qu'au lieu de 20, il ne rendroit peut-être pas 8 millions. Ajoutez à cela la poſſibilité d'une mauvaiſe année, & vous verrez qu'il eut mieux valu mettre des ſous ſur les con-

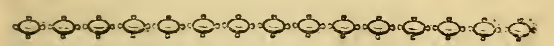
ſommations ou reprendre une partie de l'edit de ſubvention *Silbouette*, mais c'eſt ce que M. ***. ne ſauroit jamais entendre. S'il trébuche par le poids de ſa maladreſſe, je ne ſais pas qui l'on mettra ſur ſon ſiége : mais ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il faudroit de grandes choſes, & un homme qui eût de la conſidération par lui-même pour les exécuter. Vous voïez, mon cher ami, que, quand la paix eſt faite & qu'il n'y a plus à politiquer, mon eſprit ſe donne carriere ſur autre matiere. Je vous embraſſe & vous aime de tout mon cœur : je compte bien que vous n'aurez pas oublié de préſenter mes hommages à M. le Duc de Nivernois, & de lui dire combien je le reſpecte, & lui ſuis attaché.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 13 *Avril* 1763.

Vous pouvez compter que le Roi George III. quoiqu'il ſe ſerve du ſceau de ſon prédéceſſeur, a beaucoup de caractere & de fermeté ; & qu'il eſt très déterminé à n'être pas le jouet des factions. Il l'eſt également à ne ſacrifier ni ſon ſiſtême, ni ſon autorité. Milord Hertford doit avoir pour ſécrétaire d'ambaſſade M. Banbury, dont la femme eſt ſœur du Duc de Richemont. Elle s'appelle Miladi Sarah Banbury ; mais ſon mari n'eſt point Milord ; il pourra le devenir tout comme un autre.

autre. C'eſt une des plus aimables femmes de la Cour; elle eſt charmante. Vous voïez, mon cher ami, que, pour figurer paſſablement vis-à-vis d'une pareille ſecrétairerie, il faut que vous traitiez bien le petit D'Eon à tous égards; & je vous avertis, pour l'aquit de ma conſcience & de la vôtre, que 3000 l. de France ici ſont le ſalaire commun d'un ſcribe ſubalterne: c'eſt un des inconvéniens de cette ambaſſade-ci, & je voudrois bien que ce fût le plus grand. Envoïez-moi vîte, mon cher ami, la réſidence & *l'intérim* de M. D'Eon, & ſoïez bien ſûr de deux choſes; l'une que vous n'avez plus que faire de moi ici, l'autre que j'ai grand beſoin d'en ſortir.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praſlin à M. le Duc de Nivernois:

à *Verſailles*, ce 15 *Avril* 1763.

Vous avez bien fait, mon cher ami, de me raſſurer ſur votre état, car j'aurois été vraiment inquiet de vous ſavoir dans votre lit avec la fièvre.

J'attends de vos nouvelles avec impatience, & je vous promets le ſecret pour votre famille & vos amis.

Je ſuis très aiſé de ſavoir le petit D'Eon guéri: il n'a pas une bonne ſanté & il a beſoin de la ménager pour le travail de l'Ambaſſade & pour ſatisfaire un jour la fureur qu'il a de guerroyer & dont nous ne pouvons le guérir.

Je n'ai rien à vous mander aujourd'hui: c'eſt pour Madame Victoire que je vous dépêche ce Courier; elle eſt cependant mieux, mais ſon mal ſubſiſte & il y a grande apparence qu'elle a une pierre dans les reins.

Adieu, mon cher ami, je vous aime & vous embrasſe bien tendrement.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praſlin à M. le Duc de Nivernois.

à *Verſailles*, ce 16 *Avril* 1763.

Vous me rendez malade, mon cher ami, en me diſant toujours que vous l'êtes, & en vérité je ne ſais ſi je ſouffre autant de mes maux que des vôtres, & j'oublie plus volontiers les uns que les autres, car je ſuis accoutumé à ſouffrir, & je ne puis m'accoutumer de même à vous ſavoir malade. *Il eſt bien vrai que nous faiſons tous deux un métier qui ne nous convient pas: vous en ſerez bientot dehors, & je vous aſſure que je ſerois bien content, ſi j'avois la même perſpective.* . . . .

. . . .

Je vous prie de preſſer, autant qu'il dépendra de vous, le retour de nos priſonniers. Adieu, mon cher ami, je vous embraſſe & je vous aime auſſi tendrement que ſi nous nous portions bien l'un & l'autre.

Ex-

Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foye à M. D'Eon.

à *Verfailles*, ce 16 *Avril* 1763.

J'ai reçu, très cher ami, vôtre épitre du 8 qui m'a fait bien du plaifir, puisqu'elle m'a prouvé que vous étiez débaraffé de cette maudite bile; & qu'enfin vous en aviez été quitte pour un peu de peur & de tranchées purgatives. Grand-merci des détails que vous avez eu le foin de me donner fur la retraite de Milord Bute, Miniftre véritablement grand, & que les Bretons fenfés ou patriotes regretteront, lors qu'ils ne l'auront plus à la tête de leurs affaires. En vérité, mon cher ami, votre peuple Anglois eft une étrange efpéce, & vos Ecoffois font des benets de bien bonne pâte. Il me femble que, fi le fort m'avoit fait naître parmi ces derniers, je n'aurois pas de plus cruels ennemis que ceux qui, tout en me traitant de frere, me vexeroient en efclave, & me feroient fentir un mépris fi outrageant. Je ne conçois pas enfin comment on peut être Ecoffois, & ne fe pas couper la gorge avec tous les Jean-Chandos qu'on rencontre en fon chemin. Nous n'avons encore rien de décidé ici fur la finance. Les projets de M. le Controleur-Général font entre les mains du premier Préfident & des Gens du Roi du Parlement. Ce ne fera gueres que dans une huitaine de jours qu'on communiquera le tout

aux Chambres, & nous verrons alors ce que vous devinez bien & ce que j'ai prévu du tems que vous étiez ici.

Je finis par tous les complimens & amitiés des gens que vous aimez & avec lesquels je parle ſouvent de vous ici ; & tant pour eux que pour moi bien plus encore, je vous embraſſe, très cher ami, de tout mon cœur.

Vous ſavez que Madame la Ducheſſe de Praſlin déſiroit avoir & ſavoir combien coute l'eau de miel (*).

Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Oxford*, le *Mercredi* 20 *Avril* 1763.

Me voilà ici, mon cher petit Aide de Camp, & je vais m'y mettre à table, après avoir vu les plus belles choſes du monde tant ici que ſur la route. Je me porte beaucoup mieux : mon rhume n'eſt plus rien & j'ai dormi très joliment cette nuit, dans le plus mauvais cabaret de l'Angleterre. Il eſt tout à l'heure 4 heures & la poſte pour Londres part à cinq. J'en conclus que cette lettre vous arrivera

(*) J'ai répondu que Madame la Ducheſſe n'en avoit pas beſoin, qu'elle étoit naturellement aſſez douce, & aſſez mielleuſe, mais que, ſi l'on vouloit, j'en enverrois une petite barrique pour M. le Duc de Praſlin.

vera demain avant le départ de la poste pour France, & par ainsi je vous prie, mon cher ami, d'envoïer ce present billet à mon Mouton, autrement dit la Duchesse de Nivernois, ou si vous l'aimez mieux, Madame Barbet. Je n'ai pas le tems de lui écrire & encore moins à d'autres, ainsi je la prie de dire de mes nouvelles à mes parens & amis.

N'oubliez pas de m'envoïer mes lettres de la ruë de Tournon à Bath. J'y serai vendredi au soir jusqu'au samedi au soir. N'oubliez pas non plus d'arranger mon audience de congé du Roi pour le lundi 2 de Mai. Adieu, mon très cher ami, portez-vous bien, embrassez bien M. Du Clos (*) pour moi, & aïez bien soin de lui. Recommandez à Moreau nos comptes &c. & comptez sur la tendre amitié que vous m'avez inspirée pour ma vie.

Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. d'Eon.

à *Oxford*, le *jeudi* 21 *Avril* 1763.

Voilà que je vais être doctorifié *in facultate juris*; cela n'empêche pas que je ne sois rendu de fatigue : mais pourtant je me porte mieux qu'à Londres. Je serai encore plus las

(*) Ce n'est pas le jésuite ; mais l'académicien & l'historiographe de France.

las quand j'arriverai mardi *in Albemarle-ſtreet :* car j'ai furieuſement à courir juſques-là, & le ſommeil n'augmente pas à proportion de la fatigue : mais pourtant je me porte moins mal en vérité, mon cher ami, & j'eſpere que quant à vous, vous vous portez tout-à-fait bien.

Je vous envoie deux-lettres pour la poſte de lundi prochain & vous prie de recommander à Moreau de ne pas oublier de les faire partir. Je vous prie auſſi de recommander à qui il appartient mon diner de mercredi. Je ne ſais qui s'eſt chargé de la liſte : il faut arranger cela, ſi vous voulez bien, & faire arranger le diner en lui-même par le grand bonnet. Il va y avoir bien des bonnets dans la maiſon, car Dromgold ſera doctoriſé auſſi & jugez comme il disputera déſormais.

Adieu, mon cher ami, ſongez auſſi à mon amitié pour vous qui eſt bien ſincere & qui durera toute ma vie.

Faites bien ma cour à Madame de Bouflers & ſoignez bien Monſieur notre hiſtoriographe mon confrere.

Lettre de M. d'Eon à M. le Duc de Praſlin.

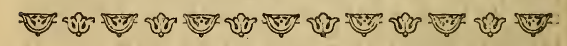
à *Londres*, ce 21 *Avril* 1763.

Comme M. le Duc de Nivernois m'a ordonné d'être ici ſon petit ſinge pendant ſon abſence, je prends la liberté de vous écrire comme lui une lettre particuliere ; & j'y

ſuis

ſuis d'autant plus autoriſé que j'ai ordre de vous faire paſſer la lettre ci-jointe pour Madame la Ducheſſe de Nivernois, que M. le Duc m'a écrite d'Oxford. Je ſais tout le plaiſir que vous aurez en apprenant par lui-même des nouvelles de ſa meilleure ſanté, depuis le peu de jours qu'il a quitté les brouillards de Londres; c'eſt ce qui me fait eſpérer qu'elle ſera bientôt rétablie par le repos & le ſéjour de la France; mais je ne ſerai pas moins affligé de ſon abſence, & je la regarderai comme un véritable malheur pour moi & plus encore pour les affaires du Roi à cette Cour. Je vais me trouver ſeul ici, livré à mes propres forces, ou plutôt à ma foibleſſe: ma ſeule confiance eſt dans votre indulgence, M. le Duc, & dans le zele que je mettrai à exécuter vos ordres & à m'inſtuire ſans déplaire aux miniſtres Anglois. Vous avez eu une preuve récente & autentique de leurs bontés pour moi, que je dois entierement à celles dont M. le Duc de Nivernois m'a honoré. Il ne quittera pas ce païs ci ſans les engager à prendre quelque confiance en moi: & cette confiance augmentera beaucoup, ſi vous daignez toujours, M. le Duc, me continuer vos anciennes bontés & bons traitemens. Je déſire toujours la Réſidence plutôt que le tître de Chargé d'affaires; j'ai eu l'honneur de vous en expliquer les raiſons, ainſi qu'à M. le Comte de Guerchy: & comme vous m'avez demandé des exemples, je puis citer M. Deſchamp-Morel qui a été pendant pluſieurs années Réſident à Londres, même lorſqu'il y avoit des Ambaſſadeurs de France. Il y étoit du tems de M. le Maréchal de Broglio,

glio le Pere. M. Néricault Deſtouches a eu la même place ocupée avant eux par M. D'Iberville. Je pourrois citer pluſieurs autres exemples pareils tirés de chez nous, ſans avoir recours à ceux des puiſſances étrangeres. Enfin, M. le Duc, je regarderai toujours comme une grace tout ce que vous voudrez bien faire pour moi; & je vous ſupplie d'être bien perſuadé d'avance de la ſincere, & reſpectueuſe reconnoiſſance, avec laquelle je ſuis &c.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 27 *Avril* 1763.

Mon bon ami, je vous embraſſe tendrement. Je ſuis arrivé hier au ſoir, après avoir fait une tournée de 4 à 5 cens milles, qui m'a fait voir bien de belles choſes, qui m'a montré bien des objets d'inſtruction & qui a vraiment fait du bien à ma ſanté; mais ce qui a le plus frappé mon étonnement eſt la culture du païs, & la diſette de pauvres. Le plus pauvre me paroît riche & paſſeroit pour un Bourgeois de nos petites villes de province. Mon rhume eſt guéri & je ne ſens plus rien à ma poitrine: mes nerfs ne ſont pas ſi bien remis, & le ſommeil n'eſt pas encore bien revenu. Mes meilleures nuits, les jours de la plus grande fatigue, ſont de cinq-heures au plus, & voilà ce qui me tue. J'ai réellement, à préſent, la têţe incapable de travail, mais

avec

avec le repos & le climat de France, je ne doute pas que mon pauvre petit sistême nerveux ne se rétablisse.

N'êtes-vous pas content de l'expédition que vous a fait pendant mon absence notre petit D'Eon? J'ai vu avec plaisir, à mon retour, que je n'aurois pas fait si bien que lui; je vous remercie de ses lettres de Résident. Il n'y a plus qu'à lui regler un traitement pécuniaire, & je présume que vous ne tarderez pas à faire cet arrangement, qu'il faut un peu calculer sur l'allure Angloise, qui est singulierement dispendieuse à tous égards & en tout ordre de choses & de personnes.

Je parts demain à six-heures du matin pour aller passer trois-jours aux courses de New-market, où je suis invité avec amour par plusieurs seigneurs. Je reviendrai ici le 1er. de Mai, & j'aurai le 4 mon audience de congé du Roi d'Angleterre. Je ne serai plus que le sécrétaire de M. le Résident jusqu'à mon départ qui, je crois, aura lieu du 20 au 25. Les affaires n'en iront pas plus mal & ma santé ira mieux.

J'ai trouvé ici Madame de Boufflers & Du Clos. Heureusement pour moi, je n'ai pas peur des esprits. Adieu, mon bon cher ami, portez-vous mieux, je vous en conjure, & je vous promets que je ferai de même de mon côté avec le tems. Je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

Vous ne trouverez pas grand chose dans les lettres de M. le Résident de l'ordinaire de demain, car il n'y a rien d'interessant.

Lettre

Lettre de M. le Duc de Nivernois à Madame Adélaïde de France.

à *Londres*, le 27 *Avril* 1763.

MADAME,

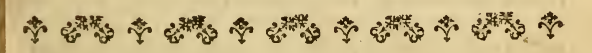
Je ſerois inconſolable de m'être trouvé abſent de Londres quand la lettre de Madame y eſt arrivée, ſi je n'avois un Aide de Camp plus intelligent & auſſi zélé que moi, qui a fait mieux que moi tout ce qu'il y avoit à faire: c'eſt M. D'Eon mon Sécrétaire d'Ambaſſade, le plus honnête & le plus joli ſujet du monde, que je prends la liberté de vous préſenter, Madame, en vous aſſurant qu'il eſt digne que vous l'honoriez de quelque bonté. Il va être à préſent Réſident chargé des affaires du Roi, & je les remettrai entre ſes mains avec bien de la confiance; parceque je ſais qu'il ſ'en acquittera à merveilles. Vous pouvez compter, Madame, que, ſi vous avez quelque nouveaux ordres à lui donner au ſujet de ces différents remédes, pour cette cruelle maladie que je n'ai pas le courage de vous nommer, il les exécutera auſſi avec tout le zele, l'intelligence & la diligence poſſible. Oh mon Dieu, Madame, que nous ſerions heureux lui & moi, ſi notre voïage en Angleterre alloit être de quelque utilité pour la guériſon, ou du moins pour le ſoulagement de Madame Victoire! je n'oſe gueres l'eſpérer; tant je vois de

de pour & de contre par rapport aux remédes pour fa maladie : mais cependant il eft certain que ces remédes ont vraiment réuffi plufieurs-fois. Je ne faurois en dire d'avantage à Madame, & je me borne aux vœux les plus ardens pour le fuccès.

Je fuis avec le plus profond refpect,

De Madame,

Le trés humble, &c.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praflin.

à *Londres*, le 3 *May* 1763.

Le petit D'Eon eft bien reconnoiffant de fes lettres de Réfident, & moi je vous en remercie auffi de tout mon cœur : mais je vous avertis, mon cher ami, qu'elles ne font pas parfaitement bien dreffées. Il femble par la tournure des expreffions que fa Réfidence devra ceffer à l'arrivée de l'Ambaffadeur : ce neft pas comme cela que nous l'entendons. Sa Réfidence doit refter incorporée à fon exiftence à Londres : fans quoi, cela ne lui feroit d'aucune utilité pour la fuite de fa vie. Il faudra remédier à cette petite inattention de vos

vos bureaux; & cela ne ſera pas difficile (*).

Le petit Boucher, qui eſt un bien joli ſujet, me demande la permiſſion d'aller faire un tour de quelques ſemaines en France, & je ne ſaurois la lui refuſer; car il en a vraiment beſoin, 1. pour ſes affaires & puis pour ſa ſanté qui eſt extrêmement mauvaiſe depuis plus de deux mois. Il n'en mettra qu'un à ſon voïage; & pendant ce tems-là, un frere qu'il a ici, ſervira à ſa place ſous le petit D'Eon; c'eſt-à-dire, qu'il ſervira à copier: car Boucher eſt bien propre à autre choſe, & avant qu'il ſoit peu, ce ſera un Sécrétaire d'Ambaſſade charmant, ſur-tout pour l'Angleterre.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 6 *May* 1763.

Mon cher ami, les rhumes de votre ami de Londres ſont comme les ſorties de Don Quichotte: me voici à mon huitieme, mais j'eſpere que celui-ci ne ſera pas ſi rude que le dernier. Je n'ai eu de fièvre qu'une nuit & un demi-jour, mais pour mon malheur, c'étoit le jour de mon audience de congé, & j'avois bien de la peine à me tenir ſi longtems ſur

(a) Cette petite inattention eſt une grande attention de la méchanceté du cher de Buſſy-Ragotin..

ſur mes jambes. Je continuerai juſqu'à mon départ à voir le Roi d'Angleterre, car il a la bonté de le vouloir, & en vérité je n'oſe pas vous dire (du-moins vous mander) juſqu'à quel point il m'honore de ſes bontés. Ce n'eſt pas pour cela que je le trouve un Prince excellent; il l'eſt je vous aſſure à tous égards: & je ne ſaurois vous en dire trop de bien. Vous lui devez vous-même une vraie reconnoiſſance, car il penſe & parle de vous d'une maniere à laquelle il me ſeroit à moi-même impoſſible de rien ajouter.

Vous verrez dans ma lettre au Roi que je compte partir du 20 au 22: après cela il y a l'hiſtoire du vent, ainſi je ne ſaurois fixer le jour de mon arrivée: mais je dépêcherai de ma route un courier à ma femme, & ce courier arrivera 24 heures avant moi, & il vous portera un petit mot de moi pour vous inſtruire avec préciſion de mon arrivée. Je m'en irai par où je ſuis venu, ainſi que *Jean* d'heureuſe mémoire: mais je ne prendrai à Douvres qu'un pacquetbot & je ne demande point d'yacht. De Calais je prendrai la route d'Arras, parceque celle de Picardie eſt déteſtable au dire des voïageurs. Je prévois à vuë de païs que j'arriverai à Paris vers le 30. Ma femme me mande que notre bon ami Praſlin veut venir à Paris à mon débotté: dites-lui, je vous prie, à cet honnête Miniſtre, combien j'en ſuis touché, & engagez-le à effectuer ce deſſein amical.

Ex-

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Praſſin à M. le Duc de Nivernois.

à *Marly*, le 6 *May* 1763.

Me. Senac a été très content de la manière dont M. D'Eon s'eſt acquitté de la commiſſion que je lui avois donnée, relativement à la maladie de Madame Victoire. Il s'eſt répandu en grands éloges ſur ſon compte & même auprès du Roi; & a trouvé le remède de Mlle. Stephens très bien conditionné.

Madame Victoire en fait uſage avec ſuccès depuis Vendredi dernier, & elle s'en trouve fort ſoulagée.

Lettre de M. D'Eon à M. le Duc de Praſlin.

à *Londres*, le 11 *May* 1763.

Monſieur le Duc.

M le Duc de Nivernois qui eſt incommodé me charge de répondre à votre lettre particulière du 6. il ne ſait ſi c'eſt un effet de la providence ou de l'arrivée de votre Courier, mais depuis hier il lui a pris un dévoiement qui le tourmente beaucoup; & quoi que

que dife M. le Duc de Bedford de la bonne fanté de M. le Duc de Nivernois, il n'arrivera certainement à Verfailles ni gros ni gras. Vous ferez en état d'en juger par vous-même à la fin de ce Mois.

Nous n'avons point reçu du tout, Monfieur le Duc, la lettre circulaire dont vous parlez, écrite à tous les Miniftres du Roi dans les Cours étrangères, au fujet de l'ouvrage que fe propofe M. l'Abbé Arnault, pour étendre dans toute l'Europe l'empire de la langue françoife; & M. le Duc de Nivernois n'auroit pu rien comprendre à ce que vous lui dîtes de cet ouvrage & à cet Empire, fi je ne me fusfe resfouvenu de vous avoir entendu parler un foir chez vous à M. de Sainte Foye d'un projet de gazette littéraire pour l'Europe par l'Abbé Arnaut, où l'on rendroit compte des meilleurs ouvrages en tout genre, qui s'impriment tant en France que dans tous les païs du monde connu. Je vous prie donc, Monfieur le Duc, d'avoir la bonté d'envoyer ici cette lettre circulaire, afin que je puisfe concourir, autant qu'il dépendra de moi, à l'étenduë de ce vafte projet, dont l'exécution ne fera pas fi facile dans la pratique que dans la fpéculation; parce que dans tous les païs du monde connu, il n'y a pas comme à Paris des journaux de littérature, & il n'y aura que les bons correspondans & les bons Traducteurs à Paris qui pourront fuppléer à ce defaut, en faifant une dépenfe honnête tant pour leurs appointemens que pour l'achat des livres. Il y a encore une fpéculation à faire pour le débit de cette gazette qui échappera à l'homme de lettres le plus

plus habile de Paris, qui n'aura pas voyagé; c'eſt que, dans tous les païs étrangers, on n'a pas l'amour & la fureur des papiers littéraires & périodiques, ainſi qu'à Paris: par exemple en Angleterre on a bien la fureur des gazettes & papiers périodiques, mais cette fureur ne s'étend que ſur les papiers & gazettes Angloiſes qui parlent avec liberté de tout ce qui concerne leur miniſtère, leur adminiſtration, leur commerce, leur conſtitution & leurs intérêts ſoit communs ſoit particuliers. Tout ce qui n'eſt pas cela les touche peu, & je ſais par les meilleurs Libraires de Londres, qu'ils ne vendent aucun de nos Ecrits périodiques & Journaux, pas même celui des Savans, ni les Brochures qui piquent le plus le cœur & l'eſprit de nos Pariſiens. Tout cela eſt regardé en Angleterre comme miſére étrangère ou plutôt Françoiſe pour endormir l'eſprit des Pariſiens, tandis qu'on fouille dans leurs poches. Je ſais encore par ces mêmes Libraires, qu'ils ne font leur commerce avec les Libraires de Paris que par échange, c'eſt-à-dire, bons livres contre bons livres. Briasſon & Guerin de Paris qui commercent le plus avec Londres peuvent vous dire, qu'ils n'envoyent pas ici une ſeule brochure périodique.

M. le Duc de Nivernois me charge auſſi de vous dire, M. le Duc, que quoiqu'il ſoit membre de la Société Royale de Londres & Docteur d'Oxford, il ne voit cependant aucuns ſavans Anglois.

1o. Parce qu'ils ſe communiquent très peu dans le monde & donnent beaucoup à l'étude & à la ſpéculation ou contemplation métaphyſi-

ſique, c'eſt-à-dire, parce qu'ils ſont réellement Savans.

2°. Parce qu'ils s'appliquent beaucoup à l'étude du Grec & du Latin, & peu à la langue Françoiſe; c'eſt-à-dire, que ceux qui s'attachent à cette dernière, le font plutôt pour entendre nos Auteurs morts que pour parler avec nos Auteurs vivants.

3°. Parceque M. le Duc de Nivernois ne court pas plus après les Savans de Londres qu'après ceux de Paris ; & enfin parceque la négociation & les devoirs de ſon ambaſſade ont abſorbé tout ſon temps. Il y a encore une petite obſervation de calcul à faire ſur le débit de la Gazette littéraire Françoiſe, c'eſt qu'en ſuppoſant que le fond ſoit du goût des païs étrangers, la forme, je veux dire la langue Françoiſe, pourra bien ne pas convenir à toutes les nations ; & à meſure que chaque Gazette paroitra, elle pourra bien être traduite & imprimée ſur le champ en Anglois, en Allemand, en Italien ou en Eſpagnol ; moïennant quoi votre but, qui eſt d'étendre l'empire univerſel de la langue Françoiſe, pourra bien manquer, & le but des auteurs qui eſt d'avoir de l'argent pourra bien ne pas répondre tout-à-fait à leur calcul. Il leur reſtera toujours l'honneur d'être les auteurs de cette Gazette ſavante & l'honneur eſt le principal & doit les encourager à pourſuivre leur projet. L'éxperience ſeule pourra décider dé ſon ſort, & du gain de cet ouvrage.

Quand vous le voudrez, M. le Duc, je commencerai à vous envoïer, à compter du 1er Janvier 1763, les deux ſeuls journaux littérai-

res qui se publient ici tous les mois, & qui rendent compte de tous les ouvrages. L'un appellé *The Monthly Review*, ou *Revuë de tous les mois*; l'autre se nomme *The Critical Review*, ou *Revuë Critique*. Ces deux livres seuls peuvent faire la fortune de la Gazette littéraire de l'Abbé Arnaut, quant aux ouvrages Anglois; & s'il veut rémonter plus haut pour la littérature Angloise, il faudra acheter le journal Britannique écrit en François par le Docteur Mathy, qui a abondonné au 18. vol. cet ouvrage très estimé; & qu'il ne peut plus continuer à cause des places qu'il occupe.

M. du Clos, Sécrétaire de l'Académie Françoise, qui est ici depuis quelque tems m'a fait l'honneur de me dire, M. le Duc, ainsi qu'à M. le Duc de Nivernois, que vous aviez fait acheter 25 exemplaires du nouveau dictionaire de l'Académie Françoise, pour être distribués à différents Sécrétaires d'Ambassade. Si le fait est tel, j'ose vous supplier, M. le Duc, de mettre le Sécrétaire de l'Ambassade de Londres au nombre de vos élus, parcequ'il est votre serviteur, & parcequ'il arrive souvent que des seigneurs Anglois parient des cent & deux-cens guinées sur l'étimologie & la valeur d'un mot François. Ils ont souvent recours à moi comme Sécrétaire de l'ambassade Françoise & censeur-roïal, pour décider la question. Je ne suis pas bien embarassé pour le présent, habitant avec les dictionnaires vivants de l'Académie Françoise, c'est-à-dire, avec M. le Duc de Nivernois & M. Du Clos: mais bientôt, je serai embarassé par leur départ. J'ai déjà écrit à Paris pour avoir le dictionaire de Trévoux; mal-

malgré cela, si vous avez la bonté de m'envoyer le dictionaire de l'Académie Françoise, il donneroit un grand poids à mes décisions & serviroit beaucoup à m'instruire.

M. le Duc de Nivernois m'a fait part, M. le Duc, que vous avez envie de fixer mes appointemens de Résident à la somme de douze mille-livres. Je vous supplie d'être bien persuadé de toute ma reconnoissance: cette somme est honnête dans ma position, c'est-à dire, étant logé & voituré gratis. S'il avoit fallu faire ici un petit établissement & me nourir &c. je n'aurois pas accepté la place pour vingt-mille-Francs par an: mais j'aurois bien pu servir le Roi & vous gratis, uniquement par honneur, amour & reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Duc,

Votre, &c.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. le Duc de Praslin.

à *Londres*, le 12 *May* 1763.

Mon très cher ami, je vous embrasse foiblement, parceque le devoiement bilieux, dont je jouïs depuis 3 jours, a un peu abbattu cette brillante vigueur que le Duc de Bedford m'a trouvée. Quoiqu'il en soit je vous

embrasserai de toute ma force quelconque à la fin du mois; & en vérité je ne sais comment je suis bien aise de partir d'ici, car on m'y marque une amitié presque ridicule, & un véritable regret de me perdre. Malgré cela je vous avoue que j'ai grande impatience de retrouver l'air & la société de France, & encore plus cinq ou six personnes, parmi lesquelles V. E. est, comme il convient, *in capite libri.*

Mon petit Boucher qui vous porte ceci est un bien joli sujet. Si vous en avez le tems, parlez-lui un peu de l'Angleterre, & vous verrez qu'il n'a pas perdu son tems. En vérité je crois que cette Ambassade Angloise *profitera beaucoup un jour à votre département*, d'où je conclus, qu'il est juste que *votre département lui profite.*

M. D'Eon vous a déjà répondu sur votre projet de gazette littéraire qui m'est entierement inconnu, & il vous a dit vrai, en vous disant que je ne vois point de tout ici les Savans, qui dans ce païs-ici ne sont point dans la Société.

J'ai ici la Condamine & Du Clos qui ne s'entendent pas plus au moral qu'au phisique. J'espere qu'ils ne se battront pas, & quand cela arriveroit, on n'en seroit pas ahuri ici, parceque c'est la mode.

Adieu; mon excellent ami, je vous embrasse bien tendrement. Je compte toujours partir du 20 au 22: mais je vous avertis que j'irai très doucement d'ici à Douvres, aïant quelque chose à voir en chemin, c'est-à dire, les chantiers & arsenaux de Chatam, si l'on veut bien me les montrer, ce qui n'est pas sûr.

Cela

Cela joint à l'incertitude du vent, fait que je ne saurois fixer le jour de mon arrivée à Paris; mais je dépêcherai de ma route un courir qui vous en avertira.

Lettre de M. le Duc de Praslin à M. D'Eon.

à *Versailles*, le 17 *May* 1763.

Le Roi, Monsieur, aïant jugé qu'il seroit très convenable d'ajouter à l'établissement de la Gazette actuelle, celui d'une Gazette Litéraire, qui présentât au public un tableau fidele de l'état & du progrès des arts & des sciences dans toutes les parties de l'Europe; sa Majesté a adopté le plan que j'ai eu l'honneur de mettre sous ses yeux à cet égard & en a permis l'exécution; mais cet ouvrage, Monsieur, ne peut obtenir le dégré de perfection dont il est susceptible que par les secours multipliés & intelligens qu'on saura lui fournir: & ces secours ne pourront parvenir ici plus exactement & plus sûrement, que par la coöpération des personnes employées pour le service du Roi dans le Païs étranger. La Gazette Littéraire paroîtra une fois par semaine & comprendra les annonces & les nouvelles de toute l'Europe, relativement aux objets d'histoire naturelle, de méchanique, d'astronomie, de jurisprudence, de poësie, d'architecture, de peinture, de sculpture, de musique, de spectacle, &c. Toutes ces matières seront éga-

lement de fon reffort; & à la fin de chaque mois elle donnera une brochure, en forme de fupplément, dans lequel feront placées toutes les piéces originales, traductions ou extraits que leur étenduë n'aura pas permis d'inférer dans la feuille hebdomadaire. On ne fe permettra dans cet ouvrage intéreffant que des critiques fages & propres feulement à éclaircir le jugement des hommes. D'après cet expofé, Monfieur, vous connoitrez aifément tout ce dont le païs que vous habitez peut enrichir cette gazette : & je vous ferai particulièrement obligé de vous en occuper ou par vous même, ou par ceux qui font employés fous vos ordres, & qui devront fe faire un plaifir de contribuër à la perfection d'un établiffement auffi utile. Il vous fera aifé de tirer les connoiffances de tout ce qui fe paffe en cet ordre de chofes, par le moyen de quelques perfonnes dévouées à ce genre d'occupation, ou par les Savans mêmes, les Littérateurs & les Artiftes célebres, qui feront très aifes de voir confacrer leurs noms & leurs ouvrages. On fera mention de ce qui les concernera perfonnellement; foit pendant leur vie, foit après leur mort, que l'on annoncera convenablement à la réputation qu'ils auront laiffée. Les Préfidens ou Sécrétaires des Académies principales pourront auffi vous être de la plus grande utilité. Vous ferez à portée d'exciter en eux une émulation qui trouvera fa récompenfe dans le jufte tribut d'éloges qu'on s'empreffera de leur payer, & vous pouvez à ce fujet leur écrire ou leur parler de ma part. Enfin, Monfieur, le premier des foins que je vous demande à cet

égard,

égard, c'est de nous faire parvenir exactement les journaux qui s'impriment où vous êtes ou dans les villes les plus voisines, & de m'addresser chaque semaine, ainsi qu'à M. l'Abbé Arnaud, ou à M. Suard son Collégue, sans préjudice des nouvelles historiques & politiques destinées à la Gazette de France, un Bulletin particulier, où seront insérés tous les articles dont on pourra faire usage dans la Gazette littéraire, avec une annonce des livres qui paroitront & du jugement qu'on en aura porté, afin que l'on puisse vous prier de les envoyer, si l'on juge qu'ils soient utiles. Pour ce qui est des ouvrages peu volumineux, qui mériteroient une attention particuliere ou par leur singularité ou par leur bonté, vous pouvez les envoyer tout de suite & les mettre toujours à mon adresse.

J'ai l'honneur d'être, &c.



Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Calais*, le 24 *Mai* au matin à 7 heures 1763.

Je suis arrivé hier au soir ici, mon cher ami, à 11 heures. Notre passage a été heureux & promt, puisqu'il n'a été que de trois heures & demie. Je vous adresse une lettre pour Madame de Bouflers. Je ne sai pas où la lui adresser, parce qu'elle voyage actuellement ; mais

on pourra le ſavoir chez Milord Holderneſs ou chez elle.

Nous avons rendu tous trois notre méchant diner d'hier, & puis quant à moi j'ai dormi. Pour cette nuit, je n'ai point vomi, mais guères dormi non plus. On m'a aſſommé de complimens malgré la nuit & je m'enfuis bien vîte, en vous embraſſant de tout mon cœur, mon cher ami, & regardant *Albemarle-Street St. James's* avec tendreſſe. Embraſſez pour moi le bon Doctcur (*) que j'aime bien.

Je vous prie, mon cher ami, d'aller chez Mademoiſelle Pitt lui dire de mes nouvelles & l'aſſurer de mon tendre reſpect. Vous feriez bien auſſi d'aller chez Milord Egremont.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Paris*, le 28 *May* 1763.

Je ſuis arrivé, mon cher ami, Mercredi 25 à Senlis, où j'ai trouvé ma femme & mes enfans en aſſez bonne ſanté: mais la mienne eſt bien loin d'être bonne. J'ai les nerfs plus délabrés que jamais. J'ai très mal dormi depuis que je vous ai quitté. Je ſuis ce matin d'une foibleſſe exceſſive, avec une eſpèce de courbature générale; & cependant je vais partir

(*) Mr. Mathy.

tir pour Verſailles, d'où je ne reviendrai que demain au ſoir. J'ai vu M. le Duc de Praſlin à mon arrivée & hier *Guercby*. Je me ſuis entretenu de vous avec l'un & l'autre, & vous pouvez bien penſer, mon cher ami, tout le mal que je leur ai dit de vous.

Le 30.

Je ſuis revenu de Verſailles, où j'ai été bien ſouffrant. J'ai trouvé en arrivant hier au ſoir votre lettre charmante du 24. Je ne ſaurois vous dire combien j'en ſuis touché & attendri, les larmes me viennent aux yeux en y penſant; cela m'arrive ſouvent quand je ſonge à vous, au bon Dr. Mathy & à toute l'amitié qu'on m'a témoigné en Angleterre. On m'en témoigne auſſi beaucoup ici, & je commence à recueillir le ſeul fruit de mes peines que vous ſavez que j'ai déſiré. Tout cela ne m'empêche pas de me bien mal porter, & je ſuis aumoins auſſi malade qu'en Angleterre, ſi ce n'eſt plus. A dire vrai, je ſuis terriblement harcelé depuis mon arrivée: mais je compte être à S. Maur dans 8 jours & je n'attends que là mon rétabliſſement. Ma femme, ma fille, & Madame de Rochefort vous font mille tendres amitiés, & je vous prie d'embraſſer pour moi de toutes vos forces le bon Mathy. J'ai le cœur bien ſerré, quand je penſe à ſes larmes & à la mine que vous aviez tous deux ſur le port de Douvres. Continuez, je vous prie, à voir mes amis & à les bien aſſurer que je leur ſerai véritablement attaché toute ma vie. Milord & Miledi Bute ſeront à Londres, quand cette lettre y arrivera, & je vous prie de leur bien dire & faire dire combien je ſerai toute

ma vie leur ferviteur. Je n'ai pas la force d'écrire à Milord Egremont, & je vous charge de lui dire que je me fuis aquitté de fes commisfions obligeantes pour M. M. de Choifeul, qui en font bien reconnoiffans l'un & l'autre.

Je vous envoie une lettre pour Madame de Boufflers que j'ai trouvée ici, & je vous envoie auffi une lettre d'un M. de Chamboran. Je vous prie de faire, fi vous pouvez, ce qu'il défire: je lui mande de s'addreffer à vous déformais.

Adieu, mon cher ami, je ne vous parle point du lit de juftice qu'on tient demain pour la forme, & qui ne laiffe pas d'occuper le Controlleur Général affez, pour qu'on ne puiffe pas lui parler d'autre chofe d'ici à quelque tems.

On dit que la pofte part tout-à-l'heure & je vous embraffe avec toute la tendreffe de mon cœur.

Lettre de M. Moreau à M. D'Eon.

à *Paris*, le 1 *Juin* 1763.

Monfieur,

Je fuis condamné par la circonftance du départ précipité de S. Jean à vous dire en 4 lignes, ce qu'il me faudroit un volume pour vous exprimer de tout ce que j'ai dans le cœur de fentimens, d'attachement fincere, de reconnoiffance &c. Tout cela n'en fortira jamais.

mais & fera la gloire & la douceur de ma vie. Daignez interprêter mon silence à cet égard. Les marques flatteuses d'amitié dont vous m'avez honoré pendant le tems heureux pour moi que j'ai vécu dans votre société, me font espérer que vous rendrez justice à mon manque d'expressions & que vous daignerez me continuer celle dont vous m'avez donné des preuves si constantes, & dont je suis pénétré comme je le dois, parceque j'en connois le prix mieux que personne. M. le Duc me charge de vous faire mille tendresses de sa part. Il est désolé de n'avoir pas le tems de vous dire un mot. Il vous recommande ses amis & une lettre que j'ai mise avant-hier à la poste à votre adresse pour Mademoiselle Pitt. Je n'ai vû M. Boucher qu'en courant : il a paru un moment chez nous vendredi, & est parti le soir pour la Bretagne, où il porte son mal de gorge pour lui faire compagnie. Il n'y a rien de nouveau qui vaille la peine. Ma femme me charge de mille complimens pour vous. Je n'ai encore vu, ni pu voir personne, ainsi je ne vous parlerai de personne. Il me suffit bien d'ailleurs de vous parler de vous même : rien n'est plus intéressant pour moi & rien ne l'est plus encore que de vous convaincre en tout tems & en tous lieux du fidele & inviolable attachement que je vous ai voué pour toute ma vie; & avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble & très obéissant Serviteur

Signé, MOREAU.

Lettre de M. Sainte-Foye à M. D'Eon.

à *Verfailles*, le 2 *Juin* 1763.

Il y a bien un fiècle, mon cher ami, que je ne vous ai donné figne de vie, & je ne vous dirai cependant qu'un mot en ce moment-ci, parce que je pars dans deux heures pour le haras du Roi, où notre Miniftre m'a permis d'aller paffer trois jours avec le Comte de Montazet, pendant un de fes voyages à Paris. Je n'ai point vu M. Walpole, mais j'ai la lettre de vous qui l'accompagnoit, & je le chercherai pour lui faire toutes les honnêtetés que je dois à fon nom, à fes richeffes, & fur-tout à l'avantage qu'il a envers moi d'être autant votre ami qu'un Anglois peut l'être.

M. de Nivernois eft arrivé un peu maigri: ces diables de Bretons tondroient donc fur un œuf, puifqu'ils ont trouvé le moïen de rogner ainfi le filphe politique (*). Nous avons déjà parlé un peu de vous, nous en parlerons bien d'avantage parce que cela nous fera plaifir à tous deux: il vous aime comme un Amant; &

(*) Ceci me rapelle les difcours d'un vieux matelot Anglois à Calais, lorfqu'au commencement de Septembre 1762. M. le Duc de Nivernois s'y embarqua pour Douvres. Ce matelot difoit à fon jeune camarade " regarde ce Duc „ comme il eft maigre & exténué. Je l'ai connu autrefois, „ il étoit gros & gras, vois comme nous avons, pendant „ cette guerre, dégraiffé les Seigneurs François."

& cela me fait autant de plaisir qu'a vous-même. Bon soir, mon cher ami, à mon retour du Président Sallier ; donnez moi aussi des nouvelles de l'arak de M. le Vicomte de Choiseul, qu'il faudroit envoïer actuellement à Paris. Je vous embrasse, très cher ami, de toute mon ame.



Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Pontchartrain*, le 3 *Juin* 1763.

Je ne saurois vous exprimer, mon cher ami, combien je suis touché de votre lettre du 27 Mai que je reçu hier au soir en venant ici, & j'ai à peine la force de vous embrasser, car je suis bien misérable. J'ai eu de la fiévre, j'ai craché du sang, je suis échauffé à l'excès, & je m'en vais prendre le lait. En vérité depuis mon arrivée, on me tiraille cruellement de tous les côtés, mais enfin je vais me reposer. On m'a très bien reçu à la Cour, mais ce qui vous surprendra, c'est que je ne m'en porte pas mieux. Au reste ne soïez pas en peine de ma santé. La campagne, le repos, & la liberté la remettront sûrement.

Embrassez tendrement pour moi le bon docteur Mathy dont je reçois une lettre charmante. Il trouvera bon que je ne lui réponde point, mais il ne sauroit me faire plus de plaisir que de m'écrire quelquefois à ses momens perdus.

Quant à ce que vous propofez fur le *reliqua* de compte que je vous ai laiffé, je ne fais ce qu'en penfe le Duc de Praflin, & vous ferez ce qu'il vous dira, mais votre idée me paroît fort bonne. *Guerchy* n'eft pas ici : il eft allé en Franche-Comté à fon régiment pour un mois environ.

Je vous envoie ci-joint une lettre pour Milord Egremont, une pour Mademoifelle Pitt, une pour Miledi Hervey. Adieu, mon très cher ami, je vous embraffe de tout mon cœur.

Vous pouvez compter que le Roi mon maître correfpond bien fincérement & tendrement aux fentimens du Roi d'Angleterre : mettez mon profond & reconnoiffant refpect aux piés de ce Prince adorable toutes les fois que vous le pourrez. Vous êtes bien heureux d'être à portée de lui faire votre cour.

Extrait de la Lettre de M. d'Eon à M. le Duc de Nivernois.

à *Londres*, le 8 *Juin* 1763,

Monfieur le Duc,

Je profite du retour de M. Ginoux à Calais, pour avoir l'honneur de vous remercier de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer le 30. Je favois déjà votre arrivée à Paris par M. S. Jean, non votre valet de chambre courier, mais M. S. Jean frere de Milord Bo-

Bolingbrooke, qui vous a rencontré à la porte S. Denis. J'aimerois bien mieux que ce fût votre retour à Londres. Les nuits feroient plus tranquilles, les jours plus beaux & les lettres à la Cour plus intéreſſantes : car depuis votre départ rien ne me paroît plus intéreſſant ici ; & il me ſemble que la Cour, la ville & la campagne, ainſi que la politique, ſont muettes, du-moins pour moi. Je couche dans votre lit, je travaille ſur votre table, je me ſers de vos plumes, encre & papier, je me tourne & retourne dans votre place, pour tâcher d'être inſpiré comme vous : mais tout cela ne ſert à rien, & je ſuis tout de glace, depuis que je ne me chauffe plus au feu de votre génie.

Tout ce qui me ranime, ſont les ſentimens d'eſtime, d'amitié & d'admiration que la nation Angloiſe vous a voués pour toujours. On ne ceſſe de me queſtioner ſur votre retour à Paris & ſur votre ſanté. Toutes les fois que j'ai l'honneur de faire ma cour au Roi ou à la Reine, leurs Majeſtés ne manquent point de parler de leurs regrets de vous avoir perdu, & de l'envie qu'elles ont de vous revoir ici le plutôt qu'il vous ſera poſſible. Le Roi m'en a encore parlé aujourd'hui pour la cinquieme fois depuis votre départ, & ſi votre excellence s'imagine que cela me fache, elle ſe trompe bien fort. Je voudrois, Monſieur le Duc, que toute votre maiſon, à commencer par vous, fût Angloiſe, demeurante à Londres au moins tout le tems que j'y reſterai : & pourquoi pas toujours ? puiſque votre préſence ici contribueroit ſi fort au repos & à la paix de la France. Mon déſir n'eſt pas téméraire, puis que je

veux

veux le bonheur de ma patrie. Vous l'avez déjà fait : mais qui pourra mieux que vous le rendre durable ?

Je ne suis pas étonné, Monsieur le Duc, que Paris & Versailles vous aient reçu à bras ouverts. Ce tribut de joie vous est bien dû : mais de grace ménagez votre santé, jouïssez du repos & de votre gloire ; ne vous livrez pas trop aux transports d'allegresse de tous ces courtisans : à force de vous embrasser, ils vous étoufferont, s'ils le peuvent. Quand ils ne peuvent éclipser le génie, ils l'étouffent. Leurs yeux jaloux ne peuvent voir la lumiere, ils veulent avoir le vol & le regard de l'aigle, ils ne sont que des hiboux & des vautours de réputation.

Je me suis aquitté auprès de tous vos amis & amies de tout ce dont vous m'aviez chargé & particulierement auprès de Milord Egremont & de M. Hallifax. Je n'ai encore pu trouver ni Milord Bute ni M. de Mackensie : mais je leur ai fait savoir ce que votre cœur pense pour eux.

Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *St. Maur*, le 16 *Juin* 1763.

Je vous remercie tendrement de votre lettre du 8, mon cher ami, & tous mes parens, & amis qui l'ont lue avec délices vous en remercient avec moi. Je suis bien touché des sen-

ſentimens qu'on me conſerve où vous êtes, & je vous prie de les entretenir en témoignant à toute occaſion ceux dont je ſuis pénétré. Les Bute, Mademoiſelle Pitt, Ledi Hervey, Ledi Bolingbrooke, Ledi Suſanne Stuard, Miſs Pelham, Milord Gower, Milord March, le Comte de Viry, le Comte de Woronzoff, ſans compter le Miniſtere qui va ſans dire, ainſi que les Bedford; voilà à qui je vous prie de me rémémorer ſouvent & de dire de mes nouvelles. Je commence à me rétablir un peu & le ſommeil commence à revenir: mais j'ai encore les nerfs bien agités & la tête bien épuiſée. Je ne ſuis réellement pas capable d'écrire une page ſans me faire mal. Les champs, le cheval & la liberté raccommoderont ma pauvre machine; & je ſens qu'elle ne demande pas mieux. Dites-le au bon Mathy, à qui je n'écris point: mais que j'aime de tout mon cœur.

Je vous recommande, mon cher ami, un certain M. Binois qui s'en va inceſſamment à Londres pour une affaire qu'il vous expliquera. Elle me paroît juſte & je vous prie de l'y ſervir. Il eſt vivement protégé par l'oncle de ma femme, & ainſi vous ſentez que je m'y intéreſſe. Je crois que vous devrez mener ſon affaire par le canal & le conſeil de Milord Shelburn, à qui je vous prie auſſi de recommander encore le Sr. Georges Patullo Gentilhomme Ecoſſois.

Voici encore une autre affaire. Toutes meſures bien priſes, mon appartement ne ſauroit convenir avec bonne grace à des tableaux qui auroient plus de ſept à huit pieds de haut, y compris la bordure & ſes ornemens. Ainſi je vous

vous prie d'engager M. Ramſay de réduire à cette meſure les deux portraits que le Roi d'Angleterre a la bonté de lui faire faire pour moi. Ils peuvent même être plus petits, s'il l'aime mieux, & par exemple de ſix pieds, y compris la bordure; mais ſur toutes choſes qu'ils n'en aient pas plus de huit. On me fait un portrait du Roi notre Maitre qui figurera entre ces deux-là & qu'on reduit aux proportions convenables à la place.

Adieu, mon très cher ami, portez-vous bien, divertiſſez vous & inſtruiſez nous. Notre ami Dromgold ſe porte mieux. L'affaire de ſon frère n'eſt pas conſommée: mais elle le ſera, ou toutes les régles de la métopoſcopie ſont fauſſes. Le petit Boucher eſt encore en Bretagne & a beſoin d'y être pour ſa ſanté. *Guercby* eſt à ſon Regiment: mais il en va revenir pour les fêtes de Paris. Elles dureront trois jours & l'on dit que cela ſera bien beau, qui les voit.

Adieu, Monſieur le Miniſtre: n'oubliez pas de me mettre ſouvent aux pieds de Leurs M. M. B. B. & n'oubliez pas que je ſuis & ſerai toujours le meilleur de vos ſerviteurs.

Je vous rends mille tendres graces de votre lettre du 13 venue par Torſey & je vous prie, mon cher ami, d'être fort tranquile ſur ma poitrine. Mon crachement de ſang venoit uniquement d'échauffement, il n'en eſt plus du tout queſtion & l'eau de la ſeine l'a emporté. Je ſuis bien touché de ce que le Roi vous a dit ſur celles de Briſtol, & je vous prie de me mettre bien ſouvent à ſes pieds.

Votre lettre au Duc de Praſlin & votre mémoi-

moire font très bien: mais les vieilles dettes font bien difficiles à aquitter: Je ferai de mon mieux, comme vous pouvez croire, mais gardez-vous de compter fur rien. Soyez fûr feulement qu'on vous aime, qu'on vous veut du bien & qu'un jour ou un autre on vous en fera.

Adieu, mon cher ami; ma femme vous fait mille complimens ainfi que ma fille & Madame de Rochefort. Je n'en puis plus, & je vous quitte pour repofer ma tête & mes pauvres nerfs que l'air de Londres a tués. Je n'ai point d'autre mal & même je commence à être un peu mieux, depuis que je fuis ici à la pâture dans de beaux prés prefque Anglois, mais j'ai grand befoin d'être à ce régime pour toute nourriture. Je vous embraffe de tout mon cœur ainfi que le bon Mathy.

Lettre de M. Sainte-Foye à M. D'Eon.

à *Verfailles*, le 19 *Juin* 1763.

Vous vous accufez ingénuement, mon cher ami, de votre filence envers moi pendant que je me fais intérieurement le même reproche. Toute la différence qu'il y a entre nous, c'eft que vous êtes accablé d'écritures néceffaires & d'affaires réelles, & que moi je fuis diftrait des miennes par des voyages & des courfes perpetuelles, & malheureufement indifpenfables. Vous avez été le témoin de cette vie ambulante dans le cours de l'Eté dernier,

&

& vous pouvez bien croire que la paix n'a fait qu'augmenter & étendre les désirs errans de notre principal. A peine passons-nous deux jours à Versailles dans une semaine ; il faut tout expédier dans ces deux jours, & les jours que l'on est à Paris, en vérité rien n'est plus difficile que d'en retrancher un moment pour le donner à des lettres particulières. Quoiqu'il en soit, mon cher ami, nous comptons trop essentiellement l'un sur l'autre pour douter chacun de notre côté que nous ne soïons très ardens sur nos avantages réciproques. Je fais la guerre à l'œil pour que l'on sente ici tout ce que vous valez en dépit de toutes les grandes & petites viperes ; & je puis sans flatterie vous assurer que je n'ai pas beaucoup de peine à réussir. Ainsi soïez, très cher ami, tranquile & content : disposez de moi & de mes facultés morales & physiques, je ne vous démentirai jamais.

Voici dabord une lettre que M de Voltaire écrit à son libraire ou correspondant de Londres. Vous saurez que ce grand Ecrivain veut bien s'abaisser aujourd'hui jusqu'à travailler pour la Gazette littéraire que nous allons commencer au mois de Juillet, qu'il fera des notices & des extraits pour cet ouvrage périodique, & conséquemment qu'il lui faut des livres nouveaux, c'est l'objet de l'Epitre qu'il écrit au S. Vaillant ; mais comme il marque au dit S. d'envoyer à Douvres lesdits ouvrages, pour adresser delà à M. le Duc de Praslin ; ce Ministre a trouvé plus simple qu'en faisant remettre la lettre de M. de Voltaire au Libraire Vaillant, vous lui disiez ou lui fassiez dire

dire que c'eſt à vous qu'il devra remettre ſes paquets, parce que vous les ferez paſſer à notre Duc avec vos dépêches beaucoup plus convenablement, exactement & ſûrement que ne feroit l'habitant de Douvres. Sur ce ſujet, mon très-cher, il ne m'eſt pas poſſible de finir ſans vous témoigner que M. le Duc de Praslin dit par fois que vous êtes un pareſſeux littéraire; que vous avez été le témoin de la formation de ce projet, que vous aviez promis des matériaux, & entre autres une hiſtoire très remarquable du Kamchat-Ka; & que cependant vous n'avez encore rien envoyé pour le ſuccès de cet établiſſement, qui lui tient extrêmement à cœur.

Je vous rends mille graces de la chaine de montre que je viens de recevoir : elle eſt jolie, cela eſt tres ſûr; mais on en trouve un millier de pareilles dans la ruë Saint-Honoré. Tout ce qui vient d'Angleterre n'eſt pas plus merveilleux que ce qu'on fait ici; vous ſavez, mon cher ami, que je vous l'ai toujours dit : je crois de plus que j'aurai toujours raiſon. Vous ferez très bien de m'envoïer l'état de toutes les commiſſions dont je vous ſuis redevable, & ſi vous en avez fait pour mes parens, mettez-les auſſi ſur mon compte, parceque je ſaurai bien me faire païer d'eux, & qu'il faut toujours que ces choſes-là ſoient exactement rembourſées, ſans quoi plus de liberté pour les gens honnêtes. Vous me direz tout cela en argent de France, & à qui il faut le remettre : n'oubliez pas d'y comprendre la ſerge de rome qui eſt encore en chemin &c. j'eſpere que le tout arrivera tôt ou tard, il n'importe. Vous aviez pro-

promis une petite chienne à M. le Duc de Praflin, un petit chien à moi & fa femme pour M. le Vicomte de Choifeul. Y avez-vous penfé ?

Les deux objets traités dans votre épitre du 14. font très intéreffants, très bien traités & très bien trouvés de votre part, auffi ont-ils été fort applaudis ici. *Je fuis bien aife que vous aïez envoïé le mémoire de votre courfe de Ruffie*: je n'ai pas encore vu notre miniftre, mais je vous réponds bien d'y veiller : fans doute que vous en avez écrit en même tems à M. de Nivernois.

Mon voïage au haras a été charmant. Je vous aurois bien fouhaité de la partie, mon cher : vous auriez pris là une excellente leçon pour vos fuccès à l'encontre des Milédis. Quelque jour il faudra bien que nous foïons paifiblement réunis, & que nous faffions de ces courfes-là pour notre plaifir, parceque j'efpere que nous n'aurons plus que cela à fonger : il faut toujours avoir un point d'efpérance, dût-il n'être jamais rempli. Ce n'eft pas par le bonheur qu'on eft heureux, puifque cet être métaphifique n'exifte point, mais par fon image.

Je m'aquitterai de votre commiffion envers M. Durand qui végete doucement dans fon dépôt, où il a trouvé le moïen de fe faire meubler par le Roi, en fe faifant gratifier par le miniftre de . . . .
pour cet ameublement: c'eft là ce qui s'apelle bien faire fes orges, celles de mon jardin me reviennent à quelque chofe de plus, je vous en réponds

Vous favez tout ce qui s'eft fait au Parlement

nent pour ces belles machinations de finances. Voici un projet, libelle, ou tout ce que vous voudrez qui paroît dans le public, & y fait un terrible effet. Vous jugez bien que M. *** n'en est pas trop content; mais il ne dit mot, l'écrit est de plus avoué par un membre du Parlement, M. R****.

L'on prépare à Paris les fêtes de la paix pour lundi, mardi & mercredi. Le tout sera très magnifique. Bon soir, mon cher, n'oubliez pas votre bon ami, parce que du levant au couchant, en passant par Paris & Londres, vous n'en avez sûrement pas un pareil.

Votre Cousin a fait une faute en partant pour vous aller joindre sans passeport & principalement sans une permission du Ministre de la guerre. Je pense sur cela que vous n'avez d'autre parti à prendre, que de lui faire écrire une lettre aux deux Ministres, en endisant un mot. Tout sera facilement arrangé par ce moyen, & même vous y gagnerez particulièrement la réputation d'un Ambassadeur très sage, & très éclairé sur les formes (*).

P. S. *D'une autre lettre du* 27 Juin. Notre feu si magnique pour la paix a été tiré en deux tems. La première fois il a manqué net,

(*) Mon cousin a eu depuis cette permission que j'ai demandée, parceque je suis grand formaliste, & que j'ai appris à l'être au Parlement de Paris, en passant dans la salle du palais où je n'ai été que pour y prêter le serment d'Avocat. Je n'ai pas pu y retourner aïant toujours couru l'Europe & les armées belligérantes.

net, mais quelques jours après il a été trè bien exécuté (†).

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Paris*, le 22 *Juin* 1763.

J'ai reçu, mon cher ami, il y a une 12ne de jours une lettre de l'eccléſiaſtique qui a été ſervir les Acadiens: j'ai été à la campagne, & cette lettre ſe trouve perdue, & je ne me ſouviens pas du nom de ce pauvre défunt jéſuite, ainſi je ne ſaurois lui répondre. Mais je me ſouviens que c'eſt un ex-jéſuite, & qu'il me demande ma protection pour avoir la prétendue penſion promiſe à ſes conſorts. Je ne puis le ſervir en cela: 1°. parceque ces penſions ne ſe donnent point faute de fonds: 2°. parce qu'étant étranger de naiſſance, & aïant paſſé en païs étranger, il ſeroit plus défavoriſé encore qu'un national: 3°. parceque je ne puis ni ne veux me mêler de tout le tripotage jéſuitique. Mais ce que je puis & dois faire, c'eſt de le récompenſer de ſa courſe & de ſon ſervice apoſtolique auprès des Acadiens dont par parenthéſe il m'a mandé des biens infinis. Adieu

(†) J'ai répondu à Sainte Foy, votre feu manqué & exécuté en deux-coups eſt, mon cher ami, l'image parfait de la Paix ratée par Buſſi, & exploitée par le Duc de Nivernois.

Adieu mon cher ami, je vous embraſſe tendrement de tout mon cœur.

P. S. Mon cher ami, ne vous attendez pas qu'on vous païe votre vieille Courſe: mais en revanche on va vous faire Miniſtre plénipotentiaire à Londres.

Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foye à M. D'Eon.

à *Verſailles*, le 30 *Juin* 1763.

Voici, mon cher ami, un petit paquet qui m'eſt recommandé vivement par M. la Maréchale de Luxembourg. J'ai demandé à M. le Duc de Praſlin, s'il ne partiroit pas bientôt un courier pour vous; il m'a dit qu'il en doutoit, & que je ferois mieux de vous adreſſer mon affaire par la poſte avec recommandation à M. Caffieri. Je le fais par le courier d'aujourd'hui, & j'eſpère que ma petite expédition vous parviendra en bon état. Elle renferme un bijou très précieux pour Madame la Comteſſe Boufflers, & une lettre de Madame la Maréchale. Je vous prie de faire remettre le tout à la dite dame philoſophe, & de m'accuſer enſuite l'exécution de cette importante commiſſion.

Vous aurez déjà vu, mon ami, le Chev. Carrion. Il m'a prié de vous écrire en ſa faveur: il veut être votre ami par mon canal: je ne lui ai pas diſſimulé que c'étoit le meilleur parti qu'il eut à prendre, & je penſe bien,

mon cher, que vous ne m'en démentirez pas. Dites-lui donc que je vous ai écrit merveilles ſur ſon compte. C'eſt d'ailleurs un garçon honnête, qui a de l'eſprit, des connoiſſances, & qui n'a de defaut que d'être un peu bavard, mais on peut s'y faire. D'ailleurs c'eſt la mode des bons politiques d'Eſpagne, de dire de petites choſes par de grands mots & de longues phraſes. Je vous embraſſe, très cher ami, de tout mon cœur.

Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

Le 3 *Juillet* 1763.

Mon cher ami, j'ai reçu hier, en paſſant par Paris, votre lettre du 28. & je vous en remercie de tout mon cœur. Elle eſt pleine de la plus tendre amitié, & j'y réponds bien ſincerement en même monnoie, je vous aſſure.

Vous m'avez en effet envoïé *le London Chronicle*: je vous en remercie ainſi que du petit Extrait ridicule que vous avez attaché à votre Lettre. Il eſt vraiment comique, mais ce n'eſt pas de moi qu'on y veut parler, c'eſt de Monſeigneur le Duc de Bedfort mon pendant.

Ne comptez pas du tout ſur votre vieille courſe & ne vous en ſouciez gueres: ſongez ſeulement à rendre de nouveaux ſervices, & on n'en ſera pas méconnoiſſant; car on vous aime beaucoup comme vous ſavez. Mais ſur tou-

toutes choses paroissez toujours content, possédant votre ame en paix, & n'aïant aucun sentiment d'inquiétude. On est tant tiraillé ici de par tout, qu'on prend nécessairement en gripe tout ce qui tend à faire cet effet-là. *Vous allez être Ministre plénipotentiaire, & puis vous redeviendrez Sécrétaire d'Ambassade, & puis dans les intérims annuels vous redeviendrez Ministre. Tout cela est bon pour vous: Joïez unus & idem dans toutes ces variations. Soïez pret à tout, content de tout & ne rechignant à rien: je vous promets que vous vous en trouverez bien. Marquez zele & attachement à mon successeur qui le mérite bien à tous égards & qui pourra vous être fort utile; faites à chaque occasion connoître deux choses, les talens de votre esprit & la flexibilité de votre caractere: je vous promets que vous vous en trouverez bien.*

Adieu, mon cher ami, c'est en me faisant vraiment mal à mes pauvres nerfs que je vous grifonne ceci. Je n'y ai pas de regret si mes conseils vous sont utiles. Vous SAVEZ QUE JE CONNOIS LE MONDE & SPECIALEMENT CELUI A QUI VOUS AVEZ AFFAIRE. Vous savez aussi combien je vous aime & partant mes conseils doivent vous paroître de bon alloi. Je vous embrasse de tout mon cœur & vous prie de boire quelque-fois à ma santé avec votre Sécrétairerie.

P. S. Faites de grands amours à M. Carrion: offrez lui votre lit, votre plume, votre cheval, votre table, & puis faites-lui bien des complimens de ma part.

Extrait de la Lettre de Mr. de Sainte Foy à M. D'Eon.

à *Verſailles*, le 19 *Juillet* 1763.

Voici, mon cher ami, un paquet pour vous que M. le Duc de Praſlin à reçu de Madame Victoire, & qu'il a ouvert ſans avoir regardé l'adreſſe. Il m'a chargé de vous en faire ſes très humbles excuſes, en vous diſant d'ailleurs qu'il eſt très content de vous.

J'ai reçu la lettre, par laquelle vous m'avez annoncé l'arrivée du Chev. Carrion: je ſuis charmé que vous ſoyez contens l'un de l'autre, & que vous commenciez par vous eſtimer avant que de vous aimer. Nous nous emballons en ce moment-ci pour Compiegne. Delà je vous écrirai plus au long & plus ſouvent, parce que j'aurai plus de tems, & que je ne ſerai pas vexé par de continuels voyages. M. le Duc de Praſlin dinera en paſſant au Pleſſis, dont vous aimez les hôtes, & qui vous le rendent bien.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *S. Maur*. le 1 *Juillet* 1763.

J'ai bien mal à mes pauvres nerfs depuis deux jours, mon cher ami; en conſéquence j'ai bien

bien peu de sommeil. Je vois qu'il me faut du tems pour me rétablir, ainsi prenons patience. J'ai reçu hier votre lettre du 1. avec les deux de la Rochette qui m'ont fait grand plaisir. Remerciez-le bien pour moi & faites aussi parvenir ma reconnoissance au Chev. Macdonald, qui est en vérité un jeune homme excellent. Parlez en beaucoup, je vous prie, à Milord Eglinton son oncle pour qui j'ai, comme vous savez, bien de l'amitié.

Adieu, mon cher ami, portez-vous mieux que moi; & aimez-moi toujours autant que je vous aime.

P S. J'ai vu hier votre dépêche du 1 qui est excellente, & aussi le Duc de Praslin en est-il bien content: il ne se porte pas si bien qu'à son ordinaire depuis quelques jours.

Lettre de M. le Duc de Bedford à M. D'Eon.

à *Woburn Abbey*, ce 10 *Juillet* 1763.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire, avec la lettre de Sa Majesté très Chrétienne la Reine de France au Roi incluse. Je compte de me trouver en ville, pendant le cours de cette semaine, & je ne manquerai pas de la lui présenter immédiatement après mon arrivée en ville. Permettez-moi, Monsieur, de vous prier instamment de faire connoître à

Mrs. les Ducs de Choiſeul & de Praſlin, combien je ſuis pénétré de toutes leurs attentions envers moi & ſur-tout de celle que je reçois actuellement, & des ſentimens de reſpect & d'amitié que je conſerverai pendant ma vie pour eux. Agréez, Monſieur, que je vous félicite de bon cœur, de la marque eſſentielle, que le Roi votre Maître vous a bien voulu donner de ſa faveur & de ſa bonne opinion, en vous nommant ſon Miniſtre Plénipotentiaire en cette Cour. J'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur,

Signé, BEDFORD.



Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foy à M. D'Eon.

à *Compiegne*, le 12 *Juillet* 1763.

La derniere lettre que jai de vous, mon cher ami, eſt du 28. du mois de Juin. Je n'ai pas reçu celle que vous m'annonciez d'avance par M. le Comte d'Uſſon: au reſte peut-être attend-il, pour la rendre, qu'il puiſſe le faire en mains propres; ſi cela eſt, je pourrai bien ne l'avoir que dans ſix ſemaines, à moins que le déſir extrême que le dit B*** a d'ambaſſader, ne l'attire ici comme ſolliciteur, ou comme courtiſan.

J'ai fait partir très exactement, ſous le con-

tre-

tre-ſeing du Miniſtre, vos expéditions pour Tonnerre.

Nous voici enfin dans un ſéjour plus tranquile, & où les affaires miniſtériales & les correſpondances particulieres reprendront une activité qui leur eſt très néceſſaire. Je profiterai de mes loiſirs de Compiegne pour m'entretenir plus fréquemment avec vous, mon cher ami, & pour vous ouvrir mon cœur comme à mon meilleur & à mon ſeul confident.

Les gens qui voient, ou s'imaginent percer le deſſous des cartes de ce païs-ci, prétendent que ce voïage enfantera des changemens dans le miniſtere; j'en doute, & ne vois pas encore que les Parlemens des provinces aient fait aſſez de bruit ſur les operations de la finance. Celui de Paris travaille à d'itératives remontrances: de tous côtés on écrit, on brouille du papier, on imprime des projets ſur la libération de l'état, mais ce n'eſt, je vous aſſure, ni avec ces papiers, ni avec ces têtes-là que l'on paiera les dettes du Roi. Je ſais bien ce qu'il faudroit faire, & où eſt l'homme qui en eſt le plus capable; mais il n'y a que vous qui ſoïez inſtruit de mon ſecret.

Il ne m'a pas été poſſible de joindre à Paris votre ami M. Thomas Walpole, qui s'en vient ſi gaillardement nous retirer les millions qu'il avoit eu la bonté de placer chez nous.

Je ne ſais plus ſi je vous ai accuſé la réception de la petite chaine d'or que vous m'avez tant vantée, & que j'ai trouvé ſi commune. En fait d'induſtrie comptez, mon cher ami, qu'il n'y a pas une boutique de la ruë S. Honoré qui ne vaille mieux que toute votre cité de

Londres. Vous avez été deux mois à me chercher une chaine, dont j'aurois trouvé plus de cinquante pareilles en me promenant de la barriere des ſergens à la place du palais roïal. Enfin c'eſt de l'or, & cela vaut toujours ſon prix. Quand vous voudrez mon cher ami, je vous la rembourſerai avec tout ce que je vous dois d'ailleurs. Le rack de M. le Vicomte de Choiſeul eſt arrivé à bon port : il n'y a plus que la ſerge de rome dont je n'ai point de connoiſſance; à mon retour à Paris je la demanderai à M. de Nivernois qui ne viendra pas ici.

Nouvelles commiſſions. M. l'Abbe de Voiſenon voudroit avoir ſix paires de gands de dain pour la chaſſe. Je lui ai demandé le modele de ſa main: il m'a dit que c'étoit celle de tout le monde, ainſi vous pourrez les prendre comme pour vous: vous vous reſſemblez aſſez pour la tournure de l'eſprit, & quant à la taille je me ſouviens qu'à votre derniere apparition ici, vous aviez fait un grand progrès dans l'art & le maintien des boſſus. Au reſte rien ne ſied mieux aux gens très occupés, & jamais on n'a vu un bon Miniſtre Plénipotentiaire qui ne fût un peu courbé.

Plus, rappellez-vous, mon cher ami, toutes les demandes de petits chiens. M. le Vicomte de Choiſeul déſire fort que vous lui envoïez une chienne gredine marquée de feu; nous étions convenus que j'aurois le mari. Souvenez-vous donc de me mander du oui, ou du non, quelque choſe que je puiſſe lui montrer là-deſſus.

Je vous embraſſe, mon cher ami, & vous aime de toute mon ame. Mes parens & ſur-tout

ceux

ceux d'ici me chargent continuellement de vous dire mille-chofes de leur part.

J'ai raifonné dernierement de vos intérêts avec M. de Nivernois; & nous fommes convenus que vous feriez content, fi l'on vous laiffoit en toute faifon vos appointemens de 12000 l. Quel eft votre avis? mes complimens au Chev. Carrion.

Extrait de la Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Paris*, le 8 *Août* 1763.

J'ai reçu hier, mon cher ami, tout à la fois vos deux lettres, l'une du 2. par la pofte, l'autre du premier par le voïageur l'Efpérance. Je ne vous répondrai pas à celle-ci par plufieurs raifons qu'il vous eft aifé de deviner; & je n'ai gueres la force de vous répondre à l'autre, aïant la tête fort mauvaife aujourd'hui, parceque j'ai paffé une mauvaife nuit: cela m'arrive par ci par là, & trop fréquemment, mais cependant je fuis mieux à tout prendre & fuis dans le chemin de me rétablir.

Je ne réponds point à la Rochette, & ce n'eft pas que fa lettre ne m'ait fait le plus grand plaifir du monde: mais c'eft que je crois qu'il m'aime affez pour trouver bon que je ne me faffe pas mal pour lui écrire. Remerciez-le bien des excellents matériaux que je vois qu'il m'a recueillis pour mon Agricola: j'aurai bien de la joie de les recevoir & j'en ferai cer-

tainement le meilleur uſage qu'il me ſera poſſible . . . .
. . . .

Le pauvre Dromgold eſt dans un état pitoïable, depuis qu'il eſt à Paris : il eſt ſûr qu'il n'eſt gueres en état d'écrire : le pauvre garçon eſt dans un tel état que le mieux qui puiſſe lui arriver eſt d'être aſthmatique au dernier dégré ; & on doute s'il n'a pas la poitrine attaquée : cela ne l'empêche pas de vous aimer de tout ſon cœur, & nous nous entretenons très tendrement de vous & de vos convenances, toutes les fois que nous nous voïons.

Dites moi donc pourquoi je n'ai reçu de réponſe ni du Comte de Viry ni de Milord Bute, auxquels j'ai écrit il y a bien longtems. Moreau dit qu'il vous a envoïé les lettres. Voudriez-vous bien m'apprendre s'ils les ont reçues.

J'ai perdu la recette de cette jolie médecine qui purge bien, & qui s'avale ſans répugnance. Dès que le bon Mathy ſera de retour, priez-le de me la renvoïer. J'ai tous les ingrédiens, mais il faut la maniere de les emploïer.

Croiriez vous bien que je n'ai encore pu voir le controleur général qu'un moment chez Madame de P * * *. Le petit Boucher m'a écrit un mot bien honnête dans votre lettre du 2. & je vous prie de l'en remercier très tendrement de ma part.

Madame de Rochefort eſt en effet bien digne des ſentimens que vous avez pour elle, & elle eſt bien touchée que vous les aïez : elle m'a chargé de mille tendres remercimens pour vous & je vous aſſure qu'ils ſont ſinceres.

Quoi-

Quoique je ne réponde point à votre lettre du premier, je vous dirai en paſſant, que ce qu'elle contient au ſujet de votre ſituation préſente & future, n'eſt pas entierement raiſonable : mais que je prévois avec plaiſir que tout pourra s'arranger ſort bien PAR LE MEZZO TERMINE *de M. Durand.*

Je vous parle avec la plus entiere ouverture de cœur, comme vous voïez, mon cher ami, & je m'aſſure que vous ne le trouvez pas mauvais : vous ſavez que c'eſt une tendre & ſincere amitié qui m'inſpire, & vous devez être bien certain qu'elle durera autant que ma vie.

Signé, Le Duc DE NIVERNOIS.

P. S. Adieu mon bon cher ami ! aïez pour l'amour de Dieu la tête auſſi bonne que le cœur & l'eſprit.

Extrait de la Lettre de M. de S. Foye à M. D'Eon.

à *Compiegne*, le 14 *Août* 1763.

Mrs. de Beaumont & de Vilevault, commiſſaires du Roi à la compagnie des Indes, m'ont adreſſé, très cher ami, copie d'une lettre qu'ils vous ont écrite pour vous prier de protéger les réclamations de papiers, que va faire en Canada le S. Cugnet. Ils déſirent que je vous recommande particuliere-

ment cette affaire ; & je m'en aquitte avec plaisir , parceque je suis fort lié avec ces deux messieurs, & sur-tout avec le second, qui est sans contredit un des honnêtes hommes du siécle & l'une des meilleures judiciaires que je connoisse en matiere de finance & d'administration. Celle-ci n'est donc que pour vous prier de donner à connoître dans l'occasion au dit Sr. Cugnet que je vous ai recommandé sa mission, ce dont je vous serai très obligé. La chose d'ailleurs me paroît tout-à-fait juste, & je ne doute pas que, lorsque vous en aurez dit deux mots à vos bons amis du Ministère Britannique, le Sr. Cugnet ne recueille tout le succès qu'il a pu se promettre de son voyage.

Je vous remercie bien, mon cher ami, de m'avoir accusé exactement la reception du bijou que je vous ai adressé pour Madame de Beuflers.

Je vous félicite du nouveau titre dont vous voilà décoré: je ne manquerai pas de dire à cet égard à M. le Duc de Praslin toutes vos bonnes remarques, & je voudrois bien qu'elles pussent vous procurer les magnifiques appointemens de 40 mille écus, qu'avoit à Varsovie M. le Marquis de Monteil.

Sur ce, mon cher Plénipotentiaire, je vous embrasse très respectueusement de tout mon cœur.

Le Baron de Breteuil est arrivé de la Russie : nous avons déjà beaucoup parlé de vous, & il a témoigné prendre une part véritable à tous vos avantages : il ne restera pas ici plus tard que le mois d'Octobre à cause des gla-

glaces qui l'empêcheroient de passer en Suède.

Vous trouverez ci joint une permission du Roi, au moyen de laquelle votre Cousin peut rester paisiblement auprès de vous pendant un an entier (*).

Let-

(*) Malgré cette permission, Monsieur le Comte de Guerchy a voulu forcer mon Cousin à partir en 24 heures pour la France, ainsi que tous les François qui venoient me voir ; & ce, sans pouvoir montrer un autre ordre, qui détruisît cette permission du Roi ; voïez au sujet de cette affaire la page 154 & les suivantes premiere partie.

Le seul raisonnement que Monsieur le Comte de Guerchy emploïoit pour intimider les François qui venoient me voir, étoit de leur demander s'ils étoient François ou Anglois. Lorsqu'ils répondoient qu'ils étoient François, M. l'Ambassadeur leur disoit, non, Monsieur, vous êtes Anglois, & je vous traiterai comme tel, puisque vous allez voir M. D'Eon.

Lorsqu'on vint me rapporter la force de ce raisonnement, je ne pus m'empêcher de rire : car je ne vois pas 1°. qu'il y ait un grand mal, ni un grand malheur d'être Anglois ; car on n'est certainement pas déshonoré pour être Anglois. 2°. Un François instruit auroit pu faire ce dilemme à M. l'Ambassadeur : *ou M. D'Eon est François ou il est Anglois.* S'il est François, je puis l'aller voir ; s'il est Anglois, il m'est aussi permis de le voir, puisque la paix étant faite avec l'Angleterre, les Anglois sont les amis des François.

Je ne conçois pas tout le fin & le sublime de la conduite de M. l'Ambassadeur ; apparemment qu'il se regarde à Londres, comme étant aux conférences du moulin d'Ameninbourg, où il n'étoit permis ni aux François, ni aux Anglois, ni à leurs alliés de passer le ruisseau.

Il y a encore une petite remarque à faire ici pour S. E. c'est que les François qui sont à Londres, *sont sous la protection immédiate des loix d'Angleterre*, au lieu qu'un Ambassadeur n'y est *que sous le droit des gens.*

Enfin lorsque M. l'Ambassadeur se trouvoit court de raisons, vis-à-vis de certains François, il finissoit par cet argument victorieux. *Je suis l'organe du Roi, je veux être obéi.*

Lettre de M. Moreau à M. D'Eon.

à *Paris*, le 5 *Septembre* 1763.

Dans le moment du départ de la poste, M. le Duc de Nivernois me charge d'avoir l'honneur d'écrire un mot à M. D'Eon, pour lui dire que lui Monsieur le Duc a vu bien Monsieur le Duc de Praslin à Versailles, qu'ils ont beaucoup causé ensemble de Monsieur D'Eon, & de ses affaires ; que lui Monsieur le Duc en a bien long à écrire sur cela à M. D'Eon & qu'il n'en a pas le tems ce matin ; que ce sera pour l'ordinaire prochain, & qu'en attendant il le prévient que tout s'arrangera bien en faveur de Monsieur D'Eon.

Je ne sais si j'ai mandé à mon dit Seigneur D'Eon que M. le Duc le prie de lui envoïer par la premiere occasion deux chaînes d'acier, l'une pour homme & l'autre pour femme, mais tou

En vérité M. de Guerchy parle & agit en Angleterre, comme s'il étoit député dans quelque province de la France, & comme s'il avoit à Londres une jurisdiction & un tribunal. Il peut, s'il le veut, se regarder comme L'ORGANE du Roi, lorsqu'il confère d'affaires avec les Ministres Anglois, mais vis-à-vis tout autre, avec qui il n'a rien à traiter, il n'est qu'un organiste. S'il veut absolument être toujours l'organe, nous lui répondrons que nous voïons tous les jours les tuïaux d'une orgue rendre des sons & ne pas détruire le livre de musique, & que l'excellent automate de Vocanson ne prétendoit pas si bien parler que son maître.

tout ce qu'il y a de plus beau ; l'une pareille à celle qu'il a à sa montre & qui lui a coûté 4 guinées chez Gray, & l'autre pour femme à proportion. Voici deux lettres que Monsieur le Duc prie M. D'Eon de faire remettre; l'une à Milord *** & l'autre à Miledi *** contenant promesse de la part de M. Guerchy de lui faire entrer son vin de Champagne sous son nom.

Je me prosterne aux pieds de l'excellence dragone & lui suis dévoué *Usque ad resurrectionem mortuorum, & vitam venturi sæculi. Amen.*

Signé, MOREAU.



Lettre de M. Moreau à M. D'Eon.

à *Paris*, le 11 *Septembre* 1763

Mon cher Monsieur,

Je ne saurois vous exprimer comme je le sens la sensation que me fait éprouver la lecture de vos lettres : je vous y vois, je vous y entends, je vous reconnois, & cela me rappelle un tems bienheureux & bien doux à mon cœur & à toutes les facultés de mon ame; mais qui a duré trop peu & qui m'en rend le souvenir doux & amer tout à la fois : ce qui fait mon bonheur & ma consolation, c'est d'y voir que vous me conservez des sentiments qui me flattent & m'honorent : je vous demande en grace de me les continuer & de vous tenir pour

cer-

certain, que personne n'en est plus digne que moi par tous ceux dont mon cœur est rempli pour vous & pour tout ce qui vous intéresse.

Je ne m'afflige plus des viles tracasseries qu'on vous fait, puisque vous n'avez pas peur du tonnerre. Je me rassure, mais je n'en suis pas plus édifié, & notre aimable Duc l'est encore moins que moi: je saurai faire valoir tout ce que vous me dites d'obligeant pour l'aimable Barbet, dont vous désirez la pourtraicture : je vais m'en occuper & vous procurer le plutôt possible cette signification ; mais à propos de cela, le dit Barbet m'a chargé de vous prier de voir M. Ramsay, qui lui avoit promis de lui envoïer cent exemplaires gravés du pourtrait de M. le Duc qu'il a peint deux fois : il avoit fait marché avec un graveur, qui moïennant dix guinées devoit graver son tableau & lui en fournir 100 exemplaires. Procurez nous donc cela, je vous supplie, promptement ; & donnez-nous en des nouvelles, ainsi que des tableaux du Roi & de la Reine d'Angleterre que M. Ramsay devroit avoir déjà bien avancé.

Madame la Comtesse de Rochefort qui me parle souvent de vous avec amour m'a chargé de vous dire mille choses de sa part ; en me disant qu'elle en avoit souvent chargé M. le Duc & qu'elle craignoit qu'il ne l'oubliât.

Je ne suis point du tout à portée de vous envoïer le Bulletin du Barometre de la colere des Dieux Majeurs & Subalternes, parceque moi chétif mortel habitant un coin de la terre, où il n'est question que de l'existence de ces maîtres du tonnerre, je suis, grace à Dieu, loin de leur présence, & très ignorant du local

cal de ces dieux-hommes & de leurs faits & gestes. *Votre réponse, ce me semble, a suspendu la foudre & en a imposé à tout l'olimpe*, de sorte que tout cela se réduira à vous dépêcher Mercure pour vous appaiser, vous consoler, & vous dire que vous avez bien fait de gronder & que vous ferez encore mieux de faire pis que l'on n'a cru que vous aviez fait. Si j'en apprends quelque chose je vous le *participerai*.

Adieu, mon très cher Monsieur, daignez vous souvenir que vous avez en moi un serviteur zélé & un ami à toute épreuve en toute occasion.

Signé, MOREAU.



Lettre de M. le Duc de Nivernois à M. D'Eon.

à *Saint Maur*, le 26 *Septembre* 1763.

J'ai reçu votre petite lettre du 20 mon cher ami: elle est petite & ne dit pas tout; mais j'entends fort bien ce qu'elle ne dit pas & je vois que vous avez toujours de l'humeur, des ombrages, de la picoterie. La lettre de M. de Guerchy ne vous a pas plu; & en vérité, mon ami, vous avez tort; il m'a communiqué hier celle que vous lui avez écrite en réponse. Ce qu'il vous écrivoit ne pouvoit avoir qu'un sens; & ce sens n'avoit rien de malhonnête pour vous: mais je vois que par humeur vous avez été bien aise d'en soupçonner

ncer un autre, qui n'a jamais été dans la pensée de celui qui vous écrivoit. Vous allez, mon cher ami, le grand chemin de la perdition. Rien ne vous seroit si aisé que de réussir parfaitement avec l'Ambassadeur & avec le Ministre; *& rien n'est plus impossible que de conserver l'un si vous perdez l'autre*, & rien ne vous sera plus nuisible que de les mécontenter tous deux. Pour l'amour de Dieu faites de sérieuses & froides réflexions sur votre situation: elle est belle & bonne, elle est un chemin de fortune assuré. Il est bien absurde pour vous & bien cruel pour vos amis, que vous veuillez perdre tous vos avantages, que vous veuillez vous ruiner sans ressource. Je vous en conjure, mon cher ami, rectifiez vos idées & ne mettez d'humeur à rien. Que diable veut dire ce logement séparé que vous avez jugé à propos de prendre? pourquoi voulez-vous toujours être logé seul, & rester comme un être isolé. Pouvez-vous être sous un autre toit que les papiers, & les papiers peuvent-ils être sous un autre toit que l'Ambassadeur? & puis *Cui bono?* la seule chose raisonnable, c'est de se prêter aux circonstances & aux caractères; c'est enfin, mon cher ami, de faire votre fortune en vous conciliant ceux de qui elle dépend. Ainsi vous aurez tous les torts possibles, si vous vous brouillez avec eux. Vous ferez en cela plaisir à bien des gens, mais c'est à vos ennemis; & ne vaudroit-il pas mieux faire plaisir à d'autres comme à moi par exemple, mon cher ami, qui vous aime sincerement malgré tous vos petits defauts que je connois bien, mais qui ne m'empêchent pas

de

e ſentir & de chérir toutes vos bonnes qua-tés. Adieu, mon cher ami ! un ſermon eſt oujours trop long, ſur-tout quand il eſt *ad hoinem;* ainſi je ne vous fais pas d'excuſe de e vous en pas dire d'avantage. J'oſe eſpérer ourtant que vous n'en trouverez pas trop. *Bias* dont vous vous piquez d'avoir le porteanteau avoit encore une autre choſe meilleue, c'eſt qu'il aimoit à entendre la vérité & u'il en ſavoit profiter. Il n'avoit que de la éſignation & non pas de l'humeur. Je le conois bien & je ſuis ſûr que, s'il étoit à Lonres à votre place, il ſeroit le meilleur ami des eux pauvres amis que vous avez pour Miniſtres. (*) Faites donc comme *Bias*, mon her ami; non ſeulement je vous le permets, ais je vous le demande avec inſtance & avec endreſſe. . . . .

. . . .

Je

(*) Cette lettre certainement m'a attendri le cœur, ele eſt très touchante; mais des raiſons plus pathétiques m'ont ndurci ce même cœur.

Cette lettre ſeroit cependant meilleure avec une ſimple nverſion à ce paſſage : *il* (Bias) *ſeroit le meilleur ami des eux pauvres amis, que vous avez pour Miniſtres.* Il faudroit *Bias* ſeroit le meilleur ami des deux pauvres Miniſtres, que ous avez pour amis. A l'égard du grand crime que l'on ne fait d'avoir pris une petite maiſon ſocratique à part; M. e Comte de Guerchy à ſon arrivée à Londres, a dû voir ar lui-même que j'avois bien fait, puiſque l'hôtel qu'il occupe actuellement eſt ſi petit, qu'il n'y peut pas loger les rois quarts de tout ſon monde : d'ailleurs *ſimilis factus ſum pellicano ſolitudinis: factus ſum ſicut nycticorax in domicilio. Vigilavi & factus ſum ſicut paſſer ſolitarius in tecto.* Pſal. CII. vers 7.

Je prends ſur ma nuit pour vous écrire quoique je me porte bien mal, comme je fai toujours quand je reviens de Verſailles. J'ai fini une lettre pour vous que vous aure: par un courier, & puis ce ſoir j'ai reçu la vôtre dont je ne ſuis guères content. En vérit vous ne voyez pas les choſes dans leur poin de vuë. Adieu, mon cher ami, penſez à moi mort d'Irlande, je vous prie; & mettez-mo en état de dire quelque choſe à ceux que cel regarde. Je ne ſigne point, mais vous con noiſſez la griffe ainſi que l'amitié du feu *Frencl* Ambaſſadeur votre ſerviteur.

Extrait de la Lettre de M. de Sainte-Foye à M. D'Eon.

à *Paris*, le 30 *Septembre* 1763.

M. Bontems veut bien ſe charger, mon che ami, de vous remettre en mains propre cette Epitre, & je profite de cette bonne occaſion pour vous parler encore à cœur ouvert ſu les choſes qui vous regardent. Je ſuis, je vous l'avouë, dans de veritables tranſes qu'il ne nous arrive de vous encore quelque replique philoſophique, qui dérange toutes les vuës & toutes les eſpérances politiques que vous pouvez avoir. Si vous aviez bien ſenti, mon cher ami, les conſéquences de cette démarche, je ſuis perſuadé que vous ne l'auriez pas faite, & que vous vous rémettriez à l'amitié qu'on a ici pour vous concernant votre deſtin à venir.

Ce

e font de petits nuages que tout cela ; si l'on
e les écarte pas avec bon homie, l'on finit
oujours par en recevoir l'endoffe, & je vous
éviens *qu'un instant de mauvaise humeur de*
part DE NOTR PRINCIPAL (*) *suffiroit pour*
ous détruire avec plus de dommages, que si vous
iez commis des fautes très considerables.

Rien de neuf à vous dire, mon cher ami: ous savez combien je vous suis attaché, & e personne au monde ne vous aimera jamais us tendrement.



Extrait d'une Lettre curieuse de M. le Duc de Praslin à M. le Duc de Nivernois.

à *Versailles*, ce 8. *Janvier*, 1763.

Je suis toujours fort occupé de Guerchy. Je ne sais cependant si nous lui rendrons un bon office, en le faisant Ambassadeur à ondres. Il n'est pas aimé dans ce païs-ci. crains ses dépêches comme le feu; & vous savez

(*) Je m'estime heureux d'être aujourd'hui dans mon preer état de liberté & de ne plus travailler sous les ordres un principal si capricieux, auquel il ne faut qu'un instant mauvaise humeur pour oublier les services les plus imrtants d'un fidele serviteur du Roi. Ce principal peut ercer sa mauvaise humeur sur ses écoliers, sur sa levrette ou sur ses gens, & me laisser tranquille.

ſavez combien les dépêches déparent un hom-
me & ſa beſogne, quand elles ne ſont pas bie
faites. On juge ſouvent moins un Miniſtre ſu
la manière dont il fait les affaires, que ſur l
compte qu'il en rend. *Je crois que notre che
ami fera bien. Je ne crois pas en avoir de mei
leur à employer*: MAIS IL NE SAIT PAS D
TOUT ECRIRE: NOUS NE SAURIONS NOUS ABU
SER LA-DESSUS (*).

D'un autre côté, je ne voudrois pas qu'il ſ
ruïnât, *mon pauvre Guercby*. Vous faite
monter la dépenſe à deux cens mille livres
cela ne m'effraie pas. Je puis lui donner cen
cinquante-mille livres d'appointement, & ci
quante-mille livres de gratification; ainſi il
auroit encore de la marge, en y joignant la dé
penſe qu'il feroit à Paris. Mais je ne ſauro
lui donner à (*ce pauvre cher homme*) *plus*
deux-cens-mille livres de premiere miſe (†): c'e

(*) Je ſupplie les Lecteurs de bien peſer ces parol
IL NE SAIT PAS DU TOUT ECRIRE mais IL N'Y A PERSON
(à la Cour de France) DE MEILLEUR A EMPLOÏER.

NOTE de M. D'Eon.

(†) Quant aux *dépenſes de ſa premiere miſe pour ſon étab
ſement*; cet établiſſement & les meubles lui reſteront, ainſ
ne perdra pas tout. Mais ſi un Miniſtre des affaires étra
geres entendu, vouloit réellement faire gagner le Roi,
ſeroit d'avoir dans les Cours étrangeres, comme cela
établi à Conſtantinople, un hôtel, des meubles & une va
ſelle au Roi, qui paſſeroient ſucceſſivement aux Ambaſ
deurs ou Miniſtres. Par ce moïen point d'embarras po
les partants ou arrivants, peu de fraix de tranſport, poi

traitement le plus fort. La dépenſe de ſon
tabliſſement pourra monter plus haut. Elle
ra d'autant plus forte, qu'il n'a plus de vaiſ-
elle d'argent (*). Je voudrois que vous fiſ-
ez à vos heures perduës un petit calcul de
s fraix d'établiſſement.

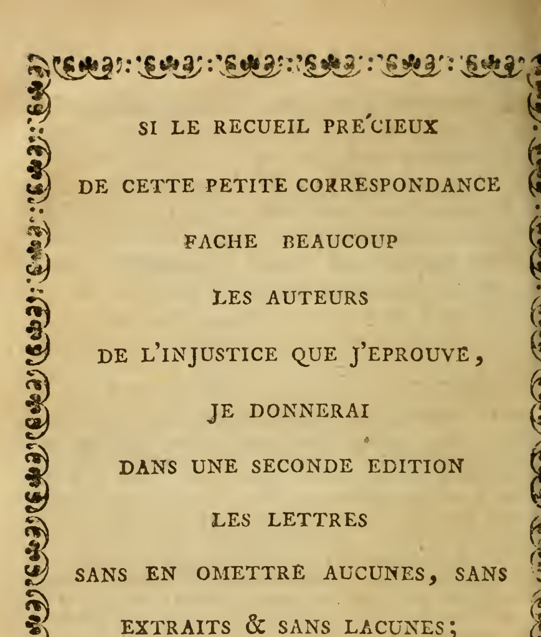
Votre femme eſt venue aujourd'hui diner
hez moi : vous pouvez croire que nous avons
n peu parlé de vous. Adieu, mon bon ami,
vous aime de toute la tendreſſe de mon cœur.

---

fraudes réitérées aux douanes ; point de contrebande
ui donne lieu à mille plaintes réciproques. Enfin par cet
rangement ſtable & œconomique, l'état gagneroit ſur cha-
ue Ambaſſade au-moins cent-mille-écus. Il eſt vrai que
ela ne feroit pas le Compte de Certains Comtes Ambaſ-
deurs, qui ſavent mieux calculer que compoſer des dé-
êches. Si je voulois, je donnerois l'extrait de vingt lettres
u Comte de Guerchy au Duc de Nivernois, par leſquelles
Seigneur témoigne, à chaque page & même à chaque
gne, la peur qu'il a de ſe ruiner à Londres ; mais cela pou-
oit fort bien ennuïer le plus grand nombre des lecteurs,
ui ne feroient pas diſpoſés à faire un Cours d'œconomie.

(*) Ce n'eſt pas la faute du Roi, ni celle de la France,
la vaiſſelle de M. le Comte de Guerchy a été pillée par
s Huſſards *à Minden* : on ſait qu'ils en ont bien pillé d'au-
es.





SI LE RECUEIL PRÉCIEUX

DE CETTE PETITE CORRESPONDANCE

FACHE BEAUCOUP

LES AUTEURS

DE L'INJUSTICE QUE J'EPROUVE,

JE DONNERAI

DANS UNE SECONDE EDITION

LES LETTRES

SANS EN OMETTRE AUCUNES, SANS

EXTRAITS & SANS LACUNES;

CE SERA

UN TEXTE

AUSSI PUR QUE LA GENESE

OÙ

L'ON N'EMPLOIERA PAS MEME LES POINTS

DES MASORÈTES.

SUITTE AUX NEGOCIATIONS PARTICULIERES DU CHEVALIER D'EON, OU PIECES AUTENTIQUES

Pour ſervir au proces criminel

INTENTE'

Au tribunal du Roi d'Angleterre,

PAR LE CHEVALIER

D'EON DE BEAUMONT

Miniſtre Plenipotentionaire de France

CONTRE

CLAUDE LOUIS FRANCOIS REGNIER

COMTE DE GUERCHY,

Ambaſſadeur Extraordinaire de France

Auprès de Sa Majeſté Britannique.

Le trône a-t-il été pour vous aſſocié à l'iniquité? Vous qui vous ſervez de l'autorité qui vous a éte conferé pour exercer des injuſtices.

Qu'ils conſpirent tous enſemble contre la vie du juſte, qu'ils jugent l'innocent coupable de mort : certes le Seigneur me délivrera & fera retomber ſur eux toute leur iniquité : ils ſeront confondus & tomberont dans l'ignominie : ils ſeront comme la bale que le vent emporte, l'ange du Seigneur les précipitera. Pſ. XXXIV. XCIII vſ. 4 5. 20. 23.



A LONDRES,

1765.

AVANT PROPOS.

Implacable ennemi, pourſuis ton injuſtice,
Abuſes de ta place & profites du tems,
Il faudra rendre compte & c'eſt où je t'attens.

Voltaire.

L'AFFAIRE du Chevalier D'EON a fait trop de bruit dans le monde, pour ne pas intéreſſer un homme curieux de connoître la politique de notre âge, de la pénétrer & de la faire paſſer à la poſtérité. C'eſt lui rendre un ſervice d'autant plus important qu'elle a rapport à la Juriſprudence, à l'Hiſtoire & à la Science du Droit des gens, ces trois ſources fécondes qui doivent former l'homme équitable, le citoïen & le miniſtre. Ce ſont ces motifs qui m'ont porté à réunir dans ce volume tout ce qui pouvoit jetter une lumiere éclatante ſur un événement ſi obſcur juſqu'à préſent.

Lorsque le Chevalier D'EON, *dans le diſcours préliminaire de ſes* LETTRES ET ME'MOIRES, s'eſt contenté de dire *pages* 6 & 23, qu'*il ne vouloit pas devéloper tous les motifs de la conduite du* COMTE DE GUERCHY *à ſon égard*, qu'*il vouloit garder le ſilence ſur une multiplicité de griefs cachés, & ſe taire ſur un nombre infini de*

 ſu-

jets d'injustices révoltantes & de plaintes sécretes, &c. &c. il donnoit beaucoup à penser sans doute: mais il ne disoit rien d'assez précis pour satisfaire les esprits qui s'attachent à connoître les erreurs de leur siécle, pour en tirer des principes de conduite pour leurs descendants.

Il pensoit que cette maniere de s'énoncer avec une modération, peu d'usage dans sa position, suffiroit pour faire rentrer en lui-même M. le Comte *de Guerchy*, qui, examinant alors les replis cachés de l'injustice de sa conduite, éprouveroit des remords qui le mêneroient au repentir du passé, & le forceroient, en quelque façon malgré lui-même, à réparer le mal fait par méchanceté, ou plutôt pour assouvir son inimitié contre la maison de BROGLIE qui protege M. *d'Eon*.

Cet Ambassadeur se flattoit, *a-t-on dit*, qu'en faisant tomber l'orage sur le Chevalier D'EON, le torrent entraineroit plus facilement l'illustre Maréchal DE BROGLIE dans le gouffre qu'il ouvriroit. M. *de Guerchy* & son parti s'étoient figurés que M. D'EON, né avec un génie vif & auquel ils supposoient un caractere des plus violents & des plus emportés ne conserveroit aucune prudence à la vuë de sa disgrace. Il ne pouvoit manquer, selon eux,

eux, de céder au feu & à l'emportement qu'on lui attribuoit, en se voïant persécuté & accablé par des grands, sans que le Maréchal DE BROGLIE, pour lors en exil, put lui accorder une protection suffisante. De là ils concluoient que forcé par les traitemens rigoureux ou séduit par de mauvais conseillers, le Chevalier D'EON succomberoit; & se laisseroit entrainer à publier tous les mensonges qu'on pouvoit vouloir lui suggerer contre la réputation immortelle du Héros de la france. Cette maniere de penser qu'on leur attribue n'est plus aujourd'hui une conjecture. Mais il faut l'avouer pour l'honneur de ce siécle, leur noire politique a été trompée. Elle a cru rencontrer un homme ordinaire, que les honneurs & les richesses pouvoient subjuguer, elle a trouvé un sage, un mortel vertueux & courageux, méprisant les grandeurs & l'opulence, autant qu'il brave ses ennemis & la mort-même.

Fondé sur ces sentiments, il a attendu patiemment, mais envain, un changement qu'il avoit droit d'espérer. Sa confiance a été trompée, & sa modération n'a paru qu'enhardir ses ennemis, qui néanmoins ont cru devoir substituer la ruse à la violence. Quelques precautions qu'ils aient

priſes, leurs projets ont été découverts. Les papiers publics de Londres ont parlé eux-mêmes d'une troupe d'eſpions françois débarqués en cette ville pour conſpirer contre ſa tranquillité & ſa vie Qui ſait même s'ils n'avoient pas ordre d'attenter à ſa vie? Il a vu ſon perſécuteur emploïer le menſonge, la fourberie, la fraude & la calomnie: il l'a vu épuiſer ſon crédit pour faire réuſſir la baſſeſſe de ſes intrigues: il l'a vu ſortir de Londres enivré du plaiſir déteſtable de lui avoir fermé tout accès à la juſtice: enfin il l'y a vu revenir en petit triomphateur & faire parade aux yeux des ſots (qu'on me paſſe ce terme que la vérité m'arrache) des vertus de ſon crime, preuve trop évidente que les ſuccès momentanés juſtifient ſouvent l'injuſtice & donnent au moins une gloire paſſagere.

C'eſt dans ces circonſtances que M. d'Eon s'eſt trouvé forcé d'intenter à M. le Comte de *Guerchy* le procès criminel dont les piéces ſe trouvent ici réunies. A en juger par la Notte même qu'il publia au commencement de Décembre 1763, il étoit aiſé de voir qu'il croïoit avoir aſſez de matériaux pour s'adreſſer dès-lors à la juſtice contre cet Ambaſſadeur. Auſſi n'a-t-il donné à ſon ſilence d'au-

d'autre motif que ſon reſpect pour ſon Roi, pour la france & pour les maiſons reſpectables, dans l'alliance deſquelles les femmes ſeules ont eu le malheur de faire entrer M. le Comte de GUERCHY. (*a*).

Son Excellence s'applaudiſſoit avec juſtice de voir ſes crimes envelopés dans un nuage épais & couvert de voiles d'une politique à laquelle devoit ſi peu s'attendre un Ambaſſadeur ſi extraordinaire. Le triomphe du méchant ne peut être de longue durée. Les tems malheureux ſont arrivés.... La néceſſité a fait une loi au Chevalier D'EON de recourir à la juſtice vengereſſe de la Grande-Bretagne & d'y réu-

(*a*) Quelques ſoient les titres & les cordons du Comte de GUERCHY, un juge d'armes équitable ne le placera jamais qu'au ſecond rang de la nobleſſe. L'Auteur du Dictionaire généalogique, cet homme qui n'a travaillé que pour illuſtrer les familles à leur propre gré, ne parlent des REGNIER DE GUERCHY qu'avec une obſcurité qui les ſauve à peine ſur les bas de la bonne roture. Cependant ils ſont gentilshommes: mais cinquante mille au moins de la même trempe ſe trouvent en france & ignorés néanmoins à la Cour. Qu'on interroge la haute nobleſſe, elle dira avec raiſon que notre Ambaſſadeur a beſoin de quelques centuries d'illuſtrations pour faire oublier ſon origine. Que n'eſt-il vertueux? Les honneurs lui feroient dus, & ſi chacun cherche à la remettre dans ſa claſſe, qu'il s'en prenne à ſes crimes que nous démasquons.

réunir une foule de témoins, qui ont tout découvert par des actes autentiques ſcellé; de la religion du ſerment depoſé en préſence & entre les mains des magiſtrats publics.

Ce ſont ces piéces juridiques que nous nous ſommes procurés avec des ſoins, des peines & même des dépenſes aſſez conſidérables: mais en les mettant ſous les yeux du public éclairé, nous nous trouvons ſuffiſamment dédommagés. Ce Public, qui tôt ou tard revient toujours à l'équité, peut donc aujourd'hui prononcer ſur la conduite du Comte de Guerchy envers le Chev. d'Eon. C'eſt à préſent que ce dernier ſemble pouvoir adreſſer au premier ces paroles de Cicéron à Catalina.

Vous n'avez vu dans moi qu'un rival de grandeur;
Voïez-y votre juge & votre accuſateur,
Qui va, dans un moment vous forcer de répondre
Au tribunal des loix qui doivent vous confondre.
Des loix qui ſe taiſoient ſur vos crimes paſſés,
De ces loix que je venge & que vous renverſez.

. . . .

. . . .

Et vous ſouffrez, *François*, que mon accuſateur
Des meilleurs citoïens ſoit le perſécuteur;
Apprenez des ſecrets que le vulgaire ignore,
Et proffitez en tous, s'il en eſt tems encore.

Il

Il ſuffit de connoître que M. de GUERCHY & le Chev. d'EON ſe ſont ſuccédés dans le même emploi, quoique ſous de titres différents, & de lire les pieces ici rapportées, pour voir avec quelle juſtice nous mettons ces paroles dans la bouche du Miniſtre Plénipotentiaire. Que l'Ambaſſadeur n'eſt-il le ſeul ſur lequel puiſſe retomber toute l'horreur des procédés! Dans une cour deſpotique, content de ſe couvrir d'une honte légitime, on n'oſeroit remonter à la ſource; mais nous nés & élevés dans un Etat où la liberté de parler ſuit toujours celle de penſer, dans notre juſte indignation, nous ne pouvons nous empêcher de nous écrier: Miniſtres tirans! vous, qui vous croïez les talents de *Richelieu* & la puiſſance de *Mazarin*, parce que vous avez la barbarie du premier & la baſſeſſe du ſecond, lorsque vous n'avez pas même l'adreſſe de dérober au public la trame des noirs projets & de vos complots odieux, tremblez: c'eſt ici que votre ignominie ſe manifeſte. Par l'effet funeſte de l'entêtement, de l'ignorance & de l'orgueil, vous avez enfin forcé la probité d'éclairer le peuple que vous tiranniſez deſpotiquement ſous le plus doux & le plus clement des Rois. Du fonds du

Nord, nous admirons ce peuple qui leve avec peine une tête appeſantie pour marquer à ce Monarque la tendreſſe qui lui eſt due, quoique votre arrogance ſatrapique & vos déſordres ſibarites euſſent déjà pu la lui enlever. C'eſt chez nous ſeulement qu'il eſt permis de dire que c'eſt à vous qu'on doit imputer la faute qui peut ſe trouver dans cette ſcene ſcandaleuſe pour l'Europe entiere: & ſi la hardieſſe que j'ai de la mettre au grand jour eſt un crime, c'eſt ſur vous ſeul qu'il doit retomber.

Mais ſeroit-ce donc un crime d'éclairer ſon ſiécle dans une affaire de cette importance? On conviendra que, s'il eſt difficile de ſavoir la vérité toute entiere dans une querelle de ſimples particuliers, il eſt presque impoſſible de la pénétrer dans une querelle entre un Ambaſſadeur extraordinaire & un miniſtre Plénipotentiaire. Que de reſſorts ſecrets ſont emploïés lorsque les parties ont la politique de faire valoir également le menſonge & la vérité! Les miniſtres d'Etat dans les faits qu'ils alleguent, ne citent perſonne, qui pourroit donc les contredire? Ils diffament qui ils veulent, & avec ce ton décidé qui prétend que la poſtérité même prononce à leur gré ſur la réputation de leurs contem-

temporains qui ont été leurs amis ou leurs ennemis Les auteurs qui écrivent ſous leurs yeux doivent néceſſairement être ſuſpects aux lecteurs éclairés. Ce ſont pour la plûpart les avocats d'une partie, plutôt que les dépoſitaires de l'hiſtoire. Avec quelle defiance doit-on donc écouter les uns & lire les autres!

Telle eſt la circonſtance où le public ſe trouve pour démêler une avanture auſſi obſcure que celle-ci. Pour ne pas riſquer de donner dans l'erreur, il faut ne s'en rapporter qu'à des faits avérés. La collection de piéces qui ſe trouvent ici, eſt une ſuite de faits atteſtés par des témoins ou néceſſaires ou d'une probité reconnue, nés pour la plûpart dans une nation éclairée, & qui apprend chaque jour à l'univers entier quelles bornes on doit mettre à la véracité des bruits que certains miniſtres répandent dans le public. Ces témoins ont donc été guidés par cet eſprit patriotique *qui ſe glorifie de marcher ſur les pas de l'ignominie*, *quand elle eſt le chatiment de ſon zèle pour la vérité.* D'après ces monumens auſſi autentiques, on a droit de penſer que l'arrogance d'un principal miniſtre ne fera pas plus d'impreſſion ſur l'eſprit du Lecteur

que la croïance aveugle du vulgaire trompé.

Qui s'attache à connoître le naturel des gens, ne perd point de vuë celui du peuple. Toujours vain, toujours outré dans ſes opinions violentes & paſſageres, capable de tout cróire, de tout oublier; pouroit-on s'arrêter à ſes vains propos & aux faux bruits qu'il répand. Non, ſans doute; mais l'eſprit le plus foible & le plus prévenu, pouroit il encore ſe laiſſer ſéduire quand toute la noirceur des projets du Comte de GUERCHY contre le Chevalier d'EON eſt ici expoſée dans une forme juridique & prouvée par des témoins, dont les uns en ont été complices & dont les autres en ont connu avec horreur les différents reſſorts cachés.

On jugera à cette lecture combien les ſiécles poſterieurs ſont peu en état de la ſource cachée des malheurs des hommes les plus conſidérables. Les piéces autentiques que l'on donne ici dévoilent tout le miſtere d'iniquité qui a enfanté la disgrace du Chev. D'EON, disgrace dont le plan ou plutôt le complot avoit été formé en france dès le mois de Juillet 1763. On y voit que le S. *de Vergy*, aïant reçu de l'argent à Paris, arriva à Londres & s'intro-

troduifit chez M. D'EON dans le deffein de furprendre fa crédulité & fa confiance pour le perdre : que deftiné à jouer une fcéne d'horreur, le Comte de GUERCHY ne fut pas arrivé qu'il le mit en action fur le grand théatre de la Cour d'Angleterre. Toute cette piéce tragique ne fert qu'à prouver que ce Seigneur s'aime trop, ce qui eft le naturel des ames laches ; & qu'il fe craint trop peu, ce qui eft le caractere de ceux qui n'ont pas foin de leur réputation. S'il l'eut cherie cette réputation, comment, après avoir été couvert d'un ridicule ineffaçable par les LETTRES & MEMOIRES DU CHEV. D'EON, auroit-il eu affez peu de génie, pour augmenter le cours de cet ouvrage, en le rendant la bafe d'un procès criminel intenté au Banc du Roi contre fon auteur? Procès qui, quelqu'ait été fon crédit, en forçant chacun à en connoître la fource, a fait rire à fes dépends les juges, les avocats, l'auditoire & le public.

M. de GUERCHY débite dans le grand monde que les LETTRES ET MEMOIRES &c. dont toutes les piéces ont été légalifées par un Notaire public de Londres, auxquelles le Lord Maire & les magiftrats de la cité de Londres ont

 mis

mis leur ſceau, forment un LIBELLE FAUX ET ABOMINABLE compoſé contre lui. C'eſt un LIBELLE, *dit le Réquiſitoire du Procureur général du Roi*; qui ne ſe feroit pas attendu dès-lors à voir un énoncé des paſſages qui méritent cette qualification? mais quelle erreur! On n'oſe pas même attaquer de *faux* le moindre paſſage. La vérité fait reſpecter chaque morceau. Sur quoi donc a tombé cette qualification odieuſe? Sur une dixaine de réflexions morales & politiques du discours préliminaire. On évite même, par une ſupercherie peu pardonable, d'avouer à l'auditoire que ces réflexions, pour paroître criminelles, ont du être détachées, analiſées, & diſſequées en quelque façon, de maniere qu'en ſuivant cette méthode il feroit difficile aux livres même les plus ſaints de ſe ſouſtraire à un réquiſitoire du Procureur général qui les traĉtât de *libelles*.

Nous ne nous arrêterons pas ici à donner le détail de cette procédure irréguliere, puisque nous ne prétendons y ramaſſer que les piéces autentiques du procès criminel intenté par le Chev. d'EON contre M. le Comte de GUERCHY: que cet ouvrage eſt poſtérieur de plus de neuf mois

mois aux injuſtices & aux crimes commis par l'Ambaſſadeur. D'ailleurs nous croions fermement que quand Mr. d'E o n a pris la plume, il n'a jamais eu intention de faire le panégirique de ſon adverſaire. Il eſt trop éclairé pour ne pas ſavoir qu'il ne faut jamais louer les hommes qu'après leur mort.

Or dans les circonſtances où étoit le Chev. d'E o n, ce ſont les vices qu'on attaque, & l'Evangile même en eſt un exemple. Quand Jeſus-Chriſt traita les ſcribes & les phariſiens, d'*inſenſés*, d'*aveugles*, de *méchants*, de *fourbes*, d'*hipocrites*, d'*impudiques*, d'*adultères*, de *voleurs*, de *menteurs*, de *calomniateurs*, d'*imposteurs*, de *ſerpents*, de *ſepulchres blanchis*, de *race de viperes*, certainement il n'avoit pas deſſein de faire leur éloge. *On n'accuſa point Jeſus-Chriſt au Banc d'Hérode d'avoir débité des libelles*; cependant ce que notre Seigneur a avancé n'a jamais été ſi bien prouvé que ce que le Chevalier d'E o n a démontré par ſes L e t t r e s e t M e m o i r e s. Il eſt dit ſimplement dans Saint Matthieu Chapitre 26, que *les Princes des Prêtres & tout le conſeil, cherchoient un faux témoignage contre Jeſus pour le faire périr.*

L'hipocriſie reprochée aux ſcribes &

aux

aux pharisiens est cependant une bonne chose, puisque c'est, comme on dit, un hommage que le vice rend à la vertu: mais quand des ministres ignorants se servent de l'autorité pour appuïer leurs injustices, comment doivent-ils être regardés par tous les hommes instruits? Le terme de BETES est-il trop fort? & si ces ministres imbéciles se servent de la force & de la persécution pour faire régner leur ignorance & leur barbarie insolente, le terme de BETES FAROUCHES seroit-il déplacé?

On ne peut attribuer qu'à l'intrigue & au grand crédit du ministere françois à Londres, la politique & la partialité que certain juge anglois (contre le cri général de cette nation juste & éclairée) a emploïé dans le procès suscité au Chev. D'EON au sujet de son livre. On lui a refusé en plaine audience contre toutes les loix & les usages reçus, le tems nécessaire pour avoir & faire venir ses témoins. *Ecoutons le prétexte du tribunal & voïons si Themis s'est jamais servi de pareilles ressources.* Il y a quatre vingts ans ou environ, *dit-on*, que la même grace fut demandée & accordée; les délais expirés, les témoins parurent & n'avoient rien à dire. Ainsi, *merveil-*

veilleuse conclusion! un criminel a gagné du tems par surprise, dont le tems doit être refusé à tout innocent. Un homme s'est rendu coupable: donc tous les autres le doivent être sans aucun examen ultérieur.

Par ce refus, qui parut scandaleux à tout l'auditoire, on vouloit ôter au Chev. D'EON, tous les moïens d'une juste deffense. Le public éclairé vit avec plaisir qu'il en avoit jugé ainsi, lorsqu'il abandonna sa cause à tout ce que la prévention paroissoit resolue de prononcer. Qu'on ose dire, après cela, qu'il regne autant de liberté en Angleterre que dans l'ancienne Rome. Mais quel contraste! Nous lisons en effet que, quand les juifs en foule demanderent la mort de *Saint Paul*. *Festus* leur répondit, *Ce n'est point la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accusé ait ses accusateurs devant lui, & qu'on lui ait donné le tems d'avoir ses témoins & la liberté de se deffendre.*

Ces paroles sont d'autant plus remarquables dans ce magistrat Romain, qu'il paroît n'avoir eu aucune considération pour *Saint Paul*, n'avoir pour lui que du mépris, trompé par les fausses lumieres de la raison, puis qu'il lui dit à lui-même qu'il

étoit

étoit en démence, multæ litteræ ad insaniam convertunt. Act. Apost. Cap. 26. v. 34.

FESTUS n'écouta donc que l'équité de la loi Romaine, en donnant sa protection à un inconnu qu'il ne pouvoit estimer, & il paroît donc clairement que le Juge Ecossois, malgré son esprit très-subtil, a eu le malheur d'étre aveuglé, séduit & trompé par les discours mensongers de M. de GUERCHY, sous ses propres crimes: il paroît qu'il n'a nullement écouté l'équité de la loi Angloise, en réfusant sa protection, que dis-je? en ne gardant pas même un juste équilibre envers un homme aussi connu & aussi generalement estimé que le Chev. d'EON.

Socrate pardonna non seulement à ses calomniateurs & à ses juges iniques, mais il les pria de traiter un jour ses enfans de la même façon, s'ils étoient assez heureux pour mériter leur haine comme lui. M. d'EON, qui n'a de deffense que son courage, sa vertu & les crimes de son ennemi, qui a été traité & empoisonné comme *Socrate* en fait sans doute autant aujourd'hui.

Admirons sa générosité, mais quels sentimens s'élevent dans les cœurs au tableau qu'offre le caractere de ses ennemis. De quel œuil le ministre & la nation angloise

gloiſe doivent ils regarder l'action de M. de GUERCHY, qui, à ſon arrivée & à ſon premier début dans l'ambaſſade, choiſit une cour auſſi auguſte que celle d'Angleterre, pour en faire le theatre de ſes paſſions, pour tromper, jouer & compromettre les deux miniſtres de Sa Majesté Britannique, & les rendre eux mêmes acteurs dans des ſcénes indécentes de noirceur & de perfidie: lachons le mot, pour ouvrir & exécuter un complot de ſcéleratesſe & d'abomination contre l'illuſtre maiſon de BROGLIE, qui en depit de l'envie ſera tant au jugement de l'étranger qu'à celui même des françois généraux, le heros de la patrie.

La Ruſe la mieux ourdie
Peut nuire à ſon inventeur:
Et ſouvent la perfidie
Retourne ſur ſon auteur

La Fontaine.

Quelle lacheté plus grande pour un *Lieutenant général* que d'emploïer une main étrangere pour faire périr un *jeune Capitaine de Dragons!* Quelle baſſeſſe inouïe pour un *Ambaſſadeur* qui, ſans pudeur, veut avec fureur & opiniatreté perdre un *jeune Miniſtre*, vif à la vérité,

té, mais en qui la vertu, les talents, les lumieres & la prudence avoient dévancé ſon âge ; & dont le plus grand crime étoit ſon attachement à la vérité à ſon Roi, à ſa patrie, & à ceux que cette derniere doit regarder comme ſes véritables généraux.

Toute l'Angleterre, diſons plus, toute l'Europe doit porter ſes regards attentifs ſur la reparation que la juſtice doit un Chevalier D'EON: & on ne doute pas qu'elle ne lui ſoit faite auſſi tôt que l'innocence & la vérité pouront approcher du trone de deux Rois auſſi rivaux par leur puiſſance que par leur amour pour l'équité.

I. LETTRE

de M. Treyssac de Vergy à Monsieur le Chevalier D'Eon.

MONSIEUR,

JE vous ai donné les premiers moments de de ma liberté. Je les ai emploïés à triompher de la délicatesse de l'amour-propre qui s'opposoit à mes vœux . . . . quel sacrifice ! . . . . pardonnez: j'ai hésité . . . . sans la certitude des malheurs, dont un ennemi trop puissant devoit vous accabler, vous n'étiez point justifié. J'ai gémi de votre position . . . hélas! que n'étoit-elle moins cruelle? . . . J'ai eu la foiblesse d'y être sensible; j'ai écrit.

Je ne devine point comment les lettres, que j'ai eu l'honneur d'écrire & d'envoïer à M. le Duc de Choiseul, se trouvent imprimées: quoiqu'il en soit, je les avouë, j'en suis l'auteur. La seconde confond M. de Guerchy, vous rend à l'estime générale; jouïssez-en: vous la méritez.

Apprenant que vous alliez être jugé, je me suis rendu à Londres, pour y jurer en votre faveur un *Affidavit*, * dont je vous envoie une Copie écrite, signée & paraphée de ma main. L'Original en est déposé au *Banc du Roi.*

La

* Terme de Jurisprudence en Angleterre, qui veut signifier Déclaration sous serment.

La probité ſeule m'a obligé à vous deffendre, vous ne m'en devez aucune obligation, j'ai fait mon devoir; je ſuis ſatisfait.

Je ſuis avec reſpect,

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur

à Londres 13. Novemb. 1764.

Signé

TREYSSAC DE VERGY.

REPONSE

De Monſieur le Chevalier d'Eon à M. Treyſſac de Vergy Avocat au Parlement de Bordeaux.

SI la probité vous a engagé, *Monſieur*, à dévoiler une partie du miſtere d'iniquité qui tramoit ma perte, la reconnoiſſance m'oblige à oublier tout le paſſé, & à vous plaindre d'avoir été la victime de votre crédulité & de ceux qui ont cherché à la ſurprendre. Souvenez-vous des dernieres paroles que je vous dis le 27. Octobre 1763. „ *Si vous me prouvez, M. de Ver-* „ *gy, que vous êtes un honnête homme, je ſerai* „ *le meilleur de vos amis.*" Vous avez ſatisfait à cette obligation, je vous tiens dès ce moment ma parole.

Je

Je ſuis en conſéquence très ſincerement, *Monſieur*, votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

Signé

LE CHEVALIER D'EON.

Londres 18. Novemb. 1764.

III. LETTRE

De M. Treyſſac de Vergy à Monſeigneur le Duc de Choiſeul &c. &c. &c.

MONSEIGNEUR,

MOn reſpect pour la Cour de France & pour le choix de M. *le Duc de Praslin*, ne m'auroit jamais permis de faire connoître M. *de Guerchy*, ſi ſon Excellence m'eût ſecouru dans des diſgraces qui n'avoient eté amenées que par Elle & pour Elle. Je lui avois demandé, dès le commencement de mes malheurs, de païer ma dette & de me faire repaſſer en France, m'obligeant alors ſous ma parole d'honneur & à ces conditions de ne parler jamais. Son Excellence me refuſa: Elle s'imagina qu'en me brouillant avec ma famille & mes amis, & ne trouvant conſéquemment aucun moïen de ſortir de ma priſon, j'y mourrois d'impatience ou de beſoin. Cette idée ſe fortifia par ſon amour pour l'or. Les craintes qu'Elle me fit donner de m'exiger du Roi d'Angleterre lorsqu'*Elle fit enlever ma premiere Lettre aux François*, lui paru-

parurent suffisantes pour fixer ma discretetion. En effet qu'avoit-il en apparence à redouter d'un homme sans argent, sans ressources & qui s'étoit montré d'une foiblesse extrême, à la ménace d'être remis entre les mains de *M. de Guerchy* ? Les maux que j'ai soufferts sont inexprimables. J'ai vécu dix mois de la charité de quelques gens honnêtes. Cependant quelque horrible que fut ma situation, je me suis constamment refusé aux offres de beaucoup de partisans de *M. D'Eon*, qui m'ont souvent proposé ma liberté si je voulois le justifier. Je l'ai écrit à *M. de Guerchy* à la fin de Juin & au commencement de Juillet, offrant de lui en prouver la vérité par le nom des gens, qui étoient venus me parler. Son Excellence, qui connoissoit la noblesse de mon caractere par mes refus à la servir, se persuada sans doute que je pouvois pardonner à mon ennemi & le deffendre. Elle m'amusa conséquemment près de douze jours par des espérances flatteuses; &, quand Elle se crut assurée du jugement contre *le Chev. d'Eon*, & qu'Elle vit qu'il ne me restoit pas assez de temps pour me faire entendre, Elle me fit dire qu'Elle n'avoit rien à me répondre. C'est à l'humiliant d'une quête, Monseigneur, que je dois ma liberté, & c'est à ma liberté que *M. d'Eon* doit sa justification. Il n'étoit pas dans un cœur comme le mien de laisser perdre un homme d'honneur opprimé, lorsque je pouvois le sauver. C'est par ce seul sentiment que j'ai été décidé. Je me suis représenté tous les maux

que

que je me préparois, en voulant être trop vrai: ils n'ont pu balancer ma probité; & j'ai parlé. On peut m'accabler de chaînes & me donner la mort, tout cela est peu de chose pour un homme qui pense: mais attaquer mon honneur . . . . Ah! MONSEIGNEUR; je n'y ai jamais manqué: c'est le seul bien auquel je doive toute ma sensibilité, & que l'on ne saura jamais m'enlever. Que votre Grandeur daigne s'instruire de mon caractere à *M. & à Mad. de Liré*, *à M. de la Morandiere*, à *Mad. le Tourneur*; qu'elle daigne écrire à Bordeaux où je suis né, on lui dira que j'ai aimé les plaisirs, le faste, la bonne compagnie, & que je leur ai donné mon tems, mon imagination & mon argent: on lui dira que j'ai été dupé mille-fois par la bonté de mon naturel. . . . Mais lui dira-t-on que j'aie commis une bassesse? Non, non, *Monseigneur*; il n'est point une action de ma vie qui ne soit sans tâche & à l'abri de la censure législative. Que *M. de Guerchy prouve que j'ai pu lui ressembler, dès lors je me tiendrai pour méprisable; je permettrai que l'on me fuie comme le fléau de la société; je mériterai tous les noms que la certitude de ma scélératesse poura me faire donner.*

Je fis lundi dernier un *affidavit* au Banc du Roi contre M de *Guerchy*, où je prouve par ses discours, les circonstances & mes serments, qu'il m'a ordonné *d'assassiner M. d'Eon*, en m'assurant que *l'opium*, qu'il lui avoit fait donner le vendredi 28. Octobre à diner, n'avoit rien pu

ſur lui. Evénement public dans le tems, par les plaintes que fit *M. d'Eon* à ſon Excellence même d'avoir été empoiſoné chez elle. *M. de Guerchy*, qui ſe condamne, répond à cela que je ſuis fou, que j'ai perdu l'eſprit. Si je ſuis flatté du compliment, croïez, *Monſeigneur*, que je ſuis fâché de ne pouvoir le lui rendre. Je parois publiquement à Londres, on me voit par-tout, aux promenades, aux ſpectacles, dans les caffés; cependant *M. de Guerchy* ne m'attaque point par la loi. Savez-vous pourquoi, *Monſeigneur*, c'eſt que, par la loi du talion & la juſtice des Anglois, *M. de Guerchy* ne pouvant en aucune maniere me convaincre de fauſſeté, *auroit l'honneur d'être pilorié & tranſporté, s'il m'accuſoit de parjure.* Je vous proteſte, *Monſeigneur*, que le dépit, la vengeance ou l'intérêt n'ont aucun empire ſur moi. Je vois tout de ſang-froid depuis long-tems, & je ne fais pas plus de crime à *M. de Guerchy* d'être ce qu'il eſt, que je ne vous fais un mérite de vous prêter en tout au bien général & de corriger des abus: quoiqu'en raiſon diverſe vous concourez tous les deux à l'ordre & à l'harmonie préétablie dans ce bon univers. Je ſuis avec un profond reſpect.

MONSEIGNEUR,

De votre Grandeur

Le très-humble & les obéiſſant Serviteur

Signé

Londres 15 Novemb. 1764.

TREYSSAC DE VERGY,

Avocat au Parlement de Bordeaux.

P.S. Vous êtes trop équitable, *Monseigneur*, pour chercher à vous tromper, sur le vrai de mon caractere: si je ne demande aucune grace; il doit m'être permis de m'élever contre l'illusion & le préjugé.

LETTRE

De M. Treyssac de Vergy à M. le Marquis de Liré à Paris.

MONSIEUR,

LA noblesse de votre caractere me rassure sur les questions qui pouront vous être faites par M. *le Duc de Choiseul*. Ma façon de penser vous est connue, je me flatte que vous daignerez me rendre justice. Je suis libre depuis un mois & j'ai éclairci, *dans une lettre à M. le Duc de Choiseul* qui se trouve imprimée & publique à Paris, un mistere d'iniquité qui fait frémir: Je me suis cru obligé par honneur à me justifier; ainsi que le *Chev. d'Eon*, que le credit de son ennemi alloit accabler. J'ai obéï à la probité, elle m'a fait un devoir de parler. Si vous vous rappellez ce que j'ai eu l'honneur de vous dire souvent au sujet de *M. d'Argental*, vous y trouverez le fil de toutes ces manœuvres, dont le tissu & l'enchainement ont produit des scénes aussi humiliantes pour la Cour de France. Le public & la justice sont pour moi: il ne man-

quera à ma gloire que celle de la continuation de votre eſtime & de votre amitié.

Je ſuis avec reſpect ;

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur

Londres 18. Novemb. 1764.

Signé

TREYSSAC DE VERGY.

LETTRE

De M. Treyſſac de Vergy à M. le Comte de la Moranaiere à Paris.

VOus n'oublierez pas, *Monſieur*, que vous m'avez aimé & eſtimé, dans la maniere dont vous rendrez compte de mes ſentiments à *M. le Duc de Choiſeul*, s'il vous en demande un exact. J'en ſuis plus digne que jamais par l'eſfort généreux que je viens de faire pour juſtifier mon ennemi. Ce ſont de ces traits dans mon caractere, qui ne vous étonneront pas : ils ſont en grande partie votre ouvrage. C'eſt pour vous avoir connu, que je me crois auſſi honorable.

Je ſuis pour la vie

MONSIEUR

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur

Londres 18. Novemb. 1764. *Signé*

TREYSSAC DE VERGY.

LET-

LETTRE

De Mr. Treyssac de Vergy à M. le Tourneur à Vaugirard près Paris.

Il y a un mois, *Monsieur*, que je suis libre; & j'ai eu aussitôt l'honneur d'écrire à *M. le Duc de Choiseul* au sujet de mon affaire avec *M. de Guerchy*. J'ai justifié mon honneur & celui de *M. d'Eon*. Le hasard a rendu cette lettre publique: vous devez sans doute l'avoir vue. Le mistere s'est éclairci; & je crois, *s'il est quelque justice à Versailles*, *que l'on m'y doit des dedomagements* pour la perte de mon tems & les disgraces que j'ai essuïées. Si lors que j'eus l'honneur de vous voir le jour de Saint-Laurent 1763, vous m'eussiez reçu moins en politique qu'en ami & comme le gendre de votre femme, je vous aurois dévelopé cette énigme, & vos conseils qui m'auroient été très utiles, m'auroient épargné bien des peines & des chagrins. Je crois que j'avois autant de droits à l'amitié & à l'estime de *Mad. le Tourneur* qu'aux vôtres: cependant pour une misérable raison d'argent & d'autres bagatelles réunies, le froid s'est mis entre nous. Qui est-ce qui y a donné lieu? une femme qui vous avoit trompé, & que j'ai eu la générosité de pardonner par mon attachement pour vous deux. Je ne crains pas, *Mon-*

ſieur, que vous outragiez mon caractere en aucun ſens vis-à-vis de *M. le Duc de Choiſeul.* De ce que vous m'accuſerez d'avoir été un étourdi, & que vous direz vrai, vous ne vous permettrez certainement pas de me calomnier. Je ne vous demande aucune grace que celle d'être juſte; dites de moi tout ce que vous voudrez, mais ne dites que la vérité: que *Mad. le Tourneur* ne me juge pas ſur le portrait de *Mimi*, mais ſur mon caractere. Si j'ai dépenſé un bien aſſez conſidérable; ai-je jamais manqué par le cœur? Demandez le à *Madame*, demandez-le à tous ceux qui m'ont connu. Si j'ai fait quelques dettes, il y avoit des biens-fonds à Bordeaux plus qu'il n'en falloit pour les païer. Ce n'eſt pas ma faute ſi, depuis que je ſuis ici, on a laiſſé vendre pour 60000 livr. ce qui en valoit plus de 150000: je n'ai rien à me reprocher du côté de l'honneur, vous le ſavez; & c'eſt ſur quoi vous devez répondre. La juſtice & le public ſont pour moi dans mon affaire avec M. *de Guerchy. Je ſaurai mépriſer le danger & la mort pour ſoutenir mon honneur*, & je ne crois pas que ma famille ait jamais à me reprocher de l'avoir humiliée. Je ne vous demande pas de l'argent, vous en êtes trop amoureux. Je n'exige de vous & de *Madame* que ce ſimple intérêt que vous ne pouvez me refuſer légitimement. Je ne vous demande rien qui ne ſoit conforme à la plus exacte vérité. Je ſouhaite que cette occaſion nous réuniſſe, je le déſire par un reſte de ten-

dres-

dresse; dont je n'ai jamais eu la force de triompher, pour *Madame le Tourneur.*

MONSIEUR

Votre très humble & très obéissant Serviteur

Londres 18. Novemb. 1764.

Signé

TREYSSAC DE VERGY.

II. LETTRE

De M. Treyssac de Vergy à Monsieur le Chevalier d'Eon.

MONSIEUR,

J'Ai reçu la Lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire le 14. de ce mois. J'accepte l'amitié que vous daignez m'y promettre, & *je me ferai une gloire de la mériter par ma conduite & mes sentiments.* „ Les moments où „ je vous ai rendu justice sont les plus beaux „ de ma vie. " Après m'être égaré par la fraïeur du despotisme de son Excellence, je me suis retrouvé dans ma vivacité à vous justifier. J'ai repris mon caractere, en jouïssant de ma liberté. Ce n'est pas que je n'en eusse eu plusieurs éclairs dans les ennuis de ma solitude; *mais que peut un esclave contre un tiran qui prendroit le droit au premier mot d'appésantir ses chaî-*

chaînes. Croïez vous que Rouſſeau nous eut donné ſa lettre à Chriſtophe de Beaumont, s'il eut été dans les horreurs du Châtelet? Non, ce hors de propos n'auroit pas été digne d'un Sage.

Je viens d'apprendre que *M. de Guerchy*, jugeant de moi par lui, ſe flatte de me ſéduire par des offres, & de m'empêcher conſéquemment de paroître devant vos juges à Weſtminſter. Comme il a eu dans toutes les actions de ſa vie un reſpect extrême pour ce beau vers Latin:

Quis, niſi mentis inops, oblatum reſpuat aurum?

il ſe perſuade que, par la vanité de ne pas me montrer en ſot, je ceſſerai d'être eſtimable.

Je ſuis prêt, Monſieur, *à ſceller de mon ſang toutes les vérités que j'ai jurées.* Les propoſitions les plus avantageuſes de la part de *M. de Guerchy*, feront de nouvelles inſultes que je ne pardonnerai jamais. J'ai ordonné que ma porte fut fermée à tout homme connu pour appartenir à l'hôtel de France, ne voulant en aucune maniere m'expoſer à des humiliations auſſi cruelles.

Contre le vrai des faits, peut-il être une excuſe?

Non *Monſieur*: c'eſt ce qui déſolant M. *l'Ambaſſadeur*, lui a fait imaginer la néceſſité de faire ſa cour.

J'ai

J'ai prié M. *le Duc de Choiseul* dans ma lettre du 15 de ce mois, de s'informer de mon caractere & à Bordeaux où je suis né, & à Paris où j'ai vécu très long-tems. Je ne crains rien de ces recherches, elles en établiront mieux l'éloge de ma façon de voir, de penser & d'agir.

Je ne reste à Londres que pour l'honneur de vous y être utile, & la gloire d'y soutenir & de prouver ce que j'ai avancé. Je serai charmé que tout cela se termine bientôt, *mes affaires & ma bourse m'ordonnant une vie plus tranquille & de moins de dépense.*

Je suis pour la vie avec un attachement inviolable & respectueux.

MONSIEUR

Votre très humble & très obéissant Serviteur

20, Novemb. 1764.

Signé

TREYSSAC DE VERGY.

III. LETTRE

De M. Treyssac de Vergy à Monsieur le Chevalier d'Eon.

MONSIEUR

M'étant plus attaché à remplir mon premier *Affidavit* de faits, que de leur donner une liai-

fon, qui me paroissoit inutile dans mon ignorance de la loi d'Angleterre; *j'en fis & jurai un nouveau mardi dernier où tout est suivi, constaté & prouvé de la maniere la plus claire.* „ Je „ l'aurois signé de mon sang, si l'usage l'eut „ permis. C'est mon testament de mort, il „ est libre & l'effet de mon Zele pour la jus„ tice, & de mon amour pour la verité."

J'ai l'honneur de vous en envoïer une copie Signée de ma main, *ne varietur*.

Je suis satisfait, si cette justification, en éclairant l'Europe sur les crimes de votre ennemi, vous fait estimer de deux Princes justes & bienfaisants, que l'intrigue & la malignité ont prévenus contre vous.

Je suis avec respect

MONSIEUR

Votre très humble & très obéissant serviteur

Londres 29 Novemb. 1764.

Signé

TREYSSAC DE VERGY.

IV. LET-

IV. LETTRE

De M. Treyssac de Vergy à Monseigneur le Duc de Choiseul.

MONSEIGNEUR,

N'Allez pas vous écrier que je suis un importun pour paroître devant vous trois-fois dans un mois. Les lettres d'un galant homme méritent mieux votre tems que les *dépêches à la Guerchy.* Cette impatience annonceroit de la partialité, & votre gloire en souffriroit. Il faut, malgré vous, que vous soïez juste & que vous m'écoutiez. Il ne vous est point donné de pouvoir vous décider par la politique, lorsque l'honneur la contredit. Défaites-vous de votre caractere, devenez l'esclave des passions & des préjugés, alors on n'exigera rien de vous, vous serez méprisé. Je ne vous demande d'autre grace que celle d'être toujours vous-même, *vous êtes grand Seigneur: mais je suis citoïen.* Je rougirois de vous avoir loué, si vous cessiez de vous ressembler. Vous vous imaginerez peut-être que j'emprunte un air étranger pour vous paroître original, & vous aurez tort. *Le Comte de Morandiere* vous dira que je suis très naturel, & que, si je ne vous croïois pas digne de mon attention, je vous laisserois-là. Je n'ai nul besoin de vos faveurs, je ne vous estime point parce que vous

êtes un grand homme. Vous me donneriez aujourd'hui l'envelope de *M. de Guerchy*, aux conditions d'avoir son réel, que je vous dirois sans détour, je preffere *d'être de Vergy & de mener la charue.* Je n'ai rien: mais je suis honnête. *M. de Guerchy a beaucoup: mais en est-il mieux?* Demandez-le à Paris, où il n'est point aimé: demandez-le à Londres, dont il est la haine & l'horreur. Pourquoi a-t-il ce sort-là? c'est que, quoiqu'un novice de 55 ans dans la carriere des affaires; il est d'une expérience consommée dans l'art d'être méchant & scélérat: c'est qu'étant l'organe du Roi, il se dit supérieur à tout être qui sent, réfléchit & raisonne: c'est qu'étant Comte, Vicomte, Marquis & Ambassadeur Extraordinaire, il croit avoir en lui seul des droits incontestables aux égards & aux respects. Prétention absurde, *Monseigneur*, & qui donne un sel à l'épigramme & de l'expression aux sifflets. Sous toutes ces qualités réunies *il se meut un individu de cinq-pieds & sept-pouces de haut*, „ qui ne sait ni se battre, ni lire, ni écrire, „ ni tenir sa parole, ni apprecier les gens que „ par leur parfaite ressemblance avec ce qu'il „ est." Quiconque s'en écarte est un imbécile, un fol ou un anglois. De-là sa confiance sans bornes dans un *Lescalier*, un *Chazal*, un *Bontems*, un... &c. gens, ou proscrits par la loi d'Angleterre, ou attaqués par elle. Pensez-vous, *Monseigneur*, qu'il soit fort honorable pour la Cour de France de voir auprès de

son

ſon Ambaſſadeur à Londres un *Premier Sécrétaire*, qui eſt dans le cas de recevoir tous les jours *cent-coups de canne*, ſans qu'il puiſſe en demander raiſon à la juſtice ? Un honnête homme qui auroit un valet fripon le chaſſeroit ſur le champ par reſpect pour ſon caractere. *M. de Guerchy* eſt d'un avis différent. „ Plus „ on me dira de mal de vous, *diſoit-il à Leſ-* „ *calier*, plus je vous regarderai utile à mes „ affaires". Quelles ſont ces affaires *Monſeigneur*, pour lesquelles il faut garder un coquin ? Eſt-il difficile de les deviner ? Il eſt une vertu dans le *Comte de Guerchy* extrêmement favorable aux progrès de nos manufactures ; il ne tient point à lui que les Anglois n'aient d'Etoffes, de Bas, de Rubans, de Meubles, & des pots de chambre, que les nôtres. Perſonne n'eut jamais plus d'adreſſe à tromper les douanes pour faire paſſer la contrebande. Son hôtel eſt une boutique ouverte, où l'Anglois mal éclairé ſur ſes propres intérêts, va porter ſon argent, & réduit par cette folie ſes ouvriers à la mendicité. *Lundi dernier il a vendu pour* 75000. *liv. tournois d'Etoffe de ſoie, d'or & d'argent, de Velours, de Rubans & d'autres marchandiſes prohibées, & le lendemain pour* 15000. *liv.* C'eſt *Parmentier*, ſon premier valet-de-chambre, qui eſt le *prête nom* & le premier garçon de la boutique. C'eſt-là un des grands biens de l'Ambaſſade de *M. de Guerchy*, il eſt vrai qu'il en tire des profits immenſes, mais qu'importe puiſque la patrie y trouve ſes avantages ? A

l'humanité près, *je vous le donne pour le plûs digne Successeur de* Mandrin. On m'a assuré que *M. de Guerchy* entend me faire des propositions qui m'engagent à ne point paroître au jugement de M. *le Chev. d'Eon*; je vous proteste, *Monseigneur*, que, si son Excellence a cette indignité, je l'affiche sur le champ dans tous les papiers publics. Je soutiendrai la vérité jusques à mon dernier soupir. Il ne doit point y avoir de liaison entre un homme d'honneur & un scélérat, il vaut mieux mourir de besoin que de vivre à ce prix.

Je suis avec un profond respect

MONSEIGNEUR

Votre très humble & très obéissant Serviteur

21. Novemb. 1764.

Signé

TREYSSAC DE VERGY.

V. LETTRE

De M. Treyssac de Vergy à Monseigneur le Duc de Choiseul.

MONSEIGNEUR,

QUe *Monsieur de Guerchy* soit un calomniateur, après avoir voulu se défaire d'un *Ministre Plénipotentiaire de France* par l'*Opium* & le *Poignard*, cela ne surprend pas. Un vice de plus ou de moins dans un grand corrompu est une misere à laquelle il ne réfléchit que pour en assurer le succès. Le sistême de tout méchant est fait de cette maniere là; où le vrai manque, l'artifice supplée. Le faux, *Monseigneur*, peut prendre à cent lieuës de Londres, où M. *le Duc de Praslin* a intérêt de l'acueillir en faveur de son ami: mais ici, aussitôt saisi que donné, il ne sert qu'à redoubler l'indignation & le mépris du courtisan & du peuple. L'Anglois qui lit, voit & ne se prévient point, dit que M. de *G—y* est *un coquin consommé*; il le dit avec cette même confiance que je parierois cent contre un, que la France prendra tous les avantages qu'elle poura sur cette nation, avant que de lui déclarer la guerre.

M. *de Guerchy* répand quelquefois que la tête m'a tourné, quelquefois que je suis mort, quelquefois que le *de Vergy*, qui a fait un *Affidavit* con-

contre lui, n'eſt pas celui qu'il a dupé, & preſque toujours que M. *d'Eon* a païé mes dettes. On l'écoute patiemment & poliment. Eſt-il ſorti? „ Il faut avouer, *s'écrie-t-on*, que ſon „ Excellence eſt dans un préjugé bien extrava- „ gant ſur ſes grands airs. Croit-elle que ces „ platitudes, qu'elle débite avec dignité, la „ juſtifient des crimes dont on l'accuſe? Il eſt „ très clair qu'elle n'a pas d'autre moïen de „ s'en deffendre ". De cette concluſion générale quelle horreur ſentie n'inſpire point un caractere d'une auſſi noire quoique ſtupide eſpéce?

Je ne rougis point, *Monſeigneur*, de devoir ma liberté à une quête : elle eſt une preuve qu'il eſt des cœurs ſenſibles, & que j'étois eſtimé. Pourquoi ſerois-je humilié de ce qui fait mon éloge & celui de l'humanité. C'eſt à *M. de Guerchy* à avoir des remords éternels, pour m'avoir abandonné dans mes malheurs, après les avoir fait naître. C'eſt à *M. & à Mad. le Tourneur* à rougir de ne les avoir pas réparés.

L'honneur, qui avoit dicté ma premiere lettre aux François, me décida à vous l'envoïer dans le mois d'Octobre dernier. Je n'en ai changé que le tître, & l'expreſſion qui lui étoit particuliere. J'en affoiblis la force en *ôtant tous les crimes de M. de Guerchy*. Ils ſeroient encore ignorés, Monſeigneur, ſi *M. de Guerchy* ſe fut perſuadé que, dans un païs libre, la juſtice & la vérité l'emportent ſur le crédit, les di-

gni-

gnités & le pouvoir. Sa paſſion contre *M. le Chev. d'Eon* annonçant un ennemi implacable, décidé & *altéré du ſang d'un citoïen honnête & vertueux*, je n'ai pu me taire. La probité, la religion.... ces vertus, *Monſeigneur*, ainſi que les devoirs de l'homme à l'homme, ſont ſi peu connus & reſpectés des grands Seigneurs, que je leur pardonne de prêter à la moindre bonne action les raiſons les plus relatives au dépravé de leurs mœurs & de leurs ſentiments.

Je ſuis avec un profond reſpect

MONSEIGNEUR

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur

Londres 2. Décemb. 1764.

Signé

TREYSSAC DE VERGY.

AFFIDAVIT DE M. P. H. TREYSSAC DE VERGY,

Juré au Banc du Roi d'Angleterre le 27. Novembre 1764.

PIérre Henri Treyſſac de Vergy, Avocat au Parlement de Bordeaux demeurant de préſent à Londres in *Brewerſtreet* Paroiſſe S. James *Jure & fait ſerment ſur les ſaints Evangiles*, comme ſuit, *ſavoir*

I. Que

I. Que *lui Déposant*, s'étant intimement lié à Paris avec le *Comte d'Argental*, auroit prié le susdit Comte d'interposer son crédit pour obtenir du Ministre de France un Consulat ou un Sécrétariat d'Ambassade en faveur de *lui Déposant*.

II. Qu'en consequence, quelques jours avant le voïage de Compiegne 1763, le *Comte d'Argental* auroit dit *à lui Déposant*, qu'il rencontra aux Thuilleries: „ J'ai (*c'est-à dire, lui Comte* „ *d'Argental*) parlé au *Comte de Guerchy* en „ votre faveur, (*c'est-à-dire, en faveur de lui* „ *Déposant*) vous êtes destiné à remplacer *d'Eon* „ qui est en Angleterre. Allez là Versailles „ mardi, je vous présenterai: je suis charmé „ de votre avancement. "

III. Qu'en consequence, *lui Déposant* se rendit à Versailles ledit jour mardi, où le dit *Comte d'Argental*, qui sortoit du Cabinet de M. le *Duc de Praslin*, lui auroit dit en l'abordant: „ J'ai (*c'est à-dire lui Comte d'Argental*) vu *M.* „ *de Guerchy*, rendez-vous (*en parlant de lui* „ *Déposant*) à une heure dans le Sallon d'Her- „ cule. "

IV. Qu'en consequence, *les Comtes d'Argental & de Guerchy* aiant été exacts au rendez-vous, *lui Déposant* auroit été présenté audit *Comte de Guerchy* par le dit Comte *d'Argental*, lequel Comte *d'Argental* auroit dit au Comte *de Guerchy*, en parlant de *lui Déposant*: „ Voi- „ là. M. le Comte, M. de Vergy dont je vous „ ai parlé, je ne connois personne mieux en

„ état

„ état de remplacer *D'Eon*, & *d'entrer dans* „ *vos vues* (en parlant des vuës dudit Comte „ de Guerchy.)

V. Qu'en conſequence, ſur la promeſſe que *lui Dépoſant* fit au dit *Comte de Guerchy* d'être diſpoſé à le ſervir, le dit *Comte de Guerchy* auroit répondu à lui Dépoſant. „ Je ne doute, „ Monſieur; d'aucune maniere de votre zele & „ de vos talents. Je m'en rapporte à M. d'Ar„ gental: mais, Monſieur, *il eſt bon de taire* „ *cette conference.* Je me charge du ſoin de „ ménager vos intérêts. *M. d'Argental vous* „ *inſtruira mieux quand il en ſera tems.*"

VI. Qu'en conſequence, *lui Dépoſant* aïant continué, près de trois ſemaines, à voir le dit Comte *d'Argental*, le dit Comte *d'Argental* lui auroit enfin annoncé que *lui Dépoſant* devoit ſe diſpoſer à partir pour Londres, & cela ſous peu de jours.

VII. Qu'en conſequence, *lui Dépoſant* aïant démandé au dit Comte d'*Argental*, ſi *lui Dépoſant* ne verroit pas auparavant *Meſſieurs de Praslin & de Guerchy*, le dit Comte *d'Argental* auroit répondu à *lui Dépoſant que le premier étoit accablé, obſédé*, que *lui Dépoſant ne pouvoit le voir*: que *quant au ſecond* (c'eſt-à-dire le Comte de Guerchy) *il devoit ſuffire* à lui Dépoſant *que le dit* Comte de Guerchy *lui portat à Londres ſes Lettres de Secretaire d'Ambaſſade, que lui* d'Argental *verroit le dit* Comte de Guerchy *& que* lui Dépoſant *devoit revenir dans deux jours chez lui* Comte d'Argental.

VIII.

VIII. Qu'en consequence, *lui Déposant* croit fermement, d'après la connoissance qu'il a du dit Comte *de Guerchy*, que, si le Comte *d'Argental* fit alors difficulté de faire trouver de nouveau le dit Comte *de Guerchy* avec *lui Déposant*, c'est que le dit Comte *d'Argental* appréhendoit que *lui Déposant* ne penetrat trop les intentions du dit *Comte de Guerchy*, auquel *Comte de Guerchy* le dit *Comte d'Argental* ne croïoit pas devoir attribuer assez d'esprit pour empêcher que *lui Déposant* ne le pénétrât.

IX. Qu'en consequence *lui Déposant* s'étant rendu le sur lendemain chez le dit *Comte d'Argental*, il auroit deviné le rôle qu'on destinoit à *lui Deposant* à travers cent détours & équivoques dont se servit le dit *Comte d'Argental.*

X. Qu'en effet, le dit *Comte d'Argental* auroit abordé *lui Déposant* par ces mots. *J'ai répondu, Monsieur, de votre discrétion à* M. de Guerchy. *Je l'ai assuré que* vous vous prêteriez à ses projets, *& que*, suivant les circonstances, *vous* vous serviriez aussi bien de l'épée que de la plume.

XI. Qu'en consequence, *lui Déposant* auroit répondu en riant qu'il ne voïoit pas qu'un Sécrétaire d'Ambassade eût besoin de la *premiere* (*lui Déposant entendoit* l'épée).

XII. Qu'en consequence, le dit *Comte d'Argental* auroit repris: *Vous ne le ferez peut être pas, M.* (c'est à-dire, vous ne serez peut-être pas Sécrétaire d'Ambassade,) *quand il naîtra telle situation qui vous* la rendra necessaire.

XIII.

XIII. Qu'en consequence, *lui Déposant*, aïant demandé que le dit *Comte d'Argental* lui expliquât ce mistere, le *dit d'Argental* auroit demandé à *lui Déposant:* Connoissez-vous M. d'Eon? & que *lui Déposant* aïant répondu négativement, le dit *Comte d'Argental* auroit ajouté, la Cour en est mécontente.

XIV. Qu'en consequence, *lui Déposant* aiant demandé s'il auroit quelque instruction particuliere au sujet du dit *S. d'Eon*, le dit *Comte d'Argental* auroit répondu. *Il faut qu'il* (il parloit du *S. d'Eon*) *soit perdu.*

XV. Qu'en consequence, *lui Déposant* aïant objecté que le *S. d'Eon étoit perdu*, *puisqu'il déplaisoit à la Cour*, le dit *d'Argental* auroit repris: *Ce n'est pas cela.... c'est autre chose.*

XVI. Qu'en consequence, *lui Déposant* aïant témoigné qu'il n'entendoit rien à ces mots entre coupés, le dit *Comte d'Argental* auroit ajouté, *il faudroit qu'il* (c'est-à-dire le *S. d'Eon*) *eut des torts si frappants....*

XVII. Qu'en consequence *lui Déposant* aïant demandé comment les faire naître? le dit *Comte d'Argental* auroit repris: *Je n'en sais rien.*

XVIII. Qu'en conséquence *lui Déposant* aïant insisté pour qu'on lui parlât avec plus de clarté, le dit *Comte d'Argental* lui auroit dit qu'il *croïoit avoir été entendu;* & que *lui Déposant* aïant repris que cela seroit difficile, le dit *Comte d'Argental* auroit répliqué d'un air impatient. *Eh bien, M. M. de Guerchy... Il*

« des ordres de deshonorer d'Eon : mais il faut une main étrangere & habile.

XIX. Qu'en conſequence *lui Dépoſant*, aïant commencé à pénetrer le rôle qu'on lui deſtinoit, auroit repris: *Comment M. vous voulez qu'un homme qui eſt pour lui ſuccéder* (*lui*, c'eſt-à-dire au Chev. d'Eon) commette des baſſeſſes.

XX. Qu'en conſequence le dit *Comte d'Argental* auroit repris *Moi! Monſieur, je ne veux rien.... vous m'avez mal compris.*

XXI. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* croit fermement que ſa maniere d'exprimer combien il étoit révolté du rôle qu'on lui deſtinoit, *decida deslors ſa perte*; & que ſi on ſe ſervit par la ſuite de *lui Dépoſant*, on ne doit l'attribuer qu'à la néceſſité de ne point communiquer à d'autres un pareil projet.

XXII. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* le croit d'autant plus fermement que la ſituation du *Comte d'Argental* le lui fit mieux ſentir. *En effet* que le dit *Comte* obſerva alors une ſilence de près d'un quart d'heure, après lequel s'étant levé & aïant fixé *lui Dépoſant*, le dit *Comte d'Argental* auroit dit: *J'ai cru, de Vergy, que vous aviez de l'ambition, & que l'on pouvoit compter ſur vous.*

XXIII. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* aiant aſſuré le dit *Comte d'Argental* qu'il ne s'étoit point mépris: mais que *lui Dépoſant* ne s'écarteroit jamais de ce que *lui Dépoſant* devoit à ſon honneur & à ſa famille, le dit *Comte*

te d'Argental auroit répliqué à *lui Déposant*: *Mais on ne vous oblige point de faire rien d'indigne de vous. Prétez vous seulement aux occasions, & profitez en honorablement. Partez pour Londres, attendez y l'Ambassadeur, voïez-le à son arrivée.* Le Secretariat est à vous: mais il faut le meriter. *Vous avez de l'esprit, je me suis expliqué.*

XXIV. Qu'en consequence *lui Déposant*, ne paroissant pas encore décidé à se prêter à l'éxécution du rôle qu'on lui destinoit, le dit *Comte d'Argental* auroit dit en riant à *lui Déposant*. *Vous êtes un fou, de Vergy, que risquez vous? Il ne vous en coutera rien; & pour vous prouver que je ne vous trompe pas*, voilà de l'or *pour faire votre voïage*, combattez avec lui & réussissez.

XXV. Qu'en consequence *lui Déposant* reçut l'argent & dit au dit *Comte d'Argental*. Quel sera mon traitement à Londres; car vous ne vous êtes pas encore expliqué clairement sur cet objet.

XXVI. Qu'en consequence le dit *Comte d'Argental* auroit répondu à *lui Déposant*: On vous donnera six mille-livres d'appointement, & l'entretien d'une maison décente.

XXVII. Qu'en consequence *lui Déposant* auroit dit au dit *Comte d'Argental* que cet arrangement lui paroissoit contraire aux usages de la Cour de france qui n'en faisoit point de si avantageux à ceux qu'elle nommoit secretaires d'Ambassade.

XXVIII.

XXVIII. Qu'en conſequence le dit *Comte d'Argental* auroit répondu à *lui Dépoſant* : *que la Cour étoit maîtreſſe de ſes graces & qu'elle* faiſoit des exceptions ſuivant les circonſtances.

XXIX. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* aïant promis au dit *Comte d'Argental* de partir : aſſura *M. & Mde. le Tourneur* qu'il devoit ſe rendre à Londres pour remplacer *M. d'Eon*, & leur communiqua le traitement qui avoit été promis à *lui Dépoſant* par le dit *Comte d'Argental.*

XXX. Qu'en conſequence de ce même départ *lui Dépoſant* écrivit le 10 Août à *M. de Sartines Lieutenant-Général de Police*, que *lui Dépoſant* partoit pour Londres pour y remplir une commiſſion dont il avoit été honoré.

XXXI. Qu'en conſequence, ſans que *lui Dépoſant* pût ſavoir comment ſa nomination étoit devenue publique ; *lui Dépoſant* en avoit reçu à Paris les compliments de toutes parts, auxquels *lui Dépoſant* n'avoit répondu qu'en s'en deffendant, pour remplir la parole d'honneur qu'il avoit donné de ſe taire.

XXXII. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* ſe rendit à Londres, où étant arrivé au commencement de Septembre, il écrivit l'onziéme du même mois au dit *Comte de Guerchy* en ſon hôtel rue S. Dominique à Paris, „ *que, s'étant* „ *preſenté chez M. le Chev. d'Eon & en aïant* „ *été reçu avec politeſſe, quoique lui Dépoſant* „ *n'eût apporté aucunes letres de recommanda-*

„ *tion*

„ *tion*, lui Dépoſant *lui avoit propoſé de l'aider*
„ *dans ſon travail*; *que* lui Dépoſant *avoit don-*
„ *né à ſon offre tout l'air de l intérêt & du na-*
„ *turel*: *mais que* M. le Chev. d'Eon *n'avoit*
„ *point trouvé à propos de l'accepter*, *que* lui Dé-
„ poſant *en étoit faché pour ſon Excellense*, *par-*
„ *ce que*, *ſi* M d'Eon *eût donné l'entrée de ſa*
„ *Secrétairerie à un françois qu'il ne connoiſſoit*
„ *pas*, c'eut été une raiſon ſuffiſante pour le
„ disgracier, *ſans recourir aux autres moïens que*
„ *ſon Excellence pouvoit avoir*, *& que* lui Dé-
„ poſant *ne connoiſſoit pas*, *lui Dépoſant* ajou-
„ toit que, M. d'Eon *paroiſſoit très vif & que*
„ *ſon Excellence devoit ſavoir que de* pareils ca-
„ racteres, *en s'effarouchant de l'ombre même du*
„ *ſoupçon & de la tracaſſerie*, donnoient une
„ priſe conſiderable à un ennemi plus reflechi.

XXXIII. Qu'en conſequence, d'une *viſite* que le nommé Chazal, *Ecuier du dit Comte de Guerchy* auroit faite à *lui Dépoſant*, *lui Dépoſant* auroit adreſſé à ſon Excellence une lettre du 13. Octobre 1763. pour être remiſe au ſus dit *Comte de Guerchy à Dunquerque*, parce que le dit *Chazal* avoit dit à *lui Dépoſant* que le ſusd. *Comte de Guerchy* ſon maître paſſeroit quelques jours dans cette Ville.

XXXIV. Qu'en conſequence, dans la dite lettre, *lui Dépoſant* écrivoit au ſusdit *Comte de Guerchy* que „ *lui Dépoſant avoit vu* Chazal
„ *garçon determiné qui ne s'effraïoit de rien*; que
„ le dit Chazal *préparoit des tracaſſeries à* M.
„ le Chev. d'Eon *ſans celles qu'il lui avoit déjà*

 „ *fai-*

„ *faites*; que lui Déposant *n'avoit point voulu*
„ *revoir ce* Chazal *dans la crainte d'être suspec-*
„ *té*: que M. le Chev. d'Eon, *aïant entendu dire*
„ *que* lui Déposant *étoit ici pour le remplacer*,
„ lui Déposant *auroit fait ses efforts pour le* de-
„ sabuser, *en écrivant des lettres à Paris*, *dont*
„ lui Déposant *avoit prié le dit* Chev. d'Eon
„ *de se charger*, *&* en feignant avec son hote
„ d'avoir besoin d'Argent.

XXXV. Que *lui Déposant* jure que cette *affectation de besoin d'Argent n'étoit qu'une feinte*, puisque *lui Déposant* a dépensé plus de *cent guinées* depuis le premier Septembre jusqu'au dix novembre, quoique ses amis les plus intimes à Paris crussent qu'il ne fut pas parti pour Londres avec plus de quinze Louis.

XXXVI. Que *lui Déposant* peut *en consequence* prouver cette Dépense sans que, pour les articles y mentionés, il ait été obligé d'emprunter une seule guinée.

XXXVII. Qu'en consequence *de l'arrivée du Comte du Guerchy* le 17. Octobre au soir, *lui Déposant* auroit écrit au dit *Comte de Guerchy* le lendemain 18. que *lui Déposant attendoit les ordres du Comte de Guerchy*.

XXXVIII. Qu'en consequence de la lettre du 18. écrite par *lui Déposant* au dit *Comte de Guerchy*, le dit *Comte de Guerchy* envoïa à *lui Déposant* le dit Chazal *son Ecuïer* vers le midi du mardi 25 Octobre.

XXXIX. Qu'en consequence des ordres reçus du dit *Comte de Guerchy*, le dit de *Chazal*

di

dit à *lui Déposant*. „ Son Excellence m'a char-
„ gé de vous dire qu'il étoit tems de paroître
„ chez elle : Soiez y avant cinq heures du soir.
„ M d'Eon y dine, il n'y a point d'étran-
„ ger."

XL. Qu'en consequence, *lui Déposant* auroit répondu au dit *Chazal* : cela est bien j'irai : mais pourquoi n'ai-je point eu de réponse plutôt ?

XLI. Qu'en consequence, le dit *Chazal* auroit repris : *Sans doute que ce moment-ci est plus avantageux.*

XLII. Qu'en consequence *lui Déposant* auroit demandé au dit *Chazal* s'il y avoit quelque chose de nouveau au sujet de M. d'Eon ? & que le dit *Chazal* auroit repris. *Il y a eu des tracasseries, des dégoûts, des menaces de la part de l'Ambassadeur ; cela va mal pour le S. d'Eon.*

XLIII. Qu'en consequence, *lui Déposant* aïant demandé au dit *Chazal*, si *lui* Chazal croïoit que *M de Guerchy* réussit à perdre le *Chev. d'Eon*, le dit *Chazal* auroit répondu : oh ! cela est décidé.

XLIV. Qu'en consequence, *lui Déposant* auroit demandé au dit *Chazal* s'il concevoit le secret de cette affaire ? & que le dit *Chazal* auroit repris, *j'imagine que c'est un tripotage de Cour, affaire de la Marquise.*

XLV. Qu'en consequence, *lui Déposant* aïant avancé que cela lui paroissoit ainsi, puisque, si *M. d'Eon* n'avoit que le malheur de déplaire, il suffisoit de le rappeller & de ne plus l'emploïer :

que le dit *Chazal* auroit repris. *Cela saute aux yeux: au reste ce n'est pas mon affaire*, l'Ambassadeur païe, il doit commander & c'est a moi d'obeïr.

XLVI. Qu'en consequence, *lui Deposant* ajouta. *Je m'en suis bien apperçu par la vivacit & l'indécence de votre conduite vis à-vis de* M. d'Eon: à quoi le dit Chazal auroit repliqué en riant: *oh! tout cela s'honore par les ordres dont son Excellence m'avoit chargé.*

XLVII. Qu'en consequence, *lui Déposant* voulant de plus en plus connoître le fonds d toute l'intrigue, auroit dit au dit Chazal. *Mai pourquoi avoir été au-devant de votre Maître Calais? Ne pouviez vous l'attendre ici?* A quo le dit *Chazal* auroit répondu: *Il m'a paru nécessaire de l'aller prevenir, afin qu'il sût commen il devoit débuter à son arrivée.* Cela fait au mieux, car en arrivant il lui a fait une querell d'Allemand, (c'est-à dire à M. d'Eon) *sur c qu'il m'avoit chassé de sa table.*

XLVIII. Qu'en consequence *le dit jour* 15. Octobre, *lui Déposant* se seroit rendu chez le dit *Comt de Guerchy* qui, en sortant de table, auroit devancé la compagnie pour dire à *lui Déposant Feignez, M. de ne me pas connoître d'Eon e ici, tout va bien, il ne faut plus qu'un prétexte.*

XLIX. Qu'en consequence de la conversation vive qu'il y est alors entre M. *d'Eon & lu Déposant*, le dit *Comte de Guerchy* voïant qu son *prétexte ne se présentoit pas assez naturellement*, & voulant aigrir les esprits, auroit d

ave

avec hauteur & répété: Finiſſez, M d'Eon, cela ne vous regarde plus, *cette affaire eſt à préſent entre M. de Vergy & moi.*

L. Q'en conſequence de ces paroles dudit *Comte de Guerchy*, le S. *d'Eon* ſe trouvant transporté de la plus vive indignation, auroit défié & menacé *lui Dépoſant.*

LI. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* voïant qu'il étoit groſſierement joué par le dit Comte de Guerchy, & qu'ainſi que l'on avoit prévenu le Comte d'Argental, le dit Comte de Guerchy venoit de le mettre forcément dans la néceſſité de ſe ſervir de ſon épée avant que d'être Sécrétaire d'Ambaſſade, lui Dépoſant indigné auroit dit & répété au Chev. d'Eon. Vous ne ſavez pas, M. le ſort qui vous attend en France, & que lui Dépoſant n'avoit prononcé ces derniers mots que pour donner au Chev. d'Eon quelque modération qui eut mis lui Dépoſant dans le cas, comme il étoit dans la réſolution de découvrir au dit Chev. d'Eon tout ce complot d'horreurs & d'iniquités.

LII. Qu'en conſequence de cette querelle que le dit *Comte de Guerchy* avoit amenée & que *la raiſon politique de ſes projets ne lui avoit pas permis d'aſſoupir*, *lui Dépoſant* ſe ſeroit rendu le jeudi chez le *Chev. d Eon*, que *lui Dépoſant* en avoit fait avertir le mercredi.

LIII. Qu'en conſequence des ſuites de cette viſite & de ce que *lui Dépoſant* avoit ſu que le dit *Comte de Guerchy* auroit envoié quatre domeſtiques au Chev. *d'Eon* pour faire arrêter *lui*

Dépoſant, il auroit été allarmé, & dans ſa juſte défiance ſur l'intention du dit *Comte de Guerchy* lui *Dépoſant* auroit cru devoir ſe rendre chez le Chev. *Fielding* pour y former ſa plainte.

LIV. Qu'en conſequence de cette plainte le dit *Comte de Guerchy* & *Milord Sandwich* auroient envoïé le S. *Jouvencel* Sécrétaire du dit *Milord*, le vendredi à ſix heures du ſoir, pour ſupplier *lui Dépoſant* de ceſſer ſes pourſuites & de pardonner au Chev. d'Eon, attendu qu'il étoit decidement fou.

LV. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* s'engagea à tout oublier; & que ſur ce que le dit Sr *Jouvencel* dit à *lui Dépoſant* que le dit *Comte de Guerchy* ſeroit charmé de le voir, *lui Dépoſant* promit de ſe rendre chez Son Excellence ſamedi à midi

LVI. Qu'en conſequence, *lui Depoſant* s'étant rendu chez le dit *Comte de Guerchy* le dit jour ſamedi 29. Octobre, le dit S. *de Guerchy* ſeul avec *lui Depoſant* auroit badiné *lui Depoſant* ſur la peur qu'il avoit eue.

LVII. Qu'en conſequence lui *Dépoſant* avoit dit au *Comte de Guerchy*. *Il ne tenoit qu'à votre Excellence de me l'éppagner, en me faiſant avertir de l'arrangement pris chez Milord Hallifax* & que le dit *Comte* auroit repliqué vivement *mais F . . . . ſi j'avois voulu vous faire avertir, aurois-je eu beſoin de faire tout ce tapage?*

LVIII. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* auroit répliqué. *Je commence à préſent à vous compren*

prendre, M le Comte: mais ces gens que vous avez envoïés chez le Chevalier pour me faire arrêter me paroiſſent inutiles; & que le dit *Comte* auroit repris: „ *Comment inutiles! Ne voyez vous pas*, „ de Vergy, *que, ſi* d'Eon *vous avoit fait ar-* „ *rêter, il ſe faiſoit une affaire avec le peuple,* „ *qui lui faiſoit perdre toute conſideration à* „ *Paris.*

LIX. Qu'en conſequence, de ce que *lui Dépoſant* témoigna à ſon Excellence, la crainte qu'il avoit que ſon avanture, ne ſe publiant que ſur des ouï dire, ne pût lui faire tort à Paris, le dit *Comte de Guerchy* auroit dit à *lui Dépoſant: Pourquoi donc des ouï-dire?* il faut la publier, *je vous ſoutiendrai.*

LX. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* objecta au dit *Comte de Guerchy* qu'aïant donné ſa parole à *Milord Sandwich* d'oublier cette avanture, *il ne pouvoit la publier* ſans une néceſſité bien évidente.

LXI. Qu'en conſequence de ces mots le dit Comte de Guerchy, après beaucoup de promeſſes pour s'aſſurer de la fidélité de lui Dépoſant; & après l'avoir menacé de le perdre, ſi lui Comte de Guerchy en étoit trahi, auroit donné à lui Dépoſant les raiſons de la néceſſité de publier ſon avanture en ces termes. „ *Comme* M de Broglie *a des amis & une par-* „ *tie du peuple pour lui*, on a à craindre que ſa „ diſgrace ne ceſſe. *Il eſt le protecteur de* d'Eon. „ On voudroit augmenter les ennemis du *Ma-* „ *réchal* & les partiſans de *Soubiſe. Pour cela*

„ d'Eon *eſt utile parceque* de Broglie *l'abandon-*
„ *nant certainement après ſes extravagances à*
„ *Londres*, d'Eon *cherchera à s'en venger: Il*
„ *eſt ingrat & ſera furieux. Il découvrira*,
„ *à n'en pouvoir douter*, *les motifs réels des ref-*
„ *fus & de l'inaction du* Maréchal *à Minden &*
„ *de ſon engagement à Philinkshauſen. Il ne*
„ *gardera point de meſures dans ſon ouvrage*; *&*
„ *la france poura revenir de ſon eſtime pour ce*
„ *général.* Il faut qu'ils ſoient tous deux per-
„ dus & abimés. *Vous voyez donc*, de Vergy,
„ *qu'il eſt néceſſaire que vous écriviez* & que
„ vous deshonoriez d'Eon, *pour le brouiller a-*
„ *vec le* Maréchal, auprès duquel on s'arrange-
„ ra à Paris pour le mettre au plus mal. *C'eſt*
„ *là un des motifs de mon procédé avec* d'Eon:
„ c'eſt une affaire d'état: *il faut la bien con-*
„ *duire.*

LXII. Qu'en conſequence, *lui Dépoſant* convint de la néceſſité qu'il y avoit d'écrire ſon avanture, mais témoigna qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à le faire, avant qu'on eût commencé à écrire contre lui, quoique le dit *Comte de Guerchy* lui propoſât *de contrefaire ſon ſtile*, *de ne point mettre le nom de lui Dépoſant à la tête de l'ouvrage*, afin qu'ainſi lui Dépoſant put enſuite ſe repondre à lui-même Dépoſant: & que *lui Dépoſant* ajoùta que le dit *Comte de Guerchy*, en païant, trouveroit aiſément *une plume étrangere.*

LXIII. Qu'en conſequencé, le dit *Comte de Guerchy*, craignant de donner des ſoupçons à lui

lui, répondit, que *lui Déposant avoit raison* & *qu'il importoit peu que ce fût lui Déposant ou un autre qui mît les choses en train*: que *lui* Comte de Guerchy *verroit & parleroit à* Lescallier, en ajoutant. „ *Vous devez voir* Milord Sand-„ wich, *paroissez très mécontent de moi.* Je ne „ veux me montrer en rien dans tout cela. „ *Priez* Milord *de m'engager à vous donner une* „ *audience, dont vous soyez plus content.*

LXIV. Qu'en consequence, *lui Déposant* s'étant rendu le lendemain 30. Octobre, *accompagné du Docteur Hill* chez *Milord Sandwich*, se seroit élevé vivement sur la réception que le dit *Comte de Guerchy* auroit faite à *lui Déposant*, *ainsi que lui Déposant avoit promis au dit Comte de Guerchy*, & qu'en consequence *Milord* lui auroit promis d'engager *son Excellence* à recevoir mieux *lui Déposant.*

LXV. Qu'en consequence l'après-midi du même jour *le Docteur Hill* seroit venu, *de la part de Milord Sandwich*, dire à *lui Déposant*, que *lui Déposant* recevroit le lendemain une lettre d'invitation de la part du dit *Comte de Guerchy.*

LXVI. Qu'en consequence le 31. Octobre 1763. le dit *Comte de Guerchy* auroit écrit, à *lui Déposant* pour le prier de se rendre chez le dit *Comte de Guerchy* vers les trois heures après-midi, parce que lui *Comte de Guerchy* avoit à parler à *lui Déposant.*

LXVII. Qu'en consequence *lui Déposant* s'étant rendu chez le dit *Comte de Guerchy*, le

dit *Comte* n'auroit pas été rentré dans sa chambre à coucher que se trouvant seul avec *lui Déposant* le dit Comte *de Guerchy*, au milieu d'un rire immoderé *Je seroit félicité de l'amusement que lui donnoit une comédie aussi variée.* La bonne foi de Milord Sandwich enchantoit le dit Comte, & *lui Déposant devoit être bien flatté du glorieux de cette conquête.*

LXVIII. Qu'en consequence des difficultés que *lui Déposant* avoit faites au dit Comte *de Guerchy* le 29. précédent d'écrire le premier, le dit *Comte de Guerchy* auroit déclaré alors à *lui Déposant* que le nommé Lescallier *un des Sécrétaires du dit Comte* avoit trouvé un *Auteur* qui écriroit: qu'ainsi *lui Déposant* devoit se disposer à répondre & *à être vif au-moins.*

LXIX. Qu'en consequence de la permission que *lui Déposant* avoit reçue le 29. précédent, *lui Déposant* auroit remis au dit Comte *de Guerchy* trois lettres que *lui Déposant* adressoit à Messieurs de *Praslin*, de *Nivernois* & d'*Argental.*

LXX. Qu'en consequence le dit *Comte de Guerchy* lut ces lettres, & *voïant que* lui Déposant *y demandoit le Sécrétariat d'Ambassade de Londres*, comme l'aiant mérité, le dit Comte *de Guerchy* en auroit d'abord été surpris: mais qu'ensuite le dit Comte *de Guerchy* auroit consenti que les dites *trois lettres fussent envoïées sans aucun changement*, ce que *lui Déposant* auroit fait le dit jour 31. Octobre 1763.

LXXI. Qu'en consequence, de la lecture que

que le dit Comte *de Guerchy* fit alors d'une quatriéme lettre, que *lui Déposant* avoit aussi écrite à Mad. la *Marquise de Villeroi*, le dit Comte *de Guerchy* auroit engagé *lui Déposant* à ne pas paroître, dans cette lettre, aussi fermement sûr de la Sécrétairie d'Ambassade de Londres: mais de s'adresser à cette Dame de façon à l'engager de demander cette place pour *lui Déposant*.

LXXII. Qu'en consequence & pour calmer la crainte que cette réflexion auroit pu donner à *lui Déposant*, le susdit Comte *de Guerchy* auroit dit à *lui Déposant* que *lui Déposant seroit nommé & présenté publiquement*, dès que le S. d'Eon seroit hors de Salut, que *cela ne seroit pas long*, puisque dit le Comte de Guerchy. *La mine est faite, il n'y a qu'à y porter le feu & elle s'en ira.*

LXXIII. Qu'à la suite de cette conversation, le dit *Comte de Guerchy* auroit demandé à *lui Déposant*, si vous rencontrez d'Eon, que pretendez vous faire?

LXXIV. Qu'en consequence, *lui Déposant* aïant répondu *Mais me battre sans doute M. le Comte*: le dit Comte de *Guerchy* auroit repris: *Pourquoi donc vous battre? l'honneur ne vous oblige point à cela vis-à-vis d'un homme qui a voulu vous tuer*; il faut l'assassiner; il faut l'assassiner.

LXXV. Qu'en consequence *lui Déposant* s'étant écrié: *Oh! pour cela, M. je ne le puis: Je hasarderai ma vie, s'il est nécessaire;* mais

pour assassiner, *M le Comte* .... le dit *Comte* auroit repris avec la même vivacité: *Comment s'en de faire autrement? Ce prétexte est bon*, & le dit *Comte de Guerchy* auroit ajouté en se promenant, *Qu'y a-t-il de meilleur?*

LXXVI. Qu'en consequence, *lui Déposant* voulant éloigner cette idée de l'esprit du Comte de *Guerchy* lui auroit représenté qu'il paroissoit à *lui Déposant* plus convenable de faire enfermer le *Chev. d'Eon* dans l'hôpital des foux, puisqu'il avoit perdu l'esprit: à quoi le dit *Comte de Guerchy* impatienté auroit répliqué: *cela demande trop de démarches, cette tête me pese*, l'Opium n'a rien pu sur elle.

LXXVII. Qu'en consequence *lui Déposant*, quelque horreur que lui inspirât cette noble indifférence du *Comte de Guerchy*, auroit cru devoir prendre, pour sa propre sureté, une partie de cet air d'héroïsme, & auroit répondu au dit *Comte de Guerchy*: *Cela me surprend, M. car l'Opium est infaillible* & que le dit *Comte de Guerchy* auroit repris sur le champ: Cependant on lui en donna vendredi: *mais, selon les apparences*, Chazal *en avoit ménagé la dose.*

LXXVIII. Qu'en consequence *lui Déposant* avoit ajouté. *Il faut que cela soit: mais votre Excellence n'avoit elle pas à craindre quelque méprise: cela est arrivé très souvent*; & que le dit Comte *de Guerchy* lui auroit répondu: *Oh! je n'avois rien à craindre. D'ailleurs je ne dinois pas chez moi:* & que le dit Comte de *Guerchy* auroit tout de suite poursuivi en ces

mots.

mots. *Eh bien, de Vergy, quelle est votre resolution?*

LXXIX. Qu'en consequence *lui Déposant* auroit dit: *Ma foi, M. le Comte, il est difficile d'en prendre*, & que le dit *Comte* auroit repris: *En vérité, de Vergy, vous n'êtes bon à rien, que diable avez vous à craindre?* Prenez votre tems, sur tout soïez seul & rendez-vous aussi tôt chez moi.

LXXX. Qu'en consequence *lui Déposant* auroit objecté au dit Comte *de Guerchy* qu'on disoit *que M. d'Eon étoit très malade & que même il ne sortoit plus* & que le dit Comte *de Guerchy* auroit repris. *Bon! malade!* Il en a été quitte pour quelques convulsions. *Il peut sortir, croïez moi.*

LXXXI. Qu'en consequence de son indignation, *lui Déposant* avoit enfin déclaré, mais timidement, *M le Comte, je ne puis que me batire: je suis faché de vous désobéir.* Qu'alors perdant toute modération, le dit Comte de *Guerchy* auroit repris. *Morbieu, vous n'êtes qu'un sot, de Vergy.* Mon Dieu, à qui ai-je eu affaire? *Vous savez mes secrets*, prenez garde de me trahir, vous me connoissez.

LXXXII. Qu'en consequence de ces mots du dit Comte *de Guerchy*, *lui Déposant* palit de fraïeur & crut devoir y répliquer; *Votre Excellence peut être assurée de ma discrétion.*

LXXXIII. Qu'en consequence de tout ceci le dit Comte *de Guerchy*, après avoir rêvé quel-

ques moments, auroit dit à *lui Dépoſant.* „ *De* „ *Vergy, venez diner avec moi ſamedi.*

LXXXIV. Qu'en conſequence le cœur de *lui Dépoſant* palpita, & *lui Dépoſant* crut devoir répondre à cette invitation; *Mais, M le Comte, ne m'avez-vous pas fait ſentir que je ne devois pas reparoître chez vous*, & que le dit Comte *de Guerchy* auroit répondu. *Cela me paroît à préſent plus utile.*

LXXXV. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* promit, mais avec la ferme intention de n'en rien faire, & *lui Dépoſant* eut alors la liberté de ſe retirer de chez ſon Excellence, d'où *lui Dépoſant* avoit eu vingt fois peur de ne ſortir jamais.

LXXXVI. Qu'en conſequence *des craintes qu'avoit conçu lui Dépoſant de ſe trouver le ſamedi expoſé aux mêmes périls que le Chev d'Eon avoit courus le vendredi précédent*, *lui Dépoſant* auroit écrit au *Comte de Guerchy* la lettre ſuivante en datte du 3. Novemb. 1763.

Monsieur le Comte,

„ Je me perſuade que les *propoſitions que vous* „ *m'avez faites* d'aſſaſſiner M. d'Eon ne l'ont „ été que pour m'éprouver. V. E. penſe trop „ noblement pour l'avoir exigé de bonne foi. „ J'imagine que M. le Comte d'Argental ne „ m'a pas peint à vos yeux ſous un trait aſſez „ noir pour me faire croire capable d'une pa-

„ reille

„ reille bassesse. *V. E. doit se plaire à mes refus*, & j'espere qu'elle daignera ne me plus
„ parler ni presser sur cet objet. *Je souhaite*
„ *que V. E. n'ait point de confident plus indiscret.*
„ Elle peut disposer de moi en tout ce que
„ l'honneur ne désavouera jamais. *Je crois*
„ *qu'il est bon qu'on ne me voye pas chez V. E.*
„ *Samedi*, à moins qu'elle n'ait des motifs nouveaux & plus relatifs au titre que je dois avoir.
„ Je suis &c.

LXXXVII. Qu'en consequence de cette lettre *lui Déposant* n'étant plus pressé & sollicité sur cet objet par le dit *Comte de Guerchy* croïoit en être oublié, lorsque le 13. Novembre 1763. *lui Déposant* reçut un *Porteur* qui lui dit qu'un *Sécrétaire du dit Comte de Guerchy attendoit lui Déposant dans le Parc S James sur les allées de derriere.*

LXXXVIII. Qu'en consequence, *lui D posant* s'y rendit & y trouva le nommé *Lescallier*, *Premier Sécrétaire du dit Comte de Guerchy* qui, en lui remettant une brochure, lui dit: *M. de Guerchy m'a chargé, M. de vous remettre cette* Lettre imprimée à M. le Duc de Nivernois: *Il se flatte que vous y répondrez, le plutôt qu'il vous sera possible.*

LXXXIX. Qu'en consequence, *lui Deposant* aïant pris & lu le dit pamphlet, auroit demandé au susdit Lescallier, *quel pouvoit être l'auteur d'une Brochure si mal écrite & aussi impudente?*

XC.

XC. Qu'en conſequence, le ſusdit *Leſcallier* auroit répondu à *lui Dépoſant* que *cette Lettre à M. le Duc de Nivernois avoit été écrite par un nommé* Goudar; *auteur qui écrit & que l'on paie.*

XCI. Qu'en conſequence de la demande qu'en fit *lui Dépoſant*, le ſus dit *Leſcallier* auroit dit à *lui Dépoſant* la ſomme que le ſus dit Comte *de Guerchy* auroit donnée au ſus dit *Goudar* pour écrire cette Lettre, quoique *lui Dépoſant* ne ſe ſouvienne pas aujourd'hui de cette ſomme.

XCII. Qu'en conſequence de la demande que le ſus dit *Leſcallier* auroit faite à *lui Dépoſant* que *lui Dépoſant* eût à répondre au plutôt, *lui Dépoſant* fit quelques difficultés, retenu par la juſte fraïeur que lui donnoit la ſituation de ſes affaires, ſi le *Comte de Guerchy* n'y ſuppléoit par ſa protection & ſon argent, comme il le lui avoit promis

XCIII. Qu'en conſequence, le ſus dit *Leſcallier* promit à *lui Dépoſant* de communiquer les fraïeurs de *lui Dépoſant* au ſus dit *Comte de Guerchy* qui certainement les diſſiperoit; & donna à *lui Dépoſant* la promeſſe de ſe trouver le lendemain au même endroit & à la même heure.

XCIV. Qu'en conſequence le lendemain, comme *lui Dépoſant* ſe rendoit au Parc, il s'entendoit appeller, ſe retourna & vit le ſus dit Leſcallier *qui l'aſſura de toute la protection du ſus dit* Comte de Guerchy & *qui lui promit que le*

le ſus dit Comte de Guerchy *pourvoiroit à tous ſes beſoins.*

XCV. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* écrivit ſa lettre à M. de la M.... & *que peu de tems après* M. d'Eon *publia ſa Notte le* **1.** *Décembre.*

XCVI. Qu'en conſequence de cette Notte du *Chev d'Eon* les créanciers de *lui Dépoſant* l'aïant fait arrêter le 7 Décembre, *lui Dépoſant* aſſuré alors qu'il étoit trahi & joué par le dit *Comte de Guerchy*, puisque le dit *Comte de Guerchy* avoit obſervé un ſilence entier ſur deux lettres que *lui Dépoſant* avoit écrites au dit *Comte de Guerchy* les 3 & 4 Décembre, *lui Dépoſant* auroit reproché au ſus dit *Comte de Guerchy* les malheurs de *lui Dépoſant* & les perfidies que lui auroit fait le ſus dit *Comte de Guerchy* dans ſa *lettre ſuivante* en datte du 7 Décembre 1763.

MONSIEUR LE COMTE.

„ Je vois par votre ſilence dans mes malheurs que j'ai été joué par V. E. Il m'eſt
„ impoſſible d'en appeller à la juſtice puiſque
„ vous êtes grand Seigneur : *Mais Souvenez*
„ *vous que la même plume qui a peint M. d'Eon*
„ ſaura le juſtifier, & que je detaillerai à tous
„ les peuples les manœuvres indignes qu'on a
„ mis en jeu pour le perdre. *En publiant vos*
„ *promeſſes, je publierai ma ſottiſe, puisque j'ai*
„ *été dupe*: mais que m'importe d'être humilié

„ ſi

„ *si vous êtes connu ?* On ignore que je suis ar-
„ rêté, le mal est foible, il peut se réparer.“

XCVII. Qu'en Consequence du silence que le dit *Comte de Guerchy* garda sur cette lettre, *lui Déposant* écrivit une lettre intitulée, Lettre aux François servant à la justification de M. d'Eon, & qu'y aïant emploïé le 8 & 9 Décembre, il écrivit cette *seconde lettre* au sus dit *Comte de Guerchy* en datte du 9 Décembre 1763.

„ Puisque V. E. s'obstine à n'être ni juste
„ ni généreuse & qu'elle oublie ses promesses
„ *je m'entête également à vouloir être vrai*,
„ j'en suis faché: mais c'est vous qui le vou-
„ lez.“

XCVIII. Qu'en Consequence du silence obstiné & perfide du dit *Comte de Guerchy*, *lui Déposant* fit un extrait de sa lettre aux François qu'il envoïa au sus dit Comte de *Guerchy* & l'accompagna d'une *troisieme lettre* dattée du 10 Décembre 1763 dont voici l'extrait.

„ Je dois me venger, me justifier & mettre
„ dans leur plus grand jour ce que j'ai été, ce
„ que je suis, & la cause veritable de la dis-
„ grace du S. d'Eon, & des humiliations que
„ j'ai éprouvées. *Un particulier qui se nomme*
„ *& que je ne nommerai pas m'assure de la pro-*
„ *tection declarée de la part d'un des plus grands*
„ *Seigneurs de france, si en me vengeant, com-*
„ *je le dois, des torts que l'on m'a fait*, je mon-
„ tre V. E. sous le jour le plus defavorable....
„ *Il ne vous sera pas difficile de réussir, me dit-*
„ *on* ... sur tout on me presse de justifier Mons.
„ d'Eon,

„ d'Eon, *qui ſous un miniſtre plus habile, meil-*
„ *leur politique & moins prévenu contre lui ſe*
„ *ſeroit certainement conſervé dans l'eſtime qu'il*
„ *avoit inſpiré*. C'eſt un fait qu'il eſt très fa-
„ cile de prouver ; & que je ne puis, même
„ dans ma colere contre lui, ne pas vouloir
„ éclairçir... Je démande donc à V. E. ſi elle
„ veut que je me taiſe... Je vous fais par hon-
„ neur pour ma nation, le ſacrifice des inté-
„ rêts les plus ſacrés qui puiſſent & doivent
„ remplir le cœur d'un honnête homme. C'eſt
„ la preuve la plus forte qu'il m'eſt poſſible de
„ donner de ma modération, & de mon reſ-
„ pect pour les miniſtres de france... *J'envoie*
„ *un Extrait de ma Lettre aux françois à V.*
„ *E.* ou elle s'imprimera comme je l'ai faite,
„ ou point du tout."

XCIX. Qu'en conſequence de cette Lettre au *Comte* qui diſoit & ne diſoit rien d'aſſez déciſif, pour empêcher de la montrer, lui *Comte de Guerchy* envoïa la dite lettre au *Chev Fielding* qui trouva la dite lettre menaçante & conſéquemment contre la loi.

C. Qu'en conſequence du ſentiment du *Chev. Fielding*, le Comte *de Guerchy* porta ſes plaintes de la ſusdite lettre à *Milord Sandwich* qui, ſelon les apparences, n'aïant pas vu la dite lettre, envoïa à *lui Dépoſant* le *Docteur Hill*, pour s'aſſurer de ce que cette lettre contenoit réellement.

CI. Qu'en conſéquence de la lecture de cette lettre que *lui Dépoſant* fit au *Docteur Hill* n'y

trou-

trouvant rien de criminel, auroit aſſuré *lui Dépoſant* de la protection de *Milord Sandwich*

CII. Qu'en conſequence d'une tracaſſerie auſſi déplacée, qu'injuſte *lui Dépoſant* voïant que le dit Comte *de Guerchy* étoit décidé à le perdre, *acheva ſa lettre aux François*, *en changeant ſeulement de projet*, *lui Dépoſant* ne voulant pas paroître en public avoir aucune part à la chute du *S. d'Eon*, *lui Dépoſant* étant guidé par l'amour-propre qui ne permettoit pas à *lui Dépoſant* de ſe peindre comme un ſot dont on s'étoit ſervi, ni de rétablir le *Chev. d'Eon* dans tous les avantages d'une innocence décidée.

CIII. Qu'en conſequence de cette délicateſſe mal éclairée, de *lui Dépoſant*, la *premiere lettre aux François* dont il avoit envoïé un extrait au dit Comte *de Guerchy* & qui *contenoit tous les faits*, *tels que cet Affidavit les a racontés juſques à cet endroit*, fit place à une *nouvelle lettre aux françois* où lui Dépoſant prouva d'une maniere invincible par le ſeul ſecours de la raiſon, le *premedité* & le *criminel des Demarches du dit* Comte de Guerchy *contre le dit* Chev. d'Eon.

CIV. Qu'en conſequence *lui Dépoſant* auroit remis le 16. Décembre 1763. le manuſcript de cette lettre *au Sr. Haberkorn* imprimeur en Grafton-ſtreet pour être imprimé & publié mais qu'à peine le dit *Haberkorn* avoit achevé d'en imprimer la premiere feuille que *l'original de lui Dépoſant & les exemplaires en*

auroient été enlevés par un crédit peu commun.

CV. Qu'en conſequence de cet ordre tirannique, qui donnoit des armes au vice contre la vertu opprimée, *lui Dépoſant* auroit écrit lettre ſur lettre à ſa famille afin d'en obtenir des ſecours & de ſe trouver en état par eux de faire parler la vérité.

CVI. Qu'en conſequence des remords qui ne ceſſoient de *reprocher à lui Dépoſant la disgrace du Chev. d'Eon*, *lui Dépoſant* apprenant que le procès intenté au Chev. *d'Eon* alloit être jugé au Banc du Roi, auroit envoïé au Comte *de Guerchy* un Gentilhomme nommé *Maquire*, pour porter de la part de *lui Dépoſant* une lettre au dit Comte *de Guerchy*, par laquelle lui *Dépoſant* déclaroit qu'*il étoit tenté de juſtifier le Chev.* d'Eon *& qu'il ne pouvoit répondre de ſa fermeté.*

CVII. Qu'en conſequence le dit Sr. *Maquire* aïant rempli cette commiſſion, auroit rapporté à *lui Dépoſant* que le dit Comte *de Guerchy avoit reçu la lettre de ſes mains & lui avoit fait dire de repaſſer le lendemain.*

CVIII. Qu'en conſequence le dit S. *Maquire* s'étant rendu le lendemain chez le dit Comte *de Guerchy*, ce *Comte* lui avoit fait dire par un de ſes gens qu'*il pouvoit aſſurer lui Dépoſant que lui* Comte de Guerchy *enverroit à* lui Dépoſant *un de ſes gentils hommes.*

CIX. Qu'en conſequence de cette eſpérance, *lui Dépoſant* ſe tint tranquile mais que voïant, au bout de quelques jours, qu'il n'a-

voit

voit aucunes nouvelles, *lui Déposant* auroit *pour une troisieme fois* renvoïé le susdit S. *Maquire* au susdit Comte *de Guerchy* (ce qui devoit être le samedi 7 Juillet autant que lui Déposant peut se souvenir) & que le susdit Comte *de Guerchy* auroit fait dire au susdit Sr *Maquire* que le susdit Comte *de Guerchy n'avoit aucune réponse à faire à lui Déposant.*

CX. Qu'en consequence de cette réponse *lui Déposant* se seroit informé quelques jours après de l'état où étoit l'affaire du *Chev. d'Eon*, & auroit appris qu'elle *avoit été jugée le lundi 9. Juilet* 1764.

CXI. Enfin lui Déposant *Jure & fait serment* qu'il deffend le Chev. d'Eon uniquement par honneur & par conscience, sans y avoir été excité par aucun intérêt, que lui Déposant a écrit à M. le Duc de Choiseul, que lui Déposant a fait & juré cet affidavit de son pur mouvement: & ne voulant en conséquence avoir rien à se reprocher, il jure & fait serment que la substance de toutes les conversations cidessus est exactement conforme à la vérité, ne pouvant être aussi précisement sûr des mêmes termes qui ont pu être emploïés.

Signé

TRESSAC DE VERGY,

à côté est écrit

Sworn at my Chambers in serjeants
Inn the 27 ay of November 1764.
Before-me

Signé

J. VATES,

LE-

LEGALISATION DU PRECEDENT AFFIDAVIT.

JE SOLOMON SCHOMBERG, de la Ville de Londres, *Notaire & tabellion public*, par autorité roïale dûment admis & juré, *certifie* à tous ceux à qui il appartiendra, que l'*Affidavit*, ou la *déclaration fermentale* de PIERRE HENRI TREYSSAC DE VERGY, se disant Avocat au Parlement de Bourdeaux qui précéde, est une vraie, exacte & fidele copie de son original, auquel, après l'avoir dûment & exactement collationé, je me renvoie; & *je dit Notaire certifie & atteste* en outre que serment, conformément aux loix de ce roïaume fut administré au dit *Pierre Henri Treyssac de Vergy* le 27 jour du mois dernier *en ma présence*, par le très-honorable *Joseph Yates* Chevalier, un des Juges du Banc du Roi de ce roïaume, lequel, en confirmation du tout, y a pareillement mis & signé son nom *en ma présence*, de tout quoi acte aïant été requis de moi dit Notaire de la part de Monsieur *le Chevalier d'Eon*, j'ai octroié ces présentes confirmées sous mon sceau & seing notarial, pour servir & valoir ainsi que de raison. Fait & passé à Londres

dres ce dix jour de Décembre l'an de grac
1764.

Signé

(L.S.) In præmiſſarum fidem
SOLN. SCHOMBERG *Not. Pub*
1764.

TRADUCTION

DE L'AFFIDAVIT DE MONSIEUR RICHARD KIRVAN.

Juré au Banc du Roi d'Angleterre le 17. *Novembre* 1764.

RICHARD KIRVAN Ecuïer, de la pa roiſſe de S. James, dans la liberté de Weſtmin ſter, Comte de Middleſex, *fait Serment* & *di que lui Dépoſant* en l'an 1763 *fit connoiſſanc ave: Treiſſac de Vergy*; que *M de la Morandier* préſenta le ſusdit Vergy à *lui Dépoſant* à Chail lot près Paris: & *lui Dépoſant dit de plus qu* le ſusdit Vergy, aïant demandé à *lui Dépoſan* de lettres de recommandation pour Londres en conſéquence *lui Dépoſant* lui avoit donné de lettres pour le *Docteur Hill*, le *Docteur Shebea re*, & M. *Iſidore Lynch* Marchand de la cité & *lui Dépoſant* dit de plus, que *lui Dépoſant* entendu à Paris pluſieurs perſonnes féliciter l *ſusdit de* Vergy *de ce qu'il alloit à Londres com-*
m

me Sécrétaire de l'Ambassade de France, *& que le susdit* de Vergy *affectoit de rire* : & que *le Déposant* trouvant mauvais que le susdit de Vergy visitât l'Ambassadeur de France, (le *dit de Vergy* aïant auparavant & constamment dit à lui Déposant que son intention étoit de rompre toute liaison avec la France & de devenir Anglois) le dit *de Vergy* lui auroit dit qu'*il étoit fort connu de M de Guerchy & qu'il ne pouvoit s'empêcher de compter sur lui*: & *lui Déposant dit de plus que le susdit Vergy*, le jour de son affaire avec le Chev. d'Eon, auroit dénoncé à lui Déposant une grande partie de l'indignation que lui avoit causé le Comte de *Guerchy* en envoïant quatre de ses domestiques à *M. d'Eon*: que le susdit *de Vergy*, un jour après sa dispute avec M d'Eon, voulant aller chez l'Ambassadeur de France, *dit à lui Déposant* qu'*il craignoit d'être enlevé*, & que pour cela il laissa à lui Déposant un billet par lequel il déclaroit qu'il alloit à l'hôtel de l'Ambassadeur, afin que dans le cas où le dit *de Vergy* seroit enlevé, le public sût ce qu'il en devoit penser: *Que*, pendant quelque tems le susdit *de Vergy* auroit eu l'usage de se retirer le soir de la maison de lui Déposant de meilleure heure qu'à l'ordinaire, *dans la crainte que le susdit avoit d'être assassiné: que* quelque tems après néanmoins, il assura lui Déposant qu'*il seroit Sécrétaire d'Ambassade de France* , & *lui Déposant dit de plus que* le susdit *de Vergy* surprit infiniment lui Déposant, en lui disant un jour que *sa dispute a-*

D vec

vec le Chev. d'Eon feroit la fortune de lui susdit de Vergy: Que *lui Dépoſant* aïant fait remarquer au ſusdit *de Vergy* que ſon diſcours étoit inintelligible, *de Vergy* l'aſſura que le tems l'éclairciroit: que *lui Dépoſant* aïant fait remarquer la contradiction qui ſe trouvoit, en ce qu'en même tems il craignoit d'être enlevé & la certitude qu'il marquoit de faire ſa fortune, le dit *de Vergy* l'auroit aſſuré que l'*Ambaſſadeur de France le recevroit très-favorablement*; & ſur ce que *lui Dépoſant* auroit répliqué; Comment diable cela peut-il être? le ſusdit *de Vergy* auroit héſité, biaiſé & changé de matiere: & lui *Dépoſant* dit de plus que *lui Dépoſant* ſe reſſouvient parfaitement que ledit de Vergy, étant chez *lui Dépoſant*, *y cacheta* & *mit l'adreſſe à trois lettres*, *dont l'une* autant que lui Dépoſant peut ſe le rappeller; *étoit pour le Duc de Praslin* & *une autre pour le Duc de Nivernois*, & *que lui Dépoſant* ſe reſſouvient parfaitement *que dans une de ces lettres* le ſusdit de Vergy demandoit le Secretariat d'Ambaſſade, comme l'aïant mérité, & que le Domeſtique de lui Dépoſant l'auroit aſſuré qu'il avoit mis les dites trois lettres à la grande poſte.

Signé

à côté eſt écrit

RICHARD KIRVAN.

Juré dans ma chambre à l'hôtel des ſergents le 17. jour de Novembre 1764. Devant moi

Signé E. WILMOT.

AFFI-

AFFIDAVIT

DE M. JAQUES BRAILLARD,

Juré au Banc du Roi d'Angleterre le 17. Novembre 1764.

JAQUES BRAILLARD Maître Tailleur demeurant en *Castle Street*, Paroisse de S. Martin des champs, *Jure & fait serment sur les Saints Evangiles*, comme suit, *savoir*:

1. Que *lui Déposant connoît le Sr. Pierre Henri Treyssac de Vergy*, se disant Avocat au Parlement de Bordeaux, parce que, lui aïant été adressé par une de ses pratiques nommé M. *Richard Kirvan*, le dit Sr. *de Vergy* auroit occupé le premier appartement de la maison de *lui Déposant* depuis le 4. Septembre 1763 jusques au 7 Décembre 1763, *tems où lui Déposant fit arrêter le dit de Vergy pour dettes.*

2. Qu'aussitôt après être arrivé, le dit Sr. *de Vergy* auroit dit à *lui Déposant* que *lui de Vergy tiendroit bientôt un rang distingué à Londres*, que *lui de Vergy étoit bien connu de M. de Guerchy qui devoit bientôt arriver*, & que *lui de Vergy seroit présenté en Cour.*

3. Que le *S. de Vergy*, en sortant de chez le Comte *de Guerchy* le 25 Octobre 1763. auroit dit à *lui Déposant*, que *lui de Vergy n'avoit pas été plutôt annoncé au dit Sr. de Guerchy*

qui étoit prêt de sortir de table, *que le dit Sr. Comte d Guerchy auroit quitté la sale à manger le premier, seroit venu seul trouver lui de Vergy, & auroit dit à lui de Vergy* en lui serrant la main. *Feignez de ne me pas connoitre ; d'Eon est ici : tout va bien.*

4. Que *lui Déposant*, peu de jours après l'entrevuë du Sr. *de Vergy* avec *M. le Chev. d'Eon* arrivé le 27. Octobre 1763, auroit vu un *domestique* à la livrée du Comte *de Guerchy*, qui auroit apporté une lettre du dit *Comte* au dit *S. de Vergy* par laquelle le *dit Comte* engageoit le dit *Sr. de Vergy* de se rendre en l'hôtel du *dit Comte.*

5. Que le dit *Sr. de Vergy*, appella alors *lui Déposant* à qui il montra la lettre, & qu'il quitta pour entrer en chaise à porteurs pour se rendre à l'hôtel du dit *Comte.*

6. Qu'au retour de sa visite, le dit *Sr. de Vergy* dit à *lui Déposant* ces paroles : *Mon ami, me affaires vont au-mieux.* M. l'Ambassadeur *m'a promis monts & merveilles. Je vais être sécrétaire d'Ambassade, & l'affaire que j'ai ave d Eon fera mon bonheur & mon avancement.*

7. Que *lui Déposant sait & a vu un écrit intitulé* lettre aux François servant à la justification de M. d'Eon, *composé par le dit* Sr. de Vergy *au mois de Décembre* 1763.

8. Que le dit *Sr. de Vergy auroit lu à* lui Déposant *la premiere feuille imprimée de sa susdit* Lettre aux François servant à la justification d M. d'Eon ; & que le dit Sr. *de Vergy* auroi mêm

même donné à *lui Dépoſant* cette premiere feuille imprimée, ſi *lui Dépoſant* n'avoit cru devoir la refuſer, dans la crainte que le dit Sr. *de Vergy* ne ſoupçonnât *lui Dépoſant* de l'avoir trahi, ſi *M. de Guerchy* venoit à en être inſtruit.

9. Que *lui Dépoſant* jure qu'il a *ſu du S. Haberkorn* Imprimeur dudit S. *de Vergy* que *le manuſcript & les feuilles tirées de ce dit Ecrit*, Lettre aux François ſervant à la juſtification de M. d'Eon *avoient été ſaiſis & enlevés de chez lui dit Haberkorn par autorité ſupérieure vers la fin de Décembre* 1763.

10. Que le 1. Septembre 1764. le dit *S. de Vergy* auroit dit à *lui Dépoſant* que, ſi lui *de Vergy* n'avoit pas cru avoir la place de *M. d'Eon*, il ne feroit jamais venu à Londres.

Signé

JAQUES BRAILLARD.

Et à coté eſt écrit.

Sworn at my chambers in ſerjeants
Inn this 17. Day of November on
the year our Lord 1764.

Signé

E. WILMOT.

AFFIDAVIT

DE M. CH. M. D'EON DE MOULOIZE,

Juré au Banc du Roi d'Angleterre le 17. Novembre 1764.

CHarles Maurice d'Eon de Mouloize, Lieutenant au Régiment de Conti - Prince Cavalerie actuellement à Londres in *Brewer-ſtreet* Paroiſſe de S. James, *Jure & fait ſerment ſur les ſaints Evangiles*, comme ſuit, *ſavoir.*

1. Qu'il connoît parfaitement le S. *Comte de Guerchy.*

2. Que le 4. Décembre 1763, le *dit Comte* écrivit à *lui Depoſant* un billet d'invitation à venir chez lui

3. Que *lui Dépoſant* s'étant rendu en conſéquence le dit jour 4 Décembre 1763 chez le ſus dit *Comte* (après les premiers propos d'une duréte & d'une hauteur extraordinaire que le dit *Comte* avoit tenus à *lui Dépoſant*) le ſusdit *Comte* lui auroit demandé *s'il étoit anglois ou françois?*

4. Que ſur la réponſe de *lui Dépoſant*, le ſusdit *Comte* lui *auroit ordonné* de Par le Roi *de retourner en france dans deux jours, ſous peine de perdre ſon emploi*, & que, faute d'obeir, il le perdroit.

5. Que

5. Que *lui Déposant* aïant voulu répondre, le fus dit *de Guerchy* lui auroit dit qu'il n'avoit rien à entendre, & que *s'il n'obéïssoit*, *il le regardoit comme criminel de leze-Majesté*, parce qu'il étoit attaché à *M. d'Eon qui étoit tel* par la conduite qu'il avoit tenue; & que lui M. *d'Eon étoit fou*; ce dont *lui Déposant* devoit s'être apperçu, & que *Milord Sandwich* & *Milord Hallifax* l'avoient dit à lui *de Guerchy*, au moment de son arrivée à Londres.

6. Que *lui Déposant* n'aïant voulu reconnoître *aucune folie dans M. d'Eon*, parce qu'en conscience il ne le pouvoit pas, le susdit *de Guerchy* auroit dit à lui Déposant que, si *lui Déposant* ne convenoit pas de la folie de M. d'Eon, *lui de Guerchy* ne pouvoit ajouter aucune foi à ce que pouroit dire *lui Déposant*.

7. Que le susdit *de Guerchy* avoit demandé à *lui Déposant s'il ne savoit pas où étoient les papiers de la Cour*, & que lui Déposant auroit répondu. Mon cousin n'est point fou, *il ne les a point chez lui*; & que le dit *de Guerchy* auroit ajouté avec autant de surprise que de crainte: *Mais où sont-ils?*

8. Que sur la réponse de *lui Déposant*, qu'il *connoissoit trop la prudence de M d'Eon, pour ne pas juger qu'il auroit mis les papiers de la Cour hors de toute atteinte*; le susdit de *Guerchy* auroit repris: *Cela est* bon, *finissons*, *plus de réplique: je ne vous entends plus*: vous partirez demain avec le courier, *je vous donnerai dix louis*:

& qu'effectivement *lui Déposant* ne put pas dire un mot de plus au dit de *Guerchy*, parce que lui *de Guerchy* éconduisoit *lui Déposant* de sa chambre d'un ton furieux & d'un air menaçant.

9. Que cependant en sortant *lui Déposant* se seroit écrié en parlant au dit de *Guerchy* sur le pas de la porte de sa chambre: *Mais*, *Monsieur*, en forçant M. le Boucher de partir, *vous lui avez accordé plus de tems.*

10. Qu'à ces mots, le susdit *de Guerchy* auroit répondu à *lui Déposant* cela est vrai: *Mais cela est différent ; je lui ai donné quatre jours plus qu'à vous parce qu'il a des affaires, & qu'il lui faut du tems pour vendre ses habits, afin d'avoir de l'argent : mais vous songez à partir tout de suite*; je le veux, je vous l'ordonne *& je ne vous accorderai pas une heure de plus: que tout soit dit à ce sujet.*

11. Qu'après cette conversation, *lui Déposant* s'étant déterminé à rester en Angleterre puisque sa santé ne lui permettoit pas de partir, que ses affaires personnelles l'en empêchoient, qu'il avoit *l'agrément du Roi pour y demeurer jusqu'à la fin d'Août* 1764. & que l'amitié & la reconnoissance qu'il devoit à *M. d'Eon* son cousin exigeoient qu'il y restât, *lui Déposant* retourna chez le susdit *de Guerchy* le mardi 6 Décembre 1763.

12. Que le susdit *de Guerchy* débuta par demander avec fureur, & avec un emportement peu commun à *lui Déposant* s'il partoit? sur quoi aiant reçu une réponse négative, fondée sur la mau-

mauvaise santé du dit *Déposant*, le susdit *de Guerchy* lui auroit dit. *Je ne vous crois pas.* Je vous perdrai sans ressources. *J'écrirai contre vous* au Prince de Conti, au Duc de Choiseul, au Duc de Praslin, *vous devez savoir que j'obtiendrai de celui ci tout ce que je voudrai.*

13. Que *lui Déposant*, outre sa santé, ajouta au susdit *de Guerchy* que ses affaires personelles l'empêchoient de partir; & que d'ailleurs *il avoit du Roi même une permission de rester à Londres jusqu'au* 13 *Août* 1764.

14. Qu'en consequence le dit de Guerchy auroit répondu, *toutes les permissions du Roi, du Duc de Choiseul & tous autres ordres sont nuls, lorsque je parle & que le juge ainsi:* & que lui *de Guerchy* auroit offert à *lui Déposant* de lui *exhiber un ordre du Roi*, & que *lui Déposant* aïant demandé à *le voir pour y obéir sans délais*, le susdit de *Guerchy* auroit traité cette demande légitime de lui Déposant *de propos impertinens.*

15. Que *lui Déposant* s'étant rejetté alors sur l'offre que le dit *de Guerchy* lui auroit dit, *ne suis-je pas l'organe du Roi? vous mériteriez que je vous fisse sortir par mes gens.*

16. Que *lui Déposant* à ces termes injurieux auroit marqué la juste indignation naturelle à tout officier contre pareil attentat: ce qui auroit radouci le susdit de *Guerchy*.

17. Que le susdit *de Guerchy*, changeant de propos, auroit dit à *lui Déposant*: *ce n'est pas cela; vous avez eu des disputes avec votre*

Cousin: (il parloit du Chevalier d'Eon) *pourquoi ne l'avez vous pas tué? il est fou.*

18. Que *lui Deposant* aïant allegué que le *Chevalier d'Eon* lui tenant ici lieu de Pere, il le regardoit comme tel; & *lui Déposant* aïant demandé au susdit de *Guerchy. Tueriez vous M. votre Pere?* Le susdit de *Guerchy* auroit répété: *pourquoi n'avez-vous pas tué votre cousin?*

19 Que le susdit *de Guerchy* aïant de nouveau à diverses reprises demandé à *lui Déposant* s'il ne partoit pas? & *lui Déposant* lui aïant toujours répondu poliment: qu'il lui étoit impossible de partir, le susdit *de Guerchy* lui auroit finalement dit: *C'est fini: oui*: je vous perdrai, *je vous tiendrai ma parole* & je ne vous regarde plus que comme Anglois.

20. Qu'en consequence de cette derniere conversation du 6. Décembre 1763. le susdit de *Guerchy* auroit poussé sa persécution & sa vengeance avec une fureur qui n'a pas d'exemple, contre *lui Déposant*; que le dit S. de *Guerchy* n'auroit eu aucun égard à la mauvaise santé de *lui Déposant* qui l'empêchoit de partir; de ses affaires personelles qui le retenoient à Londres, de l'Agrement du Roi *que lui Déposant avoit par écrit pour y rester jusqu'au* 13 *Août* 1764; de l'amitié que lui *Déposant* étoit forcé de marquer au dit Chev. *d'Eon* dans le tems où on conspiroit la perte du dit *Chevalier.*

21. Que le susdit *de Guerchy* auroit envoïé le 25. Décembre 1763. Maréchal son domestique

dans

dans la maison de *lui Déposant in S. Martin's lane*, pour remettre à lui Déposant *un paquet cacheté*, contenant la copie *des lettres de Casse de l'emploi que lui Déposant a dans le militaire* (datées de Versailles le 10. Décembre 1763.) lettres que le dit de Guerchy avoit donnée à lui Déposant de *perdre lui Déposant*. Le dit paquet contenoit aussi une lettre du dit de *Guerchy* à lui *Déposant*.

22. *Lui Déposant jure & fait serment* qu'il croit fermement que l'intention du S. Comte de Guerchy étoit de faire enlever dans ce tems les papiers du Chevalier *d'Eon*.

Signé

CHARLES MAURICE D'EON
DE MOULOIZE.

à côté est écrit

Sworn at my Chambers in serjeants Inn this 17. Day of November in the year of our Lord 1764. Before me

Signé

E. WILMOT.

TRADUCTION

DE L'AFFIDAVIT DE M. JAQUES DUPRE'

Juré au Banc du Roi d'Angleterre le 17. Novembre 1764.

JAQUES DUPRE' Ecuïer demeurant à Londres in *Berkley Square* Paroisse S. George, FAIT SERMENT SUR LES SAINTS EVANGILES Qu'il connoît parfaitement PIERRE GOUDAR *un ecrivain mercénaire de la ville de Londres.* Que le susdit Goudar étant dans l'appartement de *lui Déposant*, lui a dit & l'a assuré plusieurs fois que lui Goudar *étoit l'Auteur d'une lettre du Duc de Nivernois* imprimée à Londres le ou environ le 29 jour d'Octobre de l'an 1763. contre le *Chev. d'Eon* Ministre Plénipotentiaire de france. Que lui Goudar *avoit été engagé à écrire & payé*, pour publier la susdite lettre, *par le Comte de Guerchy*, par le canal d'un nommé Lescallier *Sécrétaire du dit Comte de Guerchy.* Que le susdit *Goudar* a fait présent à *lui Déposant* de quelques exemplaires de la susdite lettre. *Lui Déposant dit de plus* que le susdit *Goudar* a souvent assuré *lui Déposant* que lui *Goudar avoit écrit & composé, par ordre & commandement spécial du susdit Comte de Guerchy un pamphlet* imprimé le ou environ le 14. jour de Décembre 1763.

&

& intitulé CONTRE-NOTE pour répondre à une Note publiée par le Chevalier *d'Eon* : pour laquelle *contre note* le dit Goudar *disoit avoir été païé d'une maniere tres crasseuse* par le susdit Comte *de Guercky* : & que le susdit *Goudar* auroit fait présent à *lui Déposant* de quelques exemplaires imprimés de la susdite *Contra note :* & il dit *de plus* que le dit *Goudar* lui auroit positivement déclaré que lui *Goudar étoit l'Auteur de* l'Examen des Mémoires, Lettres &c. du Chevalier d'Eon Ministre Plenipotentiaire de france &c. Que lui *Goudar* avoit publié le susdit *Examen* &c. par *l'ordre & commandement exprès du susdit Comte de Guerchy*, pour laquelle le susdit Comte *de Guerchy* auroit païé à lui *Goudar* une certaine somme d'argent, du montant de laquelle *lui Déposant* ne peut se ressouvenir. *Il dit* de plus *que* le susdit *Goudar* lui a de même & diverses fois déclaré en differents tems que, *si le* Chev. d'Eon *avoit employé lui* Goudar, *il lui auroit été fort aisé d'écraser cette canaille*, savoir, les ennemis du Chev. d'*Eon*, & qu'il les auroit entierement démasqués, & les auroit fait voir à l'univers entier sous leurs propres couleurs. *Il dit* de même *que* le susdit *Goudar* lui a déclaré positivement *que la Note* publiée par le Chev. d'*Eon* dans le mois de Novembre 1763. étoit *l'écrit le plus modéré qui ait jamais paru dans de pareilles circonstances*, & *que*, si le Chev. d'Eon avoit emprunté la plume de lui susdit *Goudar*, lui susdit *Goudar* au-

roit repréſenté les choſes d'une maniere plus forte & plus frappante.

Signé

JAQ. DUPRE',

à côté eſt écrit

Juré à ma Chambre en l'hôtel des ſergents le 17 jour de Novembre dans l'année de notre Seigneur 1764. Devant moi.

Signé

E. WILMOT.

AFFIDAVIT

DE M. LOUIS LA PEYRE;

Juré au Banc du Roi d'Angleterre le 17. *Novembre* 1764.

LOUIS LA PEYRE Chirurgien Maître ez arts, demeurant *in Charch ſtreet St. anns Soho*, FAIT SERMENT.

1. Que *lui Dépoſant* auroit ſu poſitivement que M. *le Boucher* ci-devant Sécrétaire de M. le Duc de Nivernois & du Chevalier d'Eon *n'étoit parti de Londres* au mois de Décembre 1763. *quė ſur les ordres & menaces du Comte de Guerchy.*

2. Que le *dit le Boucher* avoit ordonné de partir ſans délais, il avoit ajouté que, ſi le dit

le

le Boucher n'avoit point d'argent, il n'avoit qu'à vendre ses habits & nippes.

3. Que M. DE LA ROCHETTE avoit prêté cinquante-guinées au dit *le Boucher* pour faire son voïage commodément, dans une saison qui n'étoit guere propre à en faire entreprendre aucun.

4. *Lui Déposant* auroit eu connoissance dans le même tems des mêmes ordres de partir donnés par le Comte *de Guerchy* à M. *d'Eon de Mouloize*, & de toutes les invectives & les menaces qui avoient accompagné les dits ordres.

5. Que *lui Déposant*, en conséquence de ces ordres que la santé de M. *d'Eon de Mouloize* ne lui permettoit pas d'exécuter, lui auroit donné un certifficat exact & circonstancié de sa situation pour l'envoïer à M. le Duc *de Choiseul.*

6. Que *lui Déposant* auroit vu M. *d'Eon de Mouloize* charger M. *le Boucher* à son départ d'un paquet pour le *Duc de Choiseul*, dans lequel étoit inséré le susdit Certifficat.

7. Que *lui Déposant* auroit été engagé le 23. Décembre par M. *d'Eon de Mouloize* à passer dans sa maison in *S. Martin's lane* que le dit Sr. *d'Eon de Mouloize* auroit montré au dit *La peyre* ses lettres de Casse que le *Comte de Guerchy* venoit d'envoïer.

8. Que *lui Déposant* auroit expédié à M. *d'Eon de Mouloize* un second certifficat pour être envoïé au *Duc de Choiseul* avec un duplicata du pre-

premier paquet par M. *le Boucher* & une nouvelle lettre & que le tout auroit été mis à la poste le même jour.

9. *Lui Dépoſant* aſſure qu'il auroit eu auſſi connoiſſance que le même jour que le Comte *de Guerchy* écrivit à M. *d'Eon de Mouloize* & à M. *le Boucher* pour qu'ils paſſaſſent à ſon hôtel, il avoit envoïé le même ordre à M. *Nardin.*

10. Lui Dépoſant aſſure qu'il auroit ſu dans *Forets Coffée houſe* du S. Goudar lui-même que c'étoit lui Goudar qui avoit composé la Contre-note: mais qu'il étoit en état de défaire tout ce qu'il avoit fait, & de démasquer & d'écraſer toute cette canaille qui pourſuivoit le Sr. d'Eon.

Signé

LOUIS LAPEYRE.

à côté eſt écrit

Sivorn at my chambers in ſerjeants Inn this 17 Day of November 1761.

Signé

Before me

E WILMOT.

LEGALISATION

DES CINQ AFFIDAVITS PRECEDENTS.

JE SOLOMON SCHOMBERG de la ville de Londres, *Notaire & Tabellion public* par autorité roïale dûment admis & juré, CERTIFIE & ATTESTE à tous ceux à qui il appartiendra, que les *cinq Affidavits* ou *déclarations sermentales* ci-jointes sont de vraies, exactes & fideles copies dûment collationées par moi dit Notaire, avec les originaux dont le *premier* avoit été signé & juré par *Richard Kirvan* Ecuïer le 17. jour de Novembre dernier, en présence du très-honorable *E. Wilmot* Chevalier, un des Juges du Banc du Roi de ce Roïaume. Le *second* signé & juré de même le dit jour devant le dit juge par *Jaques Braillard*, Maître Tailleur, le *troisiéme* signé & juré ledit jour devant le dit juge par *Charles Maurice d'Eon de Mouloize*, le *quatrieme* signé & juré par *Jaques Dupré*, Ecuïer le dit jour en présence du dit juge: & le *cinquiéme* enfin a été signé & juré par *La Peyre* Chirurgien le dit jour en présence dudit juge, *tous cinq bien connus de moi dit Notaire & gens bien dignes de foi.* JE DIT NOTAIRE *certifie & atteste* en outre que la *premiere Declaration* signée & jurée par le dit *Richard Kirvan* Ecuïer; & la *quatriéme* signée & jurée par le

le dit *Jaques Drupé* sont littéralement traduite des originaux Anglois & François, & que le nom (*E. Wilmot*) mis & signé au bas de chacune des *dites cinq Déclarations* originales est de la véritable écriture & signature de *Eardly Wilmot* Chevalier, un de Juges du dit Banc du Roi, de tout quoi acte aïant été requis de moi *dit Notaire* de la part de M. le Chev. d'Eon, j'ai octroïé ces présentes confirmées sous mon sçeau & seing Notarial pour servir & valoir ainsi que de raison. Fait & passé à Londres ce dix jour de Décembre l'an de grace 1764.

Signé

In præmissorum fidem
Soln. Schomberg. Not. Pub.
1764.

(L. S.)

LETTRE

De M. Treyssac de Vergy.

à M. de Sartines Lieutenant Général de Police à Paris.

MONSIEUR

Je n'aurai vraisemblabement rien à vous demander, votre crédit & vos faveurs ne seront

ront l'objet ni de mes prieres, ni de mon ambition. Je n'ajouterai jamais par mes importunités à la liſte des protégés par un grand quel qu'il ſoit : cependant tel eſt mon reſpect pour moi-même, que l'eſtime d'un magiſtrat auſſi vertueux, dans ce ſiécle d'intrigans & de corrompus eſt le bien, & ſans doute le plus flatteur, que je ſois jaloux d'obtenir. Les ſoins qu'exige une adminiſtration étendue & pénible, ne vous donnent pas le tems, MONSIEUR, de vous éclaircir ſur tout objet qui lui eſt étranger. Vos moments ne peuvent ſe prêter à l'analiſe d'un fait, dont vous ne devez pas être le juge : de-là vous ne recevez une vérité que ſur la parole d'un grand, ou ſur des oui-dire, publiés par l'intérêt, la malignité & le menſonge. Ce n'eſt point au religieux & ſpirituel M. de Sartines à croire le mal ſur des rapports auſſi frivoles, ſans s'être auparavant attaché à n'avoir aucun doute ſur ce qu'on lui donne réellement pour tel. C'eſt pour avoir été, Monſieur, d'un ſcrupule continu ſur vos jugements, que j'ai droit de réclamer votre équité & votre vraie maniere de voir & de connoître. La partialité ſeroit un hors de propos dans un caractere auſſi réfléchi & auſſi juſte. La poſtérité n'aura peut être que votre exemple, au-milieu de tant de miniſtres deſpotes & criminels, pour douter de cette dépravation générale ; ſes mepris pour tous concitoïens dépendent de vous ; ne nous déshonorez pas par un relachement indiſcret & paſſager de vos

ver-

vertus. Vos lumieres sur les moiens uniques que les grands emploient aujourd'hui pour parvenir aux honneurs & aux dignités, ne permettent point à votre amitié & à votre liaison avec eux, de vous faire illusion sur leurs foiblesses & leurs vices. Vous sentez trop bien que de certaines circonstances leur rendent le crime nécessaire, & vous êtes assez sage pour convenir avec les philosophes que vous ne répondriez pas de vous-même, si vous vous trouviez dans les mêmes positions. Tout homme qui prétendroit être vertueux dans toutes les situations, où la fortune pouroit le placer, seroit un imbécile ou un imposteur: C'est par ma connoissance, MONSIEUR, dans les foibles de l'humanité, & le mal entendu de la législation, que je pardonne à *M. du Guerchy* de nous avoir trahis à Minden, d'avoir manqué de parole à M. le Comte de B....., d'avoir été le vil complaisant de quelques gens en place, d'avoir voulu assassiner & empoisoner un citoïen honorable ministre de son Roi, & de m'avoir laissé languir dans les horreurs d'une prison, après m'avoir joué & dupé de la maniere la plus indigne & la plus cruelle. Tout cela est naturel dans un seigneur qui est général par faction, courtisan sans amour pour son Roi, citoïen sans attachement à sa patrie, & ambassadeur sans la connoissance la plus légere dans les intérêts des princes. Dans un état pareil, la nature est sacrifiée, la religion devient une plaisanterie, & les vertus dont la

loi

loi nous fait un devoir ſont abandonnées au vulgaire. C'eſt d'après la fidélité de ce portrait MONSIEUR, que vous devriez juger entre *M. de Guerchy & moi:* mais comme votre charité eſt trop ingénieuſe pour ne point en adoucir les traits, j'aplaudis à votre indulgence. Je conſens que vous ne vous décidiez ſur les crimes dont j'ai accuſé *M. de Guerchy*, que ſur l'examen impartial de ſon caractere & du mien. Je ſuis né à Bordeaux & j'ai vécu à Paris: ma famille vous eſt connue, vous êtes lié avec pluſieurs de mes amis; il vous eſt aiſé d'avoir un détail de ma vie. Si vous en trouvez une ſeule circonſtance où j'aïe manqué à l'honneur & à la probité; dès lors M. de Guerchy & moi le criminel. Je ne demande point de faveur; je me déclarerai coupable dès le moment que vous me déciderez tel. Vous me ferez grace, MONSIEUR, ſur mon entouſiasme pour la bonne compagnie, en faveur de laquelle j'ai dépenſé un bien conſidérable; c'eſt un vice du haſard qui m'a donné du goût & une excellente éducation. Vous paſſerez également les folies diſpendieuſes de ma jeuneſſe; elles n'ont fait tort à perſonne: puiſque ce n'eſt pas ma faute, ſi un bien, plus que ſuffiſant pour les païer, a été vendu dans mes malheurs par la généroſité de mes ennemis quatre-mille-louis au deſſous de ſa valeur. Voïez l'homme, ſeparez-le de tous ces accidents abſolument nuls à ſon être & jugez le. Si je déſire, MONSIEUR, de paroître à vos yeux ſans masque, afin d'en être mieux

mieux vu & connu, feroit-ce trop prétendre que d'exiger que vous ne voïez qu'un françois dans M. le Comte de Guerchy, Lieutenant-Général & Ambaffadeur Extraordinaire? En prenant la balance, fouvenez-vous, Monfieur, qu'il vaut mieux ceffer d'être que de commettre une injuftice. Il n'eft que deux perfonnes à Paris, MONSIEUR, dont je fois ambitieux de conferver l'eftime & l'amitié, M. le Marquis de Liré & M. le Comte de la Morandiere ont des droits fur mon cœur confacrés par le tems, le devoir & la reconnoiffance, l'attachement d'un fils bien né pour fon pere n'eft ni plus jufte ni mieux éclairé que le mien pour deux citoïens auffi vertueux. Ne m'enlevés pas, Monfieur, aux fentiments que je leur ai infpirés: furtout ne priez pas M. de la Morandiere de ceffer fa correfpondance avec moi. N'ajoutez pas à mes disgraces, en m'ôtant un ami dont je m'honore; Vous qui êtes fi fenfible & fi généreux, pourquoi deviendriez-vous mon perfécuteur & mon tiran?

J'efpere; MONSIEUR, que vous me continuerez les bontés dont vous m'avez honoré; j'en fuis auffi digne aujourd'hui que lorfque vous daignâtes m'en affurer.

J'ai l'honneur d'être avec refpect

MONSIEUR

Votre très humble & obéiffant Serviteur

Signé

de Londres ce 4 Decembre 1764.

TREYSSAC DE VERGY.

EX.

EXTRAIT

de plusieurs papiers anglois depuis le 26 Novemb. jusqu'au 10 Decemb. 1763.

JE ne comprends point par quelle fatalité, notre nation, si jalouse de sa liberté, garde le silence sur l'affaire qui s'est passée mardi 20 novembre dernier, *chez le Révérend Docteur Edowes, yeoman almoner in scotland yard Whitte hall.* Quel en est le motif? En est-il un raisonable? ose t-on douter d'un attentat si public? Pour moi, en ma qualité d'anglois, de vrai citoïen, de fidele ami des loix de notre gouvernement, je me vois forcé à rompre ce silence scandaleux, & à vous dire (pour que vous le communiquiez au public, si non je m'en prends à vous) que l'affaire du Chevalier D'Eon intéresse très vivement toute la nation angloise, & qu'elle ne peut veiller avec une inquiétude trop attentive à toutes les persécutions qu'il essuie parmi nous, au déshonneur éternel de l'Angleterre, & au mépris de sa législation. Je sais incontestablement que, le jour qu'on cherchoit à prendre ce respectable gentilhomme par la force d'un *Warrant* laché par une autorité peu commune & inouie même en france; (où les ministres d'Etat; pour assouvir leur rage & leurs passions, sacrifient par les voies les plus criminelles, tout à leur ressentiment & à leur ven-

vengeance.) Il s'agiſſoit de l'enlever pour le faire paſſer en france. *Whitte Hall* n'eſt pas loin de la riviere, un petit batteau étoit prêt pour le conduire à un vaiſſeau éloigné de vingt milles. Si ceux qui avoient ordre d'exécuter *le Warrant*, euſſent trouvé le Chev. *d'Eon*, ils l'euſſent emmené avec violence, au rapport de *Ferguſſon* & de *Bell* exécuteurs de cet ordre trannique, & auxquels on avoit offert cinq mille livres ſterling pour cette exécution.) Il y avoit alors trente coquins in *Scotland yard* & aux environs qui, ſous prétexte de deffendre le *Chevalier*, auroient repouſſé la cohorte, qui avoit ordre de paroître plus foible & de céder Le *Chevalier d'Eon*, entre les mains de ces prétendus ſoutiens, devoit être conduit à bord de l'eau par ces ſcélérats, & tranſporté en france pour y être la victime innocente des crimes de ſes ennemis. Ce forfait ſe ſeroit paſſé en Angleterre: je frémis & je me tais.

Autre N. X. 3.

Le public eſt dans la derniere perplexité de ſavoir aujuſte à quoi s'en tenir par rapport à ce qu'on aſſure ſi poſitivement être arrivé en dernier lieu dans *Scotland Yard*. On a attendu, avec la derniere impatience, d'un jour à l'autre, des détails ultérieurs de cette affaire. On eſt également ſurpris de n'avoir vu à ce ſujet aucun avertiſſement, ainſi que de n'entendre pas dire qu'on prenne des meſures pour ſe faire don-

donner ſatisfaction au ſujet des outrages reçus. Car, ſi la choſe eſt telle qu'on la dit, on doit naturellement pour pluſieurs raiſons en être alarmé, & la principale eſt que le ſanctuaire des loix s'y trouveroit leſé, & cela dans le tems même que la perſonne, qui étoit le principal objet des recherches, eſt en juſtice ſur le fait dont on l'accuſe & que conſéquemment c'eſt à nos loix à en décider dans ce moment.

Autre

Brito libertas ſe plaint que, dans le tems que le Public ſe flattoit que la ſentence de M. D'Eon alloit inſtruire l'Europe de la ſageſſe de nos loix, on forme contre lui un attentat qui, s'il eſt tel qu'on le rapporte, ne peut jamais ſe pardonner. Notre correſpondant croit qu'un projet de cette nature mérite l'attention la plus ſérieuſe, & ſoutient qu'un homme, qu'on perſécute pour avoir refuſé d'agir contre ſon honneur, doit s'attendre à notre protection. Il témoigne ſes craintes ſur l'envoi d'un meſſager d'Etat à Paris & fait entendre que l'air impérieux & hautain du miniſtere de Verſailles pourroit bien ſe gliſſer parmi nous. Enfin il ne ceſſe pas de ſe plaindre des abbréviations qu'il a trouvées dans les Gazettes au ſujet de cette avanture extraordinaire. Voilà en gros la ſubſtance de la lettre de *Brito libertas*. Quoi qu'elle paroiſſe dictée par un vrai & digne attachement aux libertés anglicanes, & pleine de re-

 ſpect

ſpect pour nos loix, nous n'oſérions cependant, ſans craindre de nous expoſer à de facheuſes ſuites, la donner telle que nous l'avons reçue dans ſon original.

Autre No. 4.

Le Chevalier D'Eon ſe voit pourſuivi avec une vivacité qu'il n'avoit pas ſans doute eu lieu de prévoir. Il en gémit ſans ſe plaindre. Son cœur ne pouvoit lui en démêler le motif lorſque le bruit public l'inſtruiſit qu'il devoit s'attribuer à une lettre injurieuſe & anonime, adreſſée à *Milord Mansfield.* Sa ſurpriſe ne peut ſe comprendre & il croit en conſéquence de voir ici à *Milord Chef de Juſtice, au public & à lui-même* un déſaveu formel de cette prétendue lettre. Il donna ſa parole d'honneur *qu'il ne l'a ni écrite, ni fait écrire, & qu'il n'a même jamais procuré qu'elle s'écrivit, d'une façon ſoit directe ſoit indirecte*: que *ſi donc cette prétendue lettre exiſte, & qu'elle ſoit conçue de façon qu'on ne puiſſe que difficilement s'empêcher de l'en regarder comme l'auteur, elle ſera encore un de ces reſſorts ténébreux que la malignité de ſes ennemis aura mis en œuvre contre lui pour enlever toute reſſource à ſon innocence.* Cette lettre eſt *anonime*, dit-on: on n'a donc point de fondement pour la lui attribuer. Elle eſt *injurieuſe* ajoute t-on, *à Milord Chef de Juſtice*, elle n'eſt donc point de lui: il ſait trop que les organes des loix, dans tous les cas, ſont auſſi reſpec

pectables que les loix. *Le Chev. D'Eon* en a donné une preuve manifeste dans la lettre de confiance & respectueuse qu'il adressa à *Milord Mansfield*, lorsque tout lui faisoit craindre d'être surpris par ceux qui étoient chargés de l'enlever d'Angleterre pour le transporter en france. Quelqu'un a t-il vu, dans cette lettre, des expressions qui dérogeassent en quelque chose au respect que mérite toujours le dépositaire de la justice du trône? Non, sans doute: quelle plus forte présomption pour croire que la lettre anonime qu'on lui impute, n'est de lui en aucune maniere, dès qu'elle s'écarte de la modération qu'il a toujours observée. Mais quand on seroit assez aveugle pour la lui attribuer, ce soupçon pourroit-il seul avoir fait donner les ordres de l'arrêter & de le prendre mort ou vif, au rapport même de *Terguffon* chargé de cette commission le 20 de ce mois. *Le Chev. D'Eon* le répete: s'il existe une pareille lettre, il la désavoue formellement; & sur sa parole d'honneur il ne la regarde que comme le dernier effort de la malice de ses ennemis, qui se voient plus pressés que jamais de lui enlever tout accès à une justice qu'ils doivent autant redouter, que le *Chevalier* a intérêt de la réclamer.

LETTRE

Qu'en conséquence de ce soupçon répandu dans le Public, M. le Chevalier D'Eon *adressa* a Milord Mansfield *le* 24 *Novembre* 1764.

MILORD

On fait courir l'indigne bruit dans le public, que vous avez reçu une lettre anonime remplie d'invectives & de menaces que l'on m'attribue. Si cette lettre existe véritablement, je puis non seulement vous certifier, Milord, qu'elle n'est point de moi, que j'en ignore l'auteur, & que je n'y ai eu aucune part ni directement ni indirectement : mais je vous donne encore ma parole d'honneur qu'il ne m'est pas même venu en la pensée de vous écrire dans les circonstances présentes. Si je l'eusse fait, je l'avouerois avec la même bonne foi, parce qu'il n'est guere dans mon caractere de me démentir ; & je ne crois pas que jamais personne puisse me le prouver.

J'attends un meilleur tems pour que le Ciel éclaire mes juges, & leur fasse voir mon innocence dans tout son jour. J'ai toujours eu une si grande vénération pour tous les rois, que je respecterois jusques à l'injustice de leurs ministres.

J

Je ne puis donc regarder, MILORD, ce faux bruit que comme une invention diabolique de la méchanceté de mon ennemi. Celui qui m'a fait paſſer en france pour traitre à ſon Roi & à ſa patrie, peut bien encore m'attribuer gratuitement cette nouvelle folie à Londres. Rien ne m'étonne de la part d'un *prétendu Grand*, qui n'a rien de Sacré ; & qui, ſous le maſque trompeur d'une bonté moutonne & apparente, cache tous les vices qui déshonorent l'humanité. Cet homme n'eſt acharné à ma perte que parce qu'il redoute le jour qui doit éclairer les crimes, & que j'aurois fait connoître il y a longtems, ſi le reſpect pour mon Roi & l'honneur de ma patrie ne m'euſſent retenu dans les bornes du ſilence.

Que reſte-t-il à attendre, MILORD, de la part d'un homme, dont le premier Aieul, ſans une grace ſpéciale du dernier Duc de Bourgogne, ſeroit péri ſur l'échafaut, & dont le Pere auroit été pendu, pour fait d'homicide commis à Paris, ſans des lettres de graces de Louis XIV. Pour lui, il mériteroit certainement d'avoir la tête tranchée, s'il en avoit une, & ſi le Roi mon maître n'étoit pas un Prince auſſi clément que George III. S'il veut ſe ſoumettre aux loix d'Angleterre, ainſi que je m'y ſoumettrai, on verra alors lequel des deux craint le plus leur ſévérité : mais il voudroit m'y ſoumettre ſeul, & lui, à l'abri de ſon caractere, s'y ſouſtraire, & commettre toutes ſortes d'excès

& de vexations. Cela n'eſt point dans les principes de l'équité & de l'honneur.

Je ne puis finir, Milord, & m'empêcher de vous repréſenter que j'avois toujours imaginé que, ſous le régne d'un Prince auſſi grand, auſſi juſte & auſſi éclairé que celui de George III, la vérité ſe feroit entendre, & que le foible & l'innocent ne ſeroient point écraſés par le puiſſant criminel. L'injuſtice & l'inhumanité avec lesquèlles on me pourſuit n'ont point d'exemple, & la poſtérité refuſeroit de le croire, ſi je ne lui en conſervois les monumens ſcandaleux & autentiques. Celui que je laiſſerai à la mémoire des hommes ſera ÆRE PERENNIUS.

Je ſuis avec reſpect

MILORD

Votre très humble & très obéiſſant Serviteur.

Le 24. Novembre 1764.

Signé

LE CHEVALIER D'EON.

LET-

LETTRE

Que M. LE CHEVALIER D'EON *écrivit le même jour 24. Novembre 1764. & dont il adressa des copies signées de sa main à* MILORD BUTE, MILORD HALIFAX, MILORD SANDWICH *& à* M. DE GREENVILLE *pour leur présenter copie de la précédente qu'il avoit écrite à* MILORD MANSFIELD.

MILORD.

JE ne puis me dispenser d'avoir l'honneur d'envoïer ci-joint à votre Excellence copie de la lettre que je suis forcé d'écrire à *Milord Mansfield*, pour le tirer de l'erreur où il est sur une lettre anonime, qu'on dit qu'il a reçue, & que mes ennemis ont la bassesse de m'attribuer dans le public. Quand j'ai des reproches à faire ou des vérités à publier, je ne prends jamais l'anonime, je les dis moi-même ou je mets mon nom au bas.

Que ne m'est-il permis, MILORD, de me faire entendre librement, ainsi que l'on écoute avec complaisance tous les plats & puants mensonges de mon adversaire? bientôt le public verroit la lumiere & seroit convaincu du crime & du criminel. Il est bien triste pour moi, & bien humiliant pour la justice, de me voir dans la cruelle nécéssité de dire avec un de vos fa-

meux Jurisconsultes. *Index, qui aliquid statuit, unâ parte auditâ tantum & inauditâ alterâ, licet æquum statuerit, haud æquus fuerit.* Je suis avec un profond respect

MILORD

Votre très humble & trè[s]
obéissant Serviteur

Le 24. Novembre 1764.

Signé

LE CHEVALIER D'EON

LETTRE

Sur le même sujet que M. D'EON DE MOULOIZE *adressa à* SON ALTESSE ROÏALE MONSEIGNEUR LE DUC D'YORK.

MONSEIGNEUR.

J'Ose soumettre aux lumieres de VOTRE ALTESSE ROÏALE les deux lettres que mon Cousin le Chev. d'Eon, Ministre Plénipotentiaire de france a cru devoir écrire dans la circonstance présente. Il en est peu qui soient plus critiques & plus dignes de la protection d'un cœur généreux & bienfaisant. On n'épargne rien pour perdre un officier qui a servi avec honneur & un ministre qui a représenté avec distiction même en cette cour. Si mon Cousin pouvoit se persuader que VOTRE ALTESSE ROÏALE daignât lui accorder son suffrage, il regar-

regarderoit avec indifférence les efforts de ſes ennemis, quelque violents qu'ils fuſſent. Le peuvent ils cependant être d'avantage? MONSEIGNEUR! Les miniſtres de france, aveuglés par intérêt, le pourſuivent avec fureur: mais quel eſt le motif du miniſtere anglois, en concourant à l'exécution d'un pareil complot? C'eſt ce qu'il feroit difficile de deviner. Cependant on ne peut douter que les miniſtres Britanniques ne ſecondent ceux de france. VOTRE ALTESSE ROÏALE a été informée du *Warrant* laché contre le *Chevalier d'Eon.* Elle ſait avec quelle rigueur on a prétendu parvenir à ſon exécution, par l'entrepriſe auſſi hardie que violente faite le mardi vingt de ce mois chez le *Révérend Docteur Eddowes* in *Whitte hall.* Qui pouroit pénétrer dans le cahos de toute la proſécution inouie, entamée, ſuivie & preſque conſommée contre toutes les loix? Cela a été pour le Chev. d'Eon, pour ſes amis, pour l'Angleterre & pour la france-même un énigme indéchiffrable. Le dernier attentat projetté ſur ſa perſonne met le comble à la ſurpriſe & à l'indignation. On ſuppoſe que *Milord Mansfield* a reçu une lettre anonime, dont ce Chef de Juſtice a droit de ſe plaindre. On l'attribue à mon Couſin, & dès-lors il eſt expoſé à la rigueur que ne craindroit point même celui qui en auroit pu être démontré l'auteur: ici il n'y a qu'un ſoupçon, & ſur ce ſoupçon on déploie contre le *Chev. d'Eon* toute la rigueur de la loi. Diſons plus, & VOTRE ALTESSE ROÏA-

LE poura-t elle l'entendre ſans frémir ? on emploie contre ce miniſtre les voies que le crime le plus noir redouteroit à peine. VOTRE ALTESSE ROÏALE n'en pouroit douter, ſi elle avoit entendu, comme moi, les nommés *Terguſſon* & *Bill* oſer dire à *Madame Eddowes*. „ *Madame*, *nous ſommes bien aiſes que* le Chev. d'Eon „ *ne ſoit point ici*, quoiqu'on ait promis cinq-„ mille piéces pour l'avoir mort ou vif.“ Sans ces mots, VOTRE ALTESSE ROÏALE auroit elle ſoupçoné que la tête d'un particulier, qui n'a rien fait contre l'état, fut miſe à prix en Angleterre, & pouroit on penſer que le *Chev. d'Eon devroit être arrêté mort ou vif*, ſans doute ſeulement pour avoir découvert les premiers attentats formés d'abord contre ſa vie & enſuite contre ſa liberté. VOTRE ALTESSE ROÏALE poſſede trop les auguſtes qualités qui caractériſent ſon ſang, pour ne pas ſentir toute l'horreur de la ſituation du *Chev. d'Eon*, toute la noirceur de ſes ennemis, combien ceux ci ſont dignes d'encourir la haine publique, & combien le Chev. d'Eon mérite la haute protection de VOTRE ALTESSE ROÏALE. J'oſe la ſupplier de la lui accorder; & ſa reconnoiſſance ſera éternelle.

Je ſuis avec un profond reſpect:

MONSEIGNEUR

De Votre Alteſſe Roïale

Très humble & très obéiſſant

Serviteur

18. Novembre 1764

Signé D'EON DE MOULOIZE.

LET-

LETTRE

Que sur le même sujet M. D'EON DE MOULOIZE *adressa à* SON ALTESSE ROÏALE MONSEIGNEUR LE DUC DE CUMBERLAND.

MONSEIGNEUR

JE sais que VOTRE ALTESSE ROÏALE à été informée de la scéne tragique qui s'est passée chez le *Révérend Docteur Eddowes in Scotland yard White hall* le vingt du mois dernier dans le dessein d'y arrêter le *Chevalier d'Eon mon cousin* ; je n'entrerai donc point dans un nouveau détail : mais j'aurai l'honneur de faire part à VOTRE ALTESSE ROÏALE du motif sécret qui a fait lacher contre lui un *Warrant* si extraordinaire, qu'une autorité peu commune avoit signée. Les ennemis du *Chev. d'Eon*, se voïant au bord du précipice par la découverte de leurs complots, ont tenté les derniers efforts pour le perdre auparavant dans l'esprit du public & de ses juges. Ils ont écrit une lettre anonime menaçante à *Milord Mansfield* : on l'attribue au *Chev. d'Eon* ; déjà le bruit en est répandu par toute la ville de Londres ; on lui donne des torts considérables à la Cour, il est sans excuse, on le condamne, & j'en reçois des plaintes

de toutes parts. Je les fais parvenir à *mon Cousin*. Ce dernier trait de la méchanceté & de la vengeance de ses ennemis ne le surpend pas: mais il croit devoir le parer. Il a écrit en conséquence les deux lettres dont j'ai l'honneur d'envoïer copie à VOTRE ALTESSE ROÏALE. Dans cet intervale, sur la simple présomption que cette lettre anonime est du *Chev. d'Eon*, & sur le seul soupçon d'y reconnoître son stile, *on donne des ordres pour l'arrêter* & le prendre mort ou vif, *au rapport même de* Fergusson *&* *de* Bill, *qui se félicitent de n'avoir pu exécuter cet ordre sanguinaire*, *quoque* cinq mille piéces promises *leur eussent paru un appas suffisant pour tenter de le remplir.*

Votre Altesse Roïale, dont le cœur est aussi généreux que patriotique, auroit-elle jamais pensé que la tête d'un particulier pût être mise à prix en Angleterre? Si cet événement n'en eût rendu la preuve autentique. Fit on jamais un reproche à un honnête homme de chercher la réparation de l'honneur qu'on a voulu lui enlever, & de veiller attentivement à sa liberté & à la conservation de ses jours? Cependant c'est un crime dont on accuse le *Chev. d'Eon.* Voilà son malheur & les motifs qui déploient toute la fureur de ses ennemis contre lui. Envain dira t-on que le *Warrant* n'a été laché que parce qu'il n'a pas paru à ce terme pour recevoir sa sentence. Y a-t il un exemple, dans quelque procédure que ce soit, qu'un pa-

reil

reil ordre ait été donné pour *arreter mort ou vif* celui qui ne s'eft pas préfenté à fon jugement. *Le Chevalier d'Eon* fe foumettra aux loix d'Angleterre, mais il y foumettra fes ennemis, pourquoi en feroient-ils exemts? Voilà precifément les deux points que ceux-ci redoutent. Ils ne voudroient pas que mon Coufin parlât, & ils craignent le moment où ils feront forcés de fe deffendre, parce qu'ils ne pouront fournir aucuns moïens de fe juftifier. Me feroit-il permis d'ajouter à VOTRE ALTESSE ROÏALE que chaque jour produit de nouvelles preuves très convaiquantes que le but d'un Warrant fi extraordinaire étoit de fe faifir du *Chev. d'Eon*, pour le remettre à fes ennemis, qui l'auroient fait auffitôt tranfporter en france. Ce projet, fi contraire à la protection que tout étranger a droit d'attendre des loix d'Angleterre, quelqu'incroïable qu'il puiffe paroître, n'en eft pas moins certain. Il bleffe toutes les idées mêmes qu'on a du peuple anglois: les unes & les autres ont un protecteur déclaré dans les lumieres & dans les fentimens de votre Alteffe Roïale: qu'elle daigne donc permettre au *Chev. d'Eon* de réclamer, par ma voix, fon augufte & favorable protection dans une circonftance auffi critique. Si la Juftice, la Droiture & la Candeur y ont des droits, comme il n'en peut douter, qui, mieux que lui peut la folliciter & l'attendre? Cette faveur joindra la reconnoiffance, à l'admiration que lui caufent les vertus éminentes de VOTRE ALTESSE

ROÏALE. J'ofe joindre mes prieres aux fiennes, pour me procurer l'avantage d'offrir auffi à VOTRE ALTESSE ROÏALE les temoignages de ma gratitude.

Je fuis avec un profond refpect

MONSEIGNEUR

De Votre Alteffe Roïale

Très humble & très obéiffant Serviteur

Londres le 2. Décembre 1764.

Signé

D'EON DE MOULOIZE.

LETTRE

que M. D'EON DE MOULOISE *écrivit fur le même fujet à* MILORD EGNONT *Miniftre & Sécrétaire d'Etat, Premier Lord de l'Amirauté &c. &c.*

MILORD

LA bonté que vous avez toujours marquée au *Chevalier d'Eon* Miniftre Plénipotentiaire de france, l'intérêt qu'il a cru que vous vouliez bien prendre à la malheureufe affaire qui le tour-

tourmente depuis ſi long-tems, me permettent, parce que je ſuis ſon Couſin, d'en réclamer la continuation. Votre cœur eſt trop généreux pour ne pas ſoutenir l'innocence opprimée, & trop juſte pour ne pas ſe revolter à la vuë de la fureur aveugle & forcenée de ſon ennemi. Cet ennemi apprend qu'un tiſſu de forfaits, qu'il a tramés contre le *Chevalier d'Eon*, eſt prêt à être mis au grand jour, il redouble dès lors d'ardeur pour conſommer ſon crime, avant qu'il ſe manifeſte. On ne parle, dans le public, que d'une lettre anonime & menaçante écrite à *Milord Mansfield*, on oſe l'attribuer au Chevalier. Sur ce ſoupçon on lache un *Warrant*; & ceux qui ſont chargés de ſon exécution ſemblent ſe féliciter eux-mêmes de n'avoir pu remplir *l'ordre Sanguinaire de* l'enlever mort ou vif, *quoique* cinq-mille piéces *leur paruſſent un appas ſuffiſant pour s'y prêter*. Telle eſt la poſition de mon Couſin le *Chev. d'Eon*, de ce miniſtre que le Comte de Viri avoit cru digne de ſon amitié la plus tendre; qui, j'oſe le dire d'après la voix commune, avoit gagné l'eſtime de l'Angleterre & la confiance de la france. C'eſt pour ſoutenir ces ſentimens qu'il croit devoir encore mériter, qu'il a été forcé d'écrire les deux lettres dont je vous joins ici une copie. J'eſpere que vous daignerez les lire, & fondé ſur la bienveillance dont vous avez honoré mon Couſin, j'oſe vous prier de m'accorder un moment d'audience,

pour

pour réitérer la façon de penser du *Chevalier d'Eon.*

Je suis avec respect

MILORD

Votre très humble & très-obéissant Serviteur

28, Novembre 1764.

Signé

D'EON DE MOULOIZE.

LETTRE

sur le même sujet écrite à MILORD CHANCELIER D'ANGLETERRE par M. D'EON DE MOULOIZE.

MILORD

L'Hommage que chacun rend à votre équité connue, fait souhaiter au *Chevalier d'Eon* d'obtenir le suffrage de VOTRE SEIGNEURIE. C'est adoucir ses malheurs que de les mettre sous vos yeux. Je me fais donc un plaisir, comme son parent & son ami, de vous soumettre un détail abrégé de la derniere persécution qu'il vient d'éprouver. Je n'aurois pas été surpris, & il n'auroit pas dû l'être que, la justice de sa cause l'aïant obligé d'en éloigner le jugement, le tribunal auquel elle étoit pendante, eût decerné

un

un *Warrant*, qui du moins étoit une ſuite de la rigueur des loix, s'il ne l'étoit pas du droit des gens. Mais qu'*un pareil ordre ſoit émané d'une autorité étrangere à ſa cauſe*, que *ceux qui ſe trouvent chargés de l'exécuter aient ordre de le prendre* mort ou vif, *qu'on les engage à cette ſévérité par une promeſſe de* cinq-mille-piéces, voilà ce que nul état policé n'a vu, & ce dont l'hiſtoire d'Angleterre ne peut jamais avoir donné l'exemple. Tel eſt cependant ce qui vient d'arriver au *Chevalier d'Eon*, dont tout le crime eſt d'avoir repouſſé des injures groſſieres par des vérités, dures en effet. On n'a rien épargné contre lui, inſultes, calomnies, attentats & forfaits-mêmes, tout a été emploïé. Dans leur cours, la liberté de ce roïaume n'a pas été plus menagée que l'honneur de ce *miniſtre*. Il a parlé pour ſa deffenſe & on l'a attaqué en juſtice. Il a paru, aſſuré ſur ſa ſeule innocence; il a demandé un tems qui lui donnât les moïens de la faire paroître dans tout ſon jour, & on le lui a refuſé contre toutes les loix. On a voulu le juger & il en a laiſſé libre la carriere.

Ne doutant pas cependant que l'équité dans un anglois ne terreſſât un jour le crédit, le *Chev. d'Eon* a fait ce qui dépendoit de lui pour unir ſes témoins néceſſaires. C'eſt envain qu'il a ſollicité leur équité, elle a été ſourde. Il n'avoit plus pour ſa juſte deffenſe que de convaincre l'univers entier, que toutes les loix, même celles d'Angleterre, n'avoient jamais permis qu'un livre pareil au ſien fut appellé *libelle*. Il

ſe

ſe repoſoit là deſſus, lorſque le ciel qui change les cœurs comme il lui plait, a porté le premier Agent ténébreux de ſon ennemi à mettre ſous les yeux du miniſtere de france, & à dépoſer dans les archives des tribunaux anglois, le tiſſu le plus détaillé, le plus exact & le plus horrible des noirs forfaits projettés ou exécutés contre lui.

Pouvoit-il jamais ſe trouver dans une plus juſte confiance, & ſon ennemi dans une crainte plus légitime? MILORD, ce qui devoit commencer ſon bonheur, a penſé conſommer ſa disgrace. Son ennemi a tremblé & eſt devenu furieux. Rien n'a plus été ménagé contre lui. Quelle reſſource n'a point le vice au déſeſpoir!

Il a été adreſſé, dit-on, à *Milord Mansfield* une lettre anonime, pleine d'invectives & de menaces: on y a, ajoute t-on, imité le ſtile du *Chev. d'Eon*, & dès-lors elle lui a été attribuée. Cette imputation eſt, à ce qu'on aſſure, *la cauſe de ce qu*'une autorité ſupérieure a voulu ſe ſaiſir de ſa perſonne, *que* (ce qui n'a jamais été emploié que contre les criminels de Leze-Majeſté au premier chef.) ſa tête a été miſe au prix de *cinq mille piéces*, ſoit qu'on le remît *mort ou vif à la juſtice.* Que dis-je? *à la juſtice!* Le plan étoit plus vaſte, & dans ſa poſition, la mort devenoit ſon ſeul avantage. Mais, MILORD, le Ciel juſte veut que l'équité prévaille. *Mon Couſin*, inſtruit que la malice lui attribue une folie à l'égard de *Milord Mansfield*, il ſe hâte de déſabuſer ce juge, en lui adreſſant la lettre, dont

dont VOTRE SEIGNEURIE trouvera la copie ci jointe, copie qu'il a fait tenir à chaque ministre d'état avec une lettre d'envoie que je prends la liberté de réunir ici.

Que reste-t-il à ses ennemis? Leur malice retombe sans doute de nouveau sur eux : mais quelle est néanmoins la position de mon cousin? Victime infortunée de l'honneur & de ses talents, il est mis en fuite par le crédit de l'ignominie, du vice & de l'ignorance. C'est dans cette position que j'ose vous supplier d'honorer son parent d'un instant d'audience, j'y puiserai dans vos vives lumieres les conseils qu'il doit suivre, & le remede à tant de maux si peu mérité. Je me ferai un devoir de joindre, comme le *Chev. d'Eon*, sa reconnoissance à l'estime qui vous est due.

Je suis avec respect

MILORD

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur

8. Décembre 1761.

Signé

D'EON DE MOULOIZE.

AVER-

AVERTISSEMENT.

Comme dans cette derniere Lettre, le Sieur de Mouloïse *parle de mesures prises par M.* le Chev. d'Eon, *soit pour s'assurer ces témoins nécessaires, soit pour se deffendre par les Loix mêmes d'Angleterre, en cas que ces temoins ne pussent ni n'osassent pas répondre à ses vœux; nous croions devoir joindre ici sous le* Numero I. *l'Acte autentique qui prouve avec quel zele il a taché de se procurer ces témoins: & sous le* N. II & III *les moïens victorieux de deffense que lui offroit la loi, pour venger son livre du titre spécieux, odieux & scandaleux* de LIBELLE.

No. I.

ACTE NOTARIAL SUR PAPIER MARQUE'.

LE treizieme jour du mois d'Août de l'an de notre Seigneur mille sept cent soixante quatre, Devant moi SOLOMON SCHOMBERG Notaire & Tabellion public de la ville de Londres, par autorité roïale dûment admis & juré; est venu & a apparu en personne MESSIRE CHARLES, GENEVIEVE, LOUÏS, AUGUSTE, ANDRE' TIMOTHE'E D'EON DE BEAUMONT, Chevalier de l'Ordre roïal & militaire de Saint Louis, *de moi Notaire connu*, lequel m'a présenté trois dif-

différentes lettres, écrites en langue françoise, qu'il avoit signées & souscrites de son nom & de sa demeure, requerant que je prisse ces lettres pour les fermer avec mon cachet, afin de les mettre & delivrer moi-même au bureau général de la poste & de lui délivrer en conséquence un CERTIFICAT, que ces dites trois lettres avoient été dûment mises ici au bureau de la poste étrangere, pour être transportées aux personnes respectives auxquelles elles furent par moi différemment adressées. C'est pourquoi Moi dit Notaire, à la requête susdite CERTIFIE qu'aïant dûment & avec soin comparé les susdites trois lettres, je les ai toutes trouvé conformes de mot à mot l'une à l'autre & toutes trois étant de la même & seule teneur suivante, c'est-à-dire.

„ MONSIEUR,

„ Vous aurez sans doute été surpris d'apprendre que le lundi 9 Juillet dernier j'ai été déclaré coupable d'avoir, par la publication de „ mes LETTRES ET MEMOIRES, debité & „ écrit un *Libelle faux, scandaleux & malicieux*: Toutes les matieres qu'il contient ne „ sont que des Lettres ou des Passages de ces „ Lettres ou leurs conséquences directes, *comment se trouve-t-il donc faux? Il ne pouvoit* „ *être scandaleux* pour les personnes qui, connoissant le personnage que j'ai eu en vuë, en „ savent la vérité; ni pour les autres à qui je la

„ dé-

„ démontrois, ſoit que je parlaſſe d'après les
„ autres, ſoit que je donnaſſe mes propres con-
„ noiſſances bien établies. Enfin *où eſt la ma-*
„ *lice?* dans une conduite que dicte une juſte
„ deffence; à moi qui n'avois d'autre tribunal
„ que celui du public, pour me purger des ac-
„ cuſations dont on me chargeoit, ſoit de bou-
„ che ſoit par écrit.

„ Vous avez connu tous mes griefs, les mau-
„ vais procédés de mes ennemis ont été ſous
„ mes yeux. Qu'on ait voulu faire voler mes
„ papiers, c'eſt ce que vous ſavez. Qu'on ſe
„ ſoit répandu en invectives contre moi, com-
„ bien de fois en avez-vous été le dépoſitai-
„ re? Vous avez droit d'atteſter que, ſi je me
„ ſuis déterminé à écrire, ce n'a été que pour
„ répondre à mes adverſaires par la même voie
„ dont ils s'étoient ſervis, & la ſeule que la
„ raiſon me laiſſat pour me deffendre. Quel
„ tribunal pouvoit-il en effet y avoir entre un
„ Ambaſſadeur & un Miniſtre de France? Ce-
„ pendant l'Europe entiere a dû voir avec ſur-
„ priſe qu'il s'en ſoit trouvé un en Angleterre;
„ dans ce tribunal, on m'ait refuſé le tems de
„ vous faire paroître avec d'autres comme té-
„ moins néceſſaires; & ſur l'allegué d'un Sé-
„ crétaire domeſtique de ma partie qui n'a pas
„ craint de ſe parjurer, en certifiant ſous ſer-
„ ment, contre ſes propres lumieres, que vous
„ n'avez aucune connoiſſance de mon ouvrage,
„ & que ſon maître n'avoit emploié ni moïens
„ ni ſuggeſtions pour vous faire ſortir de l'An-
„ gle

„ gleterre & repaſſer en France. Ce refus de „ juſtice, m'aïant mis dans l'impoſſibilité de „ me deffendre, je n'ai pas cru devoir comparoître, ni en perſonne ni par avocat, le lundi 9 Juillet, quand on a appellé ma cauſe, „ qu'on a jugé ſans contradiction; mais je ne „ comprens pas encore, ni moi ni perſonne, „ comment les jurés ont pu prononcer que j'étois coupable d'avoir publié un livre faux, „ ſcandaleux & malicieux, on le traitoit de tel „ devant eux: mais qui d'eux pouvoit ignorer „ que j'avois offert d'en prouver la vérité? Ce „ livre d'ailleurs étoit écrit dans une langue étrangere, qu'aucun n'entendoit certainement „ pas plus que les Juges & les Avocats; & ceux „ ci même les miens ne s'en flattoient pas. Il „ m'eſt de plus facile de démontrer que celui „ qui a traduit les extraits, & celui qui a ſervi „ d'interprête ne connoiſſoient point la langue „ dans laquelle j'ai écrit, ni peut-être celle dans „ laquelle ils ont défiguré mes penſées.

„ Dans cette poſition, la ſeule certainement „ que l'Angleterre ait vue de cette eſpéce, je me „ ſuis laiſſé juger comme SOCRATE ſans comparoître, mais je ne m'en crois que plus „ en droit de réclamer, au terme prochain, „ c'eſt-à-dire, au mois de novembre prochain, „ la juſtice qui m'eſt dûe, puis qu'il eſt une „ cour en Angleterre ſuſceptible de cette affaire. La connoiſſance que vous avez eue de „ tout le tiſſu d'accuſations odieuſes, dont je „ me voïois forcé de me purger, me rend vo-

„ tre

" tre témoignage néceſſaire, *& je vous crois trop*
" *d'honneur & d'équité pour ne pas repaſſer en*
" *Angleterre avant le mois de Novembre pro-*
" *chain, pour m'y ſervir de témoin dans des*
" *points eſſentiels que je ne puis démontrer que*
" *par vous.*

Ne cherchant point à vous ſeduire, vous me permettrez de ne vous point prévenir ſur ce que j'entends vous faire demander. Votre probité m'eſt trop connue pour ne pas me repoſer ſur votre conſcience; & votre honneur ſuffit ſeul pour vous rappeller ici en ma faveur. *Si l'autorité ne s'oppoſe pas à vos ſentimens, vous reviendrez ſans doute*: mais, *dans le cas où le pouvoir mettroit obſtacle à votre générosité, votre reponſe m'en donnera avis, & je prendrai les voyes que le droit poura m'ouvrir pour y ſuppléer.* J'attends cette reponſe avant la fin de Septembre, & ſi je ne l'avois pas alors, je me croirois en droit de me ſervir de votre ſilence comme je le devrois. Mais ſi vous faites comme la probité l'ordonne, tout céder à l'honneur, que rien ne vous arrête: car, *ſi ce voyage pouvoit nuire à votre aiſance, comptez ſur les ſentimens que vous devez me connoître*, étant réſolu de ne rien épargner pour ſoutenir une deffenſe légitime. Que feroit l'argent où la vie n'eſt rien. Je dois ici ſacrifier l'un & l'autre à l'honneur & de telle façon que ce ſoit l'univers entier doit être en état de juger qui de moi, de ma partie, de mes temoins & de mes Juges mêmes, puiſqu'il en eſt, a ou peut avoir tort. Daignez y

con-

concourir comme vous le devez, je n'en ſerai pas avec moins de reconnoiſſance & d'eſtime, Monſieur, votre très-humble & très obéiſſant Serviteur.

Signé

D'EON DE BEAUMONT.

& à côté Londres le 30. Août 1764.

& au deſſous

In Brewers'ſtreet Golden Square.

P. S. Je vous prie de tacher de découvrir le nommé *Louis Bernard* qui a été mon domeſtique, Vous le connoiſſez & ſi vous le trouvez, engagez-le à repaſſer à Londres dans le mois d'Octobre prochain. Je l'ai puni en voulant me ſurprendre en répondant aux ſuggeſtions criminelles de mes ennemis. Je n'attends de la vérité, qu'il vienne, qu'il la diſe; & il me verra plus généreux en récompenſant l'équité qu'il fera paroître, qu'il ne m'a trouvé ſevere à punir le vice.

Et Moi Notaire ſusdit *certifie de plus & atteſte* à qui il appartiendra que ces dites trois lettres différentes ne contenoient rien de plus, qu'à la requête du ſusdit Chevalier d'Eon, j'ai mis l'adreſſe de chacune de ces lettres & comme il ſuit, ſavoir, *une à Monſieur Monſieur* LE BOUCHER *Ancien Sécrétaire de M. le Duc de Nivernois, à Rennes en Bretagne.* La *ſeconde* à Monſieur Monſieur Nardin Capitaine de Cave-

lerie au ſervice de S. M. T. C. à l'hôtel de Broglie à Paris: & la troiſieme à Monſieur Monſieur de la Roliere Chevalier de S. Louis Lieutenant de Cavalerie au ſervice de S. M. T. C. aïant fermé chacune des dites trois lettres en y apportant le ſeau particulier de mes armes: je les ai remiſes & délivrées à un des clercs du bureau de la poſte étrangere Lombard ſtreet pour être envoïées ce même jour pour être envoïées à leur adreſſe. De tout quoi acte aïant été requis de moi Notaire, j'ai accordé ces préſentes après les avoir munies de mon Sceau Notarial pour ſervir & valoir ainſi que l'occaſion poura l'exiger.

au deſſous

(L.S.) In Præmiſſorem fidem

Signé

Slom. Schomberg Not. Public.

No. II.

MOTIFS

Qui font juger que M. le Chev. d'Eon *auroit pu demander qu'on lui accordât la reviſion totale de ſon affaire devant* un nouveau Juré.

Le *Chevalier d'Eon*, en demandant *un nouveau Jure*, n'attaque point la droiture du Premier

mier qui a prononcé ſur ſa cauſe: il ſe plaint ſeulement qu'induit en erreur par l'ignorance de la perſonne choiſie pour interprête, & par le ſilence forcé des Avocats du dit *Chevalier d'Eon*, ce *Premier Juré* a prononcé ſans connoître l'état de la cauſe.

1. Cet interprête atteſte ſous ſerment qu'il *croit* que la traduction angloiſe des paſſages françois du livre du *Chevalier d'Eon* eſt *littérale*, *fidele* & *naturelle*, ce qui eſt d'une fauſſeté palpable à quiconque a la moindre notion de la valeur des termes de chaque langue.

2. Ne paroîtroit-il pas naturel que les Jurés, choiſis pour prononcer ſur un livre françois, euſſent une connoiſſance plus qu'ordinaire de cette langue; car, ſi les premiers avoient été dans ce cas, ils auroient empêché que l'interprête ne leur en imposât, ſi ce n'a pas été par mauvaiſe foi du-moins par ignorance.

3. Le Premier Juré a prononcé ſur l'expoſé d'une ſeule partie, lorsque la juſtice elle-même avoit fermé la bouche à l'autre partie: quel poids peut avoir un jugement pareil? Le ſecond entendroit les deux contradictoirement & prononceroit légitimement.

4. Si le *Chevalier d'Eon* n'a pas plaidé, c'eſt que c'étoit une affaire toute nouvelle aux yeux de la juſtice, dont l'univers entier ne pouvoit fournir un exemple pour ſervir de guide à lui ou aux Juges. Arbitraire dans ſa ſuite ou dans ſa déciſion, il demanda & on lui refuſa, con-

tre l'efpérance générale & l'ufage ordinaire, le tems néceffaire pour former fa deffenfe.

5. En effet le livre qui fe préfentoit à juger étoit écrit dans une langue étrangere, dont les Jurés n'avoient point de notion, & qu'on peut même dire inconnue à tous les Jurisconfultes anglois. Eft-ce connoître une langue que de favoir la lire ou de pouvoir l'écrire? Non fans doute; & l'on eft convaincu par le ferment de l'Interprête qui a paru en cette caufe. Les Avocats du *Chevalier d'Eon* avoient donc befoin de fecours pour connoître, juger & pefer les paffages attaqués, ce qui demandoit de leur part du travail & le tems néceffaire pour y vaquer.

6. Il falloit donc à ces Meffieurs un long intervale entre la communication des griefs & le jugement qu'on devoit en porter: Cependant ces griefs n'ont été fignifiés que le 20 du mois de Juin 1763. enfemble avec injonction de fe deffendre fur tous ces chefs le 9 de Juillet fuivant.

7. Etoit-ce donc là un tems fuffifant pour lire, traduire & confronter un volume d'environ cinq cent pages: & s'il ne l'étoit pas, il n'avoit pas donc le moïen de fe deffendre. Or ce tems fuffifant devenoit de toute néceffité; car, comme dit Hawkins page 194. livre I. §. 8. *C'eft la pleine èntiere & univerfelle conftruction du tout qui peut établir la légitimité de l'accufation.* Cette conftruction ne peut fe faire

re ſans tout lire, c'eſt-à-dire ici ſans lire 500 pages d'un livre françois: vingt jours ne pouvoient certainement y ſuffire. Il y avoit donc un obſtacle à la deffenſe du *Chevalier d'Eon*; & obſtacle qui ne venoit pas de ſa part. Cependant le Premier juré a prononcé: Il en faut donc un nouveau, ſuivant l'équité naturelle, pour que les Avocats inſtruits aujourd'hui dirigent ſon ſuffrage, ſur tout dans une affaire comme celle-ci nouvelle & inouie.

8. Les loix angloiſes appuient la prétenſion du *Chevalier d'Eon*, car on lit. 11. *modern reports in B.R. Pl.* 1. que, „quand il arrive un événement imprévu, par lequel on peut juger que „ le premier jugement auroit été favorable au „ Défendeur; la Cour accordera un nouveau „ juré, en païant les frais du premier.

9. De ce principe il ſuit que l'événement imprévu des remords du Sr. *de Vergy* donne droit à la Cour d'accorder un nouveau juré au *Chevalier d Eon*.

10. Fut-il jamais événement plus extraordinaire, & qui auroit plus mis les premiers Jurés dans le cas de prononcer en faveur du *Chevalier d'Eon*, que les moiens victorieux de deffenſe que lui offre la déclaration publique du dit Sieur *de Vergy*?

11. Le dit S. *de Vergy* allégue non ſeulement les torts que Mr. *de Guerchy* a eus contre *M. d'Eon*, mais il confeſſe à la face de l'univers & offre de prouver qu'il a été gagné, envoïé en Angleterre, appellé chez le dit *M. de Guerchy*,

 &

& là pouſſé à faire ce qu'on appelle en Angleterre contre M. *d'Eon*, alors inconteſtablement Miniſtre Plénipotentiaire de la Cour de france.

12. De plus le dit Sr. *de Vergy* atteſte un complot criminel formé en france contre *M. d'Eon*, dont ſon livre n'éſt qu'une ſuite : or les loix d'Angleterre rendoient par cela ſeul tout tribunal anglois incompétent, puisque *les injures alléguées, ſi elles ſont faites outre mer, ne ſauroient être jugées en Angleterre.* 20. H. 6. 11. 41. Ed. 3. 41. 12. H 4. 16. 2 Roll. 571.

Le *Chevalier d'Eon* croit donc de tout cela avoir au moins droit de demander & d'obtenir un nouveau juré; & il ne doute pas que ſes conſeils inſtruits, que l'interprête étant intelligent, les uns & les autres ne mettent les nouveaux jurés, comme ils auroient mis les premiers, dans le cas ou de lui rendre la juſtice qu'il attend d'une nation éclairée & équitable, ou de ſentir qu'il eſt ou hors de leur jurisdiction ou au-deſſus de leurs lumieres de prononcer ſur une affaire, dont les griefs ſont fondés ſur des manœuvres odieuſes faites en france, ſuivies ici enſuite par un homme revêtu d'un caractere public, & contre un homme qui, tant que ſon maître n'a point prononcé ſur ſon inſcription en faux contre ſes lettres de rappel, doit toujours au-moins être préſumé tenir intrinſéquement le rang de Miniſtre Plénipotentiaire, ſi la politique ne permet pas à la Cour d'Angleterre de le traiter extérieurement comme tel.

No.

No. III.

MOTIFS

Que Mr. le CHEVALIER D'EON *devoit juger propres à annihiler la ſentence qu'on entend prononcer contre lui.*

M. *le Chevalier d'Eon*, que le *Comte de Guerchy* avoit attaqué par des imprimés tiſſus d'horreurs, n'avoit d'autre voie pour lui répondre que de faire imprimer pour ſa juſtification.

Suivant Hawkins, livre I. Chapitre 73. §. 10. *page* 174.

„ La principale intention de la loi, quand „ elle a deffendu aux particuliers de chercher à „ ſe venger par des libelles ou par quelque au„ tre maniere privée, a été de borner leur en„ vie de ſe rendre juges dans leur prope cauſe, „ & de les obliger à s'en rapporter, pour le „ jugement de leurs griefs, à ceux que la loi a „ établis pour en décider."

Il ſuit de ce principe.

1. Qu'un écrit diffamatoire n'eſt criminel, qu'autant qu'il eſt fait au mépris des loix du païs, parce qu'on néglige d'y avoir recours, quoiqu'on le puiſſe.

2, Qu'un écrit diffamatoire n'eſt criminel,

qu'autant que la loi offre des juges en état de prononcer ſur les griefs auxquels répond cet écrit diffamatoire.

De là il doit donc ſuivre.

Que ſi la loi n'offre point de juges capables de prononcer ſur les dits griefs, l'écrit diffamatoire devient non ſeulement permis, mais même néceſſaire aux termes de ce Juriſconſulte.

Or il eſt clair que telle eſt la poſition du Chevalier d'Eon.

1. Le *S. de Guerchy* l'a attaqué par des écrits diffamatoires & publics: *il doit s'en plaindre*, dit la loi angloiſe: *à qui?* demande ſa poſition ou celle de ſon adverſaire.

2. Celui qui l'attaque eſt Ambaſſadeur de france en Angleterre, & comme tel, prétend ne reconnoître aucun tribunal dans la nation où il réſide: le *Chevalier d'Eon* ne voit donc aucun juge en état de recevoir ſes plaintes & de prononcer ſur ſes griefs; il ne peut donc s'adreſſer à aucun: & s'il fait un écrit, qu'on peut en quelque façon nommer diffamatoire, ce n'eſt point au mépris des loix du païs qui, impuiſſantes en ſa faveur, dans cette action, doivent de même être impuiſſantes contre lui: *ſon écrit n'eſt donc point un libelle, il n'eſt donc point criminel*: quelle Sentence peut-il donc redouter dans ce cas?

3. Le *Chevalier d'Eon* lui-même ſe regarde com-

comme Miniſtre Plénipotentiaire de la Cour de france auprès du Roi d'Angleterre, & ce avec d'autant plus de raiſon qu'il s'eſt inſcrit en faux contre de prétendues lettres de rappel que lui auroit remis le *Sr. de Guerchy*. Comme tel, quel juge anglois peut-il & pouvoit-il reconnoître? Aucun. *La preſſe devenoit donc ſa ſeule deffenſe contre la preſſe*; *&* *l'*Ecrit diffamatoire mais vrai, *le ſeul moyen qu'il eut de terraſſer des* Ecrits diffamatoires mais faux.

4. Que le *Chevalier d'Eon* ſoit ou ne ſoit pas miniſtre, trouvant, aux termes d'Hawkins, dans le ſeul caractere public du *Comte de Guerchy*, un obſtacle invincible à ſaiſir quelque tribunal que ce ſoit de ſes griefs pour en obtenir la réparation. Il n'avoit que l'impreſſion pour, en ſuivant la loi naturelle où manquoit la loi poſitive, venger ſon honneur offenſé, rétablir ſon caractere injurié, demasquer ſes ennemis & ſe redonner une conſidération qui, auſſi légitime, fait le fondement & le ſoutien de ſa fortune. *Il a donc pu, il a donc dû ecrire, faire imprimer & publier.*

5. Ce qui rend criminel un écrit diffamatoire, c'eſt, ſuivant tous les juriſconſultes anglois, „ le danger de l'infraction de la paix qui peut „ conduire à l'effuſion du ſang." Or, ici il y avoit fort peu de danger qu'on en vint à cette extrêmité. . . . . Mais y en eut-il eu? L'homicide même n'eſt-il pas permis, quand il ne reſte aucun autre moïen de ſe deffendre?

6. M. d'Eon Miniſtre de france, Capitaine

 qui

au service du Roi Très Chrétien, Avocat au Parlement de Paris, &c. ne pouvoit & ne devoit sous tous ces titres connoître que les loix de la monarchie qu'il servoit, qui dans le cas présent sont toutes fondées sur les loix Romaines. Or „ *le Droit Romain*, dit Platine, *ne voit* „ *point de libelle dans un écrit, quelqu'injurieux* „ *qu'il puisse être, dès que l'Auteur y a mis son* „ *nom.*" C'est pour cela que M. d'Eon Ministre, Capitaine, officier françois a mis son *nom à la tête de son écrit*, & *ainsi* selon le droit Romain *on ne peut y voir de libelle, quelqu'injurieux qu'il puisse être.*

Le même Platine ajoute: „ *Le Vulgaire appelle ordinairement Libelle, tout écrit offensant* „ *& injurieux: cependant on ne doit pas comprendre sous ce titre les plaintes des opprimés* „ *ni les apologies des accusés, & encore moins* „ *les factum, mémoires, requêtes, plaidoïers &* „ *autres écrits que font imprimer les Avocats pour* „ *deffendre leurs parties.*"

De ce dernier principe il suit:

I. Que *M. d'Eon* étant opprimé a pu se plaindre par le livre soumis aujourd'hui à la justice, sans que ce livre puisse se comprendre sous le titre de libelle.

II. Que M. *d'Eon* étant accusé au tribunal du Public, a pu faire son apologie devant ce même public: ce qui ne pouvoit se faire que par l'impression, & son imprime dès-lors ne peut former un libelle quelqu'offensant & quelqu'injurieux qu'il soit.

III. Que M. d'Eon étant Avocat a pu faire imprimer tout ce qu'il a cru propre à la deffense de sa propre cause, sans que d'autres que le vulgaire puissent taxer ses Mémoires de libelles.

IV. Dans toutes ces régles de conduite, M. d'Eon étoit d'autant mieux fondé que le fameux d'Ablancourt est du même sentiment, & qu'il est de notoriété publique que c'est une coutume adoptée, par tous les Parlements de france: coutume que sa naissance, ses titres & ses emplois ont du seule lui faire connoître.

Dira-t-on avec Milord Chef de Justice, *que le* Chevalier *d'Eon attaque un Ambassadeur dont la personne est inviolable, & que le droit qui les rend tel fait partie des loix fondamentales de l'Angleterre.*

I. Cette derniere partie de l'assertion me paroît digne de la recherche des Anglois, afin de voir si la Reine Anne n'a point fait un acte inutile en réglant les priviléges des Ambassadeurs, qui ont toujours fait partie des loix fondamentales d'Angleterre.

II. Wiquefort l'oracle du droit des gens, & qui semble n'avoir écrit que pour soutenir l'inviolabilité de la personne des Ambassadeurs que la Hollande avoit violée à son égard, ne peut cependant s'empêcher d'avouer, & est forcé de prouver liv. 2. sect. 29 pag. 427 Edition

de Cologne, que *la personne de l'Ambassadeur n'est pas toujours inviolable.*

III. Que *l'Ambassadeur qui viole le premier la paix & le droit des gens a tort d'en demander la protection.*

IV. Que, *selon le droit naturel, on peut opposer la violence, & ne considérer l'Ambassadeur qui sort des termes de sa fonction pour troubler le repos public que comme un particulier dans la chaleur de l'action.*

V. Que *l'Ambassadeur n'est pas inviolable lorsqu'il fait violence & injustice ouverte, parce qu'en ce cas le droit naturel l'emporte sur celui des gens.*

VI. Que *les particuliers, malgré le respect qu'ils doivent au caractere, peuvent se deffendre contre l'Ambassadeur, & repousser la force par la force.*

Si nous en croïons donc Milord Chef de Justice lui-même, ces principes du droit des gens font partie des loix fondamentales d'Angleterre: & ce sera sans doute d'après ces principes qu'il déduira avec nous les conséquences suivantes.

1. Que *la personne du* Comte de Guerchy *ne peut être regardée comme toujours inviolable.*

2. Que le dit Comte, *aïant le premier fait publier des libelles, contre le* Chevalier d'Eon, *a le premier violé la paix & qu'il a tort d'en demander la protection.*

3. Que le projet déteftable de perdre le *Chevalier d'Eon*, auquel le *S. de Vergy* a servi d'in-

d'inftrument, *eft une violence à laquelle le dit Chevalier a pu oppofer la violence.*

4. Que ce plan formé à Paris & fuivi à Londres, aux mepris des loix de tous les peuples, de porter le *S. de Vergy* à exciter le *Chevalier d'Eon* à rompre la paix publique, *ne peut faire regarder l'Ambaffadeur, que comme un homme qui eft forti de fes fonctions pour troubler le repos public, & qui dès lors n'eft plus qu'un particulier dans la chaleur de l'action.*

5. Faire attaquer *M. d'Eon*, vouloir faire enlever fes papiers, exciter à le tuer, ne font ce pas-là des violences, des injuftices ouvertes. C'eft cependant la conduite de l'Ambaffadeur à l'égard du *Chev. d'Eon*. Le titre d'Ambaffadeur qu'a le *S. de Guerchy* ne *le rend donc plus inviolable*, *parce qu'en ce cas le droit naturel l'emporte fur celui des gens.*

6. Le *Chevalier d'Eon*, dans les écrits que M. *de Guerchy* a fait publier contre lui, eft attaqué dans fon honneur, dans fa reputation & même dans fes facultés fpirituelles: *le dit Chevalier*, ne fut-il donc pas Miniftre, *fe trouveroit dans le cas où les particuliers*, malgré le refpect qu'ils doivent au caractere, *fe peuvent deffendre contre l'Ambaffadeur qui les outrage, & repouffer la force par la force.*

Seroit-il donc poffible que, dans un païs libre, où il eft permis de cenfurer l'adminiftration-même, quand c'eft pour le bien public, feroit il poffible, dis-je, qu'il y fut deffendu à un homme de fe fervir du feul moïen que la

 nature

nature & la raiſon lui laiſſoient pour la deffenſe de ce qu'il a de plus précieux, ſa vie, ſa réputation, ſon état & ſa fortune.

Je dis, *du ſeul moïen*, puis qu'il n'y avoit que la publication de la vérité qui pût détromper les perſonnes ſéduites par des calomnies publiées par un homme à qui l'extérieur & le caractere public donnent un certain crédit neceſſaire, tant qu'il n'eſt pas connu.

Publication deffendue, il eſt vrai, par un miniſtere tirannique où la volonté & le ſigne d'un miniſtre décident de la liberté des ſujets, mais qu'aſſurément perſonne n'auroit jamais ſoupçonnée devoir être deffenduë par les loix mêmes de la liberté.

Publication enfin où l'on a montré tout le reſpect poſſible pour les loix de ce païs, puis qu'elle a été faite dans une langue étrangere.

Seroit il donc reſervé à notre age de voir un tribunal ſevir contre ce qu'autoriſent unanimement toutes les loix.

AFFIDAVIT

DE M. LE CHEVALIER D'EON.

CHARLES-GENEVIEVE-LOUIS-AUGUSTE-ANDRE-TIMOTHE'E D'EON DE BEAUMONT Chevalier de l'ordre roïal & militaire de S. Louis, Miniſtre Plenipotentiaire de france auprès du Roi de la Grande Bretagne, Capitaine de

de Dragons au ſervice de ſa Majeſté très chrétienne, Avocat au Parlement de Paris, Cenſeur roïal pour l'hiſtoire & les belles lettres en france &c. &c. demeurant à Londres in Brewers-ſtreet paroiſſe S. James, JURE ET FAIT SERMENT SUR LES SAINTS EVANGILES comme ſuit: SAVOIR —

1. Que le S. *Comte de Guerchy* auroit, avant que de venir à Londres, formé dès Paris un projet attentatoire à la tranquillité & même à la vie de *lui Dépoſant*, qui en a été informé & le croit véritablement.

2. Que le dit *Comte de Guerchy* ne fut pas arrivé en Angleterre, qu'il mit tout en œuvre pour enlever à *lui Dépoſant* l'honneur & la réputation, & pour faire attaquer la liberté & les effets de *lui Dépoſant*.

3. Que le dit *Comte de Guerchy*, dans le tems-même que *lui Dépoſant* étoit ſans conteſtation reconnu Miniſtre Plénipotentiaire de france, en cette Cour, auroit, dès le premier jour de ſon arrivée à Londres, traité *lui Dépoſant* avec la hauteur la plus inſupportable, en lui déclarant que *lui de Guerchy* PERDROIT SANS RESSOURCE *lui Dépoſant*.

4. Que, ſans doute pour y parvenir, le dit *Comte de Guerchy* auroit ſuſcité un nommé TREYSSAC DE VERGY, que le dit *Comte de Guerchy* avoit lui même fait paſſer à Londres pour remplir ſes deſſeins, afin que le dit *de Vergy* pouſſât *lui Dépoſant* à rompre la paix & la tranquillité publique.

5. Que

5. Que pour cet effet le dit *Comte de Guerchy* auroit mis le dit *de Vergy* dans le cas forcé de faire un appel à *lui Déposant*, qui en a été informé & le croit véritablement.

6. Que *lui Déposant* auroit été informé & croit véritablement qu'en conséquence le dit *Comte de Guerchy* auroit fait avertir par le S. CHAZAL son Ecuïer le dit *de Vergy* de se rendre chez le dit *de Guerchy* sur le soir du 25. Octobre 1763, parce que *lui Déposant* y étoit, le dit *de Vergy* pouroit insulter *lui Déposant*, ou se mettre dans le cas d'en être insulté.

7. Que *lui Déposant* croit fermement ces circonstances, tant parce que ce jour-là le dit Comte *de Guerchy* sortit de table pour aller trouver le dit *de Vergy* qui l'attendoit dans une chambre en haut, que parce que l'EPOUSE du dit Comte *de Guerchy*, (à qui *lui Déposant* donnoit le bras au sortir de table pour monter dans la salle de compagnie) n'eut pas été instruite par son valet de chambre, que le dit *de Vergy* étoit avec son époux, qu'en serrant le bras de *lui Déposant*, *cette Dame lui auroit dit. Paix*, M. D'EON: *de graces ne faites point de bruit.*

8. Que de-là *lui Déposant* croit véritablement que *cette Dame* savoit que le dit *de Vergy* n'avoit été appellé là par le dit Comte *de Guerchy*, que pour y exciter du bruit contre *lui Déposant.*

9. Que dans cette visite, le dit Comte *de Guerchy* auroit manqué à *lui Déposant*, & *comme*

me Ministre & *comme Particulier*; en imposant orgueilleusement silence à *lui Déposant Ministre* qui avoit une contestation avec un particulier que le dit Comte de Guerchy feignoit de ne pas connoître; particulier inconnu qui vouloit se présenter à l'Ambassadeur de france, aux Ministres & à la Cour d'Angleterre, sans apporter aucune lettre de recommandation pas même pour aucun marchand ou banquier de Londres.

10. Que *lui Déposant* ne peut attribuer qu'au dit *de Guerchy* tous les affronts qui ont été faits *à lui Déposant comme Ministre de france* chez MILORD HALLIFAX dont il connoît trop les sentimens & l'équité pour l'en soupçoner capable; & qu'il croit véritablement être le fait du dit Comte *de Guerchy*.

11. Que le dit Comte *de Guerchy* auroit calomnié *lui Déposant* en n'épargnant aucun effort pour faire croire *ici*, *à Paris*, *en Hollande* & presque *dans toute l'Europe* que lui Déposant étoit fou, & que *la folie étoit une maladie périodique dans la famille de* lui Déposant: que lui Déposant *étoit traitre à son Roi & à son païs.* C'est ce que le dit *de Guerchy* a voulu persuader à tous ceux à qui il a parlé de *lui Déposant*, entre autres à Messieurs *de la Roziere* Lieutenant colonel, *d'Eon de Mouloize* Lieutenant de Cavalerie, *le Boucher* ancien sécrétaire du *Duc de Nivernois* & de *lui Déposant*, & *la Rochette* autrefois Commissaire françois pour les prisoniers: c'est ce qui se voit dans les écrits que

que *lui Dépoſant* ſait avoir été publiés par l'ordre du dit Comte *de Guerchy*, tels que *la lettre à M. de la M.... pages* 5. 8. 16. la Contre note *pages* 4. 14. 18.

12. Que *lui Depoſant*, au ſortir du repas où il avoit aſſiſté chez le dit Comte *de Guerchy* le 28. Octobre 1763. & auquel il avoit été invité par le dit Comte *de Guerchy*, quoique le dit *Comte de Guerchy* ne dût pas s'y trouver, comme il ne s'y trouva pas en effet, *lui Dépoſant* auroit éprouvé de telles douleurs & vu de tels ſimptomes, qui lui auroient fait ſoupçoner un attentat ſur ſa vie.

13. Qu'en effet *lui Dépoſant* étoit à peine hors de table, qu'il auroit éprouvé des tiraillemens intérieurs & un aſſoupiſſement mortel.

14. Que, de retour dans ſa maiſon Dowers-ſtreet, *lui Dépoſant* auroit dit au *S. d'Eon de Mouloize* qu'il croïoit fermement avoir été empoiſoné.

15. Qu'envain le *S. d'Eon de Mouloize* auroit taché de raſſurer *lui Dépoſant* qui, en jugeant par l'accablement qu'il éprouvoit & par les douleurs qu'il reſſentoit, crut devoir recourir à l'huile, au lait & à la limonade, qu'il penſoit pouvoir ſervir d'antidote à l'état où il ſe trouvoit.

16. Que, quoique *lui Dépoſant* ſe fût couché de fort bonne heure contre ſon uſage, ce ne fut le lendemain qu'après des efforts incroïables & des coups redoublés ſur ſa porte que les S. *de la Roziere & d'Eon de Mouloize* parvinrent

rent à l'éveiller fur le midi, quoique de coutume il fût levé à fept heures du matin.

17. Qu'alors les Srs *de la Roziere* & *de Mouloize*, voïant que *lui Dépofant*, qui s'étoit trainé, comme il avoit pu, à fa porte pour l'ouvrir, *avoit une figure pale, defaite & mourante & une bouche decoulante de flegmes*, les deux fusdits Mrs. *de la Roziere* & *de Mouloize* auroient cru devoir reconduire lui Dépofant dans fon lit.

18. Que tout ce que *lui Dépofant* dit à ce fujet à Mrs. *de la Roziere*, de *Mouloize*, le *Boucher* & *Nardin*, Capitaine de Cavalerie, étoit qu'*il croïoit véritablement avoir été empoifoné chez le dit Comte de* GUERCHY.

19. Que le lendemain famedi 29. Octobre 1763. le S. MONIN, (*Sécrétaire des commandements de* S. A. S. Mgr. le Prince de Conti, & *ci devant précepteur & maître d'école du* dit Comte de Guerchy, étant venu voir *lui Dépofant*, *lui Dépofant* auroit dit au dit *Monin*, en préfence de Mrs. *de Mouloize* & *le Boucher* que lui Dépofant *avoit été empoifoné la veille à la table du Comte* DE GUERCHY.

20. Que le dit *Monin*, loin de nier le fait, auroit répondu à *lui Dépofant*, que *lui Monin* & les Srs. *du Bloffet* & d'*Allonville* Aides de camp du dit *Comte de Guerchy* avoient fenti la même indifpofition.

21. Que *lui Dépofant* auroit répliqué que cependant tous ces Meffieurs étoient fortis à leur ordinaire, avoient fréquenté les compagnies & les

les ſpectacles, lorsque *lui Dépoſant* avoit été obligé de ſe mettre au lit.

22. Que le même jour 29. Octobte 1763. *lui Dépoſant* auroit confié ſon état & les ſoupçons qu'il avoit d'avoir été empoiſonné à Mrs. *de la Rochette* & *le Boucher*.

23. Que le Dimanche 30. Octobre 1763. le dit *Monin* feroït revenu chez *lui Dépoſant* & y auroit dit que le mal étoit venu d'une caſſerole mal étamée: *ce qui ne peut qu'augmenter la certitude qu'avoit* lui Dépoſant *d'avoir été empoiſoné quelqu'en ait été le principe*.

24. Que peu de jours après le dit Comte *de Guerchy* vint lui-même avec ſes Aides de camp les dits Srs. *du Bloſſet* & d'*Alllonville*, tous trois en redingottes, du grand matin, pour pour voir *lui Dépoſant*, qui étoit en ce moment avec le S. *de la Rochètte*. Que le dit Comte *de Guerchy* dit qu'il alloit ſe promener à Weſtminſter & voir la Tamiſe, & propoſa à *lui Dépoſant* de l'accompagner: Que *lui Dépoſant* répondit qu'il ne pouvoit y aller, attendu l'état où il ſe trouvoit; *ſe méfiant* d'ailleurs du projet du dit Comte *de Guerchy* ſoit pour faire enlever *lui Dépoſant*, ſoit pour l'exécution de quelque autre deſſein prémédité.

25. Qu'alors *lui Dépoſant*, étant occupé à prendre du lait chaud & de l'huile, le dit Comte *de Guerchy* lui auroit demandé: *A quoi bon cela? Qu'eſt-ce que vous avez donc M. d'Eon?* Qu'auſſitôt *lui Dépoſant*, s'étant levé de ſa chaiſe, auroit ouvertement déclaré au dit Comte *de Guer-*

Guerchy en présence de ses deux Aides de camp, que *lui Déposant* avoit été empoisoné chez lui Comte *de Guerchy* le vendredi 28. Octobre. A quoi le dit Comte *de Guerchy* auroit répliqué que *ces deux Messieurs*, *ainsi que Monin*, *avoient été incommodés*, *que pour lui il dinoit ce jour-là chez Milord Sandwich.* Lui Déposant dit: *J'en suis charmé pour votre Excellence: mais Mad. la Comtesse de Guerchy & Mad. la Marquise de Nangis votre fille ont-elles été incommodées? Non heureusement*, répondit le susdit Comte *de Guerchy.*

26. Que *lui Déposant* auroit encore répliqué qu'il étoit heureux pour ces Messieurs que leur indisposition n'ait pas retardé un instant les plaisirs auxquels ils avoient assisté chaque jour, pendant que *lui Déposant* étoit encore à peine en état de se soutenir sur ses jambes.

27. Que le dit *de Guerchy* aïant alors demandé à *lui Déposant* s'il avoit un Médecin affidé? *lui Déposant* répondit que les Docteurs *Mathy & la Peyre* venoient le voir de tems en tems, & que ce dernier lui avoit conseillé de poursuivre sans interruption l'usage du premier remede: mais que *lui Déposant*, dans les circonstances cruelles où il se trouvoit, *ne pouvoit avoir une véritable confiance dans personne.*

28. Que tous les amis de *lui Déposant* ont vu sa maladie & sa langueur durer plus de six semaines; que le *Docteur la Peine*, Mrs. de la Roziere, Nardin, de Vignoles, de Mouloize, & de la Rochette, les Sieurs Coutan, François

çois & autres, ont été témoins que le dépoſant, au ſortir de table, eſt ſouvent tombé dans des convulſions avec le hoquet qui obligeoit ſes amis de le porter ſur ſon lit; & qu'ils ont ſu de ſa bouche les circonſtances & les ſoupçons qu'il n'a ceſſé d'avoir, & qui ſe trouvant conformes ſont crus véritables par *lui Dépoſant.*

29. Que *lui Dépoſant* a lieu de croire fermement que le dit *Treyſſac de Vergy* a eu des notions de cet attentat contre la vie de *lui Dépoſant*; & que le dit C. *de Guerchy* auroit engagé, ſollicité & preſſé le dit *de Vergy* d'aſſaſſiner lui Dépoſant, *pourvû qu'il prit ſon tems de* façon à venir ſe refugier ſous la protection & dans la maiſon du C. de Guerchy.

30 Que le dit C. *de Guerchy*, dans le deſſein de perdre *lui Dépoſant* pour entrainer par la ſuite la perte du Marechal de Broglie, auroit emploïé divers eſpions, pour troubler le repos de lui Dépoſant; & auroit excité le dit *Treyſſac de Vergy* à écrire & publier l'avanture que le dit *de Vergy* avoit eue avec *lui Dépoſant.*

31. Que *lui Dépoſant* croit véritablement que le dit C. *de Guerchy* auroit emploïé les promeſſes & les menaces pour forcer le dit *de Vergy* à écrire contre *lui Dépoſant.*

32. Que *lui Dépoſant* ſait que le dit *de Vergy* ne voulant point écrire, le dit *de Guerchy* auroit, par le moïen d'un nommé *Leſcalier ſon Sécretaire*, trouvé la plume vénale dans un nommé *Goudar*; qui auroit fait publier, par ordre du dit C. *de*

Guer-

Guerchy, *un libelle contre lui Dépoſant*, ſous cē titre: *Lettre d'un François à M. le Duc de Nivernois à Paris de Londres le 29. Octobre 1763*; *imprimé & vendu à Londres chez L. Becket & P. A. de Hondt ; vis-à-vis de l'Eglise neuve* (New Church) *dans le Strand*. *Libelle* d'autant plus dangereux que, ſans le ſpecieux des arguments généraux, l'*Auteur* y portoit des coups d'autant plus aſſurés contre *lui Dépoſant*, que l'anonime que l'Auteur y gardoit, empêchoit *lui Dépoſant* de ſavoir à qui s'en prendre.

34. Que lui Dépoſant a été informé & croit véritablement que le dit C. *de Guerchy* auroit fait tenir ce premier *Libelle* au dit *de Vergy*, pour qu'il eût à y répondre, conformément aux intentions que lui avoit communiqué le Comte *de Guerchy*, en lui enjoignant d'*être vif au moins*, & de peindre *lui Dépoſant* dans le plus odieux.

34. Que, pendant ce tems, le dit Comte *de Guerchy* auroit fait violence à tous les amis de *lui Dépoſant*, en les forçant de quitter l'Angleterre & de repaſſer en france, contre les avantages de ce roïaume, *ſous peine d'être perdu ſans rèſſourſe*; c'eſt ce qui eſt arrivé aux Srs. *d'Eon de Mouloize*, & *le Boucher* le premier Couſin & le ſecond Sécrétaire de lui Dépoſant.

35. Que, pendant ce tems, *le dit Comte de Guerchy* auroit voulu ſavoir des Srs. *d'Eon de Mouloize*, *le Boucher* & *la Rochette*, s'il n'y

auroit

auroit pas quelque moïen d'avoir & d'enlever les papiers de lui Déposant.

36. Que pendant ce tems, le dit Comte *de Guerchy* auroit demandé au S. *d'Eon de Mouloize. Pourquoi*, sur la petite dispute qu'il avoit eue avec lui Déposant, lui *de Mouloize* n'avoit pas tué *lui Déposant*, puisque lui Déposant étoit fou ? comme *lui Déposant* en a été informé dans le tems & le croit véritablement.

37. Que *lui Déposant* a été instruit de même dans le tems & croit véritablement que le dit S. *de Mouloize* aïant objecté au dit Comte de Guerchy que son Cousin lui tenoit lieu de Pere, le dit Comte *de Guerchy* n'auroit répondu que par ces mots *Pourquoi n'avez-vous pas tué votre Cousin?* c'est-à dire, *lui Déposant.*

38. Que *lui Déposant* sait & croit que, redoutant les menaces du dit Comte de Guerchy, le dit de *Vergy* auroit écrit & fait publier à Londres le 16. Novembre 1764. sa *Lettre à M. de la M... Ecuïer* dans laquelle le dit *de Vergy*, par ordre du dit de Guerchy dit:

I. *Dès le commencement* qu'il *va répondre aux extravagances d'un fou*, tandis que *lui Déposant* n'avoit encore rien fait imprimer ni contre *lui Vergy*, ni contre le dit *Guerchy.*

II. *Page* 8. *Je me tairai sur les* folies *que le S. D. fit*; (ce qui ne peut s'entendre que de *lui Déposant.*) *La moitié suffiroit pour interdire un citoien & l'établir pensionaire à Bicêtre pour le reste*

reste de ses jours. (BICETRE est une maison forte proche de Paris, destiné à renfermer les vagabonds, ou les scélérats qu'on veut soustraire au dernier supplice.

III. *Page* 16. *C'est être bien imbécile & bien mauvais citoïen de prendre le droit d'insulter au choix de son maître, parce que le* ministre qu'il a nommé a perdu l'esprit. *L'Auteur* applique sur le champ ces derniers mots à *lui Déposant*, *cet évenement*, dit-il, *est malheureux pour le S. D*, ce qui ne peut donc s'entendre que de *lui Déposant.*

39. Que toutes ces qualifications de *fou*, de *digne d'être interdit*, *d'être pensionaire de bicêtre*, *d'avoir perdu l'esprit*, quoique l'ouvrage de la main du dit *de Vergy*, ne peuvent cependant être attribuées qu'au dit *de Guerchy.*

40. QUE ce ne fut qu'en réponse à ces deux écrits, le premier libelle indirect & le second libelle très direct contre *lui Déposant*, tous deux ouvrages qu'on doit attribuer au dit Comte *de Guerchy*, que lui Déposant s'est décidé à faire publier sa *Notte à M. de Guerchy* le premier Décembre 1763.

41. QUE, comme dans ces premiers écrits, on n'avoit attaqué lui Déposant que sur une prétendue aliénation d'esprit, dont la fausseté étoit palpable du-moins à Londres, *lui Déposant* avoit gardé dans cette NOTTE toute la modération possible, *se contentant* de faire sentir au dit Comte *de Guerchy* que *la verité* pouvoit fournir à *lui Déposant* plus de reproches

G con-

contre le dit Comte *de Guerchy* & ses noirs projets, que *la fausseté* n'en avoit jamais offert au dit Comte *de Guerchy* contre *lui Déposant.*

42. Qu'en réponse à cet écrit modéré, le dit Comte *de Guerchy* auroit soudoïé de nouveau le dit *Goudar* qui auroit écrit un *nouveau libelle* sous le titre de *Contrenote imprimée & vendue à Londres chez T. Becket dans le Strand en Décembre* 1763: dans lequel s'entassent de toutes parts les injures contre *lui Déposant*, dont le nom s'y trouve en toutes lettres.

43. Que dans cet écrit diffamatoire le dit Comte *de Guerchy* dit par la plume du dit *Goudar.*

I. *Page* 4. *son inadvertance*, (en parlant de l'inadvertance de *lui Déposant*) *avec le S. de Vergy auroit pu, ainsi que toutes les sottises de l'esprit humain, jouïr de l'oubli* & plus bas: *il* (c'est-à dire, *lui Déposant*) *a cherché à informer les générations à venir qu'il avoit été imprudent* & à la fin de la page, il conclut qu'*il est permis de la* (c'est-à-dire, lui Déposant) *considérer comme dans un état naturel de folie.*

II. *Page* 6. *On voit par tout* (en parlant de la NOTTE de *lui Déposant*) *l'homme violent & emporté.*

III. *Page* 14. *J'imagine que M.* de Broglie *veut bien qu'on ait du Zele pour lui: mais il ne prétend pas que cela aille à la démence.*

IV. *Page* 17. *Mérité*, (en parlant de celui qui a fait obtenir la croix de Saint Louis à *lui Dé-*

Dépofant) *qui dans cette occafion confifte à courre la pofte.*

V. *Page* 18. *Monfieur d'Eon met le comble à l'extravagance.*

VI. Cet ouvrage fe conclut en difant qu'*il* (c'eft à-dire *lui Dépofant*) *a manqué de foumiffion au Roi de france & de refpect au Roi d'Angleterre.* Page 18. *a donné la france en fpectacle, & a cherché à rendre la nation méprifable* page 19. *a eu de l'inconduite, tant envers Milord Halifax, qu'envers l'Ambaffadeur de france* page 20. *a enfin manqué à l'Etat s'eft manqué à lui même* pag. 21.

VII. Dans le cours de l'énoncé de ces crimes odieux dont le dit *de Guerchy* ofoit charger *lui Dépofant* officier d'honneur & Miniftre fans reproches, le dit Comte de *Guerchy* n'a point craint de faire inférer *page* 20, que *M. l'Ambaffadeur*, (c'eft-à-dire, le dit Comte *de Guerchy*) *lui demanda* (c'eft-à-dire, à *lui Dépofant*) *compte d'une fomme de foixante & quinze mille livres tournois qu'il* (c'eft-à-dire, *lui Dépofant*) *a pris fur le fien* (entendant parler de celui du dit Comte *de Guerchy*) *en grande partie.*

44. Que par cette accufation, le dit Comte *de Guerchy* accufoit fauffement *lui Dépofant* de lui avoir pris 75,000 livres tournois : ce qui étoit d'autant plus méchamment avancé que le dit Comte *de Guerchy* avoit reçu, à la fin de chaque mois, tous les comptes de fa maifon jufqu'au premier Octobre 1763 : lesquels comptes étoient tous fur quittances & fignés par le

nommé *Lescallier* aujourd'hui Sécrétaire intime du dit Comte *de Guerchy*: ainsi que le *Déposant* peut le prouver en justice par les doubles desdits comptes faits & signés par le dit *Lescaillier*.

45. Que ce fut à la vuë de tant de *libelles faux & odieux* dont on infectoit le Public, que *lui Déposant* sachant l'impression que de tels discours & écrits quoique dénués de fondement, pouvoient faire sur le public, crut devoir enfin répondre par l'impression de ses *Lettres & mémoires* &c. &c. qui vengeoient *lui Déposant* des injures abominables qui lui étoient imputées & qui faisoient connoître le caractere de son adversaire le dit Comte *de Guerchy*, pour qu'on jugeât du crédit que méritoient ses discours, ainsi que les écrits des auteurs qu'il emploioit & païoit.

Signé

LE CHEV. D'EON DE BEAUMONT.

A côté est écrit en Anglois

SYRRY

Juré devant moi un des Juges
à paix de Sa Majesté dans &
pour le susdit Comté ce 28.
jour de Décembre 1764.

Signé

HUM. COTES.

AVER-

AVERTISSEMENT.

PEndant mon dernier séjour à Londres, les partisans de M. de Guerchy m'assuroient avec tant d'apparence de sincérité que cet Ambassadeur n'avoit jamais eu aucune liaison avec Monsieur de Vergy son principal accusateur que j'aurois arrêté le cours de cette impression, si M. Kirwan Equier n'eut levé tous mes doutes en me faisant voir & lire en original les deux piéces suivantes.

I.

Billet ecrit de la main de M. de Guerchy.

M. le Comte de Guerchy prie M. de Vergy de passer chez lui aujourd'hui sur les trois heures, aïant à lui parler.

Ce 31. Octobre 1763.

Et sur l'adresse de la main d'un Sécrétaire.

A Monsieur Monsieur de Vergy at Mr. Braillards Taylor Castle street.

II.

Lettre de M. de Vergy a M. Kirwan.

Vous savez sans doute, Monsieur, le malheur qui m'est arrivé, il n'en fut jamais de plus cruel ni de plus humiliant. Braillard m'a fait arrêter dans ma propre chambre & conduire chez

chez un *Bailif*. Je suis désolé. Quel triomphe pour mes ennemis; & comment ceux, qui ont daigné être mes amis, recevront-ils cette nouvelle? Je perds l'honneur & la vie, Monsieur, si je ne trouve un moïen de sortir d'ici. Je viens d'écrire Mad. Linch pour la prier d'engager son mari à me servir: & je lui ai envoïé un ordre sur Paris de soixante guinées. Braillard m'a dit qu'il m'accorderoit trois-mois, s'il avoit une caution. M. Linch par humanité voudra-t-il l'être, & vous m'abandonnerez-vous? *Je suis à même de deshonorer entierement M. de Guerchy, & je le ferai rappeller ou je mourrai. C'est sur une calomnie nouvelle de d'Eon que Braillard m'a maltraité ainsi.* Ah! généreux la Morandiere, où êtes-vous? Je ne saurois continuer: la fureur où je suis est terrible. GARDEZ CE SECRET, Monsieur, & devenez mon protecteur. Je vous crois assez bienfaisant pour ne pas me laisser dès-honorer. Je suis avec une parfaite considération.

MONSIEUR

Votre très humble & très obéissant Serviteur

A côté.

7. Decembre 1763.

Signé DE VERGY.

Au dessus

Je vous envoie l'adresse où je suis.

LETTRE

A

MONSEIGNEUR LE

DUC DE CHOISEUL,

MINISTRE ET SECRETAIRE
D'ETAT EN FRANCE;

PAR

M. TREYSSAC DE VERGY,

Avocat au Parlement de Bordeaux.

Dignum laude virum musa vetat mori.

HORACE.

A LONDRES

MDCCLXV.

AVERTISSEMENT.

Le ton de vérité qui caractérise ces deux lettres, ne sauroit manquer de les rendre précieuses & intéressantes dans les circonstances présentes où la contrariété des bruits qui ont été successivement répandus sur la disgrace de M. D'EON, *en rendoit la cause plus équivoque que jamais. On en devoile ici les principes cachés ; & l'on prouve par des faits également curieux & frappans, que la perte de ce Ministre avoit été projettée en France avant l'arrivée de M. de* GUERCHY *à Londres. L'amour seul du vrai a arraché ce secret à l'Auteur.*

PRIMIERE LETTRE.

MONSEIGNEUR,

QU'IL eſt flatteur pour les Français de pouvoir s'écrier dans les tranſports d'une joie éclairée, *nous avons enfin un Miniſtre qui, maître de lui-même & eſclave du bonheur & de la gloire de l'Etat, ſait encourager, récompenſer & réveiller les vertus d'un peuple dans l'inaction & la langueur.* Moins leur attente devoit-être remplie après la ſucceſſion continue de petits hommes dans les plus hautes places, plus leurs cœurs doivent être pénétrés d'amour & de reconnaiſſance pour le dieu bienfaiſant qui vous porta au faîte des grandeurs.

Les entraves que l'homme s'eſt donné en s'aſſerviſſant des opinions, & en s'écartant par des uſages inſenſés de l'indépendance & du bien-être qu'il tenait de la nature, diſparaiſſent à la voix d'un Miniſtre, qui a l'art de les embellir & de les faire aimer. Il ſe fait alors un plaiſir de ſes devoirs, & un devoir des ſentimens, les ſeuls avantageux à ſa patrie. Elle devient l'objet unique de ſon amour & de ſon ambition.

Une armée oublie aux champs de la victoire tous les maux qu'elle a ſoufferts: un mois de marche pénible, de diſette & d'impatience ſe perd, s'évanouït dans les cris de l'allégreſſe & du triomphe. Tel eſt, MONSEIGNEUR,

GNEUR, le délire d'une nation idolatre de ſon roi & de l'honneur, elle prend un nouvel être ſous une nouvelle adminiſtration plus ſage & mieux entendue; elle perd de vuë & les loix qui l'enchainent, & les diſgraces dont elle a été accablée: capable des plus nobles efforts, elle recommence une carriere, qui dès ſon aurore eſt l'effroi ou l'admiration de l'univers.

Cette exiſtence nouvelle, qui nous annonce des jours plus heureux & plus brillans, eſt, MONSEIGNEUR, le fruit de vôtre génie & de votre bienfaiſance. Il n'étoit donné qu'à VOTRE GRANDEUR de nous réanimer & de nous porter au ſublime. Ce n'eſt qu'en concevant avec force, qu'en agiſſant avec rapidité, qu'en voïant tout en grand, que l'on peut mériter l'eſtime & le reſpect des Français, que l'on peut les exciter, les entrainer & leur inſpirer l'émulation & la magnanimité. Vingt-mille Soldats volent à la mort ſur les pas d'un *Turenne*, d'un *Maurice*: cent-mille fuient ſous des Généraux indignes de les commander. *Colbert* parait, le Français s'immortaliſe: ſous le miniſtere de l'ignorant Chamillard, je le vois mourant dans les bras du découragement.

Ces paſſages ſubits du mieux au plus mal, de la ſplendeur d'un peuple à ſa décadence, ne ſurprennent point un ſage qui penſe. Ils ſont dans la nature de tout gouvernement où un imbécile, apuié par ſon or ou ſes dignités, a droit de préſider & de donner la loi. Tel a été un des principes ſecrets de ces éclairs de grandeur & de foibleſſe, que tous les

les peuples ont eu tour-à-tour, & qui ont fini par les rendre la fable de toute la terre. Cette position, MONSEIGNEUR, devient infaillible; car, lorſque les abus ſont une fois accrédités, ils trouvent toujours des protecteurs, dont la fortune & le luxe, étant ſoutenus par eux, ſeraient anéantis, s'ils ne s'opposaient à un changement plus relatif au bien général. C'eſt ainſi qu'aujourd'hui où la certitude du mal dans la partie des finances fait tenter d'y remédier, on voit mille gens s'élever contre le génie de la France, & noïer ſa voix dans les bruits du murmure & du mécontentement.

Dans les momens où l'émulation eſt éteinte, où le mérite, les arts & les vertus ſont le jouet du courtiſan, où l'on ne donne qu'au vice qui ſait le mieux nous louer & nous ſervir; l'or devient un mal épidémique, une ſoif que rien ne peut calmer. Les mœurs s'alterent, les liens qui nous attachent à la ſociété s'affaibliſſent, la religion ſe tait, vous ne voïés que des fourbes, des délateurs, de vils protégés, & pas un ſeul homme. Où trouver de l'honneur & du patriotisme, quand les places les plus brillantes, les faveurs les plus eſtimées ſont le prix de l'intrigue & de l'adulation? Alors les richeſſes ſont le premier titre aux égards, & tous les moïens de les acquérir y paſſent pour juſtes & légitimes. On couvre de ridicule un homme qui n'eſt ſimplement qu'honnête & vertueux, & l'on décrie une femme qui préfere ſes devoirs au bon ton de *ſe prêter*, de *ſe donner* & de *s'avilir*. On ne conçoit rien à ces puérilités, &

elles

elles font pour les aimables du jour, les objets des bons mots & de la satire.

Quid faciant leges ubi sola pecunia regnat?

En pliant tout son être à la volonté & aux vuës des grands, on parvient avec une aisance charmante à en obtenir ce que l'on désire. Il est vrai que par l'habitude & la nécessité de paraitre ce que vous n'êtes pas, vous finissés presque toujours par voir réaliser le caractere emprunté. Vous vous faites conséquemment, par des gradations imperceptibles, un esprit, un cœur, une organisation que les besoins sacrés de l'humanité & de la patrie ne peuvent toucher, émouvoir & attendrir. Dans cet état plus de scrupule & de remords; la gloire de votre Roi & le bonheur des citoïens sont sacrifiés au premier intérêt du gout & du caprice.

Que je méprise ces gens qui, esclaves de la bassesse & de la stupidité d'un grand, répandent autour de lui les erreurs & l'illusion, & encensent par un air d'admiration & ses sottises & son inutilité! Ces ames lâches, qui se soutiennent auprès d'elle par la cupidite toujours fertile en moïens de plaire & d'intéresser, sont les fléaux de l'honneur & la honte éternelle de la nature.

Si les génies les plus illustres n'ont pas toujours cette continuité de précaution qui peut seule défendre contre les attraits de la flatterie, si leur vanité s'y laisse quelquefois surprendre, quel est l'égide qui garantira tant d'hommes bornés qui, n'apportant aux hautes places que la persuasion de les mériter, offrent par un orgueil aussi déplacé tant de facilités à être

saisis

faiſſs & joués? Combien n'y ont eu d'autres droits que leur vile complaiſance auprès de quelque jolie femme, que le haſard, le vice & ſa beauté ont mis entre lui & le diſpenſateur éclairé des faveurs de l'Etat? Qu'un grand homme paraiſſe dans ces momens de criſe, hélas! le peuple n'en éprouvera que plus de troubles, & les grands n'en ſeront que dans une fermentation plus vive.

Comme le régne des petits hommes & des inutiles ceſſe, quand le génie diſpoſe, place & commande, la jalouſie & le dépit s'uniſſent & ſe prêtent mutuellement la main. Une foule d'êtres corrompus & abrutis ſe met en action, les femmes s'en mêlent, mille propos ſe tiennent, une cabale ſe forme, le jeu ſe ſoutient, la ſottiſe l'emporte & le Miniſtre diſparait. Tel a été le ſort du *Cardinal de Bernis* (*a*) un des meilleurs citoïens & des plus grands hommes d'Etat dont le Français devrait s'honorer, s'il pouvait ſe fixer ſur le vrai du mérite, des talens & des vertus. C'eſt un ſoleil brillant à ſon lever & qui nous flatte d'un beau jour. Au quart de ſa courſe, les nuages volent, s'aſſemblent, interceptent ſes raïons;

(*a*) Il eſt ſi rare que l'on parle en bien d'un Miniſtre diſgracié, il eſt ſi ordinaire de le peindre en noir, & cela eſt même ſi ſouvent avantageux; que je me perſuade que l'on ne m'accuſera ni d'intérêt ni de partialité. Moins ſéduit par les bontés dont ſon Eminence m'honora dans les tems de ſon Miniſtere ſur les recommandations de feu M. le Maréchal Duc de Belle-iſle, que pénétré de ſes propres vertus, elles ſeules ont droit à mes éloges. Ma plume étrangere à la flaterie ne s'eſt jamais ſouillée de ce vice: c'eſt pour avoir été trop vrai que j'ai ceſſé d'être heureux.

raïons, & finiffent enfin par nous en dérober l'éclat & la lumiere.

C'eft-là, MONSEIGNEUR, le tableau mouvant qu'a fait agir cette efpéce qui fe dégrade pour perpétuer fon empire fur les divinités, dont un clin d'œil éleve au premier gradin des honneurs, ou précipite dans celui de l'humiliation & du néant.... Mais tirons un voile fur ces inftans de foibleffes & de difgraces: ces temps ne font plus. Ce gros d'infectes qui environnaient le tonneau du bien & du mal s'eft diffipé: votre grandeur s'en eft approchée, & la garde & la diftribution lui en ont été confiées.

La vérité jufques à ce moment timide, déconcertée fuiait & n'ofait fe montrer. Fiere de vôtre amour pour elle, on l'a vue fe préfenter avec une noble hardieffe, parler & fe faire écouter. C'eft à fes fuccès que l'agriculture, le commerce, la marine & les arts de toute efpéce doivent les faveurs dont le plus fenfible & le mieux aimé des Rois daigne les honorer.

Votre Grandeur a paru, & tous les citoïens ont applaudi à la fageffe de fes deffeins & à la bonté de fes projets. L'efpoir d'un mieux les rend actifs, vigilans, laborieux; n'aïant plus à redouter dans leur miniftre, les petiteffes, les fottes fureurs & les paffions indifcrettes de l'envie & de la prévention, tous les ordres de l'Etat ont le même efprit & le même zèle. Déjà l'inutile opulent eft fans crédit & la calomnie n'a plus de traits. Le protecteur païé, mais moins préfomptueux, & plus difcret, follicite en parlant d'équité. La confiance

ſtance n'anime plus la voix & les yeux de la beauté. Elle ſoupire, ſourit, pleure, careſſe, ſe fache, émeut, étonne, tranſporte; tous les déſirs ſont pour elle; „ je parlerai, lui dit-„ on, mais le moïen de réuſſir! CHOISEUL ne „ ſe décide que par le bien de l'Etat." De ces commencemens heureux, que ne doivent point ſe promettre le militaire inſtruit, le politique judicieux, l'artiſte habile, le mérite indigent? C'eſt ainſi que par le talent de raſſurer les eſprits ſur les craintes d'un gouvernement deſpotique, on parvient à leur donner les impreſſions que l'on veut. C'eſt en les ſéduiſant par l'eſpoir des récompenſes que les intervales à la grandeur venant à diſparaitre, chaque homme fait les derniers efforts pour s'élever du médiocre au merveilleux.

Si *Pierre le Grand* civiliſa avec autant de rapidité des peuples auxquels on daignait à peine donner un cœur & des organes; s'il leur fit aimer les arts, s'il leur fit comprendre & reſpecter les vertus factices dont nous ſommes paſſionés depuis quinze ſiécles; ſi cette nation aujourd'hui a droit de prétendre au premier rang ſous le régne de ſon auguſte Impératrice, VOTRE GRANDEUR n'a qu'à vouloir & le Français n'aura plus de rivaux. Je le répete avec aſſurance, il n'aura plus de rivaux. Mon amour pour ma patrie ne me fait point illuſion: je ne connais point de nation & plus fidele envers ſes maîtres & plus ingénieuſe dans les arts utiles & agréables; je n'en connais point qui ait des troupes plus nombreuſes & mieux aguerries; je n'en connais point qui, au mot de l'honneur brave

avec plus de fierté les dangers & la mort. Que l'on réuniſſe les vertus de mon Roi avec votre grandeur d'ame & vos talens, que cette union ſoit conſtante, je vois la france voler à la ſupériorité & ſe couronner de lauriers éternels: que la diſtance qui l'en éloigne me parait faible! Je ne me ferai point un titre de cette prééminence qu'elle a déjà obtenu ſur l'univers ſociable par les ſeules faveurs de l'eſprit humain, quoiqu'elle ſoit & la plus glorieuſe & la mieux éclairée. Je ſais que les romains n'auroient pas paſſé pour les maîtres du monde, par cela ſeul qu'ils en étaient le peuple le plus ſpirituel & le mieux civiliſé; ce n'eſt que par leurs légions qu'ils ont étendu & leurs loix & leur empire. Il n'y a que l'Anglais . . . . Je me tais . . . . Ce ſilence n'eſt point pour vous, VOTRE GRANDEUR, eſt trop au-deſſus des préjugés nationaux pour ne pas rendre juſtice au mérite & à la valeur des Anglais: mais tous les Miniſtres n'ont ni la beauté de votre caractere, ni la même élévation d'eſprit. J'aurais tout à craindre ſi j'oſais être vrai.

Les conquêtes ont toujours décidé des avantages d'une nation; c'eſt ſur ſes forces & non ſur ſes connaiſſances qu'on la juge. Mais de tout temps l'homme, plus frappé de la terreur qu'inſpire un peuple qui combat & triomphe que du progrès de la raiſon humaine, de la morale, des manufactures &c. s'eſt mépris ſur la nature du vrai beau, de tout temps ſéduit par le merveilleux, il lui a dédié des autels & ſacrifié la vérité. Puiſ-

que

que l'opinion, qui régne en despote sur l'univers enchainé par elle, & le veut & l'ordonne, je m'attacherai uniquement à cette erreur conventionelle.

J'avoue qu'avec un ministre moins habile, moins nécessité aux grandes choses par son propre génie, la létargie sous laquelle le Français a langui si long tems me paraitrait invincible : j'essaierais envain de lui donner une distinction flatteuse ; mes efforts ne réussiraient qu'à le faire ressortir dans le plus mal. Il en serait comme de ces éloquentes oraisons funebres où l'on tente de nous persuader qu'un tel homme était la gloire du siécle, pendant que l'orateur & l'auditoire sont exactement convaincus de son non-être en tout genre. On applaudit au talent enchanteur de la parole, on s'entousiasme pour la beauté du portrait : mais on en apperçoit le fictice, on s'éleve contre les traits hardis de la flatterie, on s'indigne & le défunt se perd de nouveau & pour toujours dans les horreurs du tombeau. Tel est l'effet du palpable & de la réflexion ; il est impossible d'échaper à leurs lumieres & à leur sagacité. Graces au ciel, MONSEIGNEUR, l'art m'est inutile, je n'ai pas besoin d'éblouïr, le charme qui avait assoupi nos vertus s'est évanouï, le Français qui s'attache à vous plaire prépare des chaines à la victoire & des mépris à la satire.

Rien ne réveille mieux l'émulation d'un peuple que l'exemple d'un chef qui, oubliant de jouïr pour ne s'occuper que du bien public, immole à ce seul intérêt & ses plaisirs & sa liberté. Dans des positions différentes

le contraire s'établit avec la même vivacité. Sous les ordres du *Prince Ferdinand* & les yeux des Anglais, les Hanovriens deviennent des héros; sous un *Cont* . . . les Français sont des lâches qu'un rien intimide & fait fuir.

Ce qui est une vérité quant à l'Etat militaire, en est également une dans l'ordre civil & politique. Le citoïen se fait à imiter, il jette un coup d'œil sur son ministre: s'il ne voit en lui que les passions désordonnées du jeu, de la table & des femmes, dès lors tout vice est en honneur; dès lors plus de discipline & de subordination; dès-lors mille moïens d'être injuste & de l'être avec impunité; dès-lors l'intrigue place & fait commander: ne vous attendés qu'à des pertes répétées qu'à des malheurs continus. Le Ministre est il vu sous un jour plns estimable? Parait-il sous les traits de VOTRE GRANDEUR, laborieux, impartial, désintéressé, livré uniquement à l'amour de la gloire? la nation rougit de son avilissement, elle leve une tête altiere: ce n'est plus elle, c'est vous. Elle a vôtre esprit, vôtre feu & vôtre ame. Ce fanatisme héroïque anéantit tous les obstacles. Du moment qu'il régne, les succès se multiplient, il n'est plus denué des essais à sa perfection. C'est l'aigle qui, dès son premier vol, s'élance au-dessus des nüages & ose s'approcher du soleil.

Les fastes de l'histoire de l'univers, les monumens éclatans du pouvoir, du hasard & de la fortune nous prouvent, par un enchainement d'opposés, que le bien & le mal d'une nation ont toujours eté en raison des grands

grands ou des petits hommes qui l'ont commandée. Sans en chercher dans l'antiquité des exemples fenfibles, contentons-nous de ceux que le monde nous offre. Le Pruffien, inconnu il y a quarante-ans, nous bat à *Rosback:* nous triomphons à *Haftembeck* & à *Berghen* & *Minden* nous humilie. Simple fpectateur fous un général qui délibère, l'Anglais agit & fixe la victoire fous le Lord *Granby* qui combat. De ces contraftes frappans il eft aifé de conclure que, du choix des hommes, réfulte notre gloire & notre infamie.

Vous voïés, MONSEIGNEUR, qu'une nation, par les feules vertus d'un mortel généreux, éclairé, magnanime, peut reprendre & fon premier éclat & fon premier Empire. Il ne faut qu'un Miniftre qui fache voir, comparer, juger & fe décider pour amener des événemens utiles & glorieux. S'il écoute la voix du foldat & celle du citoïen, il eft rare qu'il fe méprenne.

Tant d'intérêts particuliers peuvent, dans certaines circonftances, fe mettre entre ceux de l'Etat & le Miniftre, qu'il eft très poffible qu'il n'ait pas la liberté de faire tout le bien qu'il voudrait. Il eft difficile d'être fi abfolument maître de fon ambition, que l'on puiffe toujours s'oppofer avec un courage égal au vice en faveur qui veut, ordonne, s'irrite, fe paffionne & fe venge. Cette abfence totale de foi-même ferait un prodige que l'on ne doit pas attendre. Il ne nous eft pas donné d'être infenfible aux charmes féducteurs du rang, des préféances & des richeffes. Cent autres motifs que la calomnie

attribue à la vanité, & dont la source est dans le sentiment de l'amitié ou de l'amour des siens, sont autant de raisons attraïantes qui nous portent à céder. Un intérêt plus sacré encore pour un cœur vertueux, c'est la bienfaisance. Il est si doux de pouvoir contribuer au bonheur des hommes, & cela est si aisé dans les premieres places d'un Etat, que l'on est souvent tenté de permettre un mal passager & quelquefois incertain, pour se conserver le droit divin de soulager l'humanité.

Le peuple, quoiqu'éclairé sur le faible du pouvoir d'un Ministre, n'en est pas plus juste dans ses plaintes. Il le rend toujours responsable de ses disgraces, il est à la tête d'une partie de l'administration, il suffit, on l'accuse de tous les abus qui s'y glissent ou s'y perpétuent. C'est mal réfléchir: il n'est permis qu'à l'ignorance ou à la malignité de penser aussi faux. Ainsi qu'il est essentiel pour la gloire des armes qu'un Général soit le maître de ses opérations & le despote de ses troupes, il est également important qu'un Ministre ait une autorité absolue dans le politique. Si une puissance intermédiaire gène la valeur de l'un & se soumet les lumieres & les talens de l'autre, ne faisons point un crime au premier d'avoir manqué une occasion de vaincre l'ennemi, & à celui-ci de commettre des fautes. Le Français trop entousiaste dans son admiration, trop précipité dans ses mépris, ne s'étudie point à distinguer, il loue, satirise & se dement avec la même légéreté.

Le

Le Cardinal de Richelieu étoit l'ami & le confident de son Roi: tout prospéra sous ses mains. Vous avez, Monseigneur, les mêmes avantages: notre maître vous connait & vous aime, vous possedés sa confiance & son estime: il est donc en vôtre pouvoir de faire nôtre bonheur & de nous couvrir de gloire. Telle est la persuasion où nous sommes d'après la certitude de vos vertus.

Si les conseils de Votre Grandeur étaient une loi dans toutes les parties de l'administration, si Elle pouvait ordonner du choix des hommes pour figurer avec noblesse, ou travailler avec utilité, si les récompenses & les disgraces dépendaient de ses lumieres & de sa justice.... combien de Marquis sans caractere! .... combien de Généraux sans service! .... combien de Premiers Commis sans emplois! .... combien.........

Déjà par vous une marine redoutable s'éleve du sein du néant & sera bientôt en état d'être respectée par toute l'Europe. Par vous, le Français frivole s'attache à la culture des terres, à la connaissance des bestiaux, à l'étude des simples, des végétaux &c. arts qui semblaient les plus éloignés de son caractere & de ses gouts. Par vous la législation a plus de force & le mérite plus de partisans. Par vous, l'arbitraire s'évanouïssant au nom de l'équité, un citoïen opprimé a droit à ses faveurs contre l'opulence & l'intrigue des grands. Vous le savez, Monseigneur, dans une monarchie où l'on veut décidément que l'honneur soit la premiere & même l'unique loi, si l'on ne permet pas à un citoïen de re-

repouſſer les outrages qu'on lui fait, s'il faut qu'il ſe ſoumette parcequ'il n'eſt ni Comte, ni Marquis, ni *Ambaſſadeur Extraordinaire*, s'il eſt eſſentiel pour ſa ſûreté qu'il paraiſſe avoir tort quand il a raiſon, il s'enſuit néceſſairement que nous ne ſommes que des esclaves, qu'une *amitié de trente ans devient une tirannie*, & que l'honneur n'eſt qu'un mot. Que de déſordres peuvent naître de cette diſtinction humiliante! que de maux pour un Etat où un particulier doit eſſuïer des mépris, ſans en pouvoir marquer ſa ſenſibilité! Ils ſont innombrables, MONSEIGNEUR, par les mœurs d'une nation qui ſe déſeſpere & meurt réëllement à la ſociété au ſeul ſoupçon de l'infamie. Il eſt impoſſible que, ſous la ſageſſe de votre Miniſtere, de pareils traits ſoient connus. Le Bienfaiteur de toutes les claſſes de l'Etat ne ſauroit être l'ami de ces grands qui n'ont de vrai que les dignités dont ils ſont honorés. Si dans cette poſition précaire ils n'ont pas l'art de ſe mentir ſans ceſſe à eux-mêmes, s'ils ſe perdent une minute de vuë, VOTRE GRANDEUR ne doit pas appeller des Gardes, ne doit pas nommer la Baſtille pour punir l'honnête homme qui en a été inſulté. Ce feroit juſtifier avec trop d'éclat & la baſſeſſe d'ame & les oublis du ſentiment: c'eſt les perpétuer, c'eſt en être le complice que de s'en montrer le protecteur: Il ne doit pas ſuffire qu'un grand *par ſon rang* traite de *libelle* un ouvrage où l'on défend ſon honneur & ſa vertu pour le condamner; il faut le lire ſans préjugés & oublier toute ſa tendreſſe pour ſon *pauvre ami*: il faut vouloir raprocher des

diſtan-

diſtances imaginaires & comparer l'homme à l'homme. C'eſt ce que vous avés fait, MONSEIGNEUR..... que tous les Miniſtres n'ont-ils vôtre œil qui voit, ſaiſit, diſtingue ..... que tous les Miniſtres ne ſont-ils juſtes & généreux comme VOTRE GRANDEUR!

Il ne peut y avoir deux maîtres, deux loix, deux façons de punir & de récompenſer dans un Etat policé où l'on reſpecte la raiſon & l'humanité. Si l'on admet une distance entre les mêmes vices & les mêmes vertus en proportion de la naiſſance, dès lors vous faites entendre au citoïen que ce qu'on lui donne à aimer, à adorer, à mépriſer & à haïr n'eſt qu'un pur arrangement politique, puiſque ce qui eſt réellement bien, ce qui eſt réellement mal, doivent l'être toujours & de la même maniere & avec la même force.

Vous ſentés, MONSEIGNEUR, que ces réflexions ne mênent point au bon ordre, & ne font point de ſujets zélés d'un peuple ſagement éclairé ſur les opinions ſous lesquelles on prétend l'enchainer. C'eſt une de ces raiſons qui le rend froid, indifférent aux intérêts de l'Etat. Quand on emploie & ſa vie & ſes biens à en ſoutenir les avantages, il eſt cruel de penſer que ce n'eſt point pour ſoi que l'on travaille, que l'on s'épuiſe: mais pour une Société particuliere, dont on n'a à attendre que des dédains & des outrages. Moins d'égards pour un ſimple citoïen que pour un grand dans les vanités d'un jour de cérémonie, je le veux: mais plus d'égalité dans les faveurs de la juſtice; cela eſt indiſpenſable, ſi vous voulés avoir des hommes

qui

qui enrichiſſent, inſtruiſent, jugent & défendent la patrie.

Craignés, MONSEIGNEUR, que le bien général ne devienne un de ces mots comme la pudeur & la modeſtie, que l'on encenſe en public & dont on ſe joüe dans le tête-à tête. Craignés que la religion .... hélas! quel Empire peut-elle avoir ſur un peuple entierement livré à l'étude des mots, des démarches & des moïens d'aſſurer ſon repos & ſa ſûreté. Eſt ce chés des Eſclaves que nous devons chercher des notions de la Divinité, un culte ſuivi & un amour éclairé pour les devoirs de l'humanité? Non: la fraïeur de déplaire aſſervit tout leur être; c'eſt le palpable & l'actuel qui les frapent & les ſubjuguent.

A ces obſtacles à la ſplendeur d'une nation, il en eſt d'autres également dangereux & dont la ſource eſt dans l'ignorance envieuſe des grands & la foibleſſe des Miniſtres. Ils ſont d'autant plus puiſſans que, dans le même tems qu'ils découragent les ſciences & l'induſtrie d'un peuple, ils le mettent en ſpectacle & le déshonorent chés l'Etranger: J'en donnerai un exemple frappant: il ſera l'objet d'une nouvelle lettre.

Je ſuis avec un profond reſpect

MONSEIGNEUR,

DE VÔTRE GRANDEUR,

Le très humble & très obéiſſant Serviteur.

Signé

TREYSSAC DE VERGY,

avec Paraphe.

SECONDE LETTRE A MONSEIGNEUR LE DUC DE CHOISEUL,

MINISTRE ET SECRETAIRE D'ETAT EN FRANCE;

PAR

M. TREYSSAC DE VERGY,

Avocat au Parlement de Bordeaux.

Solventur risu tabulæ, tu missus abibis.

HORACE.

SECONDE LETTRE.

MONSEIGNEUR,

S'IL eſt dans l'ordre de la nature que le plus fort opprime le plus faible, il ne l'eſt point dans l'ordre des ſociétés, où la ſageſſe des légiſlateurs a pourvû à la conſervation de l'honneur & du bien être de chaque particulier. Ce n'eſt que ſous le régne des *Tibere*, des *Neron* des *Caligula*, que les inſtitutions les plus ſacrées ſe changent en la volonté du Prince, que l'on fait dépendre d'un mot le bonheur & la vie des citoïens, & que l'on connait la diſtinction humiliante & inhumaine de puiſſant & d'esclave: mais avec les *Titus*, les *Antonin*, les *Marc-Aurele*, les *Louis XV*, les *George III.* doit-on voler au-devant de la tirannie, & baiſer les chaines qu'elle vous prépare? doit-on ſe laiſſer accabler au gré du caprice & de la méchanceté? Non. Sous ces Princes généreux & bienfaiſans, l'honneur devenant l'eſprit général des nations, tout homme a un droit légitime à ſe défendre contre les traits de ſes ennemis. Plus ils ont été vifs & cruels, plus il doit mettre de force à les repouſſer. Du choix dans les termes, de la délicateſſe dans l'expreſſion, une affectation d'eſtime & de reſpect ſont des rafinemens inconnus à l'indignation; elle s'attache à dire des choſes & non à raſſembler des môts.

Tou-

Toute indépendance s'appelle infulte, tout écrit eſt traité de libelle. . . . . MONSEIGNEUR; vous ne mériteriés pas la place que vous occupés, ſi vous étiés inſenſible au ſort déplorable qui menace un monde de citoïens, qui s'eſt cru libre & heureux, dès le moment que vous avés eu dans les mains les rènes de l'adminiſtration & du pouvoir. Rempliſſés ſon attente, éloignés des poſtes ſupérieurs ces grands qui ne tiennent à l'Etat que par le nom de leurs aïeux; & ne ſouffrés jamais que le lache & le perfide triomphent d'avoir perdu le mérite & la vertu . . . . . Combien d'hommes utiles disgraciés qui obtiendraient les faveurs du gouvernement, s'ils n'étaient accuſés & jugés par la paſſion & le prejugé! Toute la france a les yeux ouverts ſur VOTRE GRANDEUR. Si elle a veillé avec un œil inquiet les premieres démarches de votre miniſtere, ſa confiance eſt maintenant établie . . . . . Votre gloire ſerait uſurpée, ſi vous ne réaliſiés les eſpérances flatteuſes que vous lui avés données. Né grand homme avant d'être Miniſtre, la prévention ne ſaurait trouver place dans vôtre cœur; vous êtes digne d'entendre la vérité, & *votre plus grand éloge* eſt dans mon aſſurance à la faire paſſer juſques à vous.

C'eſt à vous ſeul, MONSEIGNEUR, que je puis déveloper des ſecrets, éclaircir des miſteres qui ſont encore enſévelis dans l'ombre . . . . Je vais juſtifier le plus cruel de mes ennemis, l'honneur m'en impoſe la loi. Je me croirais le plus criminel des hommes, ſi décidé par les craintes des fers ou de la

mort,

mort, j'abandonnais au mépris de tous les peuples un Miniſtre qui en ſerait reſpecté, ſi la ſottiſe & la fureur ne l'euſſent peint ſous les traits du ridicule & de la folie ..... Je m'arrête ... le ſacrifice que je fais à ma colere eſt au-deſſus de ma vertu .... Je pourrais rendre l'honneur & la conſidération à un homme qui a cauſé tous mes malheurs! .... Il en fut la cauſe innocente .... Qu'importe? en ai-je moins été le plus à plaindre de tous les êtres ſenſibles? ... Quel aveu! .... Ah! MONSEIGNEUR, que je ſuis humilié..... Dois-je pour une fauſſe honte ..... Non; je ſuis français, ... la probité l'emporte ..... je vais parler .... MONSEIGNEUR daignez m'entendre.

J'épargnerai à VÔTRE GRANDEUR l'inſipidité du détail & de toutes ces puérilités qui ont été imprimées, je ne m'attacherai qu'au nouveau, qu'à l'intéreſſant, qu'à ce qui eſt inconnu. Je dévoilerai le principe caché de la disgrace de Monſieur le Chevalier *d'Eon*, & je prouverai par le narré de faits inconteſtables & par mes ſermens que la perte de ce Miniſtre avoit été projettée en france avant l'arrivée de M. de *Guerchy*.

Une Brochure (*a*) que je fis imprimer ſur la fin de 1762, & qui ſouleva contre moi les trois quarts des ſots & des femmes galantes de Paris, me lia avec M. le Comte d'*Argental*. Je n'avais d'autre certitude ſur ſon caractere que la parole du connaiſſeur *Marmon-* tel

(*a*) Les Uſages, 2 vol.

tel, qui avoit démontré dans de beaux vers qu'il n'en avoit aucun.

Cette vérité adoptée dans le grand monde, me persuadant que cette liaison me serait plus défavorable qu'avantageuse, je me prêtai avec assés de froideur à ses éloges, & à ses caresses. Je m'éloignais même avec toute l'honnêteté possible, lorsque mes amis, sachant l'intimité du Comte avec M. le Duc de Praslin, me conseillerent de lui faire une cour assiduë. *On vous dispense d'avoir de l'esprit avec lui*, me dit on: *vous gagnerés par les fadeurs ce que vous perdriés par trop de délicatesse. Ecoutés le sans bâiller, riés, mais toujours hors de propos. Ne finissés pas en éloges sur ce qu'il aime, sur ce qu'il se donne pour une sensation. . . . . Sur tout trouvés du dernier pitoïable Denis le tiran & les Contes Moraux; n'en oubliés jamais la nécessité: elle est indispensable, si vous voulés réussir. . . . . . . Que Ste. Foix soit votre modele, c'est par ce seul moïen qu'il est parvenu.* Je suivis cet avis & j'obtins bientôt une attention distinguée du Comte.

Je le priai de demander au Ministre un Consulat ou un sécrétariat d'Ambassade: il me promit d'en parler, en parla effectivement & me flatta du plus heureux succès. Je fis agir auprès de lui Mad. la Marquise de *Villeroi* qui, dans le premier feu de son entêtement me recommanda à son amitié dans les termes les plus forts & les plus décisifs. Quelques jours avant le voïage de Compiegne, le Comte que je rencontrai aux Thuilleries vint à moi: *J'ai parlé au Comte de Guerchy en vôtre faveur, vous êtes destiné à rempla-*

cer,

cer d'Eon qui eſt en Angleterre. Allés à Verſailles mardi, je vous preſenterai: adieu; je ſuis charmé de vôtre avancement. Je vais à Verſailles: M. *d'Argental* était dans le cabinet de M. le Duc *de Praſlin*, il en ſort: *J'ai vu M. de Guerchy, rendés vous à une heure dans le ſalon d'Hercule.* Ces Meſſieurs furent exacts: je m'avançai. *Voilà, M. le Comte, M. de Vergy dont je vous ai parlé, je ne connais perſonne mieux en état de remplacer d'Eon & d'entrer dans vos vûes.* J'aſſurai ſon Excellence qu'elle me trouverait toujours diſpoſé à la ſervir. *Je ne doute, Monſieur, d'aucune maniere de votre Zèle & de vos talens. Je m'en raporte à M. d'Argental: mais, Monſieur, il eſt bon de taire cette conférence, je me charge du ſoin de ménager vos intérêts; M. d'Argental vous inſtruira mieux quand il en ſera tems.*

Quoiqu'il me parut fort ſingulier que l'on ne me préſentât pas au Miniſtre, & que l'on exigeât un ſécret peu naturel dans une telle poſition, ne ſoupçonant dans ces Meſſieurs aucun intérêt à me tromper, je fus ſans défiance & promis de me conduire à leur volonté.

Je continuai près de trois ſemaines à voir M. *d'Argental* qui à la fin m'annonça que je devais me diſpoſer à partir pour Londres, & cela ſous peu de jours. Je lui demandai ſi je ne verrais pas auparavant Meſſieurs de Praſlin & de Guerchy. *Pour le premier*, me répondit il, *mille raiſons l'en empêchent, la goute l'accable, des tracaſſeries l'obſedent, à peine eſt-il à lui. Il doit d'ailleurs vous être très indifferent d'être nommé ſécrétaire d'Ambaſſade à Paris*

 ou

ou à Londres. Il suffit que M. de Guerchy vous en porte les lettres; pour celui-ci, je le verrai, venés dans deux jours. Je fus surpris: mais ne faisant point encore l'honneur à M. *d'Argental* de le croire capable de jouer la dissimulation, je pris patience & je revins chés lui le surlendemain. Ce fut alors qu'au milieu de cent détours & d'équivoques continuels je divinai le rôle que l'on me destinait. —— *J'ai répondu, Monsieur, de vôtre discrétion à M. de Guerchy. Je l'ai assuré que vous vous prêteriés à ses projets, & que suivant les circonstances vous vous serviriés aussi bien de l'épée que de la plume.* —— Je ne vois pas, Mr. *lui répondis-je en riant*, qu'un sécrétaire d'Ambassade ait besoin de la premiere. —— *Vous ne le serés, peut-être pas, Mr. quand il naitra telle situation qui vous la rendra nécessaire.* —— Je ne comprens pas, Mr. ce mistère, daignez me l'éxpliquer. —— *Connaissés vous Mr. d'Eon?* —— Non, Mr. —— *La Cour en est mécontente.* —— Doit on me donner quelque instruction particuliere à cet égard? —— *Il faut qu'il soit perdu* —— Mais ne l'est-il pas déjà, puisqu'il déplaît à la Cour? —— *Ce n'est pas cela . . . C'est autre chose.* —— Je ne vous entens pas. —— *Il faudrait qu'il eût des torts si frappans.* —— Comment les faire naître? —— *Je n'en sais rien.* —— Il me semble, Mr. que vous devriés me parler avec plus de clarté. —— *J'ai cru que vous m'aviés entendu.* —— Cela serait en vérité difficile —— *Eh bien, Mr. Monsieur de Guerchy . . . . il a des ordres de deshonorer d'Eon: mais il faut une main étrangère & habile.* ——

Com-

Comment, Mr. vous voulés qu'un homme qui eſt pour lui ſuccéder commette des baſſesſes? —— *Moi, Mr. je ne veux rien ..... vous m'avez mal compris* (*a*). Ces mots furent ſuivis d'un ſilence de près d'un quart d'heure; le Comte ſe leve & me fixant d'un air attentif. —— *J'ai cru, de Vergy, que vous aviés de l'ambition, & que l'on pouvoit compter ſur vous.* —— Vous ne vous êtes point mépris, Mr. mais je m'écarterai de ce que je dois à l'honneur & à ma famille ..... *Mais on ne vous oblige point de rien faire d'indigne de vous. Prêtés vous ſeulement aux occaſions & profités en honorablement. Partés pour Londres, attendés y l'Ambaſſadeur & voiés-le à ſon arrivée. Le Sécrétariat eſt à vous; mais il faut le mériter .... Vous avés de l'eſprit, je me ſuis expliqué.*

Je n'ennuirai pas Votre Grandeur des réflexions que cet entretien me fit faire. Je fus tenté mille fois de me livrer aux conſeils & à l'amitié de M. *de la Morandiere*, ancien premier ſécrétaire de confiance de Votre Grandeur, un des hommes de france que j'aime, eſtime & reſpecte le plus: mais lié par ma parole à M. de Guerchy, je crus devoir la tenir.

Dans ma lettre du 12. Août à M. de *Sartines* Lieutenant général de Police, je lui mandai

(*a*) J'héſitai & je fus perdu. Avec une conſcience que rien n'allarme que rien éfraïe, je ſerais infailliblement aujourd'hui le compagnon & le favori de ſon Excellence. Ah! nature, nature pourquoi me fis-tu meilleur & plus honnête.

dai que je partais pour Londres, pour y remplir une commiſſion dont j'avais été honoré; & la veille en prenant congé de Mad. la Barone de *Fagan* ma belle mere; & de M. *le Tourneur* ſon mari, je leur dis expreſſement que j'allais en Angleterre en qualité de Sécrétaire d'Ambaſſade. Le bruit s'en était même tellement répandu dans Paris, que j'en avais reçu le dimanche d'auparavant les complimens en plein cercle aux Tuilleries par M. l'Abbé Comte *de Brilhac*.

J'arrive à Londres: mon premier ſoin fut d'y voir Monſieur le Chevalier *d'Eon*. J'étais curieux de connaitre un Miniſtre qui, ne ſe doutant pas de ſa chute, devait me paraitre ſans maſque & ſans détour. . . . Que l'on ne me faſſe pas un crime de me taire ſur l'eſtime qu'il m'inſpira. N'eſt-çe point aſſés de juſtifier ſon ennemi, ſans avoir encore à le louer.

L'Ecuïer de ſon Excellence prévient l'arrivée de ſon maître. Quereller le valet de chambre de *M. d'Eon*, vouloir ſe battre, exiger qu'on le chaſſe, demander la table du Miniſtre Plénipotentiaire, l'obtenir, aller d'elle à celle des valets, répondre avec aigreur à M. *d'Eon* qui s'en plaint, le défier, le menacer & revoler à Douvres, porter ſon mécontentement à M. de *Guerchy* ſont l'ouvrage de quelques jours. Son Excellence le fait ſouper avec elle à Douvres, & lui donne le lendemain à diner ſur le gaſon de la montagne de Rocheſter (*a*). Deſcendue à Lon-

(*a*) M. de Guerchy y fit porter un poulet. Inſtruit par l'exemple de M. le Duc de Nivernois, il voulut épargner à ſa Cour la dépenſe d'un diner.

Londres, elle demande avec fierté à M. *d'Eon* les raisons de sa conduite avec son Ecuïer, *Pourquoi l'avés-vous chassé de ma table?* —— N'étoit ce pas, M. le Comte, la table du Ministre. —— *Il n'en a point.* —— Où est elle donc? —— *Dans la ruë*, lui répond brusquement son Excellence. A la suite de ce propos, *je vous perdrai sans ressource.*

Son Excellence demande une reddition de compte à M. *d'Eon*, & on lui fait répondre qu'il n'est pas son intendant. M. *d'Eon* alors dans une situation tranquile n'avoit aucune raison d'avoir une vivacité déplacée. Toute la Cour Brittannique a été enchantée de sa douceur, de sa politesse & de l'aménité de ses mœurs. Bien loin de s'en plaindre, on avoit toujours eu lieu de s'en louer. Par quelle fatalité s'oublie-t-il donc à ce point, vis-à-vis d'un Ambassadeur qu'il respecte, & qu'il avait annoncé par tout de la maniere la plus flatteuse? Je le dirai à la gloire de M. *d'Eon*; M. de *Guerchy* étoit attendu, désiré avec une impatience extrême, sur les éloges répétés que l'ancien Ministre ne cessoit de faire de lui. Cela étant, est-il possible qu'il se soit démenti, sans avoir été exactement poussé à bout, soit par un air de hauteur & de mépris parce qu'il n'avait ni *titres* ni *cordon*, soit en parlant trop légerement sur des personnes que la reconnaissance faisait une loi à M. *d'Eon* d'aimer & de défendre.

Il n'est point dans le caractere d'un homme poli, attentif & plein de respect pour le Roi son maître de tomber dans de tels écarts.

Je fais que l'amour propre s'allarme d'un ton, d'un geste & qu'il ne faut fouvent qu'une bagatelle pour l'indigner & l'enflamer: mais que l'on établiffe une éducation différente, que l'on s'attache plus à la morale qu'au point d'honneur, alors la fenfibilité mieux entendue & mieux réglée ne s'éfarouchera plus de ce qui eft en poffeffion de décider de l'honneur & de la vie des hommes. Que M. *d'Eon* fe foit piqué de quelques expreffions hafardées, c'eft la faute de fon fiécle & celle des législateurs. L'Ambaffadeur, en connaiffant également le pouvoir tirannique & n'étant qu'à l'égalité du Chevalier *d'Eon* puisqu'il était encore miniftre plénipotentiaire du Roi, en devait avoir & plus d'attention & plus de ménagement. De l'orgueil d'un côté & des fentimens de l'autre, il en doit toujours réfulter des paroles vives & de l'inimitié.

Je ne permettrai pas la réflexion la plus légere fur les premiers procedés de fon Excellence, je ne ferai point fentir leur rapport intime avec le plan travaillé dans Paris. J'écris à VOTRE GRANDEUR & pour le public impartial & judicieux. Je me contente de narrer: c'eft à vous, c'eft à lui à vouloir comparer & juger. Mon refpect pour le caractere d'Ambaffadeur dont M. *de Guerchy* eft honoré retient ma plume, & me fait un devoir d'être difcret. Comme honnête homme, je dois parler la langue de la vérité: comme français je dois en adoucir les traits & en affaiblir la force.

Ces fcenes entre deux Miniftres, dont l'un ne faifait que de paraitre, fe repandirent dans

Lon-

Londres & firent la converſation du jour Je les appris dans les cercles, aux ſpectacles; elles me ſuivirent de *Club* en *Club*, de caffé en caffé. Le public voulut voir, connaitre, être éclairé: ces curioſités-là n'amênent jamais à la conſidération: un Ambaſſadeur qui a des torts perd toujours à l'analiſe.

Il faudrait être de la premiere ſtupidité pour ſe perſuader que ces éclats de ſon Excellence & le mépris viſible qu'il temoignait du Chevalier *d'Eon*, en prenant ouvertement contre lui le parti de ſon Ecuïer, n'anonçaient ſimplement qu'une humeur de caprice ou de choix. On ne voit point l'apparence de la haine & le ſoupçon le moins équivoque du dégoût entre deux hommes d'un crédit égal dans la cour qui les emploie. Le politique fait déguiſer ſes paſſions, il ſe venge mieux par ſes careſſes & les ſacrifices qu'il fait à propos que par une guerre déclarée: il connait l'art de ſéduire ſon ennemi pour l'immoler avec plus de ſécurité. M. de *Guerchy* n'eut jamais oſé ſortir de l'égalité avec le Chevalier *d'Eon*, ſi la diſgrace de ce Miniſtre, n'eût déjà été ordonnée. Aurait-il été raiſonnable ſans cela, en s'éloignant de ſon maître, d'en voir approcher un ennemi implacable, qui aurait eu le pouvoir de s'y faire entendre & des protecteurs puiſſans pour l'appuïer? Non: Mr. de *Guerchy* n'aurait point été envoié dans une Cour auſſi éclairée, s'il avoit eu auſſi peu de ſageſſe & de lumieres.

Je ne dirai point à VOTRE GRANDEUR que M. de *Guerchy* dégradait ſon propre caractere, en reſpectant auſſi peu celui de M. *d'Eon*;

d'Eon : c'eſt une de ces choſes ſi ſenſibles qu'il n'eſt jamais beſoin de l'expliquer.

J'appris que M. *d'Eon* étoit taciturne, mélancolique & ſuſpectait tout ce qui l'environnait. Je me félicitais de n'avoir eu aucune part à ces premiers eſſais de la malignité: mais le tems s'aprochait ou je devais monter ſur la ſcéne, & amener le denoüment de cette piéce ſcandaleuſe.

Le Mardi 25 Octobre je vais chés ſon Excellence: elle allait ſortir de table; je paſſe dans un ſallon: on m'annonce: M. de *Guerchy* ſe preſente ſeul. —— *J'ai devancé la compagnie pour vous parler. Feignés, Mr. de ne me pas connaître. D'Eon eſt ici: tout va bien, il ne faut plus qu'un pretexte.* Et ſur le champ en voiant Mad. la Comteſſe qui entrait ſuivie de M. *d'Eon* & de quelques officiers, — *Madame, je vous préſente M. de Vergy nôtre compatriote.* Mon compliment fini, j'allai à M. *d'Eon*: —— *Je ſors de chés vous, Monſieur, apprenant que vons retourniés à Paris, j'ai voulu avoir l'honneur de vous faire ma cour.* —— Je ſuis faché, Mr. de ne m'y être pas trouvé je..... *Vous connaiſſés donc M. de Vergy? lui dit alors ſon Excellence.* Moi! Monſr. non en vérité. Je l'ai reçu chés moi par politeſſe: mais je lui ai dit d'avoir des lettres de recommendation pour votre Excellence, s'il n'en a pas, ce n'eſt pas ma faute. —— *Vous ne m'en avés fait ſentir la néceſſité que depuis peu, Monſieur* —— Bon! il y a plus d'un mois. —— *Je vous jure qu'il n'y a que huit ou dix jours. D'ailleurs je n'ai pas cru que le déſaut de ces lettres dût m'empêcher de*

voir

voir M. le Comte. —— Vous m'aviés promis de n'y pas venir ſans les avoir. —— *C'eſt Monſieur, ce dont je ne me ſouviens pas.* —— Comment —— FINISSE'S, M. D'EON, lui dit ſon Excellence, *cela ne vous regarde plus, cette affaire eſt actuellement entre M. de Vergy & moi.*

Si le ton avec lequel ce *finiſſés*, M. *d'Eon*: fut prononcé me ſurprit, il cauſa dans le maintien du Chevalier *d'Eon* un deſordre réel. Ses yeux s'animerent du dépit le plus vif & les menaces ſuivirent bientôt ſon indignation. Je me rappellai alors ce propos du Comte d'*Argental*: VOUS NE SERE'S PEUT-ETRE PAS SECRETAIRE D'AMBASSADE, QUAND IL NAITRA UNE SITUATION, OU VOUS AURES BESOIN DE VOTRE EPE'E. Et celui de M. de *Guerchy*: IL NE FAUT PLUS QU'UN PRETEXTE. Je fus piqué d'être joué auſſi groſſierement, & de me voir forcé, malgré moi-même ; à tirer raiſon de l'inſulte que je recevais. L'indignité de ſervir d'inſtrument à la paſſion du Comte me révolta: je m'aprochai du Chevalier *d'Eon* —— VOUS NE SAVES PAS, MONSIEUR, LE SORT QUI VOUS ATTEND EN FRANCE ! —— Je n'ai rien à craindre, Mr. en me conduiſant avec honneur. —— Voïant que le trouble où il était l'empêchait de me deviner, je lui répétai. —— VOUS NE SAVES PAS &c. Un mot de modération dans M. *d'Eon* ſuffiſait pour me faire parler & développer ce complot d'horreur & d'iniquité: mais ſes défis continuans, je les acceptai. M. le Comte de *Keiſerlin*

entrant le bruit cessa & je fis cercle (*a*).

Dans un silence de près de vingt minutes, j'eus tout le tems de réfléchir sur ma situation. Il n'en fut jamais de plus critique. M. *d'Eon* m'avait assuré qu'il n'était plus Ministre du Roi, mais simplement Capitaine de Dragons. Etaient-ce des mots échappés à sa vivacité, ou était-il réellement ce qu'il me disait être? C'est sur quoi je n'avais aucune certitude. Il est vrai que M. de *Guerchy* ne l'avait point démenti: *mais je connaissais M. de Guerchy.* Il était contraire à ses projets de m'éclairer sur un objet aussi intéressant. S'il m'eut dit, *M. d'Eon est encore Ministre du Roi, vous devés le regarder & le respecter comme tel, cette affaire finissait; & M. d'Eon n'était pas perdu.....* Ah! si plus sensible à la gloire de son Roi qu'à quelques intérêts particuliers, M. de *Guerchy* m'eut alors tenu ce discours, comme il le devait; la Cour de Fran-

(*a*) N'est-il pas plaisant que l'on ait trouvé singulier qu'un homme bien né, Avocat au parlement de Bordeaux & le gendre d'une Dame, * qui tient par sa naissance à la maison de Lorraine & à celle de VOTRE GRANDEUR, ait fait cercle chez M. de *Guerchy*? Quand on a eu l'honneur de manger assés constamment chés M. *Patiot* commissaire général des guerres, ancien premier sécrétaire de M. le Mar. de Belle-isle avec la premiere noblesse militaire, & que l'on a eu la table & l'estime de Madame la Marquise de *Liré* née Princesse *Lubomirska*, je crois que l'on a droit d'avoir un fauteuil & des égards chez M. *Pernier de Guerchy de Marmion.....*

* Ceux qui en douteront pourrout s'en convaincre, en allant voir Madame de Fagan le Tourneur, née Baronne, au village de Vaugirard, à une lieuë de Paris où elle demeure.

France n'aurait jamais été miſe en ſpectacle ; M. *d'Eon* ſerait honoré & heureux ; M. de *Guercby* aurait été à l'abri de la médiſance & des railleurs ; & je n'aurais certainement pas eſſuïé les ennuis de dix-mois de priſon. . . Mais où m'emporte la vérité ! je m'égare, pardonnez, Monſeigneur.

Je l'avouerai, j'étois ſi indigné de tant de noirceurs que, ſi cette querelle fût arrivée en préſence de la ſeule famille de ſon Excellence, j'aurais peut-être pris ſur moi d'en renvoïer la réparation à des temps plus convenables : mais ſe paſſant devant trois officiers, m'était-il poſſible de n'en pas marquer du reſſentiment ?

Je paſſe à la ſcéne de chés Milord *Hallifax* le lendemain 26. Qu'il m'eſt douloureux de rappeller des événemens ſi oppoſés à la vertu, & à la grandeur des français ! ſi la raiſon avait crié à ſon Excellence : à quoi bon ce bruit, ce billet, ces menaces, cette garde que vous faites appeller ? De grace reſpectés-vous, n'aviliſſés pas un miniſtre auquel vous ſuccédés ; ſongés à vôtre patrie que vous allés déshonorer par un éclat ſcandaleux. . . . Envoiés avertir de *Vergy* que M. *D'Eon* eſt miniſtre du Roi, cela ſeul ſuffit. . . . . . . craignés le ridicule. . . . . Vous vous expoſés à n'être plus eſtimé dès le moment que vous juſtifierés, par des violences auſſi indécentes, les bons mots & les ris malins d'une Cour étrangere . . . . Si la raiſon. . . . . MONSEIGNEUR, elle ne ſe fit pas entendre.

M. *D'Eon* s'engage par écrit à ne ſe point battre avec moi, mais il déclare poſitivement

de vive voix qu'il me recevra ſi je vais chés lui le jour ſuivant à dix heures du matin, comme je le lui ai fait dire. En me laiſſant ignorer cet arrangement, on rendait nul ce billet que l'on avoit été trois heures à ſolliciter; & tout cet appareil bruïant qui lui avoit donné l'exiſtence ſe réduiſait exactement à rien. *Je ne crois pas que l'eſprit humain, dans ſon délire le plus décidé, puiſſe concevoir une inconſéquence mieux établie.* Que conclure de cette extrême facilité qu'avait M. de *Guerchy* d'anéantir cette affaire & dont il ne profita pas? Qu'en conclure? . . . . Eſt il quelqu'un qui puiſſe héſiter?

Je ne m'arretterai point ſur ma viſite à M. *D'Eon.* Le détail en a été imprimé & envoïé à VOTRE GRANDEUR, dans une Lettre à M. *de la Morandiere* Ecuyer, de la ſociété roïale d'agriculture. Le ſurlendemain vendredi Mylord *Sandwich* Miniſtre d'Etat, m'envoia M. *Jouvencel* ſon ſécrétaire, pour me prier de ceſſer mes pourſuites contre le Sr. *D'Eon*, attendu qu'il ſerait ridicule d'exiger des réparations d'un homme qui était devenu fol. Je fis aſſurer ſon Exc. que je n'avais rien à lui refuſer, & que je ſerais charmé que cette occaſion me donnât lieu de lui plaire & d'en être eſtimé. M. de *Jouvencel* ajouta que M. de *Guerchy* m'en ſupliait également, & qu'il aurait envoié chés moi, s'il avait ſu mon adreſſe. Je le priai de lui dire que j'aurais l'honneur de le voir le jour ſuivant ſur le midy.

J'allais me rendre chés M. l'Ambaſſadeur, lorſque l'on vint m'avertir que j'avais à crain-

dre

dre qu'il ne me fit enlever: cela ne me surprit pas. Suivant le sistême de *Machiavel*, *il est utile d'écarter tout homme dans le sein duquel la nécessité nous a fait déposer des secrets dangereux.* Cette réflexion me troubla, je balançai: cependant comme cette visite était annoncée, elle me parut moins hasardeuse.

Je pars, j'arrive: M. de *Guerchy* était dans une salle auprès du feu: la porte se ferme, nous restons seuls. — — *Avoués*, *de Vergy*, *que vous avez eu bien peur* .... (& tout de suite un éclat de rire.) —— Je vous assure, Mr. que je n'étais pas à mon aise. — *Vous n'aviés rien à craindre*, *il n'avait aucun dessein de vous tuer* .... *il s'y était engagé.* —— Si votre Excellence avait pris la peine de m'en faire instruire, elle m'aurait épargné une position très embarassante. —— *Vous n'en êtes pas mort*: *n'y pensons plus.* —— Pourrais-je demander à votre Exc. pourquoi elle a envoié à M. *d'Eon* quatre de ses gens, quand il les a fait demander? —— *Cela était nécessaire. Si d'Eon vous avait fait arretter*; *je vous relachais sur le champ*: *mais cette violence*, *en lui faisant une affaire avec le peuple*, *lui aurait fait perdre toute considération aux yeux de ses amis à Paris* .... *Savés-vous qu'il est devenu fol?* — Mylord Sandwich me l'a fait dire, mais n'est ce point un jeu nouveau, M. le Comte, y a-t il du réel? —— *Comment! quand je vous le dis.* —— Je n'en doute plus, Mr. mais cela est malheureux. —— *Pas trop*, *je n'ai jamais pû le souffrir* ... *c'est une tête. Etes*

vous assuré de Madame de Villeroi? (a) —— Je le dois, Mr. si on peut compter sur les apparences . . . . mais je crains bien que cette affaire qui ne se répandra que sur des oui-dire, ne me brouille en france à jamais. — *Pourquoi donc des Oui dire? il faut la publier, je vous soutiendrai. Mylord Halifax sera votre témoin. D'Eon lui parla deux heures après que vous l'eûtes quitté* —— M. le Comte, j'ai fait donner ma parole au Lord Sandwich d'oublier cette avanture, il serait contre l'honneur de la rappeller sans une nécessité bien évidente. —— *Un homme comme moi qui vous en prie!* —— Je sens tout ce que vous êtes, M. le Comte; mais de grace ne m'obligés pas à me faire mépriser de ce Seigneur Je ne veux ni ne puis lui manquer. —— *Cela ne m'arrange pas, Mr.* —— Mais, M. le Comte, si d'Eon est fol, il n'est plus besoin d'en parler. —— *Cela sèrait juste, si l'on pouvoit espérer qu'il n'eût pas de retour.* En achevant ces mots son Excel. se leve, se promene, parait réver, je la vois sourire .... *Comment trouvés vous, de Vergy, que sa chute a été forcée . . . j'en ai envoïé une bonne lettre à d'Argental . . . ah! ma foi il en rira .... ses vivacités furent réellement charmantes dans mon appartement* —— Ma foi, M. le Comte, peu fait

---

(a) Cette question, quoiqu'une digression originale & étrangere m'affecta peu. Elle me prouve aujourd'hui que, de ma réponse dépendait le bien ou le mal sous lequel son Excellence devait me peindre à cette Dame, ou pour m'enlever à son amitié ou pour augmenter son estime. Ma réponse décida M. de *Guerchy*, il écrivit & Mad. de *Villeroi* changea.

fait à ces rôles-là, je pensai me trahir, je vous le dirai avec franchise, je ne voïais pas qu'une querelle avec d'Eon dans votre propre appartement pût m'être avantageuse en aucune maniere —— *Bon ne suis-je pas le maître de lui en donner tous les torts, quand il ne les auroit pas eus. Qui me contredirait? Ecoutés, de Vergy, je vous perdrais avec la même facilité que je puis vous élever, si je pouvois me defier de vous.* (Cet avis me rendit sage). M. le Comte, je vous l'ai déjà dit à Versailles, je suis tout à vous —— *Cela est bien.*

Son Excellence tire quelques papiers, les parcourt, me regarde, continue de lire, se plonge dans son fauteuil, se releve, marche, ouvre une fenêtre, parait agité & revient à moi. —— Sont-ce, M. le Comte, mes lettres de Sécrétaire d'Ambassade? lui demandai je en riant. —— *Cela se peut, de Vergy*, & il les remet dans sa poche. —— *Plus je reflechis, Mr. plus je sens qu'il faut que vous écriviés, & que vous rendiés d'Eon dans le plus odieux.* —— M. le Comte n'aurait-il pas assés de confiance en moi, pour me donner les raisons de cette néceffité? —— *Je ne doute pas de vous de Vergy: mais il est des choses . . . D'Argental ne vous a t il rien communiqué?* — Il m'a dit simplement que vôtre dessein était de perdre *d'Eon*, & que vous comptiés à cet égard sur mon zèle & mes talens. —— *Rien de plus?* —— Non Monsieur. —— *N'avés-vous pas été premier Sécrétaire de M. le Duc d'Aiguillon?* —— Oui, Monsieur. Je lui fus présenté par M. Patiot, auquel il avait demandé un homme de confiance & de belles

let-

lettres : mais sur une maladie très cruelle que j'eus en Bretagne en Décembre 1758, je quittai ce seigneur & revins à Paris auprès de ma famille. —— (a) *avés-vous continué de le voir?* —— Non Monsieur. —— *Vous n'avés aucune liaison avec lui?* — Non Monsieur. —— *Comment êtes-vous avec le Tourneur?* — Politiquement, Monsieur, —— *Cela est il vrai?* —— Très vrai, M. le Comte. —— *De Vergy, vous seriés perdu si vous me trahissiés.* —— De grace, Mr. le Comte, moins de soupçon disposés de moi, si je vous suis utile. M. d'Argental ne vous a t-il pas répondu de mon caractere? —— *On se méprend quelquefois.* —— C'est en vérité m'offenser, M. le Comte. — *Je n'en ai pas le dessein, de Vergy. Vous êtes faible, mais je vous crois honnête. — Donnes-moi vôtre parole de ne jamais découvrir ce que je vais vous dire.* —— M. le Comte, vous vous rappellerés vos promesses? —— *Me soupçonnés vous, Monsieur? suis je fait pour me déguiser?* —— Eh bien, je promets à vôtre Excellence de me taire. —— *Vous savés que d'Eon est extrêmement violent, emporté, une tête enfin. Vous l'avés vu par le billet qu'il vous a forcé de signer en vous menaçant de vous bruler la cervelle. Comme M. de Broglio a des amis & une partie du peuple pour lui, on a à craindre que sa disgrace ne cesse. Il est le protecteur de d'Eon. On voudrait augmenter les ennemis du Maré-*

(a) Si des questions aussi imprévûes durent naturellement me surprendre, il me fut aisé d'en deviner le motif, lorsque M. le Comte me dit avec énergie. *De Vergy vous seriés perdu, si vous me trahissies.*

réchal & les partisans de Soubise. Pour cela, d'Eon est utile: parce que de Broglio l'abandonnant certainement après ses extravagances à Londres, d'Eon cherchera à s'en venger. Il est ingrat & sera furieux. Il découvrira, à n'en pouvoir douter, les motifs réels des refus & de l'inaction du Maréchal à Minden & de son engagement à Philinkshausen, il ne gardera pas de mesures dans son ouvrage, & la france pourra revenir de son estime pour ce général. Il faut qu'ils soient tous deux perdus & abimés. Vous voïes donc, de Vergy, qu'il est nécessaire que vous écriviés & que vous déshonoriés d'Eon, pour le brouiller avec le Maréchal, auprès duquel on s'arrangera à Paris pour le mettre au plus mal. C'est là un des motifs de mon procédé avec d'Eon: c'est une affaire d'Etat: il faut la bien conduire.

Je n'hésitai pas dans ma réponse, j'avais trop à craindre. Je convins avec son Excellence de l'utilité de publier mon avanture, mais je la priai de ne l'exiger qu'après que l'on aurait écrit contre moi même. Cette condition ne plût point à son Excellence: mais lui faisant sentir que je me mettais dans le cas de me déshonorer aux yeux de Mylord Sandwich. *Eh bien! changés vôtre style & ne mettés plus vôtre nom: vous vous répondrés après:* — On peut me découvrir & dès lors je serais indigne de la place que vous m'avez promis. Votre Excellence, en païant, trouvera facilement une plume étrangere. (M. de Guerchy craignit sans doute de me donner des soupçons). *Vous avés raison, de Vergy; d'ailleurs il importe que ce soit vous ou un autre qui mette les choses en train. Je verrai, je parlerai à Lescal-*

callier. . . . Vous devés voir Mylord Sandwich, il faut que vous paraissiés très mécontent de moi & que vous vous plaigniés de votre reception. . . . Je ne veux me montrer en rien dans tout cela . . . Il est près d'une heure, allés vous en. Il faut éviter toute conjecture. . . —— Quand reverrai je vôtre Excellence? . . —— *Mais . . . . bientôt. . . Engagés Mylord Sandwich à me prier de vous donner une audience dont vous soïés plus content.* —— Ne devrais-je point, M. le Comte, écrire à Mrs. de Praslin, de Nivernois & d'Argental. — *Comme vous voudrés* (*a*) *montrés moi seulement vos lettres, quand vous reviendrés. Adieu, soïés discret & comptés sur moi.*

Il me parut fort extraordinaire, MONSEIGNEUR, que l'on fit passer publiquement pour fol, un homme dont on attendait des services aussi essentiels. Etait-il possible de se persuader que le public donnerait sa confiance à un Ministre que l'on assurait avoir perdu l'esprit? Certainement M. le Chev. d'*Eon* aurait pu écrire les vérités les plus palpables que l'on n'aurait jamais été tenté d'y ajouter la foi la plus legere. Ma raison est trop faible pour atteindre au sublime d'une politique aussi rafinée. Quoique j'aïe fait quelques connaissances dans l'art de voir sans erreur & de juger avec justesse, je vous avoue, Monseigneur, & sans rougir que mon ignorance sur cet objet est aussi invincible que celle du premier

(*a*) Je fis partir ces 3 lettres le 31. Octobre, après les avoir montrées à M. de *Guerchy*. J'y demandais le Sécrétariat d'Ambassade. Ces trois seigneurs doivent les montrer, si l'injustice n'est pas devenue une vertu à la mode.

mier NOVICE dans la carriere des affaires. J'ai la prudence & la modestie de ne point nommer une platitude ce que je n'entens pas, & j'excuse toujours la conduite des grands, quelque insensée qu'elle soit : il n'appartient qu'à VOTRE GRANDEUR d'être aussi véridique, & de se donner de ces libertés-là.

Je me rendis le dimanche 30. Octobre chés Mylord *Sandwich* avec le docteur *Hill*, un des premiert beaux génies d'Angleterre, le rival de *Linnæus* dans la Botanique & son supérieur dans l'élégance de l'expression & la clarté de ses analises.

Mylord me fit l'accueil le plus flatteur, il me plaignit, me rendit justice, & m'assura que la folie du Chev. *d'Eon* était complette. Je m'élevai vivement contre le Comte de *Guerchy*. —— *Au lieu d'une réparation que j'attendais, Mylord, & qui m'était duë, son Excellence s'est échapée jusques à des menaces ... J'en suis outré* (*a*). Mylord me promit de parler au Comte & de l'engager à m'envoïer un de ses gentils-hommes ou de m'écrire pour m'inviter chés lui. Il me donna de plus sa parole de faire passer mon avanture à M. le Duc de Nivernois, & de détruire tout soupçon qui pourait s'élever contre mon honneur. Sur les trois heures de l'après-midi du même jour

---

(*a*) Mylord & vous Docteur *Hill*, me feries-vous un crime de n'avoir point été moi-même, lorsque tant de circonstances, bien loin de me permettre une volonté à moi, m'avaient fait une nécessité de me soumettre au despotisme de M. de *Guerchy*? Vous connaitriés mal notre faiblesse & le pouvoir des positions, si vous me condamniés.

jour, Mylord *Sandwich* me fit ſavoir par le Docteur *Hill* qu'il avoit vu l'Ambaſſadeur à la Cour, & qu'il l'avait décidé à m'écrire le lendemain.

Le lundi à onze heures du matin, un des gens de ſon Excellence me porte un billet de la part de ſon maître, en voici l'extrait: *Mr. le Comte de Guerchy prie Monſieur de Vergy de venir le voir ſur les trois heures &c.* Je le promis & j'y allai. M. le Comte étant ſorti je paſſai dans le Sécrétariat. Je demandai à M. *Prémarets*, ſi le Sécrétaire d'Ambaſſade qui devait remplacer M. *d'Eon* était nommé? Il me répondit que non, qu'à la vérité M. de *Guerchy* en avait les lettres, mais que celui qu'elles regardaient était inconnu.

Après les paroles répétées des Comtes d'*Argental* & *de Guerchy*, il m'était permis de me flatter que ces lettres ne concernaient que moi. Cet eſpoir me ſéduiſit, je me défis d'un commencement d'inquiétude que mes lumieres ſur le caractere de ſon Excellence m'avaient donné; & ſi l'honneur me le peignit trop paſſioné contre le S. *d'Eon*, mon imagination en embellit les motifs & les juſtifia à ma raiſon qui s'en était offenſée.

L'Ambaſſadeur arrive, je me préſente & le ſuis dans ſa chambre à coucher. —— *Cette comedie m'amuſe*, (me dit-il après nous être aſſis) *les ſcénes en ſont variées ... la bonne foi de Sandwich m'enchante. Il m'a parlé en votre faveur avec tout l'intérêt de l'attachement le plus vif... Comment avés-vous fait cette conquête? Elle eſt glorieuſe au moins, pour un homme qui, n'aïant porté à Londres aucune lettre pour les*

Mi-

Ministres du Roi, peut se montrer sur un ton assés équivoque . . . ah ! ah ! ah ! . . . . cela, d'honneur est très plaisant.

Je félicitai son Excellence sur sa gaieté. — *Qui pourrait me peiner? d'Eon! je l'ai écrasé. Des paroles! je les méprise. Ma réputation ne peut dependre de personne, pas même de vous, si vous m'étiés infidelle.* Je baissai la tête. *Oh! que cela ne vous inquiéte pas, c'est une misere qui échape, vous n'y êtes pour rien . . . . A propos* LESCALIER *s'est chargé de me trouver un auteur. Tenez vous prêt à répondre. Soïés vif au moins.* —— Que votre Excellence ait la bonté de ne point en douter. Je vous ai aporté mes lettres, M. le Comte. Votre Excellence souhaite-t-elle les lire? —— *Voïons . . . ah ! ah ! vous demandés le sécrétariat d'Ambassade? A quoi va cette démarche? N'êtes vous pas sûr de l'avoir? au reste cela ne fait aucun mal. Comme ils savent que je vous en avais fait un secret, il est bon de ne pas les désabuser.* —— En verrai-je ces lettres? —— *Sans doute: pourquoi non? De Vergy j'ai fait une réflexion, pour éloigner les curieux qui pourraient épier vos démarches & les miennes, je crois essentiel de ne pas nous voir. Je vous ferai avertir suivant les occasions, & aussitôt que d'Eon sera hors d'espoir de salut, je vous déclarerai alors publiquement, & je vous présenterai.* —— Très bien, M. le Comte, faites-moi passer vos ordres, quand vous le désirerés. Je me repóse sur vous. — *Oh! cela ne sera pas long. La mine est préparée: une étincelle seulement & ses succès sont les nôtres* (a). En

(a) J'espere que M. de *Guerchy* me pardonnera de n'avoir

En rentrant chez moi, *Eh bien, Mr.* me dit mon hôte, *quelles bonnes nouvelles?* —— Ma foi, le pauvre d'Eon eſt fol à lier, j'en ſuis faché: mais ſa place m'en conſolera : je l'aurai, j'en ſuis certain. —— Si cette indiscrétion eſt frappante, elle eſt l'effet de la joïe & de la perſpective riante que je voïois dans un poſte dont j'étais ambitieux & que je croïais mériter. Elle eſt une preuve convainquante que je n'en ai pas imaginé l'objet aujourd'hui.

Le 13. Novembre étant à même de ſortir, un Porteur ſe préſente & me dit qu'un ſécrétaire de ſon Excellence m'attendait dans le parc St. James ſur les allées de derriere. Je m'y rens, j'y trouve le ſieur LESCALIER premier Secretaire de ſon Excellence. —— *M. de Guerchy m'a chargé, Mr. de vous remettre cette lettre imprimée à M. le Duc de Nivernois; il ſe flatte que vous y répondrés le plutôt qu'il vous ſera poſſible.* — Etes-vous preſſé, Monſr.? Ne ſauriés-vous reſter un moment? —— *Je le puis Monſr.* —— Si cela eſt, aſſeïons nous.

Je prens ce Pamphlet, je le parcours. —— Quel eſt l'animal qui a fait cela? *Le S. Goudart.* —— Et quel eſt ce Goudart? —— *Un auteur qui écrit & que l'on païe.* — Vous avés fait-là une belle découverte.... quel ſtyle, grands Dieux! quel français! .... que de faus-

---

voir donné que le gros de ſa converſation, & de ne m être tenu ſcrupuleuſement que ſur le ſens & non ſur les termes. Pourquoi écrirais-je? *La mine eſt faite; il n'a qu'à y porter le feu & elle s'en ira.* Me lirait-on, M. le Comte? Demandés-le aux gens de goût, ſi vous avés le haſard d'en connaître.

fausses assertions! . . . . que de platitudes. . :
Et cet homme-là est un français, un auteur, dites vous? —— *Il se donne pour tel.* —— Mais où a-t-il donc pris toutes ces impostures? Quoi! ne respecter ni la Cour d'Angleterre, ni celle de france, . . . calomnier des Ministres . . . & les connait-il ces Ministres qu'il outrage avec autant d'impudence? Ma foi Mr. cela est mal adroit, il n'y a proprement qu'un éloge . . . cela anonce trop clairement le patron. —— *Vous voïés Monsr. que l'on a déguisé votre nom* (*a*). —— Parbleu il est bien difficile de le deviner après l'éclat qu'a fait cette avanture . . . . que de tracasseries je prevois, Mr.! je répondrai, on répliquera. Si le Chevalier a été fol, cela n'a été que passager, car il est au mieux à présent, on me l'a confirmé . . . Je souhaite que son Excellence n'ait jamais lieu de se plaindre de cet essai: mais pour moi, dans mon état actuel, j'en aurais tout à redouter, si je n'étais aussi assuré de la protection & de la parole de son Excellence. Vous sentés, MONSIEUR LESCALLIER, que la calomnie, les traits malins vont se mettre en jeu, & conduire la plume de tous les intéressés ou des gens que l'on païera. Il est rare d'être honête homme, quand on veut être estimé. On se pare de nuances les plus séductrices, & l'on donne à ses ennemis l'envelope la plus méprisable. Il ne faut qu'un rien pour me brouiller avec une fa-

(*a*) Il ne manque à cet entretien que le prix que M. de *Guerchy* donna au Sr. *Goudart*. L'ESCALIER me le dit: mais je l'ai oublié.

famille qui ſait que par honneur je preféré ſon argent à ſon amitié. Si je n'en reçois pas des ſecours immédiats, dans le cas que ſon Excellence tarde quelque temps à me nommer, la maniere dont M. *d'Eon* écrira, n'étant pas à ma gloire, puisqu'il ne me connait pas, peut tourner abſolument à mon déſavantage (*a*). Je dois, je puis être arreté. Avertiſſés en ſon Excellence. Je vais travailler à la réponſe qu'elle déſire. & je vous joindrai demain ici & à la même heure. —— *Je vous promets, Monſieur, de faire part de vos fraïeurs à ſon Excellence, & certainement elle les diſſipera. Je ſerai exact au rendés-vous.*

J'y volais le lendemain plein d'impatience & d'inquiétude, je m'entens appeller, je me retourne, c'était Lescalier. *Monſr. ſon Excellence vous aſſure de ſa protection déclareé. Soïés certain qu'il ne vous arrivera rien de déſagréable. Si vous avés le moindre ſoupçon d'être arretté, mandés-le lui, elle pourvoira à vôtre ſureté & à vos beſoins. Elle eſt fachée de ne pouvoir vous recevoir, vous en ſentés la raiſon, mais comptez ſur elle.*

J'écrivis ma Lettre à M. de la M. . . . (*de la Morandiere*) j'en détaillai les faits dans la plus exacte vérité. Ce procédé qui me parut alors ſi déshonorant pour M. le Chevalier *d'Eon*,

(*a*) Que cette converſation indiscrette m'a coûté cher! Après de pareils aveux, je devais paraître un énemi bien peu à redouter. Lorsque l'on juge de l'homme par ſa bourſe & non par ſon eſprit les craintes ceſſent, les egards diſparaiſſent: on ne vous honore même plus de l'apparence de la froideur.

d'Eon, doit paraitre aujourd'hui dans un jour tout différent M. *de Guercby* m'aiant assuré que M. *d'Eon* n'avait pas le dessein de me tuer, & cet ancien Ministre aïant alors toutes les raisons de me prendre pour un avanturier, devait croire au-dessous de sa dignité de se mésurer avec moi. Il me traita comme un homme qu'il ne soupçonnait qu'une espéce & se crut conséquemment toute violence permise pour m'arracher un billet, qu'il ne pouvait obtenir que par ce moïen. D'ailleurs que l'on réfléchisse sur la scéne que le Sr. *Goudard* a publié avoir été a peu près la même chés Mylord *Halifax*. Si un Ambassadeur se permet la liberté d'appeller des gardes, & de forcer le Ministre de son Roi, la baïonnette au bout du fusil, à signer un billet de la premiere inutilité : ce ministre est-il plus criminel d'emploïer le lendemain un pistolet vis-à-vis d'un homme, dont il ignorait le nom, la naissance, l'état & le caractere ? La distance est-elle plus sensible d'un Ministre plénipotentiaire à l'Ambassadeur, que celle d'un français qui ne se fait pas connaitre au Ministre qui représente son Roi. Si la faute du Chev. *d'Eon* est inexcusable, quel nom donnera-t-on à celle de M. *Guercby*.

Monseigneur, je ne crois pas que Votre Grandeur ait à me reprocher que ma passion m'a entrainé au-delà des bornes de la décence & de mes devoirs, comme français & citoïen. Je les ai respecté dans cette lettre à *M. de la M....*, & la folie que je donnai pour motif à la distraction de *M. d'Eon*, n'en faisait-elle pas l'excuse &

l'apologie ? Ne pardonne-t on pas à un fol les écarts les plus extravagans ? lui a t'on jamais disputé le privilege exclusif de choquer à son gré les loix, les sentimens & la nature ? Cette folie prétenduë, MONSEIGNEUR, était un bienfait de son Excellence, & M. *d'Eon* était fol de cette fierté de l'ame qui est d'une force égale dans ses accès à la folie la mieux décidée : la passion. ... Ces momens arrivent aux plus grands hommes. M. de *Guerchy* n'a t'il jamais eu de ces minutes d'oubli ? Je n'en crois rien : quelque grand qu'il soit, la nature lui a donné sa portion de vice & de faiblesses. Elle ne l'a point excepté de la loi commune sous laquelle elle enchaine avec une indifférence égale le puissant vicomte de F — le M. — & le dernier de ses valets.

M. *d'Eon* eut un quart d'heure d'emportement, excusable peut-être par sa position, & ce que je lui paraissais être. Est ce ma faute, si M. de *Guerchy*, voulant cesser d'être sage, le donna dans le monde pour une tête tournée.

Je le demande à VOTRE GRANDEUR qui ne se laisse point maitriser par *une amitié de trente ans*, je le demande à l'illustre *Helvetius* dont les vertus & le génie seront célébrés dans la postérité la plus reculée, en dépit des mandemens de *Christophe de Beaumont* je vous le demande à vous deux qui connaissés si bien la nature de l'esprit humain & ce qui constitue le vraiment grand homme. Qu'est ce qu'un homme sans passions fortes ? Un être raisonable quelquefois propre aux places secondaires, mais toujours déplacé dans un poste supérieur. *Un*

Un sot au second rang n'est qu'un fat au premier.

Je permets à celui-ci d'être emporté par orgueil, le Chevalier *d'Eon* ne doit l'être que par le sentiment.

C'est à cette lettre, Monseigneur, que je dois toutes mes disgraces. Elle était écrite avec trop de modération, & puis je n'avais pas loué son Excellence. Distraction, qui estimée en raison des besoins qu'en avoit son Excellence, ne devait m'être jamais pardonnée. Deux raisons m'en avaient empeché, je vais les exposer à VOTRE GRANDEUR: qu'elle me juge avec cette équité dont elle s'est fait une vertu de gout & d'habitude.

La premiere s'explique par les propres mots de M. l'Ambassadeur. — *Paraissés très mécontent de moi.*

La seconde est dans mon respect pour moi-même. J'ai toujours regardé comme la premiere lacheté de prodiguer des éloges à des grands, qui ne sont connus que par la perte de leur vaisselle à l'armée. Un écrivain qui prétend à la considération ne doit jamais revolter ses lecteurs. Il doit se soumettre au jugement du public qui se méprend rarement dans les objets de son estime & de son mépris. Il doit louer ceux qui méritent de l'être: il cesse d'être honnête homme dès le moment qu'il devient flatteur. Je n'avais vu ni entendu parler de M. de *Guerchy*, avant mon entrevuë avec lui dans le salon d'Hercule; que par l'enlévement de ses equipages par les Houssards. Je ne connaissais exactement de lui, lorsque je publia ma lettre, que *son ca-*

ractere perſonel & ſon acharnement contre un Miniſtre du Roi. Etaient ce, MONSEIGNEUR, des vertus dignes d'un panegirique ? Que VOTRE GRANDEUR daigne prononcer.

Je m'étais engagé par mon billet à M. *d'Eon* de lui apporter des lettres de recommandation dans quinze jours ou pour le plus tard dans un mois, & de ne point me préſenter chés ſon Excellence: la violence qui avait forcé mon conſentement devenant nul, je n'en fis aucun cas. M. *d'Eon* publie ſa note le 1er Xbre. & je ne la vois que le trois. Il y aſſurait que M. de *Guerchy* lui avait dit que M. le *Tourneur* n'était pas marié ; conſéquemment Mad. la Barone de *Fagan* alliée à VOTRE GRANDEUR paſſa publiquement à Londres & peut-être à Paris pour la ſultane favorite de cet ancien premier commis de la guerre. C'eſt M. de *Guerchy* qui lui en a fait la faveur, & qu'elle en doit remercier. Ce n'eſt pas tout. . . .

Enleverai-je à la pouſſiere un *Monin*, un *Robin*, deux poliſſons ignorés ? non: qu'ils y reſtent, il eſt bon de ſe reſpecter.

Je ne fis point l'affront à ſon Excellence de lui attribuer le propos que l'on diſait tenir de lui. Je ne vis qu'un deſſein dans M. *d'Eon* de m'indigner pour me faire parler & découvrir des ſecrets dont il était perſuadé que j'étais le depoſitaire. Comme il me parut cependant indiſpenſable de contredire cette abſurdité, j'écrivis à ſon Excellence la lettre ſuivante.

M. Le

M. Le Comte.

Je vous respecte trop pour vous donner le propos que le Sr. d'Eon a fait imprimer dans sa No e & qu'il dit avoir de vous même. Je prie votre Excellence de le faire démentir dans les papiers publics, c'est une justice que j'ai droit d'attendre de vos bontés.

Je suis &c.

& par postcript. — *Votre Excellence tardera-t'elle encore long temps à m'emploïer? M. d'Eon n'est-il pas à son* Nec plus ultra? *De grace qu'elle se décide.*

Le lendemain 4 point de réponse, je fus allarmé, j'écris encore, même silence. MONSEIGNEUR, ma langue n'a point de termes assez forts pour vous rendre tout le cruel de la situation où me mit alors la crainte d'être abandonné par son Excellence. L'expression la plus vive n'en peindrait jamais l'horreur. Quoique je ne la voïe aujourd'hui que dans une perspective éloignée, elle porte dans mon cœur le trouble & le saisissement. . . . . Ecartons un souvenir trop attendrissant. . . . Les momens de VOTRE GRANDEUR sont précieux, ne les enlevons pas au bonheur d'un Etat pour lequel ils sont destinés.

J'écrivis à Mylord *Sandwich* & le priai de me donner un moment d'audience, aïant absolument besoin de lui parler sur des objets *intéressans à l'honneur de M. de Guerchy. M. Jouvencel* m'écrivit que Mylord ne pouvait pas me recevoir, mais qu'il me ferait avertir dès qu'il en aurait le tems. J'eus cette réponse le 6. Décembre & le 7 je fus arreté.

 C'est

C'eſt dans ces inſtans horribles que, ſéparant dans mon juſte reſſentiment le Comte de *Guerchy* de l'Ambaſſadeur, je lui reprochai ſes perfidies & mes malheurs dans deux lettres dont j'ai conſervé la copie, l'une du 7 au ſoir (*a*) & la ſeconde du 8 (*b*) Je travaillai pendant ces deux jours à la juſtification de M. *d'Eon* dans une lettre aux français. Mon dépit me fit faire alors ce que l'honneur me dicte aujourd'hui. N'était-il pas légitime? Serait il un cœur ſenſible qui peut le blamer? En priſon, dans un Roïaume étranger, ſans argent, ſans reſſource, trop fier pour en chercher chés les Anglais auxquels j'avais été recommandé, brouillé ſelon les apparences avec ma famille: quel état! & je le devais à ſon Excellence que je pouvais déshonorer d'un ſeul mot. Il n'eſt, ne fut & ne ſera jamais d'exemple d'une perfidie auſſi noire.

O

(*a*) Lettres à M. de *Guerchy*.

7. Xbre. 1763.

Monſieur le Comte

Je vois pas votre ſilence dans mes malheurs que j'ai été joué par Votre Excellence. Il m'eſt impoſſible d'en appeller à la juſtice, puisque vous êtes grand Seigneur: mais ſouvenés vous que la même plume qui a peint M. *d'Eon* ſaura le juſtifier & que je détaillerai à tous les peuples les manœuvres indignes que l'on a mis en jeu pour le perdre. En publiant vos promeſſes, je publierai ma ſottiſe, puiſque j'ai été dupé. Mais que m'importe d'être humilié, ſi vous êtes connu? On ignore que je ſuis arreté. Le mal eſt faible, il peut ſe réparer.

(*b*) 9. Xbre 1763.

Puisque votre Excellence s'obſtine à n'être ni juſte ni généreuſe, & qu'elle oublie ſes promeſſes, je m'entête également à vouloir être vrai: j'en ſuis faché, mais c'eſt vous qui le voulez.

Je ſuis.

O vous, peuple délicat, généreux, bienfaisant, qui me lirés; vous le protecteur des étrangers malheureux, Anglais, qui sacrifieriés tout votre être à la liberté & à l'honneur, condamneriés vous ma juste défence? Me feriés-vous un crime d'être vrai, & de redonner à votre estime un Ministre que la malignité a voulu couvrir d'opprobre & d'infamie. Offense-je vos loix en parlant en faveur de l'innocence oprimée? Chés une nation éclairée & magnanime, doit-il m'être défendu d'être humain & vertueux? Me puniriés-vous de vous ressembler?

Une lettre que je reçus de Paris suspendit mon ouvrage, par un principe de délicatesse. J'en fis un extrait de cinq ou six feuilles pleines de lacunes pour des endroits trop intéressans, que je ne voulais point exposer avant que le tout fut fini. Je l'envoïai à Mr. de *Guerchy* avec une lettre que je fis tous mes efforts de rendre aussi polie, qu'il m'était possible dans ma circonstance. Craignant que mes deux premieres lettres n'eussent été interceptées, puisque je n'en avais eu aucune réponse: j'évitai dans celle ci tout moïen de s'en prévaloir contre son Excellence dans le peu d'espoir qu'il me restait encore qu'il cesserait d'être injuste & cruel (*a*). Cette lettre destinée

(*a*) Extrait de ma lettre à M. de *Guerchy* 10. Xbre 1764.

Je dois me venger, me justifier, & mettre dans le plus grand jour ce que j'ai été, ce que je suis & la cause véritable de la disgrace du S. *d'Eon* & des humiliations que j'ai éprouvées.

Un particulier qui se nomme & que je ne nommerai pas

née à n'être point offenſante penſa me cauſer de nouvelles peines. Elle diſait & ne diſait rien d'aſſés déciſif pour empecher M. de *Guerchy* de la montrer. Il l'envoïa au Chevalier *Fielding*, qui la trouva menaçante & conſéquemment contre la loi. Son Excellence en porta ſur le champ des plaintes à Mylord *Sandwich*, qui eut la bonté de m'envoïer le Docteur *Hill.* Mylord n'avait pas ſelon les apparences vu la lettre, j'en montrai la copie au Docteur qui n'y trouvant rien de criminel m'aſſura de la protection de ce Miniſtre.

Aſſuré que ſon Excellence ne cherchait qu'à augmenter le poids de mes chaines, & qu'il *ne lui fallait plus qu'un prétexte pour me perdre*, je me diſpoſai à le lui fournir. Je changeai ſeulement de projet. *Je ne voulus pas paraitre avoir aucune part à la châte du S. d'Eon.* *L'or-*

---

pas m'aſſure de la protection déclarée de la part d'un des plus grands Seigneurs de france, ſi, en me vengeant comme je le dois des torts que l'on m'a fait, je montre Votre Excellence ſous le jour le plus défavorable : . . . Il ne vous ſera pas diſſicile de réuſſir me dit-on . . . . ſurtout on me preſſe de juſtifier M. *d'Eon* qui, ſous un Miniſtre plus habile, meilleur politique & moins prévenu contre lui, ſe ſerait certainement conſervé dans l'eſtime qu'il avait inſpirée. C'eſt un fait qu'il eſt très facile de prouver, & que je ne puis même dans ma colere contre lui, ne pas vouloir éclaircir , . . . Je demande donc à Votre Excellence *ſi elle veut que je me taiſe* &a Je vous fais par honneur pour ma nation le ſacrifice des intérêts les plus ſacrés qui puiſſent & doivent remplir le cœur d'un honnête homme; c'eſt la preuve la plus forte qu'il m'eſt poſſible de donner de ma modération & de mon reſpect pour les Miniſtres de france. . . . J'envoie un extrait de ma letre aux français à votre Excellence : ou elle ſera imprimée comme je l'ai faite, ou pas du tout.

L'orgueil & l'inimitié, deux intérêts sacrés dans certaines positions, ne me permirent pas de me peindre comme un sot dont l'Ambassadeur s'était servi, & de rétablir le S. D'Eon dans tous les avantages d'une innocence décidée. Je me serais plutôt cent fois depeché à l'anglaise que de donner au Premier la gloire de m'avoir dupé & à Celui ci l'occasion d'insulter dans sa prospérité à un ennemi qu'il laissait dans le besoin des premieres nécessités phisiques. Cette faiblesse politique, qui me défendait de faire à M. de *Guerchy* tout le mal que je pouvais & au S. *d'Eon* tout le bien que je devais, me fit écrier avec Salomon ..... *Tout n'est que vanité.* .... Que ces détours de l'amour propre sont séducteurs! C'est je crois le seul sentiment qui triomphe des passions, ou qui leur prête leur rafinement.

Ma Lettre aux français s'acheve, s'imprime, j'en reçois une feuille. Un Portugais prisonnier chez le Sr. *Targusson* où j'étais l'apperçoit, la demande & l'obtient. Deux-jours après il sort & me trahit. Son Excellence voit cette premiere feuille & mon manuscript & les imprimés sont saisis. Le S. *Haberkorn* mon imprimeur vient m'apprendre cette nouvelle le 23 Décembre. — *Mr. nous sommes perdus, vos papiers ont été saisis chés moi ce matin par des ordres superieurs. Il y a un ordre contre vous pour vous transporter dans le Banc du Roi, & l'on m'en a menacé d'un semblable contre moi, si je refusais de livrer votre lettre aux français* (a). *J'ai obeï, que vouliés-vous que*

(a) Titre de la lettre enlevée chez le Sr. *Haberkorn* imprimeur.

que je fisse? résister à l'autorité? j'étais perdu; vous l'êtes, j'en suis au désespoir. M. l'Ambassadeur de France a commencé une persécution contre vous: Vous avez tout à craindre. — Quoi! M. malgré la liberté de la presse, malgré vos loix qui s'opposent à de pareilles violences on a fait chés vous l'enlevement de mes papiers. Oh cela n'est pas possible . . . en Angleterre de pareils excès! Ah! s'ils étaient permis, vous vanteriez-vous d'être libres? Non. Parlés, de bonne foi. —— *Je vous jure Mr. que l'on est venu chés moi & que l'on a emporté tout ce qui était à vous & de vous.* — Sous quel pretexte? *Comme libelle.* —— Libelle! Les jurés l'ont-ils décidé tel? M. de *Guerchy* seul a vu le commencement de cet ouvrage; lui a donné ce nom & l'a fait saisir. . . . . M. l'Ambassadeur a-t-il en lui une force de loi égale a douze Jurés que l'usage établit les juges de ces sortes d'écrits? . . . . — *Non Monsieur* ——— Ah! lâche..

&

---

primeur in *Grafton street* par les ordres de M. *Norton* & de Mylord *Mansfield* le 23. Decembre 1763.

Lettre
aux français
par
M. Treyssac de Vergy
en
réponse
à une
Note, contre note, &c.
& servant
A la justification de M. d'Eon.
Londres 16. Xbro 1763.
Dicere verum quis vetat
Spectatum admissi risum teneatis amici?
Londres
Se vend chés W. Nicoll, St. Paul 's churchyard

& vous vous êtes ſoumis? Mon Dieu! que n'ai-je eu affaire à un Anglais? (a) —— *Il aurait fait comme moi* —— Comme vous! un anglais, ſe rendre à la premiere voix de la tirannie! ſe relacher ſur les droits de ſa nation! donner l'exemple de la baſſeſſe & de la dépendance! Où en trouveriés vous? s'il en eſt, ils ſont la honte & les mépris de leurs concitoïens. —— Je me précipitai dans ma chambre, j'en fais cent fois le tour.

Déſolé, furieux & maudiſſant g-y. Que faire? . . . à quoi me réſoudre? . . . malheureux de Vergy!

O ciel! anéantis ma fatale exiſtence!

Je paſſe ſous ſilence toutes les épithetes glorieuſes dont j'honorai ſon Excellence. Filles de la fureur, elles naiſſent, croiſſent, ſe perdent & s'évanouïſſent avec elle.

Je redescends —— De qui tenés vous ces ordres Monſr.? —— *De M.* NORTON *Procureur Général de ſa Majeſté & de Mylord* MANSFIELD. —— Quel eſt le remede à tout cela? —— *Une lettre à l'Ambaſſadeur peut l'appaiſer* —— Quelle baſſeſſe! — *mais quelle ſureté! pouvés-vous plaider?* —— A t'on ce droit en Angleterre ſans argent? — *Non Monſieur.*

Imaginés vous, MONSEIGNEUR, un vaiſſeau battu par la tempête, & contre lequel tous les vents ſont déchainés. VOTRE GRANDEUR n'aura qu'une idée imparfaite de l'agitation où j'étais. — *Si vous ne vous ſou-*

(a) Le S. Haberkorn eſt allemand.

soumettés pas, M. de Guerchy vous obtiendra du Roi & vous fera passer en france. Qu'un Etranger est aisément convaincu, quand il n'a qu'une connaissance legere des loix & des mœurs du peuple qu'il visite. Cette menace me fit frémir, non que j'eusse aucun soupçon sur l'équité de mes juges à Paris. . . *mais . . . le passage de Londres à Calais. . . Ah!* MONSEIGNEUR, *pardonnés moi d'avoir cédé. . . . à trente ans doit on haïr la vie?*

J'écrivis enfin après deux heures de résistance à M. de *Guerchy*. Le lendemain Samedi un *Messager du Roi* vint chés *Targusson*, & lui ordonna ainsi qu'à sa femme, de la part de Mylord *Mansfield de ne point me laisser sortir* & il ajouta que l'on attendait un *Warrant* pour me faire passer dans le Banc-du-Roi. Il revint le jour suivant me rendre ma liberté, parceque M. de *Guerchy* avait oublié cette affaire. *J'ai donc été prisonnier plus de vingt quatre heures sur un ordre verbal porté par un Messager de la part de Mylord* MANSFIELD. Il m'était impossible, même en païant ma dette de réavoir ma liberté. Aujourd'hui mieux éclairé par les gens de loi, je puis enfin demander raison d'une conduite si opposée à la sagesse du gouvernement Anglais.

Une disgrace plus sensible encore; & que je ne me rappelle qu'avec la douleur la plus vive, est le sacrifice de quelques manuscripts & de beaucoup de papiers que je fus obligé de bruler; (a) de peur qu'ils ne tombassent dans

(a) Parmi ces papiers, était la lettre dont j'ai parlé, & que j'avois reçue contre M. de *Guerchy*.

dans les mains de son Excellence, qui, m'avait-on dit, devait les envoïer saisir.

Vous savés, MONSEIGNEUR qu'un Ecrivain est quelquefois libre dans ses recherches, & porte souvent sa curiosité sur des objets au-dessus de l'esprit du vulgaire. Ces pensées sont destinées à mourir dans le secret d'un portefeuille, jusques à ce que l'ordre & la liaison en établissant l'harmonie, le rende digne du public éclairé & religieux. Couchées au hasard & prises séparément elles ont quelquefois de ces hardiesses, qui appellent la foudre des palais de nos Prélats & du plus petit clerc de leurs dioceses. Apuiés par l'ignorance & la sottise, un sage en a tout à redouter .... Sacrifice cruel! Ah! M. de *Guerchy*, à quoi me réduisites-vous?.... l'argent est-il un dédomagement pour la perte de la réputation? J'ai perdu le fruit de six ans de travail & d'étude ... Croiés-vous, *M. l'Extraordinaire*, que vos richesses soient suffisantes pour faire une réparation équivalente à l'honneur de l'estime publique que vous m'avés enlevé par votre ingratitude & vos violences? Vous avés enfreint toutes les loix d'un peuple qui met, dans l'exactitude à les observer, & son bonheur & sa fureté. C'est sur votre parole (*a*) que des Anglais traitent de libelle un ouvrage qu'ils ne connaissaient pas; jugent un étranger sans savoir s'il est cou-

(*a*) Je soupçpnne & j'ai mille raisons de le croire, que l'enlevement des papiers fut sur des ordres verbaux & non par écrit.

coupable . . . . ſur votre parole ! . . . Ah ! M. le Comte, dans quel ſiécle ſommes-nous ? . . . Quel dépravement n'avons-nous pas à prévoir dans les nations Européennes, ſi l'Anglais, que l'on célebre pour ſa juſtice & ſa ſageſſe, ſe porte à ces extremités pour vous plaire ? Il faudra fuir dans les déſerts où l'on ne voie jamais d'*Excellences*, dans ces déſerts où l'orgueil, l'ignorance & la fatuité n'ont point encore établi leurs loix & leur empire . . . . Cette lettre devient longue, abrégeons.

Le terme expire : on m'annonce qu'il faut aller à *Newgate*. J'écris à M. de *Guerchy* en eſclave ſoumis à la loi du plus fort. . . Je m'oublie . . . je deviens homme . . . je lui détaille les horreurs du lieu où je dois aller. Je lui demande dix guinées pour m'en ſauver l'humiliation : ces dix guinées me ſont refuſées . . . Dix guinées pour un Ambaſſadeur de france, refuſées à un français dont il connaiſſait la naiſſance, les alliances & auquel il avait promis le Sécrétariat d'ambaſſade ! qui pourra le croire ? Après avoir reſté cinq ſemaines dans ce lieu d'horreur, je paſſe enfin dans une priſon décente. Au bout de neuf mois, des français apprennent mes malheurs & je ſuis libre.

Monseigneur, j'ai fait avec fidélité le récit de mes faibleſſes & des maux que j'ai ſoufferts. Je vous en ai montré le principe & le moteur. J'ai déchiré le voile qui, en dérobant la vérité à tous les peuples, avait fait naitre & leurs préjugés & leurs erreurs.

J'ai

J'ai parlé, le mistere s'éclaircit, les ténébres vont se dissiper; une lumiere vive & brillante se répand en tous lieux, éclaire tous les esprits, la raison reprend ses droits, son régne s'établit, elle juge... l'arrêt est prononcé. . *Le méchant est confondu ... son iniquité est retombée sur lui.*

MONSEIGNEUR, je n'ai point cherché à montrer de l'esprit: le vrai trop embelli perd de sa force & de sa clarté. L'ingénuité est sa parure, ses graces sont le naturel & la simplicité. C'est une violette que vous accompagnés de la rose & de l'œillet, son éclat se fane, se flétrit: seule, sa beaute plait, son parfum flatte & séduit.

Mon amour pour ma patrie m'a dicté votre éloge: j'ai justifié M. le Chev. *d'Eon* par honneur: la probité m'a fait peindre M. de *Guerchy*. Je n'attens point de bienfaits de VOTRE GRANDEUR; je ne demande aucune reconnaissance de M. *d'Eon*: je ne crains pas la vengeance de *son Excellence*.

Sous George III. le vrai se fait entendre.

Libertas nunquam gratior extat
Quam sub rege pio.

Je finis, MONSEIGNEUR, en me félicitant d'être le premier qui, en écrivant publiquement à un grand, n'ait pu trouver à en dire du mal. Si j'avais connu en Europe un Ministre qui eut mieux mérité mes homages,

cet-

cette lettre était à lui : je la devais au plus vertueux.

Je ſuis avec un profond reſpect.

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

Le très humble & très

obéiſſant Serviteur.

Signé

TREYSSAC DE VERGY,

avec Paraphe.

COPIE DE LA DECLARATION SOUS SERMENT *faite par l'Auteur & écrite de sa propre main & sur papier timbré.*

Pierre Henry Treyssac de Vergy né à Bourdeaux & Avocat au Parlement de la même Ville demeurant à Londres, Cock-spur street, Paroisse de St. Martin des champs: JURE ET FAIT SERMENT sur les Saints évangiles dn Dieu tout puissant, comme suit; savoir Que lui déposant est l'auteur du manuscript original y annexé, contenant *Deux lettres à M. le Duc de Choiseul*, L'UNE sous cette épigraphe, *dignum laude virum, musa vetat mori:* contenant douze pages & demi: LA SECONDE sous cette épigraphe. *Solventur risu tabulæ tu missus abibis.* Commençant, outre le titre à la page treize, & finissant à la page quarante-cinq: Que lui déposant a composé ce manuscript de son plein gré & de son propre & libre mouvement, guidé par l'amour de la vérité, de la justice, & par l'obligation que tout honnête homme doit se faire à lui-même de justifier publiquement, quand il le peut, comme lui dans cette occasion, celui qui a été faussement accusé, quand il serait son plus cruel ennemi: Que lui déposant a signé & paraphé le dit manuscript à la fin de chacune des dites lettres & a mis au bas de chaque page les pre-

premieres lettres de son nom avec sa paraphe, aïant eu soin de barrer & d'encadrer les marges de chaque page pour que rien ne puisse y être ajouté ni changé: Que lui déposant a fait mettre au bas du dit manuscript cette présente déclaration, pour que foi y soit ajoutée comme étant conforme à la vérité; c'est pourquoi lui déposant promet de rendre autentiquement le même témoignage en justice & dans tous les tribunaux soit de l'Angleterre, soit des païs étrangers & même en public toutes les fois qu'il en sera requis.

Signé

Treyssac de Vergy.

à côté est écrit *avec paraphe.*

Sworn the 11th Day of October
1764. Before me in London.

Signé Wm. Bridgen
Major.

Et au dessous se lit.

Je George Schuts Notaire & Tabellion public à Londres par authorité Royale duement admis & juré, certifie et atteste à tous à qui il appartiendra. Que la Signature (Wm. Bridgen Mayor) au pied de l'*affidavit* cy devant écrit est la véritable Signature de la propre main du *Tres honorable* Guillaume Bridgen Ecuyer Lord-Maire de cette Ville de Londres,

le-

lequel a cejourd'huy adminiſtré le ſerment en dûe forme en préſence de moi dit Notaire au *Sieur* PIERRE HENRY TREYSSAC DE VERGY le Dépoſant nommé au dit *affidavit* & qui a ſigné Icellui auſſi en ma préſence. De quoy acte étant requis de moi dit Notaire par le dit *Sieur* TREYSSAC DE VERGY. Je luy ai octroyé le préſent ſous mon ſeing & ſceau du Notariat pour ſervir & valoir ainſi que de Raiſon. Fait & paſſé à Londres le Onzieme jour d'Octobre l'an mil ſept Cent ſoixante Quatre:

au deſſous
In teſtimonium veritatis

L. S.

Signé
GEORG: SCHUTS *Nots. Pubs.*
avec paraphe. 1764.
& au deſſous

Univerſis & ſingulis ad quos præſentes literæ pervenerint WITTUS BRIDGEN Dominus Major ac SENATORE civitatis Londini SALUTEM Notum teſtatumque facimus GEORGIUM SCHUTZ qui inſtrumentum præſcriptum ſignavit Notarium & Tabellionem eſſe publicum fidelem & legalem debito juris ordine per Regalem authoritatem admiſſum atque juratum Quodque actis inſtrumentis aliiſque ſcripturis ab eo ſignatis pleno & indubita fides adhibeatur & adhiberi debeat in curia & extra.

In

L. S.

In quorum fidem & teſtimonium ſigillum Officii Majoratus dicta civitatis præſentibus apponi fecimus. Datum Londini Undecimo die menſis octobris anno Domini 1764.

Signé

HODGES

avec paraphe

POSTCRIPT

à la Seconde LETTRE de M.

TREYSSAC DE VERGY AVOCAT,

A

MR. LE DUC DE CHOISEUL.

Le 11. *Octobre* 1764.

P. S. NE croiés pas, Monseigneur, que j'aïe été décidé, en vous écrivant cette lettre, par aucune de ces petitesses familieres aux gens à la GUERCHY; je ne m'abaisserai jamais à écouter mon indignation contre un grand quelque scandaleux que soient ses procédés à mon égard. Il faut estimer pour vouloir se venger; & ce n'est point en vérité mon cas avec son Excellence Mr. DE FONTENAY LE MARMION. Je ne lui fais pas un plus grand crime d'avoir violé l'honneur & manqué à toutes ses promesses, que je n'en fais un à Mr. LE CH. D'EON d'avoir des mœurs, des lumieres & des sentimens: l'un & l'autre sont à leur place. Le sage, qui ne reproche point à la nature de nous avoir donné des roses & des chardons, ne s'étonne jamais de cette différence qui est entre les esprits.

Je pardonde a M. de GUER... de m'avoir joué, dupé, satirisé, calomnié &c. mais trou-

trouvera-t-il la même indulgence dans une Cour, qui ſera perſuadée que je n'aurais point écrit ſi M. DE GUERCHY eût été & plus honnête & plus généreux? S'y juſtifiera t-il de m'avoir laiſſé en priſon, après s'être ſervi de moi pour hater la perte de M. D'EON? Ce trait de politique ſera t il admiré à Verſailles? N'y dira t on pas que, ſi DE VERGY ne s'eſt montré qu'un ſot ſon Excellence le fut, l'eſt & le ſera éternellement?

On m'a accuſé, Monſeigneur, d'être la cauſe unique de la disgrace du CH. D'EON, on l'a dit dans les cercles, on l'a publié dans des contre-notes. Mon ſilence paraiſſait confirmer ces bruits ... Je perdais chaque jour de l'eſtime de mes amis. ... On ignorait, Monſeigneur, que j'avois ECRIT UNE LETTRE AUX FRANÇAIS, & *que cette lettre avoit été enlevée*. . . . Dominé par mes craintes, & voïant dans M. l'Ambaſſadeur un tiran prêt à m'accabler au moindre mot, à l'indiscrétion la plus légere, m'était-il permis de me deffendre & de révéler ſa honte & ſa malignité? .... huit mois s'écoulent; le jugement de M. le CH. D'EON ſe prépare, le remords s'empare de moi... on vient de toute part me ſolliciter à me rendre l'honneur, en le rendant à cet ancien miniſtre.... Le public à un œil attentif ſur mes démarches dans une occaſion auſſi critique .... je balance .... mes malheurs me maitriſent, ... j'ai la faibleſſe enfin de vouloir être injuſte ... J'écris à M. DE GUERCHY que *je ſuis preſſé de faire parler la vérité*... que *je le dois*. ... que *je ne me crois*

pas

pas aſſés de force pour réſiſter toujours.... que *le ſeul reſpect pour ſon caractere me retient...* Cette lettre lui eſt portée par M. Macquire Gentil-homme Irlandais. Son Excel — la reçoit de ſes mains, la lit & lui fait dire par un de ſes gens *de paſſer le lendemain ſur les dix heures*, que *la réponſe ſera prête.* M. Macquire s'y rend, ... *M.* lui dit *un valet*, *ſon Excel - n'a point le temps de répondre à M. De Vergy*, *dites lui qu'elle lui enverra un de ſes gentils hommes.* J'attens cinq ou ſix jours ... M. Macquire va une troiſieme fois à l'hotel de france. .... *Il n'y a point de réponſe*, lui dit-on; & *le jour ſuivant* M. d'Eon *fut condamné....* Que de réflexions naiſſent, Monseigneur, de cette affectation de M. l'Ambaſſadeur à m'amuſer près de huit jours par l'eſpoir de ſes faveurs! .... je me tais.

